J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ No 152 (32 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Samedi 1er et dimanche 2 juillet 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 19 :

football **Après des incidents**

DES GRILLAGES À LA CHARRIÈRE!

POUR LA « PROTECTION DE LA SUISSE »

Nouvelle initiative de M. Schwarzenbach

217.000 étrangers devraient quitter le pays

De notre correspondant de Berne :

Le parti républicain de M. J. Schwarzenbach lance une initiative contre la surpopulation étrangère intitulée « Pour la protection de la Suisse ». Il propose de compléter ainsi la Constitution fédérale de 1874 par un article 69 quater, stipulant notamment que l'effectif des personnes étrangères ne doit pas dépasser 12,5 % de la population suisse, ce qui entraînerait le départ de 217.000 personnes. Si la population étrangère dépasse le pourcentage fixé, la Confédération, selon les dispositions de l'initiative, devrait limiter la durée de toutes les autorisations de séjour de telle façon que tout étranger ne puisse faire valoir de prétention juridique à l'établissement.

Comme seule mesure de lutte contre la surpopulation étrangère par la naturalisation, le Conseil fédéral pourrait admettre, selon l'article 44 ter de la constitution, que l'enfant de parents étrangers soit reconnu comme citoyen suisse dès sa naissance lorsque sa mère est d'origine suisse et avait, comme le père, son domicile en Suisse au moment de la naissance de l'enfant considéré.

LES EXCEPTIONS

Dans le calcul de l'effectif des étrangers n'entreraient pas en considération les travailleurs saisonniers, les frontaliers, les professeurs et étudiants des Hautes écoles, les réfugiés politiques, les malades, les membres du corps diplomatique et consulaire et les fonctionnaires des organisations internationales.

Les services officiels comme les hôpitaux, maisons de vieillards, établissements de soin, services publics, agriculture, hôtellerie, commerce des denrées alimentaires, petit commerce et personnel de maison pourraient faire valoir leurs besoins de main-d'œuvre étrangère en priorité sur les autres branches d'activité.

La Confédération disposerait également qu'aucun employeur ne pourrait licencier des ouvriers ou des employés suisses aussi longtemps que des étrangers assureraient dans cette entreprise des travaux de même catégorie que ceux des Suisses.

L'initiative fixe à 10 ans le laps de temps au terme duquel le taux de 12,5 % devrait être atteint. Elle contient une clause de retrait. Les conseillers nationaux autorisés à en user sont MM. Jämes Schwarzenbach (ZH), Walter Braem (ZH), Josef Fischer (BE), H.U. Graf (ZH), W. Naegeli (TG), W. Reich (ZH).

J.P.G.

(Lire la suite en page 15)

C'EST LA FIN DU PIRATE DE L'AIR

Nous avons dit vendredi que McCally, le pirate-para, avait été arrêté par le FBI. Le voici dans une rue de Détroit tenu solidement par les agents fédéraux. L'aventure est terminée.

(Téléphoto AP)

La guerre des barricades à Londonderry

BELFAST (AP). — Un porte-parole des militants protestants de l'organisation para-militaire UDA a annoncé, vendredi, sur les ondes de la BBC, que la décision prise par l'IRA de démanteler trois des barricades élevées autour des bastions catholiques de Bogside et de Creggan, à Londonderry, était « trop tardive et insuffisante », et qu'ils allaient mettre à exécution leur plan visant à l'isolement de ces quartiers.

Le porte-parole a, toutefois, indiqué que les « services essentiels » des habitants des enclaves catholiques seraient assurés.

« Si les troupes britanniques interviennent lors de la construction de nos barricades, a-t-il déclaré, nous les en empêcherons par tous les moyens à notre disposition. »

De son côté, l'IRA a précisé que la destruction prévue de trois des 40 barricades de Londonderry ne signifiait pas la fin de « Derry libre » où vivent quelque 35.000 catholiques.

Les trois barricades qui doivent être abattues présentaient, a-t-on expliqué, un danger du point de vue sanitaire, mais les autres, pour la plupart, resteront debout indéfiniment.

Conférence de presse du président Nixon

LES ÉTATS-UNIS ET HANOI DÉCIDENT LA REPRISE DES ENTRETIENS DE PARIS

WASHINGTON (AP). — Les négociations de Paris sur le Viet-nam reprendront le jeudi 13 juillet : la nouvelle a été annoncée jeudi soir par le président Nixon au cours d'une conférence de presse télévisée.

Les Etats-Unis et le Viet-nam du Nord, a dit le président, ont décidé de reprendre les négociations de Paris qui étaient suspendues depuis avril, le 13 juillet et les Etats-Unis ont accepté « étant supposé que les Nord-Vietnamiens sont prêts à négocier d'une manière constructive et sérieuse ».

M. Nixon a déclaré que, grâce aux effets du minage des ports nord-vietnamiens et des bombardements, « la situation au Viet-nam a été renversée ».

« Les Sud-Vietnamiens sont maintenant passés à l'offensive, a-t-il dit. Aucune des parties n'a posé de conditions à la reprise des négociations », a encore déclaré M. Nixon.

« Cela veut dire que nous n'avons pas l'intention d'arrêter actuellement les bombardements. »

« Mais, a-t-il ajouté, nous n'avons pas l'intention de poursuivre les bombardements une minute de plus que nous le jugerons nécessaire. »

On a demandé au président s'il pensait que la guerre sera terminée avant le 30 janvier, date d'expiration de son mandat présidentiel. En réponse, M. Nixon a évoqué les retraits de troupes qui ont déjà eu lieu, la réduction des pertes américaines et des dépenses, et les propositions de paix faites par Washington.

La seule concession que nous n'avons pas consentie, a-t-il dit, c'est la domination d'un gouvernement communiste à Saigon, ce qui serait « une prime à l'agression qui déshonorerait les Etats-Unis ».

(Lire la suite en dernière page)

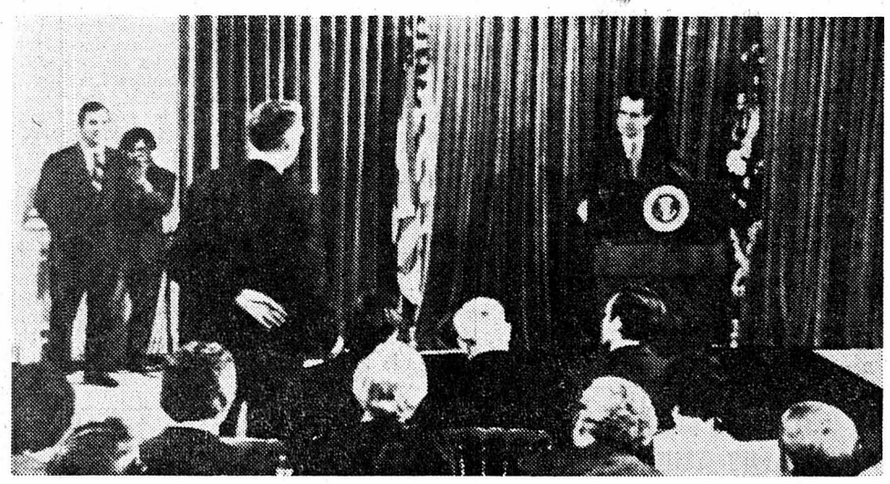

Le président Nixon répondant à une question au cours de sa conférence de presse.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Deux opposants

Il est notable qu'à quelques mois de distance, voulant faire peau neuve et devait le discrédit où ils se trouvaient face à l'opinion populaire, le parti radical et le parti socialiste français aient placé à leur tête, chacun pour leur part, des hommes qui, somme toute n'ont que peu d'attaches avec les onceptions que se font traditionnellerent de la politique les militants de ces vieux partis. MM. Jean-Jacques Serva-Schreiber et François Mitterrand ont ceci en commun que tous les deux ont le dents longues et qu'ils veulent faire e leur poste un tremplin pour un « desti national ». Reste à savoir si les méthoes nouvelles qu'ils utilisent leur permeront d'atteindre leur but.

Où 'on éprouve quelque surprise, c'est lrsque l'on constate que le premier qi, comme polémiste, se rangea longtems à gauche, au temps de son soutienà Mendès-France, puis lors de la guere d'Algérie, ne voit maintenant de salt que dans une formation centriste (pposée au gaullisme assurément), à l'enseigne du parti réformateur et d'eninte avec l'ex-démocrate-chrétien Leonuet. Tandis que le second, qui navua non moins longuement dans les marécages de la Quatrième républiqu, se fait aujourd'hui le fourrier du ommunisme. C'est plutôt au contraireue l'on se fût attendu.

Au conrès de Lille, J.-J. S.-S. eut quelque pine à maîtriser l'appareil radical. De vétérans comme Maurice Faure et René Billières n'y parurent pas, ulcérs dans leurs vieilles convictions d'ui laïcisme hérité d'Edouard Herriot e d'autres grands ancêtres qu'on pûtleur proposer une alliance avec des léricaux. Au surplus, dans leurs circoscriptions, ils sont les élus du bloc de gauches. Si les thèses du directeur d l'« Express » l'emportèrent finalement, grâce aux délégations rajeunies, cefut au prix d'un sacrifice important. A second tour des futures élections, chaque fédération départementale deurera libre de contracter les alliancesqui lui conviendront. Voilà qui fait me augurer de l'avenir du mouvement s réformateurs.

M. Mitterrd, pour sa part, a passé, avec M. Mehais, secrétaire général adjoint du pti communiste, un pacte d'action gouvnementale pour la durée d'une législate, si la majorité actuelle vient à être inversée. C'est la résurrection du Frt populaire, a-t-on dit. A cette différen essentielle près toutefois que, ls de l'expérience de 1936, la SFIOde Léon Blum était la plus la forte, ndis que, cette fois, les communistes ec leurs cinq millions d'électeurs — ace aux deux millions de votants sodistes — sont à même de parler en ître. Certes, par tactique, le PC a s un peu d'eau dans son gros vin roe. Mais Mitterrand, en acceptant une xtension considérable des nationalisats comme une certaine neutralisationde la France, est allé très avant dansa voie des concessions, rompant p là même avec le socialisme démocrque de Guy Mollet. Et l'on sait d'exience qu'une fois les communistes inslés au pouvoir, il est difficile de les emasser.

La menace po le pays ne saurait donc être sous-emée et la droite sociale, autour de Pompidou, doit tout mettre en œuvreès maintenant pour réagir énergiquemt.

René BRAICHET

POURPARLERS ITALO-SUISSES SUR LES TRAVAILLEURS : LARGE COLLABORATION

De notre correspondant de Berne :

L'ambassadeur Albert Grubel a rendu compte vendredi à Berne lors d'une conférence de presse, du résultat des pourparlers italo-suisses sur les travailleurs étrangers dans notre pays, Italiens en l'occurrence. En guise de préambule, il déclara que l'acceptation de la nouvelle initiative Schwarzenbach nous conduirait à la catastrophe. D'ailleurs, la position du « leader » des républicains témoigne, pour M. Grubel, d'une certaine méconnaissance du problème des saisonniers qui, selon l'initiative, seraient autorisés à venir travailler en Suisse sans restrictions. Or, pour le chef de la délégation suisse aux entretiens de Rome, le statut de saisonnier est préjudiciable à la qualité du travail et attire les éléments moins qualifiés. C'est précisément par la faute de ce statut de saisonniers que la surpopulation étrangère devient un phénomène néfaste.

La commission mixte italo-suisse a conclu ses travaux le 22 juin à Rome par des résultats positifs.

De son côté, le gouvernement suisse a souligné sa détermination de demeurer fidèle à la politique de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère. Les deux délégations ont pu, néanmoins, tomber d'accord sur le fait que les grandes lignes de leurs politiques respectives se rejoignent dans leurs objectifs, même si elles se développent à partir de motivations différentes.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15.)

CHICHESTER VEUT RENTRER AU PORT EN SOLITAIRE MALGRÉ SA FATIGUE

Le vieux loup de mer veut tenir jusqu'au bout.

(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Sir Francis Chichester a refusé vendredi l'assistance de la frégate météorologique française « France II », qui s'était portée à la rencontre du « Gipsy Moth V » après que le navigateur eut, par signaux, fait savoir à un avion, jeudi, qu'il était fatigué et qu'il avait froid.

A deux reprises, la frégate, qui avait rencontré le voilier en un point situé à 600 km environ au sud-ouest du cap de Land's End, a essayé, sans succès en raison de l'état de la mer, de mettre un canot à l'eau.

Par signaux lumineux, sir Francis a, selon le centre de secours de Plymouth, fait savoir au « France II » qu'il n'avait besoin ni d'aide, ni d'un médecin.

Puis, dit-on, quelques minutes plus tard, il a ajouté : « Merci, vous pouvez partir. »

(Lire la suite en dernière page)

L'actualité régionale : Pages 2, 3, 6, 9 et 11

L'actualité suisse : page 15

Les sports : pages 17 et 19

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : pages 25 et 29

Cinéma-magazine : page 29

Dernière heure et bourses : page 31

Centre sportif de Neuchâtel : pourquoi pas les Jeunes rives ?

Vers une route à quatre pistes entre Neuchâtel et Bienne par le sud du lac (Page 3)

Un avion de tourisme, piloté par un jeune Biennois, s'écrase en Haute-Provence (Page 11)

Une moitié de beau temps

Il fera beau. Pas tout à fait à 100 %, car il y aura quelques passages nuageux, et il se pourrait que quelques pluies viennent rafraîchir votre farniente. Le dimanche ressemblera comme un frère cadet au samedi. Et lundi ne pourra mieux faire que de se mettre à l'unisson.

Choisi pour vous, parmi notre choix de

salles à manger style Louis XIII

9 pièces, en chêne, comprenant :
1 buffet plat, 1 argentier, 1 table à allonges et 6 chaises

au prix de **Fr. 2980.—**

MEUBLES NUSSBAUM

Peseux et Neuchâtel. Tél. 31 43 44 ou 31 50 88.
Vitrine Place Pury.

...une visite s'impose !!!

Deux secondes de plus à vivre...

Un événement, mineur en apparence, mais d'importance capitale pour la Suisse, par excellence pays de la précision horlogère, s'est produit la nuit dernière, pendant que dormaient ses habitants.

La dernière minute de la nuit de vendredi fut en effet plus longue que les minutes habituelles : elle était de soixante et une secondes ! Ce phénomène extraordinaire, caractéristique du passage de juin à juillet, les principales horloges de la Terre, responsables de la garde d'un temps « haute fidélité », en ont tenu compte en ajoutant une seconde à la mesure du temps habituelle. Cette correction est indispensable : elle permet de compenser une « inexactitude » attribuable à l'irrégularité du mouvement de rotation terrestre, comme le rappelle fort opportunément le « Tages-Anzeiger », de Zurich.

Contrairement à l'opinion répandue en général, le temps que met la Terre pour accomplir un tour complet sur elle-même n'est pas de vingt-quatre heures, mais seulement de vingt-trois heures, cinquante-six minutes, quatre secondes et quatre centièmes de seconde, s'il est mesuré par rapport à la position des étoiles. C'est ce que l'on appelle le temps stellaire. En revanche, si l'on observe la rotation de la Terre deux jours de suite par rapport à la position du Soleil, on s'aperçoit qu'un tour complet de notre planète s'accomplit en 86.400 secondes, c'est-à-dire en vingt-quatre heures très exactement.

Cependant, si l'on regarde la route suivie par la Terre autour du Soleil durant une période d'un an, l'on constate que la course s'opère là aussi de façon irrégulière quant au temps de rotation réel de notre globe. Il a donc fallu calculer, à l'usage des Terriens épris de haute précision horaire, un temps solaire moyen, et l'on s'est aperçu qu'en s'appuyant sur le temps stellaire mentionné plus haut, l'on parvenait à une plus grande précision.

C'est l'horloge atomique, infiniment plus rigoureuse pour une juste mesure du temps que la ponctualité de la rotation terrestre, ou que la « fidélité au rendez-vous horaire » de la Terre par rapport au Soleil, qui permet de rectifier l'heure de la façon la plus exacte. Elle n'est sujette qu'à une variation d'une seconde en cinquante mille années !

Etant donné que la Terre est constamment en retard sur l'incorruptible horloge atomique, il faudra de nouveau ajouter une seonde à la dernière minute du 31 décembre prochain ! Nous vous la souhaitons d'avance bonne et heureuse, cette deuxième seconde à gagner sur notre vie en 1972...

R. A.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

SOIRÉES D'ÉTÉ NEUCHÂTEL
Ce soir et demain à 20 h 30
Sous tente au quai Osterwald
L'HISTOIRE DU SOLDAT
de RAMUZ et STRAWINSKY
par le Centre ERA
Entrée : Fr. 5.—

MUSIQUE MILITAIRE
DIMANCHE 2 JUILLET dès 11 heures
MI-ÉTÉ A CHAUMONT

LA TÈNE-PLAGE A MARIN
DANSE
avec l'orchestre GOLDEN STARS

La boucherie-charcuterie
Max HOFMANN
NEUCHATEL - Rue Fleury 20
sera fermée du 3 au 24 juillet
Vacances annuelles

ROBERT-TISSOT SPORT
VENTE SPÉCIALE
Rabais exceptionnels sur articles de fin de série
Confection - Articles de sport
Profitez !

NAVIGATION NEUCHATEL ET MORAT
Ce soir
GRANDE CROISIÈRE DANSANTE
à bord du
M/s «Ville-de-Neuchâtel»
Danse dès 20 heures

BOLE - Ce soir
GRAND BAL du tournoi
AU VIEUX-STAND, dès 20 h
Orchestre «THE SHAMROCK'E»
Samedi et dimanche
GRAND TOURNOI de football
Les challenges sont exposés chez Tosalli-Sport, Colombier.

La Tarentule
Spectacle-parcours permanent
Saint-Aubin
Le Grand Bidule
Création de La Tarentule
Première : CE SOIR
Pas de location : ouvert sans interruption de 20 h 30 à 22 h tous les vendredis et samedis de juillet. Prix : entrée libre, sortie 7 francs.

Samedi 1er juillet, à COLOMBIER/Planeyse
FÊTE DE LA JEUNESSE
De 17 h 30 à 19 h 30 (hall)
BAL des enfants
De 21 h 30 à 3 h (hall)
GRAND BAL
Repas midi et soir servi sur place - Bar

SAMEDI 1er JUILLET
Halle des fêtes (bord du lac)
SAINT-AUBIN
BAL DU F.-C. BÉROCHE
Orchestre RUDI FREI
Prolongation d'ouverture autorisée

Cet après-midi, de 14 à 18 h
TIRS OBLIGATOIRES
Société de tir « Armes de Guerre »

Cet après-midi, de 14 à 18 h
Dernier tir obligatoire
Société de tir « CARABINIERS »

GRANDE KERMESSE
CHÉZARD - Place du Boveret
En cas de pluie au collège
Samedi 1er juillet, dès 20 h 30
avec l'orchestre Raymond Claude
La Société de tir

PETIT-CORTAILLOD
Samedi 1er juillet
FÊTE VILLAGEOISE
Dès 8 h, MARCHÉ AUX PUCES
Dès 14 h, FÊTE DE LA JEUNESSE
Dès 19 h, SOUPER VILLAGEOIS
Dès 21 h 30, GRAND BAL
Orchestre MOONGLOW-COMBO

A CHANTEMERLE sur Corcelles
Samedi 1er juillet, dès 20 heures
Dimanche 2 juillet, dès 11 heures
GRANDE KERMESSE
organisée par les Mousquetaires et le Hockey-Club
conduite par l'orchestre « THE JACKSON »
Dimanche, dès 11 heures, CONCERT par la fanfare « L'ESPÉRANCE »

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

Les préfets et le quartz...

A l'issue de leur séance annuelle de printemps, les préfets du Jura et de Bienne ont été reçus à Saint-Imier par la Compagnie des montres Longines et ils ont eu l'occasion de se familiariser quelque peu avec la montre cybernétique, l'Ultra-Quartz, et de découvrir les ateliers de production. Ils ont ainsi vu de très près l'industrie horlogère qui est si importante pour notre région.

La jeunesse est reine à Peseux

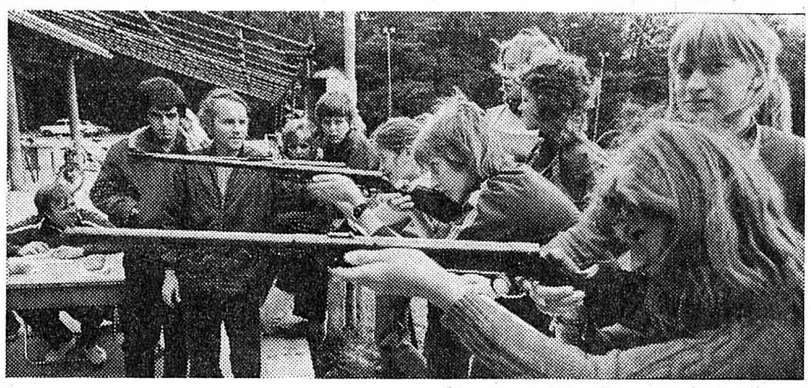

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Fête de la jeunesse est organisée deux jours durant à Peseux. Hier, les classes se sont rendues à Chantemerle où, malgré le mauvais temps de la veille, la torrée et les jeux inscrits au programme ont pu se dérouler normalement pour la plus grande joie des participants qui ont bénéficié d'une journée agréable en plein air.

Seule les classes de 1re et de 2me années ont renoncé à monter à Chantemerle craignant l'humidité et le temps frais. Elles ont cependant pu jouer dans les préaux des collèges. Le soir, le traditionnel cortège aux flambeaux a traversé le village du nord au sud entraîné par trois fanfares et en présence d'un nombreux public.

Ce matin, nouveau cortège dans les rues du centre de la localité, cérémonie de fin d'année et concert public.

(Avipress - J.-P. Baillod)

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE
Nouveau port

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a pris connaissance d'un rapport intermédiaire de la commission d'étude chargée d'examiner la transformation du port J.-J. Rousseau. Afin d'offrir plus de sécurité aux bateaux amarrés, l'aire du port devrait être réduite, donc également le nombre des bateaux. Une transformation du port du Pré-de-la-Tour serait très coûteuse ; la construction d'un nouveau port du côté est du môle (ancien collecteur des eaux usées) ne serait pas avantageuse, sans compter qu'un tel aménagement ne serait probablement pas autorisé, vu la proximité du débarcadère.

La commission a alors étudié la possibilité d'aménager un nouveau port pour 150 bateaux à Saint-Joux, dans le cadre du plan d'aménagement de la zone de verdure et de délassement. Grâce à l'apport de matériaux en provenance des travaux de construction de la N 5, cet aménagement pourrait être réalisé à peu de frais et par étapes. Le Conseil municipal a donné son accord de principe en ce qui concerne le projet de la commission, sous réserve des autorisations qui doivent être obtenues des autorités cantonales compétentes. La direction des travaux de la N 5 a commencé à transporter à Saint-Joux du matériel approprié pour l'enrochement et la protection extérieure du port et ceci sans frais pour la municipalité.

MARIN-ÉPAGNIER
Derniers devoirs

(c) Une foule d'amis et de connaissances remplissait vendredi après-midi, le temple de Saint-Blaise pour rendre les derniers devoirs à M. Paul Maumary, décédé dans les circonstances tragiques que l'on sait.

Après une lecture biblique par le pasteur Février, le pasteur Ecklin retraça la grande activité du défunt et prononça l'oraison funèbre en s'inspirant d'une parole de l'apôtre Paul sur la séparation. Un morceau de violoncelle accompagné à l'orgue et une prière mirent fin à cette cérémonie simple mais poignante.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 juin Température : moyenne : 14,8 ; min. : 11,7 ; max. : 18,9. Baromètre : moyenne : 718,6. Eau tombée : 8,9. Vent dominant : direction : ouest, nord-ouest ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : nuageux à très nuageux. Pluie pendant la nuit et jusqu'à 4 h.

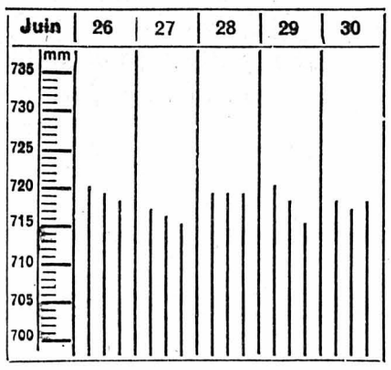

Niveau du lac du 30 juin 1972 : 429.27
Température de l'eau : 17 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera partiellement ensoleillé. L'après-midi, le ciel deviendra très nuageux ou couvert d'ouest en est. Quelques pluies éparses ne sont pas exclues. La température, comprise entre 10 et 14 degrés la nuit, atteindra 19 à 24 degrés l'après-midi. Isotherme zéro degré s'élevant de 2400 à 3000 m. Les vents du secteur sud-ouest à ouest deviendront modérés.

Evolution pour dimanche et lundi : au nord : nébulosité changeante et temps partiellement ensoleillé. Au sud : nébulosité changeante mais en général forte et parfois couvert. Quelques précipitations. Température en hausse passagère puis en faible baisse.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Café du Théâtre, Neuchâtel
Bien manger boire être jamais déçus

La « Chaîne du troisième âge »
Dernier appel avant la fin

Lancée il y a six mois à la suite d'une initiative privée en vue d'apporter une aide financière aux retraités AVS-AI minimum du canton de Neuchâtel, en attendant l'amélioration des rentes en 1973, la campagne de la « Chaîne du troisième âge » tire à sa fin. Il avait été convenu, au départ, que le terme serait la fin du mois de juillet.

Il reste donc quelques semaines aux généreux donateurs pour faire un dernier geste. Jusqu'ici c'est une somme de 28.624 fr. qui a été réunie, ce qui a permis d'aider, par un unique versement, près de 150 personnes, heureuses et surprises de voir le facteur leur apporter ces billets avec lesquels elles ont pu améliorer leur ordinaire, s'offrir quelque chose longtemps envié, améliorer leur confort, se payer un voyage, etc. Autant de bonheur distribué autour de nous, de gestes à l'égard de nos aînés dont certains, contrairement aux apparences souvent, vivent avec de bien petits moyens, se contentant du strict nécessaire.

ENCORE QUELQUES CAS

Il reste donc quelques semaines, pour grossir le montant déjà réuni. La « Chaîne du troisième âge » lance donc un vibrant appel à la population, à nos lecteurs, pour un dernier effort au moment du sprint final.

Il ne faut pas se le cacher : la « Chaîne du troisième âge » connaît encore un certain nombre de cas, dans tout le canton, qui ont besoin d'elle et dont les responsables voudraient bien, avant de faire le bilan matériel et moral de leur campagne, pouvoir s'occuper comme ils le méritent, pour rendre plus doux les quelques mois qui nous séparent de 1973, année d'amélioration substantielle des rentes.

La « Chaîne du troisième âge » espère que son appel, qui voudrait être le dernier, sera entendu dans ce pays qui peut prouver qu'une certaine forme de pauvreté du 3me âge autour de nous est aussi digne de sollicitude et d'attention que celle de peuples lointains.

Voici, les dons reçus au compte de chèques postaux 20-1888, à Neuchâtel, pour la « Chaîne du troisième âge » :

Report 28.481 fr. 25 ; Anonyme, Neuchâtel 10 fr. ; Anonyme, Les Bayards 10 fr. ; Anonyme, pour arrondir 2 fr 75 ; Anonyme, Engollon 20 fr. ; J.-L. Leuba, Neuchâtel 20 fr. ; M. M. Bâle 50 fr. ; « Au Friand » Neuchâtel 30 fr. Total : 28.624 francs.

Un autre objectif à atteindre pour le comité de «Notre Jeûne fédéral»

La campagne 1971 du comité neuchâtelois « Notre Jeûne fédéral », qui portait sur le développement d'un centre scolaire de formation technique et industrielle réalisé en Inde par Swissaid, a permis de recueillir une somme de 100.000 fr. dans le canton de Neuchâtel. La participation des autres cantons a été la suivante : Vaud, 170.000 fr. ; Genève 79.000 fr. et Valais, 36.000 fr. soit, au total, 385.000 francs. On sait que cette année l'initiative porte sur la création à Guélengdeng (Tchad) d'un centre de développement par la culture attelée. A nouveau l'objectif a été choisi en accord avec les comités vaudois, genevois et valaisan. Swissaid a collaboré à la création de plusieurs centres de formation agricole dans le sud du Tchad, notamment de celui de Monkara, grâce à « Notre Jeûne fédéral » 1967. Le but en est le développement de l'agriculture par la culture attelée.

Ces centres se sont développés de façon réjouissante. Leur succès est tel qu'il faut escompter dans ces prochaines années un flot de bœufs en provenance du Nord, où l'élevage est important, en direction du sud, où jusqu'à présent le bétail était rare, en raison des maladies et notamment de la maladie du sommeil. Depuis quelques années les progrès de l'art vétérinaire permettent l'acclimatation du bétail dans le sud où les terres sont fertiles. Ce centre de transit de Guélengdeng permettra d'accueillir, de déparasiter, de vacciner et de contrôler le débail en déplacement, contribuant ainsi au développement du sud du Tchad.

Ce projet, qui sera réalisé à nouveau par Swissaid, exige un investissement de 550.000 fr. suisses (investissement proprement dit et exploitation initiale), dont 200.000 fr sont déjà assurés par le Service de la coopération technique. « Notre Jeûne fédéral » espère couvrir le solde par sa campagne. Le 19 juin, le Grand conseil neuchâtelois, sur proposition du Conseil d'Etat, a décidé d'associer l'ensemble du peuple à notre initiative et d'y faire participer l'Etat par un don de 30.000 francs.

Nouvelles économiques et financières

TENSIONS DIFFÉRENTES : UNE SITUATION QUE L'ENSA NE PEUT PLUS DÉSORMAIS ADMETTRE

Le 65me rapport de gestion de l'Electricité neuchâteloise S.A. qui couvre une période d'activité s'étendant au 1er avril 1971 au 31 mars 1972, précise que l'exercice a été une année décisive pour la société quant à la préparation des options techniques qui couvrent une planification d'environ quinze ans. On sait que le canton de Neuchâtel se trouve en dehors de tous les grands axes électriques de Suisse et ne bénéficie pas de ce fait de points d'alimentation directs sur le réseau suisse 220.000 ou 380.000 volts. Compte tenu de l'augmentation de la consommation, l'ENSA doit prendre, et ceci dans le cadre du plan directeur de la Suisse romande, des décisions techniques importantes qui entraîneront des investissements considérables.

En 1950, le canton de Neuchâtel était alimenté presque exclusivement de l'extérieur, sa seule source de production provenant des usines de l'Areuse, l'usine du Châtelot étant encore en période de construction. L'alimentation se faisait à des tensions de 16.000, 32.000 et 45.000 volts. Les réseaux n'offraient pas la sécurité d'alimentation nécessaire à l'essor industriel du canton.

Un premier grand pas fut franchi en 1954 lors de la construction de la ligne 60.000 volts Môtiers-le-Locle-Châtelot et Châtelot-Pierre-à-Bot. Mais sur le plan des tensions, le canton est défavorisé par sa situation géographique. Depuis 1930, la Suisse romande a adopté la tension de 125.000 volts et la Suisse alémanique le 150.000 volts, si bien que l'est et l'ouest du canton sont alimentés à deux niveaux de tension différents. Ces deux régimes de tension compliquent l'exploitation et doublent pratiquement les investissements en transformateurs. En cas d'interruption générale sur l'un ou l'autre des points de fourniture extérieurs, la totalité de l'énergie doit pouvoir être acheminée soit par Travers, soit par Charmey-Lac. Cette situation, estime le conseil d'administration de l'ENSA, ne saurait être admise à long terme.

Récemment, l'Electricité de France a modifié son couplage au Châtelot et la ligne 150 KV d'Etupes a été remplacée par deux lignes 60.000 volts. La ligne 150.000 volts d'exportation vers la France, propriété des EEF, entre Charmey-Lac et Châtelot passe de ce fait à l'échelon de tension inférieur. Il n'y a plus aucune raison de maintenir un système hybride de tension. La phase de planification 1970 - 1985 prévoit la construction d'un poste 220 / 125 kV à Cornaux. Le réseau interne du canton pourra être raccordé à l'est et à l'ouest à une même tension de 125.000 volts. Le poste de Cornaux sera relié à Mühleberg, centre importants des FMB, par une nouvelle ligne 220 kV. Cette nouvelle structure de réseau permettra, à l'ENSA, ce qui n'est pas le cas maintenant, de transiter en partie la production de ses installations valaisannes. La puissance, vers 1980, sera de l'ordre de 200.000 kW.

ET LE RAPPORT TERMINE :

— ... A vrai dire, pour les ingénieurs d'ENSA, ce problème n'est pas nouveau, car, lors de l'implantation de la centrale thermique de Cornaux ainsi que du poste de couplage important dont nous disposons dans cette région, tout a été prévu pour recevoir une alimentation nouvelle à un niveau de tension de 220.000, voire 380.000 volts. Nous devons assurer seul le financement de l'infrastructure, ce qui ne sera pas sans marquer sensiblement le prix du kWh distribué. Grâce à nos achats favorables et à notre autoproduction importante, nous arriveront dans une certaine mesure à retarder ces effets.

COMMUNIQUÉ

Concerts de la Collégiale

Le troisième concert de la série d'été aura lieu lundi 3 juillet. Nous aurons le privilège d'entendre pour la première fois chez nous un organiste des Etats-Unis David Pizzaro. Cet artiste est actuellement chef du chœur de l'Université de Cambridge, Massachussets, et organiste de S. Stephens's Church, Providence, Rhode-Island. Il a, à son actif, de nombreuses tournées internationales et partout, la presse lui a réservé un accueil chaleureux. Nous l'entendrons dans un programme dédié à Carlos Seixas, Franck, Hindemith, Dupré et Coke-Jephcott, compositeur et organiste américain contemporain.

Naissances

Monsieur et Madame Alfio BENVENUTO-NUSSBAUM ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Alexandre
le 29 juin 1972
Maternité des Cadolles Neuchâtel — Coteaux 1 Colombier

Monsieur et Madame Denis MULLER-HULIN et César annoncent avec joie la naissance de
Pascal
30 juin 1972
Maternité des Cadolles — Goutte-d'Or 22 2014 Bôle
21a Nant-Road, Londres NW2

Marin a maintenant sa pharmacie

Un nouveau commerce a été inauguré hier soir à Marin en présence des membres de l'autorité, des commerçants de la place et de nombreux invités. Il s'agit d'une pharmacie, dont, jusqu'ici, la localité était privée. On imagine facilement avec quel enthousiasme a été accueillie l'ouverture de ce magasin, sis rue Bachelin 11, au centre du village, dans le nouvel immeuble qui abrite également l'ENSA.

Les locaux sont très grands, clairs puisque presque entièrement vitrés, agencés d'une manière pratique et fonctionnelle. L'ensemble est immense, le laboratoire, le bureau ainsi que la partie réservée au stockage de la marchandise n'étant séparés du magasin principal que par un bureau et des vitres. Il n'y a donc aucun secret dans cette pharmacie.

La marchandise est exposée d'une manière plaisante, le client se dirige automatiquement vers les produits qui l'intéressent : pharmaceutiques ou tout ce qui concerne la droguerie : sanitaires, alimentation pour enfants, produits vétérinaires, de nettoyage. Les assortiments de parfumerie et de cosmétiques sont nombreux et portent des marques connues.

La pharmacie du Bourg s'ouvrira ce matin au public. Elle sera tenue par une équipe très qualifiée, dirigée par Mme Michèle-Irène Berger-Wildhaber, pharmacienne, et par son frère Jean-Luc Wildhaber, candidat pharmacien.

Les habitants de Marin ont dû attendre longtemps avant d'avoir leur propre pharmacie. Leur patience a été récompensée : la pharmacie du Bourg est un modèle du genre.

RWS

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 28 juin. Burnat, Laurence, fille de Jean-Daniel, ingénieur-technicien à Peseux, et de Fabienne-Béatryce, née Welti ; Lecci, Jean-François, fils d'Antonio-Maria, diamanteur à Neuchâtel, et de Teresa, née Bello ; Möckli, Caroline, fille d'Alfred, mécanicien à Cortaillod, et de Giselène-Cécile, née Chammartin ; Montandon, Carine-Olivia, fille de Pierre-Olivier, étudiant à Neuchâtel, et de Marguerite-Jeanne-Agathe, née Frochaux ; Parte Patrick, fils de Vincenzo, maçon à Neuchâtel, et de Violette-Odette, née Kessi.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 30 juin. Noteris, Daniel-Jean-Paul, étudiant en sociologie à Quimperlé (Finistère, France), et Clerc, Catherine-Gabrielle, à Neuchâtel ; Brix, Gustav, outilleur, et Pfund, Grety, les deux à Chaumont sur Savagnier ; Lamy, Claude-Max-Raymond, comptable, et de Hennezel, Michelle, les deux à Vernier.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 29 juin. Taveira, Francisco, maçon à Neuchâtel, et da Silva, Joaquina-Guilhermina, à Saint-Blaise. 30. Walter, Roland-Maurice, ferblantier-appareilleur, et Bandi, Marie-Josée, les deux à Neuchâtel ; Sigrist, Jean-Claude, étudiant en sciences, et Osowiecki, Anik-Jeanne, les deux à Neuchâtel ; Theurillat, Jean-Pierre, opérateur, et Corti, Raimonde-Madeleine, les deux à Neuchâtel ; Isch, Jean-Claude, employé de banque à Neuchâtel, et Pellaton, Marie-Josée, à Cressier ; Nydegger, Jean-François-René-Robert, courtier en publicité, et Cuany, Chantal-Paule- les deux à Neuchâtel ; Erard, Jean-Michel, instituteur, et Badet, Marie-Thérèse, les deux à Neuchâtel ; Scholl, Gérald-Frédéric, fonctionnaire, et Lambelet née Favre, Francine-Marguerite, les deux à Neuchâtel ; Bichsel, Joseph-Arnold, mécanicien-dessinateur à Neuchâtel, et Ballif, Marlyse-Geneviève, à Colombier ; Storrer, Pierre-Alain, laborant, et Roulet, Anne-Lise-Cécile, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 27 juin. Marendaz née Pur, Maria-Antonia, née en 1895, ménagère à Neuchâtel, veuve de Marendaz, Robert-Alexis ; Maumary, Paul-Lucien, né en 1914, fonctionnaire à Marin-Epagnier, époux de Lucy-Jeanne, née Schneider ; 28. Beacco, Guy-Willy-Jacky, né en 1946, peintre en bâtiment à Hauterive, célibataire ; Weyeneth, Jeanne-Charlotte, née en 1894, ancien professeur à Neuchâtel, célibataire. 29. Strebel, Werner-Hermann, né en 1897, serrurier à Cortaillod, divorcé.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Robert Gutmann ;
Monsieur et Madame Jean Decoppet ;
Monsieur et Madame Jean-Robert Gutmann et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Helmut Decoppet et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Samuel GUTMANN
née Emma GROSSMANN

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 92me année.

2000 Neuchâtel, le 30 juin 1972.

Mon âme, bénis l'Eternel,
Et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu lundi 3 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Edmond Métille et leurs enfants Mary-Claude et Jean-Philippe, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Laci Ecker-Métille et leurs enfants Alain et Sibylle, à Münchenstein ;
Monsieur et Madame Marcel Métille et leurs enfants Patricia et Christine, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Armand Métille, à Fregiécourt, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Alice Métille, à Montignez, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Eugène Garessus, à Boncourt, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Walther Jacot, à Villeneuve,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTILLE
sergent de gendarmerie retraité

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 76me année.

2000 Neuchâtel, le 30 juin 1972.
(Vauseyon 1)

La lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits.
Ps. 112 : 4.

L'incinération aura lieu lundi 3 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **société de secours mutuels « L'Abeille »** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Gilbert MÉTILLE

membre de la société.

La **Société des agents de la police cantonale neuchâteloise** a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle membre

Monsieur Gilbert MÉTILLE
sergent de gendarmerie en retraite

Le comité.

La direction et le personnel de Fael S. A., Saint-Blaise, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Paul SCHWABWEBER

leur fidèle employé et collègue depuis de nombreuses années, survenu subitement, dans un tragique accident de circulation, le 29 juin 1972.

L'inhumation aura lieu à Gals, lundi 3 juillet 1972, à 14 heures.

La direction et le personnel de Fael S. A., Saint-Blaise, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Walter WEBER

leur fidèle employé et collègue, survenu le 29 juin 1972, après une longue maladie.

L'inhumation aura lieu à Gals, mardi 4 juillet 1972, à 14 heures.

L'incinération
est le mode d
sépulture moderne
Adhérez dès maintenant à la
Société de création de Neuchâtel, avenue des Alpes 84. Tél 25 53 52.
209 admissions en un an

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
Transports en tous lieux
Toutes formalités
Téléphone 038/251108

A Neuchâtel et dans la région

Le Conseil fédéral ayant accepté un postulat

Vers une route à quatre pistes entre Neuchâtel et Bienne par le sud du lac

De notre correspondant de Berne :

M. Raoul Kohler (rad, BE) a soulevé hier au Conseil national, la question de la route nationale longeant le lac de Bienne. En développant un postulat dans ce sens appuyé par 21 de ses collègues dont MM. Wilhelm (chr. social, BE) et Felber (soc, NE), M. Raoul Kohler constata qu'au début de cette année, le Conseil fédéral, en accord avec le canton de Neuchâtel, a modifié le statut de la route nationale 5 sur le territoire cantonal neuchâtelois, puisque celle-ci a été élevée au rang d'autoroute. Il eût été de ce fait logique que cette mesure soit étendue à toute la longueur du tracé Bienne - Yverdon.

Toutefois, en raison des conditions topographiques et des exigences posées par la protection de la nature, des sites et de l'environnement, l'élévation du standard d'aménagement du tronçon routier Bienne - le Landeron en autoroute à 4 pistes n'est pas souhaitable.

C'est pourquoi les signataires du postulat prient le gouvernement fédéral de renoncer à l'aménagement à 4 pistes du tronçon Bienne - le Landeron au profit d'une route nationale de 1re classe reliant les villes de Bienne et Neuchâtel par le sud du lac de Bienne. Cette route devrait être incluse dans la liste des routes nationales arrêtée en 1960.

M. Tschudi, conseiller fédéral, tout en acceptant le postulat, a relevé que l'état des finances publiques ne permet pas d'étendre le réseau actuel des routes. Toutefois, le tracé au sud du lac de Bienne sera sauvegardé par la construction de la « tangente du Seeland » convenue entre les cantons de Berne et de Fribourg. Si donc la Confédération ne peut pas s'occuper pour le moment de construire une nouvelle route au sud du lac de Bienne, il n'est pas exclu que, dans l'avenir, la liaison réclamée par le postulat puisse devenir une réalité. Au sujet du tracé Bienne - le Landeron, M. Tschudi a admis en revanche que la route à 4 pistes est impossible, compte tenu des exigences de la protection de la nature.

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

Afin d'appuyer le postulat, M. R. Kohler a donné quelques éléments statistiques intéressants qui ont d'ailleurs servi de base à l'établissement du plan des routes nationales de 1960. A ce moment, l'effectif probable des véhicules était estimé à 1 million pour 1980. Or, au 30 septembre 1971, il était parvenu déjà à 1 million 764.635 unités, y compris les motocyclettes et tracteurs. Le dépassement des prévisions de 1960 est donc déjà de 76 %.

Les chiffres du recensement de 1955, comparés à ceux de 1970, se passent de commentaires :

Pour la nationale 1 (Berne - Lausanne, on comptait en 1955 2400 à 2500 véhicules par jour. En 1970, il y en avait 6100 à 9200.

Pour la nationale 5 (Soleure - Yverdon), en 1955, les chiffres étaient de 2100 à 4300 véhicules par jour, alors qu'en 1970, ils avaient passé à 5600 - 12.800.

Pour la nationale 12 enfin, (Berne - Vevey), il y avait de 1300 à 1900 véhicules par jour en 1955. En 1970, on en était à 2300 - 6700 véhicules.

Ces chiffres démontrent notamment que la nationale 5 doit être aménagée en autoroute à 2 chaussées et l'on peut s'étonner en passant que ce fait n'ait pas été reconnu plus tôt. Cependant, la topographie du rivage nord du lac de Bienne ne se prête pas à l'établissement de 4 pistes. D'ailleurs, les travaux en cours portent aussi atteinte au site et leur poursuite n'est pas souhaitable. Il faudrait s'orienter vers une autre solution. C'est pourquoi les signataires du postulat Kohler estiment qu'une nouvelle chaussée à 4 pistes au sud du lac de Bienne serait souhaitable. Elle aurait de surcroît l'avantage de réaliser une liaison à la nationale 1 pour les régions de Bienne et Neuchâtel et l'on ferait d'une pierre deux coups.

Renoncer à 4 pistes sur la rive gauche du lac de Bienne et construire une route à 4 pistes au sud serait reconnaître à temps une erreur grossière de planification, a conclu M. R. Kohler.

J.-P. G.

Occupation de la zone bleue de la place du Port (de gauche à droite) à 9 h 30, à 14 h et à 16 h 15 un jour de semaine (vendredi) en avril.
(Avipress - J.-P. Baillod)

La nouvelle zone bleue de la place du Port

Bravo, disent les uns; erreur s'exclamen t les autres

Les commerçants du centre ont toujours dit à la police locale qu'avant d'interdire la circulation au cœur de la cité le samedi, comme c'est le cas depuis sept mois, il fallait créer des places de parc au voisinage immédiat du quartier des affaires.

C'est une belle chose que de rendre les rues aux piétons parce que la circulation y devient pure folie le dernier jour ouvrable de la semaine. Encore faut-il donner aux automobilistes, qui sont obligés de se muer en piétons pour faire leurs emplettes, de quoi parquer leur véhicule, sans avoir à faire plus de 300 mètres à pied.

Récemment donc, la place du Port passa en zone bleue, avec ses 220 cases. Qu'y voyait-on avant ? Deux cents voitures parfaitement immobiles, ou presque, de 7 heures à midi et de 13 à 18 heures, quand ce n'était pas du petit matin au soir, et même la nuit. C'étaient donc 220 places pratiquement inutilisables, occupées par des privilégiés qui y installaient leur auto de l'aube au crépuscule. Et dont certains, nous le savons parce qu'ils ne s'en cachaient pas, prenaient les transports publics pour rentrer chez eux à l'heure du dîner, pour ne pas devoir déplacer leur automobile !

On avouera qu'au moment où les rares cases bleues des rues du centre sont prises d'assaut et occupées en permanence, au moment où le parc bleu de la place Piaget est complètement engorgé aux heures de bureau, où les cases blanches de la Promenade-Noire et du quai Godet étaient inaccessibles, comme celles du Port, on avouera donc qu'il semblait intéressant et opportun d'offrir aux automobilistes de nouvelles occasions de parquer près du centre.

Il n'y avait que cette solution, qui rejeta sur les rives les véhicules ventouses. La police répondait ainsi au vœu des nombreux commerçants de la boucle, à celui du Touring-club suisse et à celui des clients qui n'avaient, avant, à leur disposition, que la solution des rives éloignées de 300 mètres du centre.

ÉQUILIBRER L'OFFRE ET LA DEMANDE

La police a voulu équilibrer l'offre et la demande, en donnant à la population de la ville et du littoral un certain nombre de cases bleues qui garantissent une certaine ventilation.

L'occupation de la place du Port est variable en fonction du moment de la journée. Le maximum se situe entre 10 h et midi et entre 16 h et 18 heures. Le samedi, évidemment, c'est complet et l'on a de la peine à y trouver une case de libre, ce qui prouve que le besoin de parc à proximité du centre était bien réel ce jour-là, et que c'est bien ceux qui viennent en ville faire leurs emplettes ou les voyageurs qui l'utilisent.

Mais il est vrai qu'à l'exception du samedi, ce parc reste le plus souvent à moitié vide. Certains sont mécontents, d'autres approuvent.

— C'est formidable, dit un jeune employé de bureau. Avant je ne trouvais aucune place ici, maintenant j'en ai chaque fois !

— C'est agréable de savoir qu'en tout temps, on peut aller au centre faire ses emplettes sans faire trois fois le tour de la boucle, a déclaré une mère de famille.

Le président du Commerce indépendant de détail (CID), M. Garcin, est enchanté et il le dit : « Ces cases bleues correspondent exactement aux vœux des commerçants et de leur clientèle ! »

Il y a aussi les mécontents. Ce sont en général ceux qui occupaient en permanence le parc blanc de la place du Port, de la Promenade-Noire ou du quai Godet. Ils ont dû aller parquer sur les rives, dans le quartier des Beaux-Arts, ou ailleurs...

— Passe encore qu'on fasse une zone bleue de la place du Port le samedi, mais tous les jours, c'est du gaspillage, a déclaré sans ambages un commis de magasin des environs. Il n'y a pratiquement personne jusqu'au milieu de la matinée et de l'après-midi !

— Toutes ces cases bleues vides, le matin, quand je vais travailler, dit une femme ; je dois aller jusque sur les rives pour trouver de la place...

On le voit, le problème n'est pas aussi simple qu'il ne le paraît. Les commerçants du centre, et leurs clients applaudissent des deux mains. Les cent ou cent cinquante anciens habitués qui, en toutes saisons, s'inscrustaient quotidiennement à la place du Port, à la Promenade-Noire et au quai Godet, font la moue parce qu'ils ont dû céder leur place à des automobilistes qui ont à faire en ville, le temps d'un parcage « bleu ».

Et puis, il y a ceux qui contestent l'utilité et la sous-occupation de cette zone bleue en début de matinée et d'après-midi.

Aurait-il été possible, à titre d'expérience, de se contenter de bleuir la moitié seulement de la place du Port ? Ou le samedi seulement ?

On rétorque qu'il faudra bien, d'ici peu, interdire la circulation au centre, tous les jours et non plus seulement le samedi.

L'engorgement de rues étroites et dont l'élargissement est impossible est un mal qui réclame des remèdes énergiques. Si l'on ne veut pas que Neuchâtel aille faire ses achats ailleurs... Les tentations ne manquent pas !

Qu'en pensent nos lecteurs ?

CENTRE SPORTIF DE NEUCHÂTEL

Pourquoi pas les Jeunes rives ?

Le Conseil communal de Neuchâtel vient de dévoiler ses batteries en ce qui concerne le futur Centre sportif dont la Ville a besoin. Il opte, en se fondant sur l'avis de la commission consultative des sports pour l'emplacement de Pierre-à-Bot où 200.000 m2 de terrain seraient disponibles pour l'aménagement, par étapes, d'une piscine couverte, d'une patinoire, de terrains de football et d'athlétisme.

N'en déplaise aux auteurs de ce rapport, nous ne saurions, comme beaucoup de personnes, souscrire, à ce que nous considérons comme un tour de passe-passe. En effet, la Ville dispose, avec ses « Jeunes rives » qui vieillissent, d'une surface vierge de toute construction qui serait beaucoup mieux située pour l'implantation d'un centre sportif. L'Université, le Gymnase, les écoles, les principales usines, les magasins, les bureaux sont juste à côté ou à proximité. Pourquoi, alors que la Ville dispose de cette chance unique de pouvoir aménager un secteur de délassement presque au cœur de la cité, irait-elle le transplanter sur les hauteurs, à plus d'une demi-heure de marche ? Ou à dix minutes d'autobus ? Pourquoi ? Tout simplement, semble-t-il, parce que les autorités, en dépit de l'opposition populaire qui s'est manifestée depuis des années, espèrent toujours que la future autoroute traversant Neuchâtel, cette Polluante, (pour parler à peu près comme les gens du Val-de-Travers qui ont leur Pénétrante), passera par les Jeunes rives ! L'amour-propre blessé n'est décidément pas bon conseiller ! Alors, on cherche, par le biais de ce centre de Pierre-à-Bot, à s'attirer les suffrages des sportifs, comme si le projet de l'Etat (traversée par deux tunnels aboutissant à la cuvette du Vauseyon), n'était que dilution de brouillard ! Du même coup, on détourne l'attention des Jeunes rives dont on entend préserver jusqu'au dernier moment la virginité...

Jean HOSTETTLER

Retraites à l'administration cantonale

La chancellerie d'Etat communique :

Parvenus à la limite d'âge, Mlle Juliette Auroi, assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs, MM. Arthur Vuille, chef-technicien géomètre et Fernand Evard, préparateur au Laboratoire cantonal, tous trois à Neuchâtel, ont quitté leurs fonctions le 30 juin. Le Conseil d'Etat leur a exprimé ses remerciements et ses vœux et leur a remis un souvenir au cours de réunions présidées par les chefs de départements respectifs.

Gospel song et negro spirituals à la Salle de la Cité

Les amateurs de negro spirituals traditionnels habitués à des groupes comme ceux des Original Five Blind Boys, des Dixie Humming Birds ou des Bells of Joyce auront peut-être eu quelque peine à reconnaître leur musique en allant écouter jeudi soir les Johnny Thompson Singers, groupe de Noirs américains venant de Philadelphie qui se produisait à la Salle de la Cité en un concert organisé par le Centre culturel neuchâtelois et présenté par Willy Leiser.

Ces authentiques représentants du negro et du gospel s'expriment dans un langage nettement plus moderne que celui qui fit la fortune du Golden Gate Quartet. Rythme, véhémence et arrangements très recherchés caractérisent cette nouvelle forme d'expression. Une forme d'expression que le public neuchâtelois n'est d'ailleurs pas sans connaître, puisqu'il a eu l'occasion à deux ou trois reprises d'entendre les Stars of Faith.

En effet, sans en avoir ni l'ampleur, ni la présence, les Johnny Thompson Singers se rapprochent énormément de ce dernier groupe, autant par le style que par le répertoire. Cette ressemblance est d'autant moins étonnante lorsque l'on apprend que le leader, chanteur et pianiste Johnny Thompson, fit partie des Stars of Faith avant de monter son propre groupe. Ce groupe est plus restreint (2 chanteuses et 2 chanteurs), mais la démarche reste la même. Le ou la soliste énonce une phrase simple, et les autres chanteurs la reprennent, la modulent ou la répètent à la manière d'un « riff ». Le piano soutient le tout avec vigueur, mais sombre parfois dans une grandiloquence douteuse. Les voix sont prenantes, elles étonnent par leur pureté et leur puissance. Sur tempo rapide, les chanteurs se donnent à fond et créent une tension rythmique entraînante à laquelle une partie du public ne peut s'empêcher de répondre en frappant dans ses mains. Sur tempo lent par contre, les arrangements parfois très sophistiqués et le « maniérisme » du jeu de scène auraient vite tendance à ennuyer. Ceci n'enlève évidemment rien à l'extraordinaire dynamisme du groupe ni à sa perfection technique, une perfection voisine de l'exploit, mais qui fait parfois regretter la rudesse sauvage de groupes plus anciens comme ceux cités plus haut.

JBW

TOUR DE VILLE

Les quatrièmes joutes sportives scolaires

● LES traditionnelles joutes sportives de l'Ecole secondaire régionale et de la section préprofessionnelle de Neuchâtel se dérouleront, cette année, du 3 au 7 juillet. Jeunes gens et jeunes filles s'affronteront dans de nombreuses disciplines : football (au terrain de Fontaine-André), handball (place du Mail), badmington (halle de la Pierre-à-Mazel), jeux d'adresse (préau du collège du Mail), basketball (salles de gymnastique de la Promenade-sud). volleyball (Panespo), athlétisme (terrain de la Pierre-à-Mazel et place du Mail), tennis de table (salle de gymnastique de l'Ecole professionnelle), natation (Red-Fisch) et course d'orientation (Champ Monsieur).

Quant aux finales de football, handball, volleyball, basketball ainsi que les courses de relais, elles se dérouleront dans le cadre de la fête de la Jeunesse à Panespo et sur le terrain de la Maladière.

CORTAILLOD

Fête villageoise : c'est parti !

(c) Alors que la Fête de la jeunesse battra son plein cet après-midi, les festivités générales ont déjà débuté hier soir dans la grande cantine de 800 places érigée par le C.E.P. et le F.C. Cortaillod. Un bal animé a créé l'ambiance qui se prolongera aujourd'hui encore jusqu'à l'aube.

Réouverture et vernissage au Musée d'art et d'histoire

Pour la réouverture du Musée d'art et d'histoire, une grande exposition a été mise sur pied. C'était hier en fin d'après-midi que le vernissage a eu lieu. Les invités se pressaient dans les différentes salles du musée, divisé pour l'occasion en cinq sections particulières, aussi intéressantes les uns que les autres.

C'est M. Philippe Mayor, conseiller communal, qui prend la parole en premier. Depuis 1967, date du premier rapport présenté au Conseil général sur la rénovation du musée, un premier pas a été fait ; grâce à l'appui financier de quelques personnes qui désirent garder l'anonymat, les réparations indispensables ont pu être effectuées. Qu'elles en soient remerciées. Le toit reste vulnérable, mais l'intérieur du bâtiment est sûr.

Cette solution cependant est transitoire. Et cette année encore, il faudra envisager une solution définitive. Depuis 1967, nous luttons pour que Neuchâtel soit doté d'un musée d'art et d'histoire digne des richesses qu'il contient. En 1971, la Commission spéciale déposait un rapport aux termes duquel elle déclare se trouver dans l'impossibilité de choisir entre les deux solutions envisagées : construction d'un nouveau musée ou rénovation de l'ancien.

Aujourd'hui, le choix nous est nettement proposé. D'une part, M. Maurice Billeter, a présenté le plan d'un nouveau musée idéal ; d'autre part, M. Bernard Dubois a mis au point un projet de rénovation du musée. Ces deux solutions ont chacune leurs avantages, et elles seront soumises au Conseil général.

M. Mayor ajoute ensuite : « Cette journée est marquée d'une pierre blanche, puisqu'elle permet la réouverture généreuse du musée. Ce discours est mon chant du cygne sur le plan politique, puisque je dépose ce soir mon mandat de conseiller communal. Je le fais dans l'euphorie en pensant que j'ai encore pu redonner un musée d'art à ma ville ».

Evoquant ensuite l'exposition même, M. Mayor se dit heureux d'avoir pu présenter au public un programme de choix. C'est d'abord Millecamps, qui expose des peintures, des tapisseries, des sérigraphies d'une conception originale et très personnelle. M. Mayor se fait un plaisir de saluer ici la présence, et il remercie Mme Majorel, directrice de la galerie la Demeure, à Paris, qui nous a prêté cette série d'œuvres.

Duarte, qui est également des nôtres, est Espagnol, mais il a épousé une Valaisanne et il vit à Sion. Dans ses sculptures, la plupart de métal, il a mis en œuvre une manière nouvelle de saisir l'espace, avec une rigueur quasi mathématique.

Les dessins de Victor Hugo nous le révèlent sous un jour nouveau. C'est l'évolution de la peinture au vingtième siècle qui a permis de reconnaître leur valeur véritable, alors que du temps du poète elle était presque ignorée.

A cela vient s'ajouter la collection de monnaies évoquant notre passé neuchâtelois, et les dessins qui la rehaussent et qui sont de Marcel North. Enfin, pour mettre en valeur le musée d'histoire, c'est la collection Strubin, l'une des trois plus belles d'Europe, qui comprend des armes et des uniformes de l'Empire.

M. Mayor remercie M. Daniel Vouga, Mme Yves de Rougemont, M. André Burkhalter, M. Pierre von Allmen, M. Dechanez et ses aides, qui chacun à la place qui est la sienne, ont contribué à faire revivre le musée. Et il termine en formant des vœux sincères pour l'avenir de la cité, au moment où il dépose les rênes de la direction des bibliothèques et musées.

LES TROIS EXPOSITIONS

Il appartenait ensuite à M. Daniel Vouga, conservateur du musée, de présenter les trois expositions de Millecamps, de Duarte et de Victor Hugo, qu'il caractérisa chacune de manière très juste et très suggestive. Puis il remercia M. Philippe Mayor d'avoir tant fait pour les musées, qui n'oublieront pas ce qu'ils lui doivent et qui lui garderont leur fidèle reconnaissance.

Ce qui frappe le plus, en effet, dans l'activité déployée par M. Philippe Mayor, c'est l'enthousiasme qui l'a animé. M. Mayor a compris que pour résoudre les problèmes, il fallait les attaquer de front ; il a su donner un nouvel élan à nos musées. Pour plusieurs d'entre eux, les résultats sont déjà acquis. Pour le musée d'art et d'histoire, l'essentiel reste à faire. Mais grâce à M. Mayor, la voie est ouverte.

P.L.B.

Vous lirez aussi en page 22 :

- **Marin - Epagnier : plus de deux millions de francs pour un collège**
- **Perspectives réjouissantes pour Synchron S. A.**
- **Les cordonniers menacés ?**

SAINT-BLAISE

Chute

Alors qu'elle sortait de l'ascenseur, une employée de l'usine Jowa à Saint-Blaise, Mlle Anna Goffi, 59 ans, a fait une chute. Blessée à un poignet, elle a été hospitalisée à la Providence.

M. André Rossier prend la direction de l'arrondissement des téléphones

Le Conseil d'administration des PTT vient de nommer M. André Rossier en qualité de directeur de l'arrondissement des téléphones de Neuchâtel. Né en 1934 et originaire de Villarzel, M. Rossier est ingénieur technicien ETS. Il succédera à M. Adrien Bassin, qui prendra sa retraite à la fin de cette année. Après plusieurs années d'activité dans l'industrie électrique, M. Rossier est entré en 1959 au service des PTT, à la direction d'arrondissement des téléphones de Lucerne. En 1966, il a été nommé chef de division à la direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel, où il a dirigé la division d'exploitation.

COLOMBIER

Courses scolaires

(c) La direction du centre scolaire secondaire a fixé comme dates des courses les 4 et 5 juillet. Autorisation ayant été donnée, la majorité des classes partiront deux jours... ce qui est chose normale au niveau secondaire puisque les 5mes (parfois même 4mes) primaires en font autant dans les communes de la Basse-Areuse, dont dépend Cescole.

Les buts des courses ont été choisis en général dans le Jura et dans le Valais.

Espérons que le temps sera propice, car étant fixées en fin d'année scolaire, les courses ne pourraient pas être renvoyées !

Informations horlogères

Le cas des petites entreprises évoqué lors des assises du S.P.P.M.

Nous avons annoncé dans une précédente édition le rapprochement des deux syndicats patronaux horlogers neuchâtelois. En effet, dès l'automne, le Syndicat patronal des producteurs de la montre (SPPM) et l'Association patronale du district du Locle (APL) auront un conseil commun auquel chacune des parties déléguera quatre membres de son comité. Le secrétariat de chacune des associations sera dirigé par un secrétaire général unique, M. Georges Arber, actuel secrétaire général de l'APL. Ce rapprochement permettra de rationaliser les activités des deux secrétariats tout en préservant l'indépendance de chacune des associations. Alors que le SPPM, fondé en 1917, groupe actuellement 111 entreprises neuchâteloises, travaillant essentiellement dans la fabrication de la montre et emploie quelque 5000 personnes, l'APL, née en 1913, compte quelque 50 entreprises, qui emploient environ 5000 employés.

Lors de l'assemblée générale du SPPM, le président M. Crevoisier remercia chaleureusement M. J. Cornu, secrétaire général du SPPM pour l'importante contribution qu'il apporta tout au long de ses 39 années d'activité au sein de l'association. Il releva notamment que ce dernier avait été le principal artisan du rapprochement qui intervient aujourd'hui entre le SPPM et l'APL. L'orateur tint ensuite à souligner le dynamisme de ces petites industries que d'aucuns avaient condamnées, il y a de cela quelques années, à une mort prochaine. Or, constata-t-il, elles sont toujours bel et bien en activité. Ceci est dû à la vitalité de ces entreprises qui ont su garder leur part du marché, entre la montre de grande marque et la montre de masse. Témoignant d'un goût d'indépendance prononcé, elles affirment ainsi qu'elles ne sont pas favorables à la croissance économique à n'importe quel prix. Et, M. Crevoisier d'ajouter : « ... Nous désirons poursuivre notre existence sur des bases où le matérialisme n'est pas le but final. »

CAVALIER SEUL...

Pour sa part, M. Cornu, retraça dans son rapport à l'assemblée, les activités auxquelles il s'était associé. Il évoqua notamment des relations entre le patronat et les syndicats et manifesta le regret « que certains membres de l'industrie aient voulu faire cavalier seul plutôt que d'attendre la décision du tribunal arbitral dans le litige qui oppose celle-ci aux syndicats ». Après avoir élu un nouveau président, en la personne de M. P. Imhof, et après avoir procédé à la réélection du comité, l'assemblée a entendu un bref exposé du nouveau président dans lequel il a défini les grandes lignes de la politique à venir de l'association.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Vélomoteurs : quand donc cesseront tous ces abus ?

Monsieur le rédacteur en chef,

Nous n'avons rien contre la jeunesse et, bien au contraire, nous pensons utile de la diriger vers le sport. Toutefois, je me permets de soulever, par les soins de votre journal, une question qui me paraît d'importance : le droit des détenteurs de bicyclette à moteur, d'organiser de véritables « compétitions » sur la voie publique...

Le quartier de Boudry baptisé depuis peu « Chevreuses », est le théâtre, depuis plusieurs mois, d'exhibitions bruyantes d'une compagnie de jeunes gens, qui se distinguent en organisant en fin de journée, semaine et dimanche, un va-et-vient continu, véritable carrousel assourdissant ! On se croirait à Monza ou au 24 Heures du Mans.

Une distinction est à faire entre celui qui utilise normalement son véhicule et ce genre de « manifestations ». Mais il est indispensable que les autorités puissent prendre des dispositions pour assurer le repos des habitants et la sécurité routière. A ce propos, la question pourrait être envisagée, aussi bien du point de vue cantonal que communal.

C'est avec intérêt que j'aimerais connaître le point de vue des autorités et celui de la population.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur en chef, à...

André Breguet, Boudry.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements
SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
69.—	36.—	19.—	7.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 15
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

Avis de déviation du trafic

Les travaux de correction du passage de la Clusette nécessiteront la **fermeture de la route cantonale No 10, entre Rochefort et le Bas de Rosières, dès le 3 juillet 1972,** et jusqu'à nouvel avis.
Le trafic sera dévié par
Rochefort - Les Grattes - La Tourne - Les Petits-Ponts - Rosières et vice versa.
L'accès à Brot-Dessous et Champ-du-Moulin restera libre par Rochefort seulement.
L'accès à Noiraigue et au Creux-du-Van ne sera possible que par le Bas de Rosières.
Le trafic lourd (3,5 tonnes et plus) pourra être autorisé selon l'avancement des travaux, dans les deux sens, sur le tronçon barré, chaque jour de 5 h 30 à 7 heures et de 18 h 30 à 20 heures, samedis et dimanches exceptés, tout en observant la plus grande prudence dans la zone de chantier. Une signalisation spéciale sera apposée à cet effet à Rochefort et au Bas de Rosières.
Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation placée à cet effet.

L'ingénieur cantonal

COMMUNE DE BOUDRY

MISE AU CONCOURS

Les Services Industriels de la ville de Boudry mettent au concours le poste

D'ÉLECTRICIEN

Travail intéressant et varié sur des réseaux basse et haute tension en plein développement.
Traitement selon l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.
Place stable. Semaine de 5 jours.

Adresser offres de service, accompagnées de certificats, jusqu'au 31 juillet 1972, à la Direction des Services Industriels, 2017 Boudry.

Commune de Colombier
(Neuchâtel)

La commune de Colombier met au concours un poste

d'employé(e) d'administration

Traitement selon l'échelle des traitements de la commune de Colombier, semaine de 5 jours, caisse de retraite. Entrée en fonction : dès que possible.
Adresser offres de service, avec photographie et curriculum vitae, au Conseil communal, sous pli fermé portant la souscription « postulation » jusqu'au 8 juillet 1972.

CONSEIL COMMUNAL

HOPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 21 11 91

cherche, pour son service de chirurgie,

UNE SECRÉTAIRE MÉDICALE

Formation : Diplôme d'une école de commerce ou titre équivalent. La préférence sera donnée à une candidate ayant déjà quelques années d'expérience.

Traitement : Selon certificats et expérience. Semaine de 5 jours.

Horaire : Selon règlement communal.

Cet emploi permet à la titulaire de bénéficier des avantages sociaux offerts par l'administration communale.

Les offres de service écrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, doivent être adressées au chef du personnel jusqu'au 7 juillet 1972. Toutes demandes de renseignements peuvent être obtenues par tél. (039) 21 11 91, interne 406.

Ecole professionnelle commerciale, Neuchâtel

Année scolaire 1972-1973
INSCRIPTION AUX COURS OBLIGATOIRES

pour apprentis de commerce, de banque, d'administration et de bureau, apprentis vendeurs et vendeuses.
Séance d'inscription des nouveaux élèves
le mercredi 5 juillet 1972, de 14 à 17 h, Maladière 73, secrétariat de l'école.
Important : les jeunes gens sont tenus de suivre les cours professionnels dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats soient signés.
Tous les nouveaux élèves doivent se présenter à l'inscription. L'horaire des cours leur parviendra ultérieurement.

En cas d'empêchement, prière de s'adresser à la direction de l'école **(tél. 24 36 36).**
Début des cours : lundi 28 août 1972, à 8 h 20.

Le directeur : G. MISTELI

Commune de Boveresse

Mise au concours

La commune de Boveresse met au concours le poste de

cantonnier-concierge

Traitement classe XII du personnel de l'Etat. Caisse de retraite. Entrée en fonction 1er octobre 1972. Semaine de 5 jours.
Pour renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser au bureau communal ou au président de commune, M. Jean Heimann.
Les offres devront parvenir au Conseil communal jusqu'au 10 août 1972.

Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre à Cressier

très belles parcelles de terrain à bâtir pour villas

(700-800 m2). Egouts et eau sur place, accès aménagé.
Tél. (038) 47 14 42, aux heures des repas.

Maculature
en vente au bureau du journal

Villa à vendre

à la Neuveville.

Magnifique situation, 4 pièces, grand luxe, construction nouvelle.

Ecrire sous chiffres P 320.498 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

A vendre à Dombresson

maison familiale

2 appartements plus dépendances et garages.
Adresser offres écrites à BP 1621 au bureau du journal.

A vendre, aux Collons, sur Thyon,

appartement 4 pièces

meublé, tout confort.
Prix : Fr. 105.000.—.
Tél. (027) 4 81 57.

Devenez propriétaire sur la Côte-d'Azur
A vendre, à des prix directs et très étudiés, des

APPARTEMENTS

terminés ou en cours au **Cannet (près de Cannes)** et à **Saint-Raphaël.**
Calme, vue sur la mer.

Renseignements et documentations sur demande au (038) 31 33 37, heures des repas, samedi et dimanche.

J'achèterais

villa
3 1/2 à 5 pièces

avec jardin, région Corcelles - Peseux - Colombier - Auvernier.

Adresser offres écrites à ET 1624 au bureau du journal.

AUVERNIER
AU-DESSUS DE LA GARE
Appartements à vendre

Vue
Standing
Prix
Extraordinaires

5 pièces 115 m2
de Fr. 173.000.— à Fr. 177.000.— avec garage
6 pièces 127 m2
de Fr. 190.000.— à Fr. 195.000.— avec garage

Prêts hypothécaires à disposition
Pour tous renseignements, s'adresser à :

PROMOTION IMMOBILIÈRE NEUCHATEL S. A.
Rue du Môle 4, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

Unterbäch (altitude 1200 m)

au centre du haut Valais.

A vendre à des prix raisonnables, dans très bonne situation de la station d'hiver et d'été

Appartements de vacances

de diverses grandeurs, avec tout confort. Occasion de financement unique.

Versement de

Fr. 5 000.-

à chaque étape suivante : l'enregistrement au cadastre, à la fin du gros œuvre, et à l'achèvement. Pour le solde, financement à long terme et à taux d'intérêt avantageux.

Vous achetez directement du constructeur, pas de courtages.

Pour tous renseignements :
Paul Zenhäusern, 3941 Unterbäch (VS).
Tél. (028) 5 12 14.

A vendre à Peseux

immeuble

de 3 appartements.
2 garages et 1 atelier.
Faire offres sous chiffres JY 1617 au bureau du journal.

A vendre à Grandson
dans belle situation

villa familiale

en parfait état d'entretien, 6 pièces, 3 salles d'eau, tout confort, chauffage général, terrain arborisé.

Pour traiter, prendre contact avec G. Perrin - Cavin, Prilly, tél. (021) 25 63 75.

Particulier achèterait

terrain de 500 à 1000 m2

à la montagne (Jura) pour petit chalet (éventuellement terrain avec loge).
Faire offres sous chiffres HV 1604 au bureau du journal.

A deux pas du lac de Neuchâtel, à vendre belle

propriété de 8 appartements

avec jardins.
Pour visiter, l'après-midi, s'adresser à
Hector Roulier, av. des Pins, 1462 Yvonand.

A VENDRE A CUDREFIN
au centre du village, à 5 minutes du lac,

maison

de campagne avec grand dégagement. Accès facile, jardin, toutes possibilités de transformations.
Tél. (037) 77 12 67.

L'annonce reflet vivant du marché

A LOUER

A louer à Neuchâtel

luxueux appartement en attique

d'environ 122 m2. Grande terrasse avec bassin.

Pour traiter, s'adresser à
Me Claude-Edouard Bétrix, notaire, 2017 Boudry.

Tél. 42 22 52.

A louer tout de suite magnifique

appartement 5 pièces

Salle de bains, W.-C. séparés.
Verdure, tranquillité, **à Bôle.**

Pierre-à-Sisier 1.
Pour visiter, s'adresser dès 18 h à M. Mugny. Pour traiter, téléphoner au (021) 32 73 04.

Appartement avec service de conciergerie

Le poste de concierge est à repourvoir vers le 24 août environ, mais au plus tard le 30 septembre prochain, dans un immeuble de classe situé à l'ouest de la ville. Un très beau logement de 3 1/2 pièces, avec grand confort, est à disposition à des conditions intéressantes.
Faire offres sous chiffre GW 1626 au bureau du journal.

A louer près du centre de Neuchâtel

400 m2 de locaux commerciaux

avec bureau.
Adresser offres écrites à CR 1622 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Famille cherche à louer, pour date à convenir,

maison de campagne chalet ou villa

3 à 6 pièces, pour y habiter toute l'année ; tranquillité, près ou dans village. Long bail désiré.
Faire offres, avec prix, sous chiffres 17-460889 à Publicitas S.A., 1630 Bulle.

Je cherche à louer, pour 4 à 6 mois,

chalet ou appartement de vacances

de 2 à 3 chambres, avec confort. Région lac de Neuchâtel (Cudrefin ou entre Colombier et Cortaillod).
Faire offres sous chiffres EN 1583 au bureau du journal.

Jeunes filles anglaises, 19 ans, cherchent

chambres sans pension

pas trop loin de l'université, pour la période octobre 1972 à mars 1973.
Ecrire à Mme M. Davis, City of London Polytechnic, 84, Moorgate, London, EC2M 6SQ.

Industriel français

cherche, pour son fils étudiant, studio ou petit appartement non meublés, à Neuchâtel ou aux environs.
Ecrire à IY 1628 au bureau du journal qui transmettra.

Je cherche à louer

local

pour entrepôt ou atelier, près des lacs de Neuchâtel, Morat ou Bienne.
Tél. (038) 31 72 50 31 73 50.

Commerçant

cherche appartement de 4 à 5 pièces, avec confort, régions Corcelles - Cormondrèche, pour le 24 octobre.
Adresser offres écrites à CO 1599 au bureau du journal.

Récompense 300 fr.

à qui me procure un appartement de 2 pièces, quartier Beauregard - Peseux.
Tél. 31 75 79, heures des repas.

Je cherche à louer au Val-de-Travers grand

local

ou hangar, accessibles par voiture.
Tél. (038) 31 72 50 31 73 50

OFFRES D'EMPLOIS

BLANCHARD PIGNONS

2057 VILLIERS

cherche

TAILLEUR DE PIGNONS

Jeune homme serait éventuellement formé par nos soins.

Se présenter ou téléphoner au (038) 53 24 35 ou, après les heures de bureau, au (038) 53 10 68.

Par suite d'extention d'activité, nous engageons à notre SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

une employée de langue française

Si vous possédez une bonne formation commerciale et cherchez un travail varié, n'hésitez pas à nous adresser votre offre ou à prendre contact par téléphone avec notre chef de personnel. Il vous renseignera volontiers sur l'activité proposée et sur les avantages offerts par une grande entreprise.

AMBIANCE AGRÉABLE - TRAVAIL PLUS AISÉ !

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

Pour notre magasin des Geneveys-sur-Coffrane (NE), nous cherchons une

GÉRANTE

Préférence sera donnée à personne dynamique, consciencieuse, ayant de l'initiative, possédant une bonne formation commerciale.

Il s'agit d'un poste intéressant et varié.

Place stable et bien rémunérée.

Tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres au chef du personnel qui garantit toute discrétion.

armourins neuchâtel

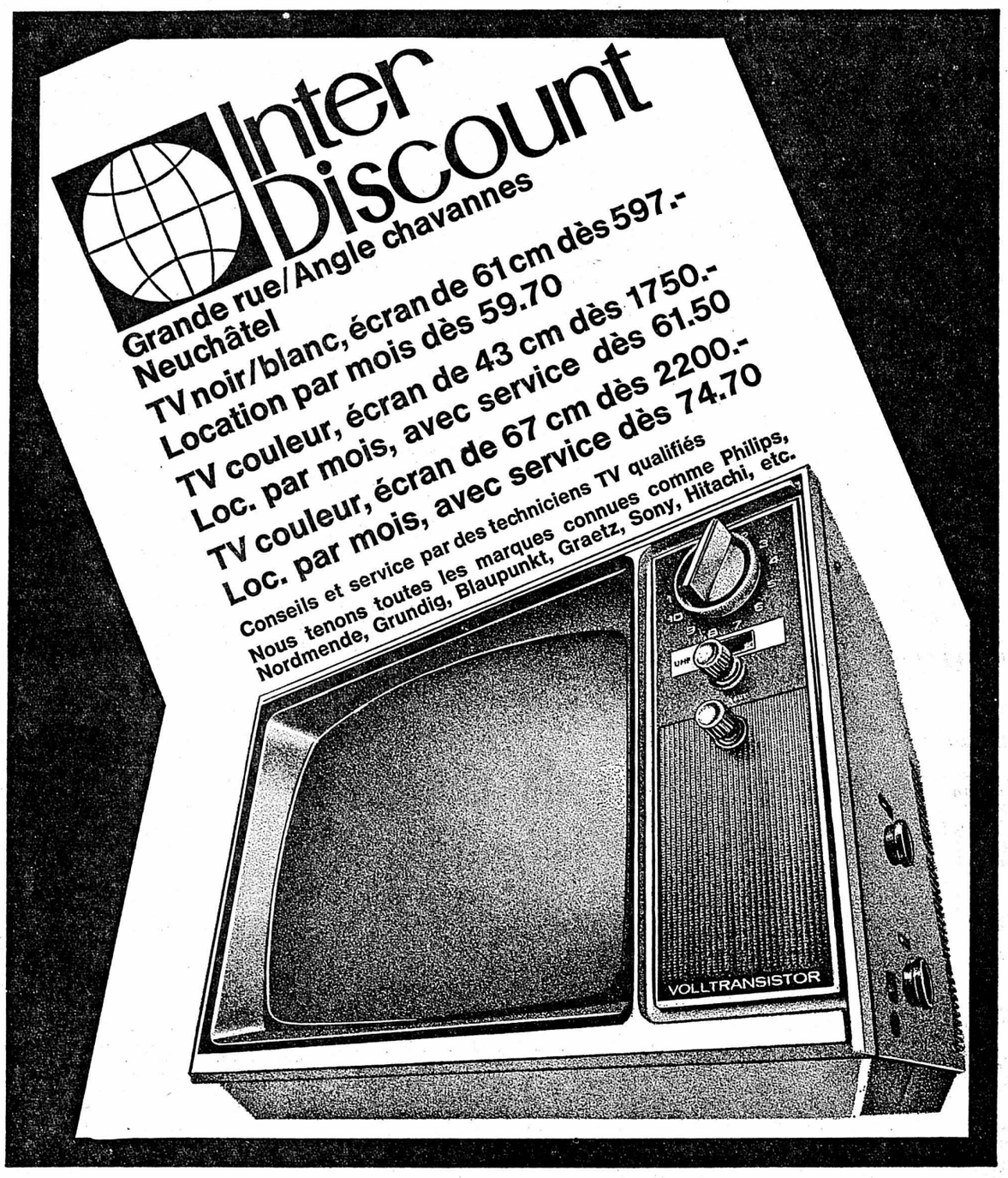

A VENDRE 1

moteur électrique

Brown Boveri triphasé, puissance 3 CV, 7 amp., 2,2 kW, 1440 t/min., COS 0,86.
Prix intéressant.
Prière de s'adresser à M. Jaccard, à la Feuille d'avis de Neuchâtel. Tél. 25 65 01 (interne 233).

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
Grand choix d'instruments de toutes marques

hug
Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FEU VERT
SUR NOS VENTES SPÉCIALES
Manteaux - Costumes - Robes et 2 pièces - Pulls dames et messieurs - Chemiserie, etc.
Articles de toute 1re qualité.
Soldés à des prix exceptionnels
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Pour vous convaincre, un coup d'œil à nos vitrines s'impose
Vente autorisée dès le 1er juillet

Pour vos **broches, torrées, pique-niques,** choisissez une
volaille fraîche
au magasin spécialisé.
Poulets - Petits coqs
Pintades - Canetons
Lehnherr frères
GROS ET DÉTAIL COMMERCE DE VOLAILLE
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

QUINCAILLERIE OUTILLAGE
HK
(038) 21 11 21

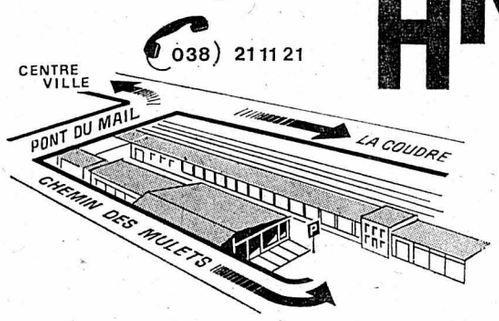

CENTRE
HAEFLIGER + KAESER S.A.
Silos à compost
« Eternit » - Pieds métal galvanisé

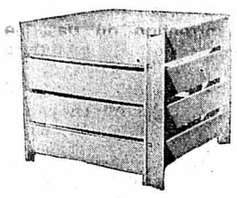

Prix : Fr. **179.-**
Chemin des Mulets 1-3 - NEUCHÂTEL
P Place de parc P

CET APPAREIL

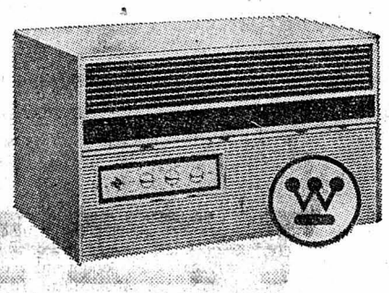

vous assure une CLIMATISATION idéale de vos locaux
Etude, installation et service après-vente par votre spécialiste :
OFFICE ÉLECTRO-TECHNIQUE
CLAUDE DUCOMMUN
ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
4, rue de l'Orangerie, **NEUCHÂTEL** Tél. 25 28 00

RIPRODUZIONI NUMISMATICHE SA
Riva Paradiso 30, 6900 Lugano-Paradiso
Reproductions fidèles en or et en argent des monnaies cantonales et de la République helvétique (1798-1851), avec l'autorisation de l'Autorité fédérale compétente.

Aux abonnés à la série des médailles en or ou en argent seront réservées des éditions limitées à 220 médailles numérotées progressivement d'une monnaie comme la suivante: Canton Uri 4 batz 1811
COUPON DE COMMANDE
envoyez-moi sans engagement:
☐ votre prospectus
☐ les conditions spéciales pour abonnés
☐ une reproduction en argent à l'examen

PANISSOU
Côtes de Provence - Rosé.
Une exclusivité SANDOZ & Cie.
Peseux, tél. 31 51 77.

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

hernieux
Méthode moderne très répandue en Europe
MYOPLASTIC-KLEBER
est souple, léger, lavable et vous permet une ACTIVITÉ comme AVANT
Essais et renseignements:

Neuchâtel : Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 4 juillet, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 5 juillet, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Saint-Imier : M. Voirol, Pharmacie du Vallon, rue Francillon 4, vendredi 7 juillet, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Moutier : Pharmacie Greppin, rue Centrale 55, samedi 8 juillet, le matin de 9 à 12 heures.

MIGROS

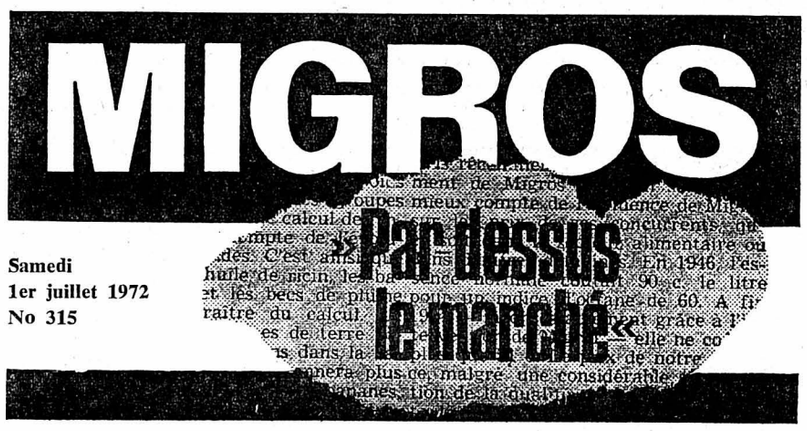

Samedi
1er juillet 1972
No 315

HISTOIRES D'HYGIÈNE DENTAIRE

Combien de fois nettoyons-nous nos dents ?

C'est presque incroyable : d'après une enquête que fit conduire une célèbre fabrique de brosses à dents, **seulement 65 % des Suisses possèdent leur propre brosse à dents et 11 % d'entre eux la partagent avec les autres membres de la famille. Ainsi donc, un Suisse sur trois semble faire fi de son hygiène dentaire !**

Cette constatation, plus terrifiante qu'étonnante, est manifestement confirmée par les faits : sur la base de la documentation disponible, on peut déterminer que la population suisse de plus de 5 ans n'utilise, par personne et par année, qu'environ 300 g de pâte dentrifrice, c'est-à-dire environ 4 tubes. Quelques petits calculs précis nous permettent de tirer rapidement cette conclusion : une grande partie de nos contemporains ne se nettoient pas régulièrement les dents, ou même pas du tout.

Des chiffres tout aussi alarmants furent relevés en République fédérale allemande (1969) : **45 % de tous les Allemands ayant dépassé le premier âge et possédant leur propre dentition ne nettoient jamais leurs dents,** 7 % une fois par semaine, 48 % quotidiennement et 11 % d'entre eux deux fois par jour.

Depuis des années les médecins recommandent un nettoyage régulier des dents au minimum deux fois par jour. Des dents bien entretenues et par conséquent une haleine fraîche... cela va de soi pour toute personne soignée !

Et Dieu sait que le nettoyage des dents n'est aujourd'hui pas un luxe que certains ne pourraient pas se permettre ! Car, en fin de compte, Migros vend des **brosses à dents de qualité en soies naturelles pour un franc seulement, en soies artificielles pour 70 centimes et les brosses en soies artificielles Interdental pour 1 fr. 20.**

La brosse électrique Mio-Star, testée par l'ASE et recommandée par tous les experts **coûte 55 fr. dans les magasins Migros** (avec un jeu de 4 brosses interchangeables).

Le tube de 160 grammes de Candida Fluor actif est vendu au prix de 1 fr. 40, celui de 80 g coûte 90 centimes.

Les médecins-dentistes des écoles expérimentèrent cliniquement l'efficacité de l'action anticarie du Candida Fluor actif et les tests se révélèrent excellents. Candida Fluor actif est recommandé par des dentistes comme étant la pâte dentifrice au fluor la plus avantageuse et de valeur égale à tout autre produit de cette même catégorie.

En outre, notre assortiment compte également la **pâte dentifrice Candida sans fluor avec un agent actif qui maintient l'haleine fraîche ; le tube de 125 g est vendu au prix de 1 fr. 20.**

Pourquoi y a-t-il encore tant de personnes qui ne se brossent pas régulièrement les dents au moins deux fois par jour, et pourquoi tant encore cherchent d'autres pâtes dentifrices plus chères alors que Migros vend les produits Candida ?

De la fraîcheur pour toute la journée !

Déodorant Jana

au parfum caractéristique des produits Jana
La bombe de 110 g **2.20**

Maintenant en Multipack
2 bombes 3.70 (au lieu de 4.40)
3 bombes **5.55** (au lieu de 6.60), etc.

Réactions sur APOSS

« Nous savions depuis quelque temps déjà que quelque chose se préparait, mais nous n'aurions jamais attendu un tel événement ! Les clients agissent devant ce système APOSS comme s'il avait toujours été présent dans les magasins à libre-service.

» C'est au nom de ses collègues de « Progressive Grocer » que notre hôte d'Amérique, M. Mueller, prononça ces quelques phrases, lorsqu'il visita l'installation de caisses automatiques, électroniques et auto-enregistreuses de la filiale Migros de Greifensee, près d'Uster (ZH), au lendemain de la première mondiale. Les journalistes et les gens de métier ont examiné minutieusement et avec grand intérêt ce nouveau système — jugez-en vous-mêmes par ces quelques extraits :

Luzerner Neueste Nachrichten

La première caisse enregistreuse entièrement automatique du monde

Mardi dernier, dans le magasin-test de la filiale Migros de Greifensee près d'Uster, a été mis en service le premier système de caisses électroniques à mémoire qui ne requièrent plus l'enregistrement manuel de la caissière ou du client. Avec cette inauguration, Migros a franchi une nouvelle étape et s'affirme comme pionnier dans le domaine de la vente. C'est dans 2 mois environ que l'on saura si ce système est au point sous sa forme actuelle, cette période étant réservée à une série de tests et d'essais.

Ce nouveau système, qui a reçu le nom de APOSS, a été développé et mis au point par la maison Zellweger, à Uster, pendant plusieurs années de travail intensif et coûteux, et Migros s'est trouvée prête à entrer dans un secteur encore inconnu et à expérimenter cette installation avec une phase de tests réservés à la clientèle d'une de ses filiales.

Voici comment fonctionne ce système : Chaque article est muni d'une marque spéciale, le signe APOSS ou l'œil Migros, comme on l'appelle couramment sur un plan interne ; l'épaisseur de chaque trait, ou, plus exactement, la grandeur des espaces intermédiaires permet à un lecteur optique de capter en quelques fractions de secondes les chiffres codés dans le signe APOSS — et ceci de la manière suivante :

L'article acquis, le signe APOSS dirigé vers le bas, doit passer rapidement sur une fente spéciale construite dans la table-caisse ; la caissière n'a ainsi plus besoin d'enregistrer manuellement le prix.

Les expériences pratiques recueillies par ce test permettront de déterminer avec quelle rapidité le système des caisses automatiques pourra être mis au service de plus larges cercles de clients Migros.

Zürcher AZ

Plus de files d'attente, plus d'erreurs d'enregistrement

La caisse-miracle dans le supermarché

Greifensee. — ATS. C'est dans une course effrénée avec la concurrence du monde entier que Datatronic, Hombrechtikon (ZH) — de la maison Zellweger S.A., fabrique d'appareils et de machines, Uster — a développé et mis au point, en collaboration avec la Fédération des Coopératives Migros, Zurich, la première caisse auto-enregistreuse, le premier système de caisses électroniques, devançant ainsi ses grands concurrents sur le marché mondial. La maison Zellweger a investi plusieurs millions de francs dans ce nouveau système. La fabrication commencera vraisemblablement en 1973 et la vente en 1974.

24 heures, Lausanne

Migros invente « l'œil Migros »

Le point faible des supermarchés est l'étranglement devant la caisse aux heures de pointe. Les files d'attente deviennent un supplice pour les clients. D'où la nécessité d'un service rationnel d'enregistrement. Le département « Datatronic » de la maison Zellweger S.A. à Uster, a mis au point, en étroite collaboration avec Migros, un système automatique de tables-caisses « Aposs » (Automatic Point of Sale System). Les experts le considèrent comme la plus grande réalisation dans le cadre du commerce de détail depuis l'introduction des magasins à libre-service.

MIGROS Multipack
Profitez !
du 28 juin au 4 juillet

Boîte de petits fromages assortis EXTRA
1 boîte de 225 g 2.05
2 boîtes 3.60 seulement (au lieu de 4.10)

Crackers salés
1 boîte de 180 g 1.—
2 boîtes 1.60 seulement (au lieu de 2.—)

Cannelloni
prêts à servir
1 boîte 2.—
2 boîtes 3.40 seulement (au lieu de 4.—)

Moitiés de poires
« Del Monte »
1 boîte de 234 g —.75
2 boîtes 1.20 seulement (au lieu de 1.50)

La recette de la semaine :

Œufs en sauce verte

Pour une personne : cuire 2 œufs pendant 6 minutes environ. Les peler délicatement et les déposer sur 2 tranches de pain grillé. Râper 25 g d'oignons, les mélanger à un demi-gobelet de yogourt nature (actuellement en multipack), et ajouter des fines herbes. Verser le tout dans une petite casserole et faire chauffer lentement. Napper les œufs de cette sauce et garnir de rondelles de tomates.

LE LOCLE - LE LOCLE

Tribunal de police : toujours l'ivresse

De notre correspondant :
Le tribunal de police du district a siégé jeudi sous la présidence de M. J.-L. Duvanel assisté de M. Jean-Michel Riat, greffier.

Un certain samedi vers 3 h 30, un automobiliste de Travers, M. M. K. circulait sur la route cantonale le Quartier-Les Ponts de Martel. Parvenu à la Motta-Dessus à une vitesse exagérée, il perdit la maîtrise de sa voiture qui traversa la route pour finir sa course contre un arbre en bordure de la route. Blessé à la tête, K. fut hospitalisé.

M. K. conduisait cependant en état d'ivresse : 2 ‰ au sachet, 2,20 ‰ au breathalyzer, 2,40 ‰ à la prise de sang. Comme K. est un récidiviste le procureur requiert 30 jours d'emprisonnement, une amende de 300 fr. et la publication du jugement. Pour sa défense K. invoque la fatigue d'une longue semaine de travail. Il a assisté à une inauguration et déclare s'être endormi. Il ne se souvient plus d'avoir été arrogant à l'égard du gendarme. Son mandataire dit que K. est un bon garçon, travailleur et avantageusement connu dans la région. Il demande au juge de réduire la peine. Le Tribunal punit K. d'une peine de dix jours d'emprisonnement et d'une amende de 100 francs. Comme Michel Kaenel a déjà été condamné par un tribunal de la Chaux-de-Fonds pour ivresse au volant, le jugement sera publié, aux frais du prévenu, dans le journal local. Il payera également les 200 fr. de frais.

UN FAMEUX RÉCIDIVISTE « DÉTROUSSEUR » DE CHALETS

F.M., actuellement détenu dans les prisons de la Chaux-de-Fonds est venu devant le tribunal menottes aux poignets. Il devait répondre de plusieurs cambriolages de chalets dans le canton. Au moyen d'un outil non déterminé il brisait la vitre de la fenêtre de la cage d'escaliers au nord du chalet de M.M., fait fonctionner la targette et s'introduisit dans cette partie du chalet. Ne pouvant gagner l'appartement, il ressortir pour briser une autre vitre afin de s'introduire dans la cuisine où il se restaura copieusement, emportant des victuailles en sortant. Des vols de ce genre, il les a répétés à Chaumont, à Chézard et au Mont-Racine.

Et la liste des détentions de ce fameux « détrousseur » est impressionnante. Parmi les objets volés figurent des lampes de poche, des outils, des vivres et liquides et différents objets.

Les faits sont reconnus. Le tribunal inflige à F.M. une peine de prison de trois mois. De plus il supportera les frais se montant à 400 francs. Le juge ordonne l'arrestation immédiate de M., qui quitte la salle sans paraître trop s'en faire...

KLAXONNER NE SUFFIT PAS, IL FALLAIT S'ARRÊTER

Un automobiliste du Crozot, A. H., est prévenu, circulant au volant de sa voiture le 22 avril 1972, sur la route communale du Crozot au Bouclon, d'avoir perdu la maîtrise de son véhicule, dans un virage masqué à droite, provoquant une collision avec une automobile arrivant en sens inverse. Il pense qu'il n'est pas entièrement coupable ayant klaxonné avant d'aborder ce virage. Le juge estimant que H. avait la visibilité nécessaire pour s'arrêter avant le choc, condamne le prévenu à une amende de 40 fr. assortie de 20 fr. de frais.

IVRE AU VOLANT, IL DÉVALE UN TALUS

Dans la nuit du 23 au 24 mai, une voiture conduite par un automobiliste loclois, J.-J. P., circulait sur la route cantonale du Crêt-du-Locle. Au lieu dit le « Pied-du-Crêt », dans le virage à droite, J.-J. P. roulant à une vitesse inadaptée perdit la maîtrise de son véhicule lequel, après avoir heurté la banquette droite, repartit sur la gauche pour ensuite dévaler le talus en faisant plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser quelque 150 mètres en contrebas. La voiture a subi des dégâts irréparables et les quatre occupants furent très légèrement blessés.

Le conducteur fut soumis aux examens d'usage qui révèlèrent au sachet une alcoolémie de 1,65 ‰ et 1,95 ‰ au breathalyzer. La prise de sang, elle, donnait 2,11 ‰ La faculté concluait à une ivresse moyenne.

Les faits sont reconnus par le prévenu. Comme P. est un délinquant primaire, que tous les renseignements obtenus sur lui sont bons, le tribunal s'arrête à une peine d'amende de 340 fr. et à 160 fr. de frais.

Le Jura neuchâtelois à l'heure des promotions

On continue à l'appeler la fête des promotions. Et cette année, elle porte mieux que jamais ce titre puisque la rentrée des classes se fera à la fin des vacances. Certes, des coutumes ont disparu. Des modifications sont apparues. Hier soir, pour le gymnase et l'école de commerce de la Chaux-de-Fonds, c'était la fin des études avec la remise des diplômes ou baccalauréats.

Aujourd'hui, toutefois (bien que l'école soit encore ouverte toute la semaine prochaine avec, comme bouquet d'artifices les finales des joutes sportives), les deux grandes villes du Jura seront livrées à la jeunesse. Le grand défilé verra des milliers d'enfants costumés parcourir les rues principales.

A la Chaux-de-Fonds, il n'y aura pas de cérémonie à l'issue du cortège, alors qu'au Locle, on a conservé ces manifestations, pour les élèves des degrés primaires.

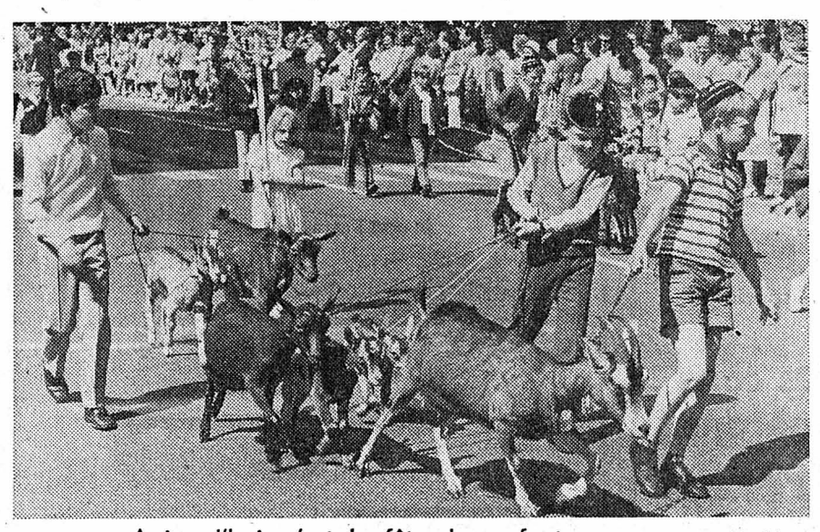

Aujourd'hui, c'est la fête des enfants. (Archives)

LA CHAUX-DU-MILIEU

Bientôt un jardin d'enfants

(c) Le Conseil général de la Chaux-du-Milieu a été convoqué en séance extraordinaire et se réunira lundi. Trois points figurent à l'ordre du jour : jardin d'enfants, achat de terrain au forage de la porte des chaux et les divers. Le point No 1 retiendra certainement l'attention du législatif.

LA CHAUX-DE-FONDS

Films israéliens au Club 44

Dans le cadre de l'exposition « Instruments de musique de l'ancien Israël et du Proche-Orient » s'est tenue au Club 44, une soirée cinématographique, composée de divers films documentaires israéliens, complétait la visite commentée de l'exposition. Les principaux sujets traités par ces quelques bandes, d'essence nécessairement très didactique, relèvent surtout de l'agronomie avec les différentes cultures pratiquées sur la terre d'Israël et la spectaculaire reconquête du désert transformé en étendue cultivable. Il y a aussi la note touristique ou folklorique, militaire également, celle-ci presque trop insistante en dépit des conditions très particulières d'existence en Israël.

Rappelons le film archéologique consacré à Massada, qui avait déjà été projeté lors de l'inauguration de l'exposition.

En effet, bien que ces films apportent des informations non négligeables, ils demeurent d'un niveau cinématographique fort modeste en regard du développement fantastique du cinéma-document au cours de ces dernières années.

Bl. N.

Remise des baccalauréats au gymnase : de l'enthousiasme et des réflexions

Si on devait, en quelques mots, résumer cette cérémonie de remise de baccalauréats, hier soir au gymnase cantonal du Bois-Noir, on serait tenté de parler de beaucoup d'enthousiasme. Et d'une large inquiétude que devait définir le chef du gouvernement neuchâtelois, le conseiller d'Etat François Jeanneret, suivi peu après par M. André Tissot, directeur de l'établissement. Enthousiasme, devant ces 94 nouveaux bacheliers, mais inquiétude quant à l'avenir qui leur est proposé et à leur attitude face au monde qu'ils entendent découvrir.

Cela pourrait peut-être mieux se traduire devant la grande qualité de ces nouveaux diplômés qui, à la sortie de leurs études, ne savant dans quelle direction se lancer. Pour certains, nous avions l'impression que cette cérémonie marquait l'étape définitive. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus longuement sur cette soirée qui finit sur un apothéose lorsque sous la pression des nouveaux élus, M. Tissot dut gagner un siège royal de fortune, mais des plus sympathiques.

MATURITÉ TYPE A

Gilles Béguin (Les Planchettes), Anne-Catherine Bolay, Philippe Bolay, mention bien Rotary littéraire, Bernadette Gavillet (la Sagne), Maurice Houriet, Alain Mourey, Michèle Petrosillo, Bibiane Schlunegger, Marion Schneider, mention bien Rotary littéraire.

MATURITÉ TYPE B

Sylvie Borel, Anne-Christine Bourquin, Pierre-André Clerc, Claude Darbellay, Sylvie Ducommun, Christine Dumont, Danièle Ehrbar, Ghislaine Fellay, Anne-Dominique Fouchon, Jean-Maurice Frésard, Irène Fröhlich, Martine Gattoni, Beat Grissenbacher, Yves Häsler (le Locle), Charlotte Heinis, Huguenin Claire, (le Locle), Pierre Jaquet, Michèle Jost, Tamara Largura (le Locle), Philippe Leduc, Simon Loichat, Toni Löpfe, Françoise Lysek, Jean-Christophe Méroz, (Saint-Imier), Blaise Oesch, (le Locle), Lucienne Perret, (la Sagne), Martine Perre-Gentil, Gérard Prétat, Andrée Rebetez, Josy Salvi, (le Locle), Sylvette Schdegger, Martine Spitznagel, Jean-Marc Terrier, Michel Tripet, Jean-Pierre Weber, Raymonde Wicky, prix du groupe des lectures classiques.

MATURITÉ TYPE C

Mario D'Agostini, (Saint-Imier), Graziano Bongini, Richard Braunschweig, Michel Christe (Saint-Imier), Jean-Gabriel Clerc, mention bien prix des sciences naturelles, Georges Darbre, mention bien, Jacques Ditisheim, Jean-Jacques Frey, (Saint-Imier), François Gigon, mention bien, Patrice Gosteli, Michel Guyot, mention très bien + Rotary scientifique + prix des sciences naturelles, Pierre-Alain Guyot, (Cernier), John Hämmerli (Renan), Marc Inäbnit, (le Locle), Yves Jeanbourquin, (les Bois), Bernard Junod, (la Sagne) mention bien, André Kohler, Eric Morier, Jean Perrenoud, Francis Portner, Michel Rebetez, (Saint-Imier), Marco Rossi, mention bien, Josiane Sandoz, (le Locle), Marc Studer, (le Locle), Philippe Wyssmüller, (Saint-Imier).

BACCALAURÉAT PÉDAGOGIQUE

Jean-Baptiste Béguin, François Bise, (le Locle) mention bien, Anne-Marie Calame, Carmen Casani, (Cernier), Franciane Finger, (les Ponts-de-Martel), Daniel Geiser, (Fontainemelon), Barbara Hauser, Marie-Josée Houlmann, (Saint-Imier), Isabelle Huguenin, Emile Jobin, (le Locle), Catherine Kurz, Félix Moser, (Saint-Imier), Eddy Rossel, Michel Rüegg, Jean Scheidegger, (Saignelégier), mention bien Rotary pédagogique mention bien, Marlyse Soguel, (Cernier), Alain Spitznagel, Jean-Philippe Thiébaud, (le Locle), Françoise Tripet, (Fontainemelon), Jean-Pierre Tritten, Maria Vanoli, Anita Vassella, (le Locle), mention bien, Mary-Claude Wälti, (Coffrane), Denise Weick.

Remise des certificats de maturité à l'Ecole supérieure de commerce

Pour la première fois cette année, l'Ecole de commerce comme le gymnase du reste, célébrait en ses propres murs la cérémonie de remise de certificats de maturité à ses élèves. Après les souhaits de bienvenue de M. Paul-Félix Jeanneret, président de la commission de l'école, M. Edmond Heimerdinger, industriel et ancien élève, sut d'emblée captiver son auditoire par le ton humoristique avec lequel il évoqua de vieux souvenirs de l'école, datant déjà de 50 ans.

Avant de procéder à la distribution des certificats, M. Paul-André Jeanneret, directeur, dressa un bilan de son mandat, qui vient à échéance dans deux ans.

Ce n'est pas sans quelques allusions désabusées à une vaine contestation qui a un peu terni l'esprit régnant au sein de l'école que M. Jeanneret a fait le tour des problèmes qui se posent actuellement aux élèves et au corps enseignant et sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Voici la liste des diplômés :

5me A Dominique Bétrix (le Locle), Hélène Bullat (Fontainemelon), Rose-Marie Favre (le Locle), Myriam Monnier, Viviane Traversa, Nicole Vuille, Eddy Ducommun (les Ponts-de-Martel), Jean-Marc Fasnacht, Marc Hanhart, Paul Jambé, Antoine Johner, Michel Wyssmüller, Yves Robert (le Locle).

5me B Nicole Aubert, Danièle Bloesch, Marie-Claude Cattin (le Locle), Martine Dubois (les Brenets), Sylviane Hämmerli, Sabine Monnier, Jean-Michel Béguin, Didier Bioley, André Calame, Edouard Fragnière (les Brenets), Jean-Paul Joccallaz, Luc Léderrey.

Une machine à écrire, offerte par la Société des anciens élèves de l'Ecole, a été décernée à M. Michel Wyssmüller qui a obtenu la meilleure moyenne générale à la fin des trois années d'études commerciales.

Le prix Charles Gide, offert par les Coopératives réunies a été remis à Mlle Nicole Aubert.

Le prix du Rotary-Club a été attribué à M. Marc Hanhart.

Le prix Edward Heaton, offert par la Société des anciens élèves de l'Ecole, revient à M. Marc Hanhart.

Permis retiré

(c) Hier vers 5 h 30, une voiture pilotée par M. H. C.-L., de la ville, est venue se jeter, à l'intersection des rues du Casino et Jaquet-Droz, dans un barrage placé au centre de la route pour des travaux. Suspect d'ivresse, le conducteur a été soumis aux examens habituels et son permis lui a été retiré.

Assemblée des ingénieurs et architectes neuchâtelois

Du travail dans la Métropole de l'horlogerie et de la danse à Cressier

Sous la présidence de M. M. Jeanrenaud, de Neuchâtel, la section cantonale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes a tenu hier en fin d'après-midi sa 111me assemblée générale, à la salle du tribunal de la Chaux-de-Fonds. Près d'une cinquantaine de membres étaient présents. A l'issue des débats, un vin d'honneur offert par la Ville a permis à M. Robert Moser, conseiller communal, de saluer ses hôtes. Puis, chacun se rendit à Cressier pour le repas officiel et une soirée dansante. Nous y reviendrons.

Le comité de la S.IA. à la salle du tribunal de la Chaux-de-Fonds. (Avipress - Robert)

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Innovation aux Hauts-Geneveys : épuration des eaux usées par distillation automatique

L'épuration des eaux usées est en passe d'être révolutionnée par l'invention d'un industriel neuchâtelois.

Ce dernier, partant d'un système mis au point par un Suédois, travailla plus d'un an pour finalement arriver à la construction d'une centrale d'épuration des eaux usées autonome, par immeuble.

Cette centrale, la première du genre en Europe, et peut-être même au monde, est en fonction dans la villa où se trouve le siège d'Epureaux, auteur de cette remarquable invention, en matière de lutte contre la pollution.

Cette première centrale, modeste par son volume, fonctionne selon le principe de la distillation en vase clos. Grosso modo les eaux usées ménagères, à l'exception de celles des w.c. contenant les matières fécales, sont distillées, puis, au stade suivant, l'eau épurée ainsi recueillie, d'une température de 70 à 80 degrés, sert à la production d'eau chaude dont tout logement ou immeuble a besoin en permanence, pour le chauffage en hiver et pour les besoins de l'hygiène en tout temps, ou encore pour le chauffage d'une piscine, d'un sauna.

La centrale des Hauts-Geneveys a cet immense avantage, pour un chalet, une villa ou un immeuble, de supprimer son raccordement au réseau des égouts, d'où, en certains cas, une économie assez substantielle. Seul le surplus quotidien d'eau distillée est rendu à la nature par un puits à fond perdu. Cette eau pratiquement pure n'a aucune action polluante.

Quant aux matières fécales, tout d'abord broyées, elles sont immédiatement détruites par les 1000 degrés de la flamme du brûleur à mazout qui fait fonctionner toute l'installation.

M. Willy Messerli, l'inventeur, et M. René Imark l'administrateur, viennent de faire six mois d'essais et s'apprêtent à commercialiser leur découverte en la faisant fabriquer à Neuchâtel.

Cette centrale intégralement automatique d'un entretien simplifié a déjà suscité l'intérêt du service fédéral de la protection des eaux, de l'EMPA et des instances cantonales compétentes, en l'occurence le service des eaux.

Elle permet par une consommation moyenne journalière de 15 à 18 litres de mazout, de traiter 300 à 400 litres d'eaux usées quotidiennes.

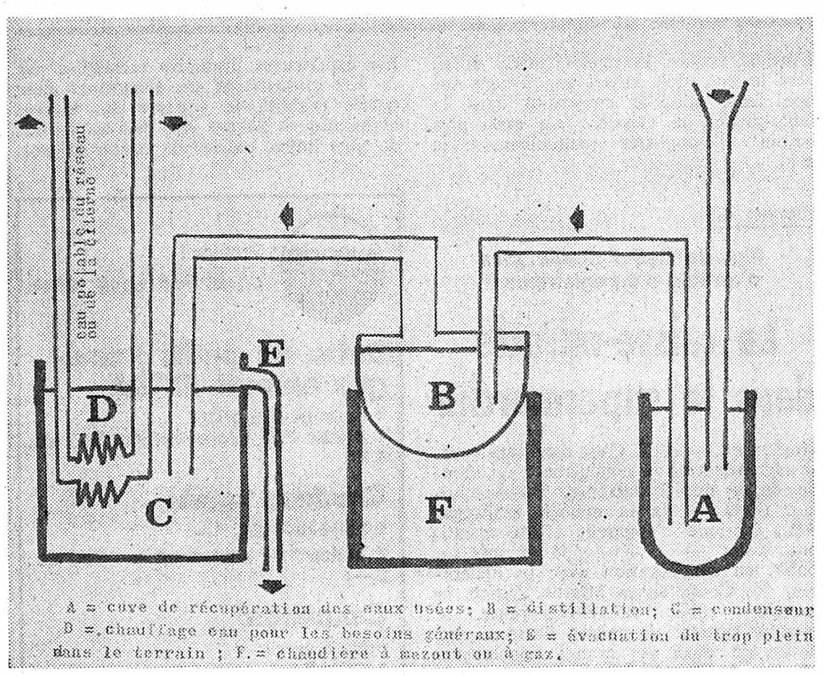

Noces d'or

(c) M. et Mme Charles Bron-Zybach célèbrent aujourd'hui leurs noces d'or. Une délégation du Conseil communal et de la paroisse réformée de Fontainemelon - Les Hauts-Geneveys ira féliciter les jubilaires et les fleurira. M. et Mme Charles Bron ont passé toute leur vie aux Hauts-Geneveys. M. Bron fit partie des autorités communales et commanda pendant de longues années le corps des sapeurs-pompiers du village.

Evitement de Valangin : Boudevilliers est aussi touché !

(c) Le vaste chantier pour la route d'évitement du village de Valangin a touché la semaine passée le territoire de Boudevilliers. Les gadoues ont disparu en un clin d'œil sous les dents plus voraces que délicates des trax et pelles mécaniques. Le nouveau tracé de la route en haut du Crêt-de-Valangin se devine déjà au pied du grand talus qui est en cours de construction. Le trafic à cet endroit est fortement perturbé par le passage incessant des camions, la circulation ne se faisant plus que sur deux pistes. Par ailleurs, les tractations pour les expropriations et les échanges de terrains avec l'Etat sont bientôt achevées.

CERNIER

A la commission scolaire

(cu Réunie jeudi soir, la commission scolaire de l'école primaire de Cernier a désigné son président en la personne de M. Roger Doerfliger. Le bureau sera dès lors composé comme suit : président : M. Roger Doerfliger ; vice-président : M. Willy Schleppi ; secrétaire : M. Marc Monnier. La répartition des classes à la rentrée sera la suivante : 1re année : Mme Marie-Madeleine L'Eplattenier ; 1re et 2me années (classe à deux ordres) : Mme Marie-Lise Dapples ; 2me année : Mme Thérèse Lacreuse ; 3me année : Mme Jacqueline Béguin ; 4me année : M. Laurent Krugel ; 5me année : M. André Méautis. L'inscription des nouveaux élèves aura lieu le 21 août, dans le hall du nouveau collège.

Au législatif de Boudevilliers

Il a fallu plus d'une heure pour connaître le 5me membre de l'exécutif

De notre correspondant :
Le Conseil général de Boudevilliers a siégé récemment sous la présidence de M. Jämes Challandes. Douze conseillers généraux, quatre conseillers communaux et l'administrateur étaient présents. Le premier point de l'ordre du jour prévoyait la nomination d'un conseiller communal, en remplacement de M. J.-L. Luginbühl, démissionnaire. Aucune proposition ferme ne fut faite par les radicaux, auxquels revenait le siège vacant. Divers noms furent émis, mais aucun conseiller général proposé n'accepta une élection, si bien qu'en désespoir de cause, le président demanda une suspension de séance d'un quart d'heure. Diverses délégations se rendirent au domicile de divers « papables », dont un ancien conseiller communal. Après presqu'une heure, les délégations revinrent bredouilles. Finalement, après bien des palabres, M. Claude Sandoz est disposé à accepter ce mandat et est élu par 11 voix.

Les places laissées vacantes dans les diverses commissions par suite de la défection des radicaux lors de la séance de constitution furent repourvues. En voici leur composition :

Commission scolaire : Mmes Simone Bachmann et Georgette Jacot, MM. F. Chiffelle, M. Maumary, R. Perrin, C. Rudolf et D. Stauffer ; commission du budget et des comptes : Messieurs M. Challandes, Ch. Maeder, R. Maridor et G. Tanner ; conseil intercommunal du centre scolaire de Cernier : F. Chiffelle, J.P. Jacot ; comité directeur dudit centre : M. Maumary ; commission de l'école secondaire : Mme C.-L. Favre ; commission générale de Landeyeux : M. Maumary et G. Tanner ; commission de salubrité publique : F. von Allmen, M. Bühler et J. Challandes ; commission des naturalisations et agrégations : R. Barbier, J.-P. Chollet, Ch. Maeder, J.-P. Perrin et G. Tanner ; commission d'urbanisme : J.P. Chollet, Cl. Laesser, Ch. Maeder, R. Maridor et J.P. Perrin.

Diverses interventions assez orageuses furent enregistrées, mais le président Challandes leva promptement la séance.

Sitôt la séance du Conseil général terminée, le Conseil communal s'est réuni et a constitué son bureau comme suit : président : M. Francis Chiffelle (int. comm.) ; vice-président : M. Daniel Stauffer (rad)) ; secrétaire : M. Claude Sandoz (rad) ; vice-secrétaire : M. Marcel Maumary (Obj.2000) ; les dicastères ont été répartis comme suit : finances : F. Chiffelle ; forêts : D. Stauffer ; police : M. Maumary ; assistance : M. Maumary ; électricité: F. von Allmen; eaux: F. Chiffelle ; travaux publics : Claude Sandoz ; bâtiments : F. von Allmen.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines : culte 9 h 10.
Valangin : culte 20 h.
Boudevilliers : culte.
Coffrane : culte 10 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte 20 h.
Chézard-Saint-Martin : culte des familles 9 h 30.
Dombresson : culte 9 h 15.
Fontainemelon : culte 9 h.
Les Hauts Geneveys : culte 10 h 10.
Cernier : culte 10 h.
Savagnier : culte 10 h 20, culte de jeunesse 8 h 20, culte de l'enfance 10 h 15.
Engollon : culte 9 h 15.
Vilars : culte de l'enfance 9 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier : samedi 18 h 15 messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grand-messe 10 h ; messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 9 h.

VALANGIN

Vie religieuse

(c) Au cours de deux entretiens francs et sympathiques, le Collège des anciens des trois foyers a essayé de découvrir comment rendre à la confirmation son vrai sens qui est celui d'un engagement libre et joyeux au service de l'Eglise. Aujourd'hui, par souci de vérité et de fidélité, l'Eglise cherche à faire de la confirmation un acte important d'engagement et pense pour cela devoir dissocier la fin de l'instruction religieuse de la confirmation. Il ne s'agit donc pas de la suprpimer, mais de lui rendre son sens d'engagement personnel et volontaire. Le culte de fin d'instruction religieuse avec cène et sans confirmation aurait lieu à Pentecôte 1973 avec possibilité de confirmer par la suite individuellement à la demande des catéchumènes.

Cette nouvelle façon, ainsi que le programme d'instruction religieuse ont été soumis aux anciens. Le vote aux bulletins secrets a donné un résultat affirmatif par 12 « oui », 4 « non » et quelques abstentions.

Les cultes de jeunesse et l'école du dimanche sont supprimés dès maintenant dans les trois foyers. La reprise officielle est fixée au 27 août pour la sortie et le pique-nique annuels des enfants.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni Fontaines.

Vous noterez aussi : dès samedi 12 h à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou no 11.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, L'Or de Mackenna (16 ans).
Eden : 15 h et 20 h 30, Le Voleur de chevaux (16 ans) ; 23 h 15, Joséfine Mutzenbacher (18 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, Tepepa (16 ans).
Scala : 15 h et 21 h, Le Drapeau noir flotte sur la marmite (sans limite d'âge) ; 19 h, Chisum (16 ans).
ABC : 17 h 30 et 20 h 30, Elle veut tout savoir (20 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes.
Galerie du Club 44 : instruments de musique de l'ancien Israël et du Proche-Orient (dernier jour).
Club 44 : tapisseries de Michel Vouga (dernier jour).
Galerie du Manoir : affiches de Dali.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Avenue Léopold-Robert : cortège des promotions (le matin).
Salle de musique : 20 h 15, concert de gala avec, notamment, la fanfare de Frameries.
Fête des promotions : danse dans la plupart des établissements.

DIMANCHE

CINÉMAS
Corso : voir samedi.
Eden : pas de nocturne.
Plaza : voir samedi.
Scala : voir samedi.
ABC : voir samedi.
Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Grande kermesse au Bois-Noir.
Musée paysan : à 11 h, inauguration du parc de Frameries.

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 14 h 30, 20 h 30, La Belle au Bois Dormant (enfants admis) ; 17 h 00, Ciccio Perdona... io no ! (16 ans).
Lux : 15 h, Die Bugs - Bunny - show (enfants admis) ; 20 h 30, Point de chute (16 ans).
Fête des promotions et cortège le matin et le soir (samedi).
EXPOSITION. — **Ferme du Grand-Cachot-de-Vent :** tous les jours de 15 à 21 h, céramiques japonaises.
Pharmacie de service : Moderne, D-J- Richard 27. Dès 21 h tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Informations horlogères

Porte ouverte à l'UBAH

Spiraux, boîtes, cadrans, pierres, balanciers ou aiguilles : le dernier numéro de « La Suisse horlogère » est entièrement consacré à l'UBAH dont le président Clerc, dans son message d'introduction, rappelle que les groupements ne sont pas à proprement parler des concurrents. A un article de présentation de M. Laurent Carrel et à un autre de M. Claude Robert, respectivement président et directeur de l'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères succèdent une dizaine d'articles de MM. Carrera et Wenger, rédacteurs de l'organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, sur les différentes activités groupées au sein de l'UBAH. Chaque article décrit dans les moindres détails la fabrication des pièces et fait l'historique des procédés utilisés. Enfin, notons que le professeur Schaller consacre dans ce même numéro, un article sur la structure des entreprises de l'UBAH.

moussy
bière fine sans alcool

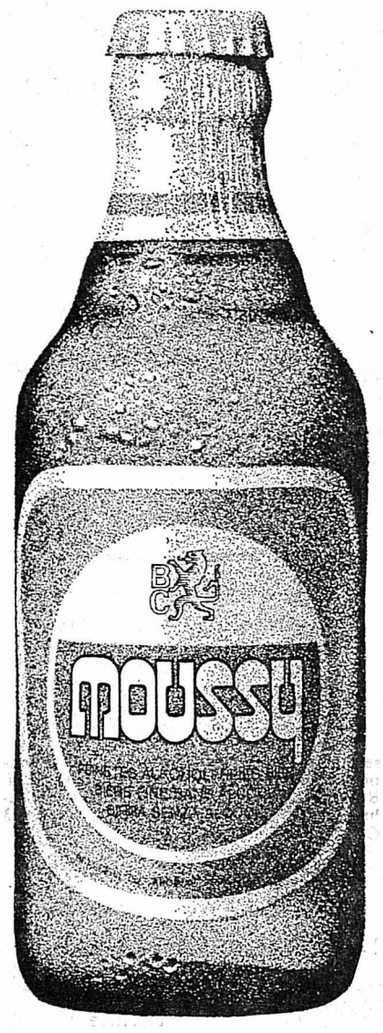

UN PRODUIT CARDINAL

un cadeau
sera remis à chaque visiteur

double ristourne

aujourd'hui ouverture
à marin de la

PHARMACIE DU BOURG

aujourd'hui
ouvert
sans interruption
de 8h à 22h

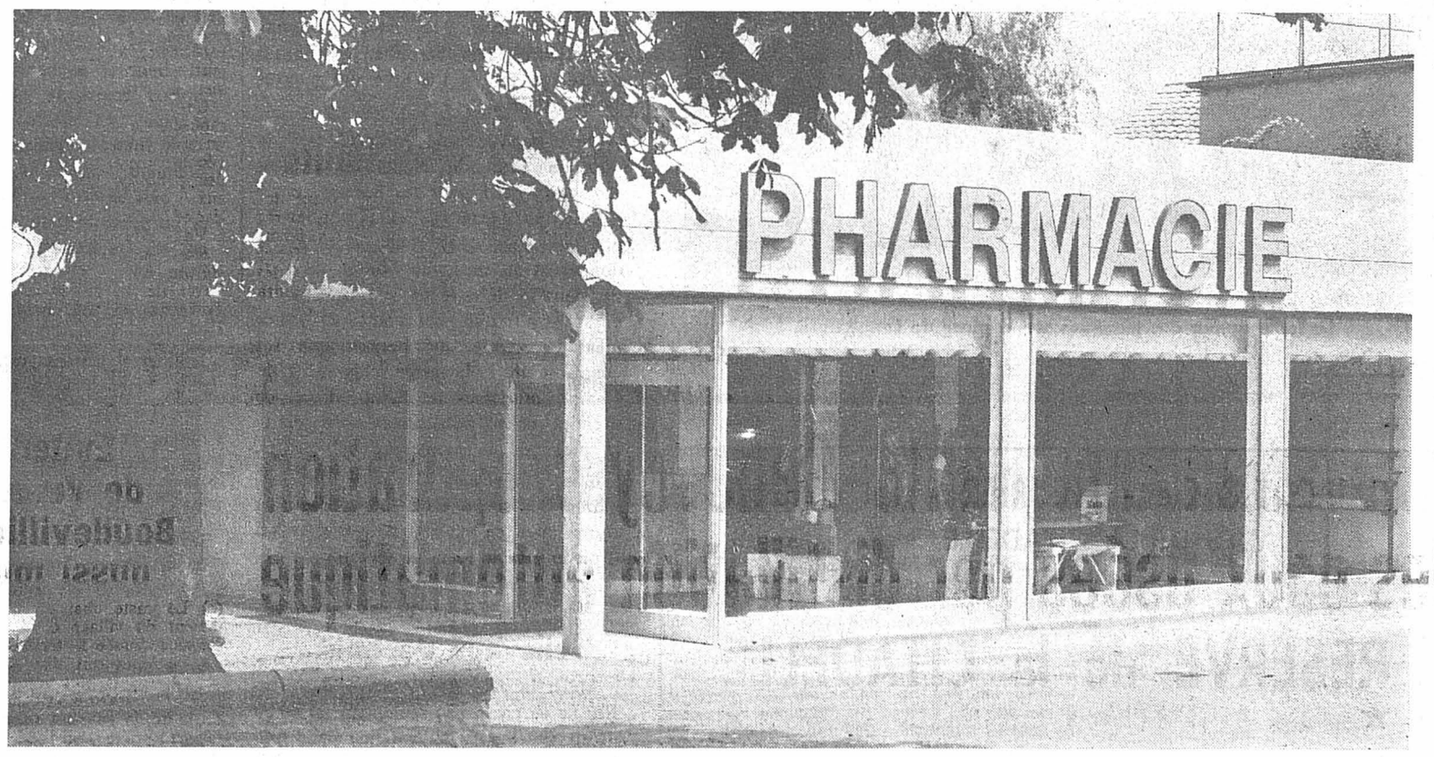

L'agencement choisi représentera ce qui se fait actuellement de plus approprié. Il permettra de classer et de contrôler les milliers de produits dont doit disposer une pharmacie qui se veut digne de ce nom. Le local de récepture où se feront toutes les préparations spéciales prescrites par les médecins. Le laboratoire de galénique où s'exécuteront les préparations magistrales et le laboratoire d'analyse ne sont séparés du public que par une glace translucide permettant au client d'assister aux opérations exigées par la confection des ordonnances.

Photo Baillod

La « Pharmacie du Bourg » prend son départ. Le tout est soumis aux impératifs d'un service compétent, consciencieux et rapide. Avec nos collaborateurs, nous donnerons à notre officine un caractère humain et scientifique, persuadés d'agir ainsi dans l'intérêt des malades.

Mme M. I. Berger - Wildhaber, pharmacienne
J.-L. Wildhaber, cand. pharm.
Ph. Siegrist, étud. pharm.
L. Wuthier, aide en pharm.
M. Renaud, app. aide en pharm.

moussy
bière fine sans alcool

Une profession féminine, moderne, sociale :
AIDE FAMILIALE
Ecole romande d'aides familiales « La Maison Claire » 40, rue de la Côte - 2000 Neuchâtel
Age d'admission : 18 ans révolus - Ouverture du prochain cours : septembre 1972
Diplôme reconnu par l'Association suisse des organisations d'aide familiale.
Tous renseignements au siège de l'école, tél. (038) 25 69 69.

Réfection de toitures tuiles
Tous les genres de réparations de couverture.
Traitements contre les parasites du bois et champignons.
Entreprise
H. Bachmann
Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité
FAN

Voir...
Voir...
Voir...
VOIR

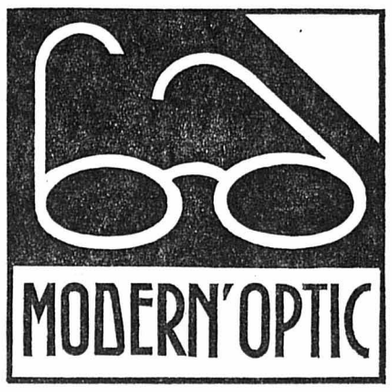

6, rue de la Place-d'Armes
NEUCHATEL - Tél. 24 27 24
Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
OPTICIENS SPÉCIALISTES
C'est BIEN VOIR

A l'occasion de l'ouverture de la
PHARMACIE DU BOURG
le magasin d'électricité
ENSA • MARIN
Appareils ménagers - Cuisinières
Lave-vaisselle - Machines à laver - Frigos
Congélateurs - Lustrerie
sera ouvert toute la journée

Pendant trois jours, Fleurier va vivre à l'heure joyeuse de son Abbaye

Samedi, dimanche et lundi a lieu la traditionnelle fête de l'Abbaye de Fleurier. C'est, de toutes celles du Vallon, la plus populaire et la plus brillante. Peut-être parce que Fleurier est bel et bien « le village des fleurs et la fleur des villages », mais aussi en raison de l'atmosphère très particulière qui règne sur la place de fête de Longereuse.

Origines lointaines

La Noble corporation de l'Abbaye date de la fin du XVIe siècle. En 1707, la société était mise en veilleuse de façon à pouvoir consacrer ses biens à la paroisse réformée devenue autonome.

Avec son argent, l'Abbaye entendait assumer la prébende du pasteur. En même temps et pour les mêmes fins, on décida d'organiser une collecte dans le pays. Mais quelques années plus tard, la Noble corporation reprenait heureusement vie. Aujourd'hui, elle compte quelque cent cinquante membres.

Le 21 juin, en l'an 1745, fut fondée la Compagnie des mousquetaires de Fleurier. Parmi les premières signatures figurant sur l'acte authentique, se trouvait celle du pasteur de Gelieu. L'année d'après, Jonas Jéquier était nommé capitaine.

Le 30 novembre 1746, le règlement fut revisé et sanctionné par le conseil tenu au château de Neuchâtel. En 1752, la compagnie décidait de faire bâtir une « maison de tirage » près de la rivière le Buttes et en 1796, on décidait momentanément de supprimer les tirs en raison de la chèreté de la vie... En 1815, les mousquetaires renvoyaient encore une fois le tir du prix jusqu'à ce que « l'horizon politique soit calmé ». Auparavant, le pasteur Stoll, le Dr Allamand et le régent Jeanneret avaient été invités à tirer chaque année « sans conséquence pour la suite »...

Aujourd'hui encore, s'ils ne font guère de bruit, sauf le jour des tirs, la Noble corporation de l'Abbaye et le Prix des mousquetaires sont des sociétés fleurisanes bien vivantes. Une fois l'an, elles se réunissent séparément pour nommer leur capitaine et les membres du comité, puis se retrouvent pour le repas des douze, où l'on se compte plus souvent vingt-quatre à la... douzaine. Ces sociétés ont été indiscutablement à l'origine du tir populaire au Val-de-Travers et, si cela n'a pas été codifié avant les dates que nous avons citées, leur véritable origine remonte, en fait, à l'époque des guerres de Bourgogne.

On sait avec quel enthousiasme les gens du pays de Neuchâtel avaient alors pris parti pour les Suisses contre Charles le Téméraire et l'on n'ignore pas non plus quel coup de main ils donnèrent au capitaine Matter, de Berne, dans la défense de la tour Bayard, point stratégique important et comment encore le duc bourguignon fut contraint de rebrousser chemin à la Chaîne, au-dessus de Saint-Sulpice, ce premier échec constituant sans doute la perte de sa campagne belliqueuse.

C'est après cela du reste que naquirent les sociétés de tirs, abbayes et compagnies de mousquetaires et qu'un droit inviolable leur fut accordé.

Tournez, chevaux de bois...

Mais, la fête de l'Abbaye de Fleurier ne se passe pas seulement au stand de tir des Sugits. Elle a lieu dans tout le village où maintenant les autorités font dresser le grand pavoi en son honneur et plus spécialement sur la place de Longereuse.

Sans doute celle-ci s'est-elle maintenant rapetissée comme la peau de chagrin, en raison de la construction du collège régional. Mais auparavant, tout le vaste triangle était occupé par les forains.

C'était encore le temps où une douzaine de cantines, toutes montées en bois, se louaient aux restaurateurs de la place. Ils les décoraient chacun à sa façon, et souvent organisaient des bals avec des orchestres qui remplaçaient avantageusement les juke-boxes d'aujourd'hui.

C'était aussi l'époque où des forains de toutes les parties de la Suisse, un Weidauer de Zurich, un Villisegger de Rorschach, le premier avec son grand-huit et son « Wipf », le second avec ses vagues de l'Océan, étaient présents, comme Frenzel de Bienne et sa grande-roue, ou les Wetzel et leur carrousel à deux étages.

Date, le magicien, aux airs toujours mystérieux, laissait pantois ses spectateurs avant que Borosko ne prenne le relais. Et Léonce, non content d'avoir son tir à prix où il distribuait des peintures faites en quelques minutes aux heureux gagnants, avait encore une maison tournante qui faisait chavirer le cœur. Et même les Feltin, dompteurs français, venaient avec d'impressionnants lions, sans oublier ce farceur de Sidi-Bamboula, heureux de sortir de sa peau de petit maçon pour s'exhiber sur les tréteaux d'une barraque foraine.

Mais, si tout cela est désormais de l'histoire, la famille Tissot et la famille Jeanneret restent fidèles depuis plus d'un demi-siècle à l'Abbaye de Fleurier. La première amène des manèges modernes, la seconde des tirs-pipes, des carrousels pour les gamins. On ne peut plus chanter : « Tournez, tournez chevaux de bois » car, hélas !... ces métiers-là ont presque complètement disparu, mais en revanche, on peut faire des courses en automobiles sans enfreindre le code de la route ou des voyages en avion qui donnent un avant-goût de ce qu'est un voyage sur... la Lune. Et puis, le lundi soir surtout, quand la fête va finir, c'est l'apothéose de la bataille de confetti.

G.G.

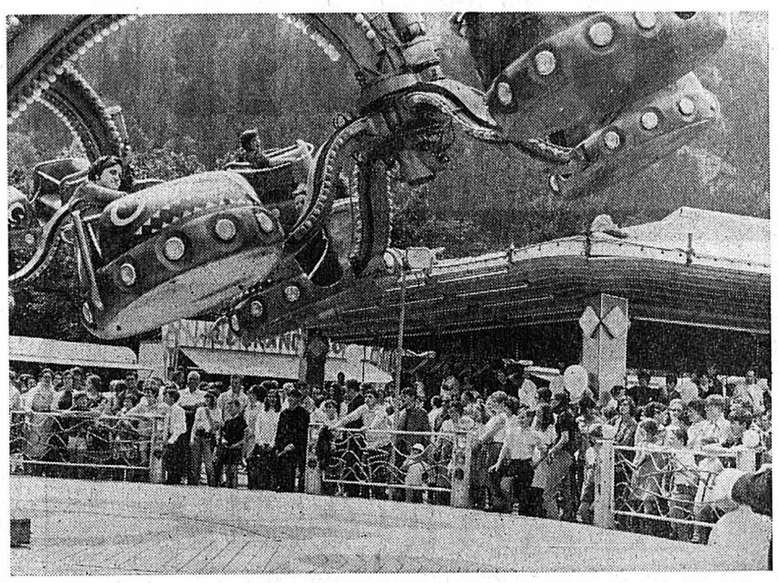

La foule autour des manèges sur la place de Longereuse.

Le cortège des enfants

(Photo D. Schelling)

Vue générale de Fleurier. La place de fête se trouve à une centaine de mètres de la Pénétrante (à gauche). Au Pont-de-la-Roche, avant la montée sur les Verrières, bifurquer en prenant la direction Buttes-Sainte-Croix.

C. JACOT & Cie - FLEURIER - Tél. 61 10 96
CAVES DE LA CITADELLE
★ ★
RÉSERVE de la CITADELLE
★ ★
Le vin de tous les jours...
Vin fin de la commune de TARRAGONE

Pour la grande fête villageoise
Habillez-vous jeune et moderne...
Portez les pantalons de classe
Levi's - John's - Barbados
Une paire de souliers Adidas ou les nouveaux souliers en daim compléteront à ravir une tenue jeune et dynamique
Donc... tous chez Schmutz Sports Fleurier
Tél. 61 19 44

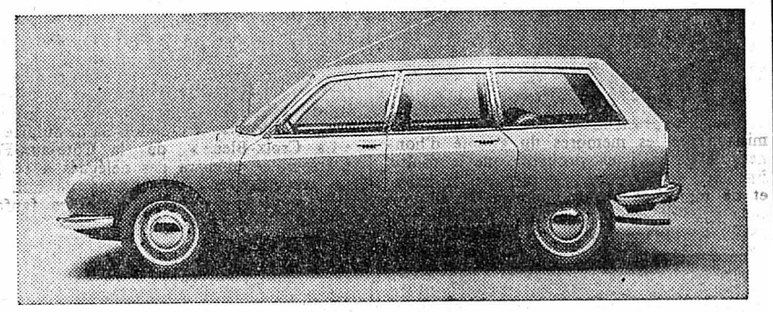
CLAUDE HOTZ, garage, 2114 Fleurier, (038) 61 29 22
Break CITROËN GS Berline

Boucherie E. PÉTREMAND
Fleurier Tél. 61 10 61
CHOIX
PRIX
QUALITÉ

Toujours dans le vent !...
VETEMENTS Jacot FLEURIER
Tél. 61 13 41

Le séchoir à linge
Stewi-libellule
est indispensable dans
chaque ménage
En vente chez :
MAX JAQUET
Quincaillerie
FLEURIER Tél. 61 10 23

TÉLÉVISION sans problème...
l'adresse sûre
«JACCARD»
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ALLIANCES
Gravage immédiat
Le plus grand choix du Vallon
FLEURIER Tél. 61 11 94

Optique Robert
FLEURIER Tél. 61 10 57

«AU GOURMET»
BOUCHERIE CHARCUTERIE
Des viandes de qualité
Des prix modérés
FLEURIER
Tél. 61 11 73
Se recommande
Michel STAUFFER

HOOVER
1922 - 1972
50 ans en Suisse
P. SIMONIN
vous propose
les prix Jubilé
FLEURIER Tél. 61 11 48

FILTRES HOJA
Pour améliorer la qualité de vos images, utilisez les filtres Hoja. Grâce à eux, vous n'aurez plus de dominantes bleues et vos ciels seront naturels.
Schelling
photo
ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier
N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER VOS FILMS AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Audi + NSU
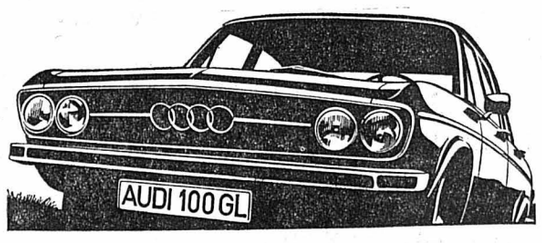

Garage Moderne
W. Gattoliat FLEURIER ✆ 33 11 44

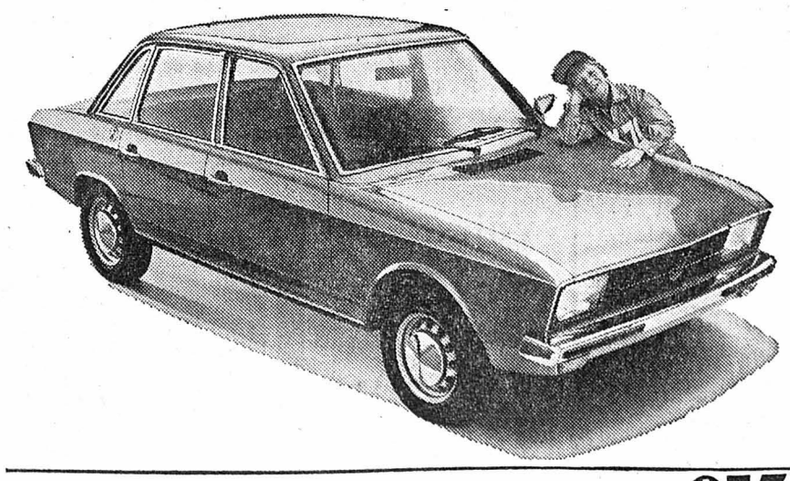
Garage L. Duthé & Fils
FLEURIER Tél. 61 16 37
K70 voiture de rêve

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Coup d'œil sur les six premiers mois de l'année

De notre correspondant régional :

Les six premiers mois de cette année ont été marqués par plusieurs événements importants dans la vie du Vallon où, parodiant une chanson jadis en vogue, on a dit et répété à un membre du gouvernement, autour d'une table ronde organisée par notre journal : « Tout va très bien, Monsieur le conseiller d'Etat ». A vrai dire, celui-ci ne s'attendait pas à un tel aveu, étant habitué souvent à avoir des pleureurs devant lui au Grand conseil. Et pourtant, le début de 1972 a indéniablement commencé dans une certaine inquiétude : le recul démographique enregistré à peu près dans tous les villages d'abord et la période « lourde » par laquelle a passé l'industrie. Celle-ci semble être surmontée, mais, disait récemment le directeur d'une entreprise, on ignore encore quelles seront les perspectives à la rentrée des vacances. Cette insécurité s'est manifestée dans plusieurs autres domaines, notamment dans celui du commerce.

FEUX VERTS

Décision importante : avoir donné le feu vert pour la construction et l'équipement d'un bâtiment destiné à l'école de mécanique et d'électricité à Couvet, devisés à près de cinq millions de francs. Cet établissement entrera, comme l'Ecole professionnelle de Fleurier, dans le giron des écoles techniques du canton. Autre feu vert : l'ouverture des travaux sur la route de la Clusette en vue du percement du tunnel sous l'éperon rocheux de Noiraigue. Les chantiers sont maintenant ouverts et dans trois ans, la route et le tunnel devraient être ouverts à la circulation. Entre Couvet et Travers, la modernisation de la route internationale s'est poursuivie. Bientôt nonagénaire le RVT passe maintenant, pour la première fois sous « son » tunnel et, en même temps, il poursuit la modernisation de ses installations techniques.

Quant à la route, le parcours de Travers aurait dû être remis en état l'année prochaine seulement. On l'a entrepris cette saison pour des raisons pratiques et, semble-t-il, tout sera achevé, du moins dans les grandes lignes, avant Noël. Enfin, autre heureuse nouvelle : les travaux de restauration du château de Môtiers sont en voie d'achèvement. Ils ont duré plusieurs années et on inaugurera l'antique castel dans le courant du mois de septembre.

PAR CHAMPS ET ROUTES

Sans doute l'hiver d'une clémence exceptionnelle au cours duquel on huma, mais un peu tôt, les premiers effluves du printemps,n'a-t-il pas été du goût de chacun et particulièrement des skieurs. Hélas... les pentes de la Robella ont connu passablement de jours creux et cela ne fait guère l'affaire des finances de l'Association. Celle de la piscine des Combes, à Boveresse, connaît aussi des difficultés matérielles et techniques. Il faudra bien les résoudre un jour, car l'exploitation a encore été tolérée cette année à titre tout à fait exceptionnel. Sur les routes, les accidents de la circulation, les ivresses au volant, les vitesses téméraires, les dépassements dangereux ont été les causes les plus fréquentes d'accidents. Mais si, il y a douze mois, on comptait déjà douze victimes de la route, cette année le nombre des tués s'est élevé à trois.

AFFAIRES COMMUNALES

Si nous ne voulons pas revenir sur les élections du mois de mai et leurs incidences quant à la vie politique, relevons cependant que les communes ont encore une grande tâche à mener à bien : celle de l'épuration des eaux usées. Deux stations vont être maintenant construites, l'une entre Môtiers et Boveresse, pour les localités de Buttes, Fleurier, Saint-Sulpice, Môtiers et Boveresse, l'autre près de la mine d'asphalte de la Presta pour Couvet et Travers, le cas de Noiraigue n'étant pas encore règlé d'une façon certaine. Les Bayards, eux, ont pris les choses en main pour leur propre compte et sont arrivés à chef. Restera les cas de la Côte-aux-Fées et des Verrières.

Enfin, les Conseils communaux ont bouclé les comptes du dernier exercice. Un certain équilibre peut encore être maintenu, mais pour certaines communes, il devient de plus en plus précaire. Les charges augmentent dans une proportion non suivie par les recettes. Du point de vue sportif, le club des patineurs de Fleurier a réussi à se maintenir en ligue B Et s'il faut donner la palme aux équipes de football, pourquoi ne l'attribuerait-on pas à Fleurier 2, seule équipe invaincue de tout le Vallon pendant les matches de championnat.

G.D.

Vers un inventaire spéléologique du canton

La spéléologie est connue de nos jours comme étant a priori un sport comme tant d'autres. Et pourtant une des activités primordiales de la Société suisse de spéléologie qui compte environ 400 membres actifs est l'étude scientifique des milieux souterrains dont les comportements ont une importance considérable sur l'individu et son environnement.

C'est pour coordonner divers travaux scientifiques que cette société à créé une commissions scientifique à son troisième congrès national à Interlaken en 1967. Dirigée cette année par M. J.-Jacques Miserez, ingénieur-chimiste, la commission, qui vient de se réunir pour son assemblée statutaire annuelle, au chef-lieu, est composée exclusivement de spécialistes, et cela dans les domaines de la géologie, de l'hydrogéologie, de la biospéléologie, de la géographie, de l'archéologie. Comme le rapport présidentiel le fait clairement ressortir l'activité écoulée n'a pas été à première vue spectaculaire, mais elle a gardé ses caractères de liaison entre le sport et la science, d'intervention auprès des autorités communales et cantonales dans les cas de pollution mis à jour par les groupes de travail et dans la publication des résultats des nombreuses recherches. Cette commission qui est représentée à la commission de spéléologie de la Société helvétique des sciences naturelles joue un rôle international puisque son bulletin bibliographique est devenu de par sa qualité et son contenu, l'organe de la sous-commission de bibliographie spéléologique de l'Union internationale de spéléologie.

En collaboration avec la SHSN deux projets furent présentés à l'assemblée. Il s'agit de l'élaboration de divers inventaires spéléologiques (parution prévue sur le canton de Neuchâtel en 1973) et d'un inventaire des sites spéléologiques à protéger. Discussion fut ensuite ouverte au sujet de propositions détaillées pour des observations hydrogéologiques par l'intermédiaire de stations de mesures souterraines. Ces stations sont sur le point d'être créées et trouveront pour cadre très probablement la grotte de Vers-chez-les Brandt et la galerie des Moyats. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'étude finale.

P.Cn

A l'Ecole de musique instrumentale

De notre correspondant :

Le comité de l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers a siégé récemment sous la présidence de M. Fernand Vaucher pour préparer la séance groupant les représentants des fanfares affiliées à l'EMIV, dont pour la première fois « L'Ouvrière-Fleurier », « L'Union-Saint-Sulpice » et « La Croix-Bleue » de la Côte-aux-Fées. L'assemblée plénière des délégués a eu lieu en présence des représentants de huit des neuf sociétés inscrites. Toutes les fanfares du district ont donc adhéré à l'EMIV.

L'assemblée a examiné les améliorations qui pourraient être apportées à l'Ecole. Des (petits) malentendus ont été dissipés. Les délégués (dont plusieurs présidents des musiques) ont émis des remarques positives quant à l'avenir de l'EMIV. Les fanfares de Noiraigue et des Verrières ont été désignées comme sections vérificatrices des comptes. Décision importante : l'Ecole de musique gérée depuis 18 mois par un comité formé de cinq membres (dont deux ne sont pas des musiciens), tous de Couvet, sera remise à la Fédération des musiques du Val-de-Travers. Les membres du comité resteront en charge jusqu'à la prochaine assemblée de district qui aura lieu le 5 janvier, certainement à Couvet. Une nouvelle séance de l'EMIV aura lieu le 2 octobre. Les délégués ont appris que 19 inscriptions avaient été enregistrées, ce qui est un succès.

La volée 1972-1973 a été réunie mercredi à Couvet en présence de MM. Fernand Vaucher, président de l'EMIV, Joseph Persoz, président de la Fédération des musiques du Vallon et Gérard Viette, professeur. L'horaire a été provisoirement établi et les nouveaux élèves orientés sur ce qui se fait à l'Ecole le mercredi après-midi. Les groupes seront formés d'après les capacités des élèves et le genre des instruments choisis.

L'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers est sur un bon chemin. Sa deuxième année d'activité débute en tout cas fort bien. Chacun est étonné des résultats obtenus par le directeur des cours. Les élèves ont déjà fait de sensibles progrès. N'est-ce pas un jeune élève de l'Ecole (« apprenti » depuis une année) qui a tenu dimanche à Bevaix une partie de solo au saxophone alto avec la fanfare « La Persévérante » de Travers ? Une preuve de plus qu'on fait de l'excellent travail à l'EMIV !

COUVET

Après la fête cantonale des pupilles et pupillettes

(c) Le bureau du comité d'organisation de la fête cantonale 1972 des pupilles et pupillettes a siégé au domicile de son président. Ce dernier a donné connaissance de plusieurs lettres de remerciements reçues dernièrement. Une liste des personnes ou usines ayant contribué au succès de la manifestation a été dressée. A la suite du temps exécrable du 11 juin, le bureau estime qu'il a perdu environ 5000 francs. Mais bénéfice il y aura tout de même, le caissier de la fête l'a affirmé. Les grosses factures ne sont pas toutes encore rentrées ce qui fait qu'il est impossible maintenant de prononcer des chiffres.

Une séance fixée au 15 août réunira le bureau, les présidents des différentes commissions et les membres du comité d'honneur. D'ici là, il est probable que le résultat financier sera connu. Le prix de moniteur et de monitrice a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont reçu : moniteurs et monitrices de 70 sections et membres des commissions de jeunesse neuchâteloises. Ce prix consistait en une paire de barres miniature, parallèles pour les dirigeants de sections de pupilles et asymétriques pour les monitrices de pupillettes. Disons que ce prix a été conçu et réalisé en grande partie par une famille de gymnastes covassons dont un des membres est président de l'association cantonal de gymnastique. Malgré le mauvais temps, les éloges n'ont pas manqué à l'adrese du comité d'organisation et de ses nombreux collaborateurs qui ont su, comme du reste les pupilles, les pupillettes, les jurés et les dirigeants de sections, faire bonne mine à mauvais jeu.

Réfection de chemins forestiers

(c) Les travaux pour la réfection complète de deux chemins forestiers, situés entre Couvet et le Mont-de-Couvet, le « Chemin Gentil » et le « Chemin plat » vont prochainement débuter. Ils vont être élargis et leur tablier refait complètement. On profitera de l'occasion pour employer le matériel sorti de l'excavation du nouveau bâtiment de l'Ecole technique de Couvet ce qui permettra une sensible économie dans les frais de réfection. Les camions pourront s'y rendre facilement et faire les travaux de débardage des bois, ce qui n'est pas le cas actuellement. L'autorisation fédérale des services forestiers a été obtenue. Le « Chemin Gentil » est situé entre Couvet et le premier virage à gauche de la route se dirigeant au Mont-de-Couvet le « Chemin plat » a son départ avant la région de Prise-Gauthier en montant au Mont-de-Couvet.

VAUD — VAUD — VAUD

PAYERNE

Fillette blessée

(c) Véronique Cornut, 7 ans, circulant à bicyclette au passage à niveau de Glatigny, à Payerne, est entrée en collision avec une auto et a été projetée sur la chaussée. Souffrant de plaies au visage, l'enfant a été transportée en ambulance à l'hôpital de la localité.

Concert à l'hôpital

(c) La société de chant « L'Harmonie », de Payerne, a donné un concert apprécié aux malades et au personnnel de l'hôpital de Payerne.

MOUDON

Récital

(c) A la salle de paroisse, Monique Haab, flûtiste, et Janine Christinat, pianiste, ont donné un récital apprécié au cours duquel les deux artistes ont interprété des œuvres de Bach, Blavet, Ibert, Roussel, Hindemith et Prokofiev.

YVERDON

Le 13me mois de salaire pour le personnel communal

(c) Le Conseil communal d'Yverdon a siégé jeudi. La Société genevoise pour la rénovation des bains a demandé un délai jusqu'au 31 mars 1973 pour présenter son projet. En outre, un expert a été désigné pour l'étude des dépassements de crédits intéressant le chantier communal et le café du Château (1 million environ). Les comptes de 1971 bouclent par un excédent de recettes de 2826 fr. 21 sur 27 millions de francs de dépenses, dont il y a lieu d'ajouter un amortissement supplémentaire de un million. L'arrêté d'imposition pour 1973-1974 est reconduit avec un ultime avertissement de la Commission des finances. Sur 3.500.000 fr. de crédits demandés pour l'aménagement du quartier des bains, la Commission compte un premier crédit de 470.000 francs. Le point 7 à l'ordre du jour concernait notamment l'introduction du 13me mois de salaire pour le personnel communal. Celui-ci après une interminable discussion et de très nombreuses interventions, est accordé aux bulletins secrets, mais en trois tranches. Sur une demande de crédit de 2.160.000 fr. pour des extensions et de nouvelles conduites d'eau, de gaz et d'électricité et pour la consolidation de l'usine à gaz, seul un premier crédit de 900.000 fr. a été accordé pour l'instant.

Du nouveau aux Bains d'Yverdon

(c) Les perspectives d'avenir des Bains d'Yverdon sont-elles plus souriantes ? Dans une communication faite jeudi soir au Conseil communal, la commission cantonale des monuments historiques, dit avoir renoncé à proposer le déplacement de l'ancien hôtel des Bains. Le canton se chargera de la restauration des parties classées (façades et toits), et financera l'aménagement intérieur du bâtiment.

Les promoteurs de la rénovation des Bains pourront donc occuper les locaux de la façon qui leur semblera la meilleure. D'autre part, une société est prête à construire un hôtel derrière les Bains, Hôtel qui serait destiné aux malades et aux curistes. D'ici à neuf mois, la société doit étudier l'éventuelle rentabilité de l'ancien hôtel des Bains.

critique TV

L'Algérie dix ans après

Avant « Les Invités de l'été », « Temps présent » consacrait sa dernière émission de la saison à un seul sujet : l'Algérie dix ans après. Un trois volets dont la partie centrale fut de loin la plus intéressante parce qu'elle concernait notre pays. Première partie : résumé de la guerre d'Algérie, des premiers groupuscules FLN jusqu'aux accords d'Evian. Une guerre qui fit tout de même un million de morts. Guerre anticoloniale pour les uns, guerre de libération pour les autres. Quelques images surpassent d'autres images : le général De Gaulle et le « je vous ai compris » sur le forum d'Alger, défilé des Pieds noirs et des musulmans, momentanément unis dans la ville blanche. On ne nous a montré que des images relativement édulcorées, mais on devinait l'horreur de cette guerre. Deuxième volet : des Suisses témoignent qui servirent soit d'intermédiaires secrets avant la rencontre d'Evian, soit de passeurs pour les réfugiés FLN venus de France en Suisse ou qui tout simplement comme ces deux vieilles demoiselles offrirent l'abri de leur villa aux militants du Front de libération national avant de les orienter vers l'Allemagne via l'Algérie.

M. Nicolet, le célèbre avocat genevois a vu défiler chez lui tous les principaux responsables FLN. Un Yverdonnois, membre des autorités de la ville, sympathisant FLN, fut arrêté par la police suisse et condamné à un an de prison pour distribution de tracts. Cela fit beaucoup de bruit à l'époque. Bref, quelques Suisses, mais ils furent rares à prendre de tels risques, participèrent à la libération du peuple algérien. Troisième volet : l'Algérie d'aujourd'hui. Reportage rendu difficile pour l'équipe de la télévision romande d'après Claude Torracinta, parce que les autorités algériennes n'ont pas laissé faire, prouvant par cela une conception pour le moins étrange de la liberté de l'information. Fait regrettable qui ternit indiscutablement l'image de l'Algérie d'aujourd'hui et ce pourquoi elle a souffert.

En attendant la reprise de « Temps présent » en septembre, il vaudra la peine de consulter les programmes en juillet et en août, le département de l'information ayant invité d'excellentes émissions étrangères, en particulier « Les Provinciales » de Knapp et Bringuier. Enfin, le « Radio TV Je vois tout » annonce, heureuse surprise, pour le 3 août, une grande soirée consacrée à l'Irlande à laquelle participeront tous les départements de la télévision ; à ne pas manquer sans doute.

R. Z.

BILLET DU SAMEDI

Deux astronautes

Les nouvelles d'Amérique nous parlent ces temps-ci de deux des astronautes que nous avons suivis dans leurs voyages au loin, jusqu'à la lune. Il s'agit du colonel Borman et de James B. Irwin.

James B. Irwin a été un des leaders de la « Convention » de l'Eglise baptiste du sud des Etats-Unis. C'est lui qui a prononcé le sermon de clôture de la « Convention » devant 13.000 délégués représentant 11.800.000 chrétiens adultes.

Au cours de la « Convention », l'astronaute avait annoncé qu'il renonce à sa participation au programme spatial pour se vouer totalement à un travail d'ordre spirituel. On s'attend à ce qu'Irwin s'associe à l'œuvre d'évangélisation de Billy Graham.

Après la découverte, au loin, du monde créé par Dieu pour notre bien, l'action pour le salut de tous les hommes par Jésus-Christ !

Frank Borman, le colonel, commandant de l'équipe des trois cosmonautes d'Apollo 8 et plus anciennement de l'équipe de Gemini 7 en 1965, a parlé récemment à « la Société biblique américaine ».

Chacun se souvient de cette veille de Noël 1968 où le monde a entendu en radio-transmission directe de la lune, la lecture des 10 premiers versets de la Genèse, par laquelle Frank Borman et ses deux collègues ont témoigné de leur foi.

A l'assemblée de « la Société biblique américaine », le colonel a parlé de notre monde en gestation. Il a évoqué le renouveau liturgique de nos Eglises, la libéralisation dans l'ordre moral des sujets jadis tabous, la redoutable diminution des vocations aux ministères dans l'Eglise, tous ces signes à vrai dire inquiétants.

Borman s'est demandé si tout cela annonce une prise de conscience éthique, morale, indépendante de la religion. Il a conclu que tel n'est pas le cas et, alors, a invité ses auditeurs à regarder à la Bible comme au livre qui a établi une manière de vivre pour l'homme et lui a ouvert des horizons infinis.

En terminant sa conférence, le colonel Borman a dit qu'examinée de la Lune, la mise en question de la foi chrétienne lui est apparue comme absurde. Il a pensé alors avec force au Psaume 8... un psaume auquel nous pensons tous par ces jours tellement beaux et ensoleillés :

— « Seigneur, notre Seigneur !
Que Ton Nom est magnifique
sur toute la Terre.
Ta majesté qui est au-dessus des
cieux, est célébrée par des bouches
d'enfants et de nourrissons.
Tu l'as solidement fondée à cause de
tes adversaires pour anéantir
l'ennemi et le rebelle.
Quand je vois Tes cieux, œuvre de
Tes doigts, la Lune et les étoiles
que Tu as mises en place :
— « Qu'est-ce qu'un humain pour que
Tu T'en souviennes, qu'est-ce que
l'homme pour que Tu le visites ?... »

James B. Irwin, Frank Borman, deux astronautes, deux conquérants du cosmos, nous invitent aux premiers jours d'un été ensoleillé, à contempler la nature en n'oubliant jamais le Créateur, à voyager parmi les hommes en n'oubliant jamais notre Maître et Sauveur, à tous.

Jean-Pierre BARBIER

Quelque 40.000 personnes à la patinoire de Fleurier, mais un déficit tout de même!

De notre correspondant régional :

L'Association de la patinoire artificielle de Fleurier a siégé mercredi sous la présire, la patinoire a connu une nouvelle vogue. En raison de l'absence presque totale de neige, elle a été particulièrement bien fréquentée, puisque l'on a dénombré quelque 40.000 personnes qui e sont livrées aux joies du patinage. Le nombre des abonnements a presque doublé par comparaison à la saison précédente. Il est venu régulièrement des patineurs de Pontarlier évoluer à Fleurier.

Les écoles ont aussi profité largement de la patinoire et des leçons de gymnastique ont été remplacées par des évolutions sur la glace. Enfin, tous les clubs de hockey du Vallon ont loué la patinoire de Belle-Roche pour leur entraînement. Désormais il sera impossible d'accueillir ceux de Corcelles ou de la Sagne-Saint-Croix, par exemple.

DÉFICIT

Au début de la saison, une avarie s'est malheureusement produite. Le compresseur a dû être envoyé à Zurich pour être réparé et révisé. Il en est résulté une dépense de plus de 20.000 francs. Quant au compte d'exploitation, en raison précisément de la dépense ci-dessus, il boucle par un déficit de 18.700 fr., supérieur à celui du précédent exercice. Ce déficit est pris en charge par la commune de Fleurier, comme elle l'a fait à la fin des précédentes saisons. Il faut rendre hommage à la commission d'exploitation, et tout particulièrement à M. Robert Perrinjaquet qui, bénévolement, et depuis de longues années, travaille tout l'été en faveur de la patinoire ainsi qu'au président du Club des patineurs, M. Daniel Grandjean, qui lui aussi consacre beaucoup de temps à la patinoire.

G.D.

ST-SULPICE

Reconnaissance

(sp) Le Conseil communal de Saint-Sulpice, a exprimé, par M. Maurice Tuller, vice-président, sa reconnaissance à deux membres de l'exécutif qui, au terme de la précédente législature, n'ont pas accepté une réélection. Il s'agit de M. Eric Schlup, qui, pendant les 12 années qu'il siégea fut président de 1968 à 1972, et de M. Roger Péguiron, directeur de police, qui, comme M. Schlup, pour des raisons professionnelles, a décidé de se démettre de son mandat.

MÔTIERS

A la commission scolaire

(sp) La commission scolaire, élue par le Conseil général, a siégé sous la présidence de M. Marc Arn, président du Conseil communal. Le bureau a été constitué comme suit : président : M. Pierre Jeanrenaud; vice-présidente: Mme Jeanne-Madeleine Vaucher ; secrétaire : M. René Jeanneret ; secrétaire chargé des procès-verbaux : M. René Muller ; caissier : M. Jean-Pierre Bobillier ; préposée aux congés : Mme Denis Perret ; responsable des courses et des convocations : Mme Jean-Jacques Bobillier ; correspondant administraitf : M. Jean Race ; représentant du Conseil communal : M. Willy Bovet. Le nombre des dames inspectrice reste fixé à trois, mais elles n'ont pas encore été désignées. Les courses scolaires auront lieu au mois de septembre et la fête de la jeunesse se déroulera en automne.

NOIRAIGUE

Nouveau secrétaire

(c) Le Conseil communal a nommé son secrétaire, M. Armand Clerc, suppléant de l'officier d'état-civil en remplacement de M. Hervé Joly qui remplissait cette fonction depuis 37 ans. La nomination de M. Clerc a été soumise, conformément à la loi, à la sanction du Conseil d'Etat.

Démission

(c) A la suite du départ de la localité de M. J.-H. Schule celui-ci, présenté aux dernières élections par le groupe de l'entente communale, a donné sa démission de conseiller général. Il appartiendra à son groupe, qui n'a pas de suppléant, de présenter un candidat pour le remplacer.

LES VERRIERES

Les écoliers en course

(sp) Cette semaine, les écoliers étaient en course.

Les 1res et 2mes années se sont rendus, en train, à Macolin, puis ont regagné Douanne à Pied. La classe de 5me année s'est rendue à la Montagne-de-Buttes. Elle a logé quelques jours dans une maison de vacances. Chaque jour, des promenades ont été faites dans la région. La classe de M. Andrey (4me année) a également entrepris, durant trois jours, un périple au Val-de-Travers (les Verrières-Fleurier-Buttes-les Illards (chalet du club alpin) - la Banderette (chalet du club jurassien) - le Soliat-Noiraigue et retour aux Verrières en fin de journée de vendredi.

Grâce au fond de classe, les élèves de M. Perrenoud ont fait une magnifique randonnée dans les cantons de Vaud et du Valais. Parti des Verrières en train jusqu'à Gryon, ils ont marché jusqu'à Anzeindaz et le lendemain ils sont descendus par Derborence jusqu'à Arbon, puis ont regagné les Verrières en train. Les élèves de M. Briquet se rendront la semaine prochaine dans la région du Chasseron pour y camper quelques jours.

Si le temps ne fut pas toujours au beau, une excellente ambiance ne manqua pas de régner parmi toute cette jeunesse, heureuse d'avoir découvert de magnifiques sites de notre pays.

A Berne

(c) Demain, une vingtaine de sociétaires des « Armes réunies » de Fleurier, se rendront à Berne pour participer au tir de ce canton.

Deux assemblées le même soir...

(sp) La société du Plan-de-l'Eau siégera le 6 juillet à Fleurier. Cette soirée aura lieu sous la forme de deux assemblées. Les délégués qui ont fonctionné durant la période législative 1968-1972 ont été convoqués pour la première séance, dont l'ordre du jour prévoit l'examen des comptes et de la gestion de l'exercice 1971. La seconde séance groupera les délégations des communes pour la période 1972-1973 qui auront à procéder aux nominations réglementaires et statutaires.

De son côté, le Conseil communal de Couvet a désigné la délégation auprès de la société du Plan-de-l'Eau. M. Michel Barraud, conseiller communal, représentera la commune au comité de direction tandis que MM. Claude Emery, président, Pierre Jeanneret, conseiller communal, Henri Renaud, fils, Jean-Blaise Leuba, Maurice Maggi, Francis Montandon et Adolphe Schenk seront les représentants à l'assemblée ordinaire des délégués. On pourrait s'étonner qu'aucune femme ne fasse partie de cette délégation à la S.P.E.

BUTTES

Culte d'adieu

(c) Vu le départ prochain du pasteur, un culte d'adieu sera célébré demain à 9 h 15.

Les vacances !

(c) C'est samedi prochain, que commenceront les vacances scolaires et horlogères. Les unes durent 6 semaines, les secondes 3 semaines, de toute façon chacun s'en réjoiit, espérant que le soleil ne fera pas défaut.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les Canons de Cordoba. 16 ans.

Môtiers, maison des Mascarons : De 14 à 22 h, outillage artisanal et paysan.

Môtiers, musée Rousseau : Ouvert.

Fleurier, tir de l'Abbaye et du prix des Mousquetaires, 14 h cortège de la jeunesse, place de Longereuse, fête foraine de l'Abbaye.

Travers, cortège et fête de la jeunesse.

Couvet, cortège et fête de la jeunesse.

Médecin de service : Dès 12 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, tél. 61 29 60.

Pharmacie de service : Dès 16 h, Georges Delavy, Grand-Rue Fleurier, tél. 61 10 79 ou tél. 61 18 31.

Ambulance : Tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital : De Couvet tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : Tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar avenue de la Gare téléphone 61 10 37.

Fleurier, service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : Tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée : 17 h 30, Pochi Dollari per Django. 20 h 30, Les Canons de Cordoba. 16 ans.

Môtiers, maison des Mascarons : De 14 à 22 h, outillage artisanal et paysans.

Fleurier, place de Longereuse : Fête foraine de l'Abbaye.

Noiraigue, fête de la jeunesse.

Médecin de service : Jusqu'à 22 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier téléphone 61 29 60.

Pharmacie de service : Jusqu'à lundi 8 h, Georges Delavy, Grand-Rue, Fleurier téléphone 61 10 79 ou tél. 61 18 31.

Ambulance : Tél. 61 12 00 ou tél 61 13 28.

Hôpital : De Couvet tél. 63 25 25 ; de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : Tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : Jusqu'à 12 h, Vaucher-Bognar, avenue de la Gare, Fleurier tél. 61 10 37.

Fleurier, service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.

Vallon de Riaux-sur-Môtiers : Fête des familles de la Paternelle.

Police cantonale : Tél. 61 14 23.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

les Bayards : 9 h 45, culte, M. Neri. 9 h 45, culte, des enfants.

Buttes : 9 h 15, culte d'adieu du pasteur Fuchs et sainte cène. Vendredi, 17 h, culte des enfants, 19 h, culte de jeunesse.

La Côte-aux-Fées : 10 h 15, culte avec sainte cène, M. Fuchs, 8 h 50, culte de jeunesse, 10 h, culte des enfants.

Couvet : 9 h 45, culte, M. Nègre, 8 h 05, culte des enfants.

Couvet : 9 h 45, culte, M. Nègre, 8 h 05, culte à l'hôpital, 9 h 45, culte de jeunesse, culte des enfants et culte des tout-petits.

Fleurier : 9 h 45, culte, M. Jacot, 8 h 30, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants, 9 h 45, culte des tout-petits à la cure.

Môtiers : 9 h 45, culte avec sainte cène, M. Perret.

Noiraigue : 9 h 45, culte, M. Durupthy, 9 h, culte de jeunesse, 11 h, culte des enfants.

Saint-Sulpice : 9 h 30, culte, M. Perriard, 10 h 30, culte des enfants.

Le Soliat : 14 h 30, culte, M. Roulet.

Travers : 9 h 45, culte, M. Roulet, 8 h 45, culte de jeunesse et culte des enfants.

Les Verrières : 20 h, culte avec sainte cène, M. Neri.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 30, école du dimanche, 9 h 30, culte et sainte cène, jeudi 20 h, réunion de prière.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : Samedi 19 h 45 messe, dimanche 8 h et 9 h 45 messe, 18 h messe et prédication en espagnol, 19 h 45 messe.

Les Verrières : Samedi 18 h 45 messe, chantée.

La Côte-aux-Fées : 10 h 30 messe.

Travers : Samedi 19 h messe, dimanche 10 h messe.

Noiraigue : 8 h 45 messe.

Couvet : Samedi 18 h 15 messe, dimanche 8 h 10 messe.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier : (3 rue du Régêonal), 9 h réunion de prière, 9 h 45 culte, 11 h jeune armée, 20 h réunion d'évangélisation.

EGLISE DE RÉVEIL

Couvet : (13 chemin de Plancemont), 9 h 45 culte et sainte cène. Lundi 20 h études bibliques, vendredi 20 h réunion d'évangélisation.

EGLISE ADVENTISTE

Couvet : Samedi 9 h 30 étude biblique, 10 h 30 culte et prédication, jeudi 20 h 15 méditation et prière.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet : (1 Grand-Rue), samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h études bibliques et conférences.

AVIS DIVERS

CUISINE CHINOISE :
soupe chinoise, rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE :
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE

Restaurant LA KAWIARNA

Les Verrières-de-Joux (France)
(Entre les deux douanes)

UNIVERSO

UNIVERSO No 6

cherche, pour son atelier de dorage et métallisation du plastique,

électroplaste

ou personne dynamique et consciencieuse qui, après un temps de formation, prendrait la responsabilité de ce département.

S'adresser à Universo No 6, 3, rue de l'Industrie, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 10 52.

Du 1er au 21 juillet 1972

Vente autorisée par le Département de police

TORRE VOUS OFFRE DES RABAIS INOUIS JUSQU'A

RABAIS FOUS SUR LES FRIGOS — ÉNORME CHOIX !

AFFAIRE SENSATIONNELLE !

FRIGO AMSA 140 l « ECO »

Freezer *. Dégivreur automatique, tiroir à légumes, éclairage intérieur. Porte à fermeture automatique. Dimensions 85x45x60 cm Selon cliché

SOLDÉ au prix incroyable de

199.-

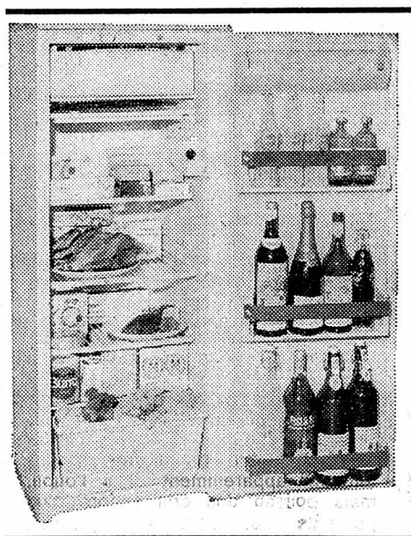

INOUÏ...!!!

FRIGO AMSA « Apollo » 200 l **

Super freezer 18 L **
Dégivreur automatique, vaste tiroir à légumes, éclairage intérieur, porte à fermeture magnétique.
Dimensions 120 x 47 x 60 cm
Selon cliché

Valeur : 489.—

SOLDÉ **379.-**

LE NEC PLUS ULTRA !

AMSA DP 275 l ***

Dégivrage et évacuation d'eau 100 % automatique. Casiers à beurre, à fromage et à viande. Cuve métal, tiroir à légumes, éclairage intérieur.
Dimensions 151 x 55 x 60 cm

Valeur : 798.—
SOLDÉ **648.-**

Vraiment économique !

CONGÉLATEUR AMSA 145 l

Forme bahut. Cuve en métal, système de congélation rapide.
Dimensions 86 x 60 x 62 cm

SOLDÉ **398.-**

CHOIX INOUÏ DE CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES ET À GAZ

EXEMPLES :

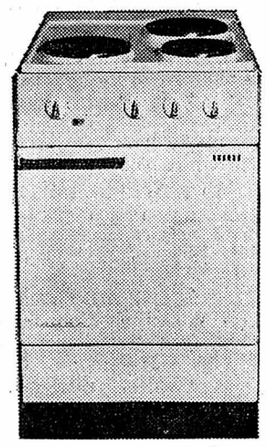

Très avantageux !

CUISINIÈRE 3 PLAQUES

3 plaques dont une rapide. Four géant à thermostat, lampe-témoin. Garantie 1 an. Selon cliché

Valeur : 428.—
SOLDÉE **299.-**

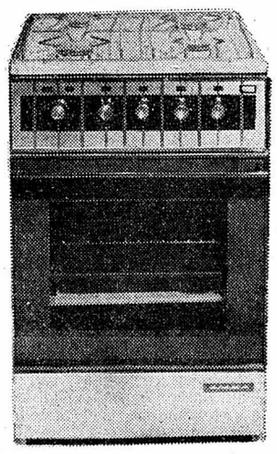

FOU !!!

AMSA Lola Luxe

Avec gril. 4 feux tous gaz. Four vitré à thermostat. Gril infra-rouge incorporé. Selon cliché (+ couv. 30.—)

Valeur : 498.—
SOLDÉE **349.-**
(+ couv. 25.—)

SOLDES INCROYABLES SUR LES MACHINES À LAVER LE LINGE ET LA VAISSELLE !!!

EXEMPLES :

UNE AFFAIRE A NE PAS MANQUER

Machine à laver le linge Indesit Export

Machine à laver le linge 100 % automatique. Capacité 5 kg. Grande variété de programmes. Garantie 1 an. 380 V. Selon cliché

Valeur : 890.—
SOLDÉE **599.-**

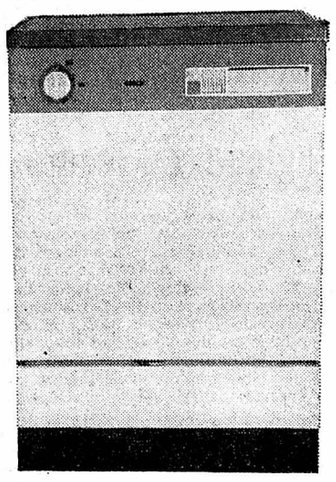

L'AFFAIRE DE VOTRE VIE !

Machine à laver la vaisselle Bosch 121 S

Lave, rince et sèche toute la vaisselle. Chauffage et adoucisseur d'eau incorporés. 2 programmes différents Selon cliché

Valeur : 1548.—
SOLDÉE **899.-**

TRANSISTORS

QUELQUES EXEMPLES :

UNE AFFAIRE !

LŒWE-OPTA « LISSY »

Ondes longues, moyennes et ultra-courtes. Réglage de la tonalité. Musicalité exemplaire. Selon cliché

Valeur : 128.—
SOLDÉ **99.-**

RÉVEILLEZ-VOUS EN MUSIQUE !

SONY 8 FC 59 WL

Radio-réveil avec montre digimatic, 3 longueurs d'ondes : OL - OM - FM (UKW). Livrable en 3 couleurs (rouge, noir, blanc). Selon cliché

Valeur : 260.—
SOLDÉ **189.-**

EXTRAORDINAIRE !

« SAFARI » 1405

Ondes longues, moyennes, courtes et FM. Prise pour antenne auto et pour écouteur. Tonalité réglable. Très bonne musicalité

Valeur : 198.—
SOLDÉ **149.-**

et toujours nos célèbres TRANSISTORS à

ondes moyennes	ondes moyennes et longues
9.50	**18.50**

ENREGISTREURS

2 EXEMPLES :

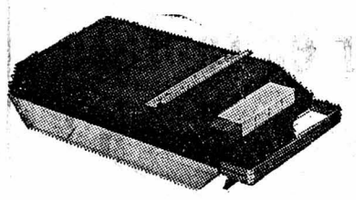

UNE AFFAIRE PEU COMMUNE !

TRITON TC 5220

A cassettes, automatique, commande à touches, prises pour micro, radio, pick-up, écouteur et adaptateur réseau. Selon cliché

SOLDÉ **89.-**

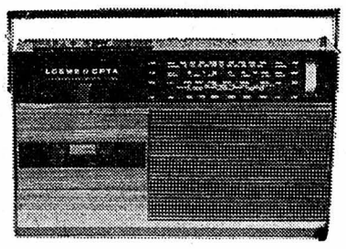

UNE PETITE MERVEILLE !

LŒWE-OPTA TC 80

Radio-recorder. Enregistreur à cassettes combiné avec radio à 4 longueurs d'ondes. Réglable par curseur. Prise pour micro, pick-up, haut-parleur et écouteur. Fonctionne sur pile et secteur. Selon cliché

SOLDÉ **369.-**

ATTENTION !

Nos appareils soldés sont neufs et proviennent de nos expositions et surplus de stocks avec parfois de petites griffures dues au transport.

TÉLÉVISEURS : UNE CASCADE DE RABAIS AFFOLANTS !!!

Ne manquez pas notre « Opération olympique »

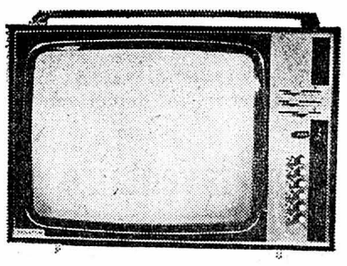

TV portatif SENATOR

Elégant appareil multi-normes tous transistors doté d'un écran 44 cm et d'une présélection automatique des programmes. Fonctionne sur secteur 110/220 V ou sur accumulateur 12 V. Selon cliché

SOLDÉ **799.-**

TV PHILIPS 722, une merveille de la technique !

TV portable à présélection électronique de 8 programmes (Suisse-France, toutes chaînes), écran 51 cm, antenne télescopique incorporée

Valeur : 1195.— SOLDÉ **899.-**

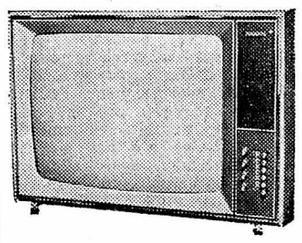

TV SONDYNA 24 SO 720

Ecran super-rectangulaire de 61 cm, Suisse-France, toutes chaînes, haut-parleur frontal, sélecteur de canaux à 6 touches. Selon cliché

Valeur : 1245.—
SOLDÉ **878.-**

Profitez de nos formidables soldes sur la HAUTE FIDÉLITÉ

Nombreux amplis, tuners, platines, HP à des prix exceptionnels. Visitez notre studio

ÉLECTROPHONES

EXEMPLES :

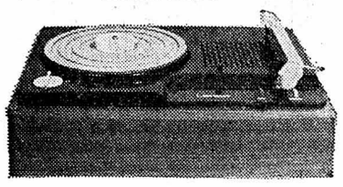

INCROYABLE !

LENCO 811 V

Un tourne-disques à 3 vitesses et haut-parleur incorporé. Selon cliché

SOLDÉ **89.-**

BIENNOPHONE 8490

Electrophone transportable à 3 vitesses. Haut-parleur incorporé dans couvercle. Fonctionne sur piles et secteur. Selon cliché

Valeur : 189.—

SOLDÉ **149.-**

Aussi un énorme choix d'électrophones stéréo soldés des plus grandes marques : Dual, National, Nivico, Sanyo, Teppaz, Toshiba

PHOTO-CINÉ

EXEMPLES :

D'UNE SIMPLICITÉ ENFANTINE !

UNIMATIC

Appareil pour films à 12 ou 20 poses. Système pour flash cube. Pas de réglage. Selon cliché

Valeur : 49.—
(+ étui 5.—)
SOLDÉ **30.-**
(+ étui 4.50)

TOUS FORMATS

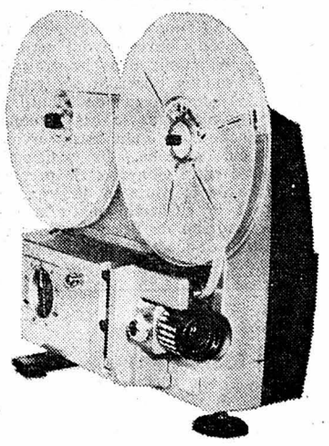

PROJECTEUR LYTAR

Projecteur ciné pour films 8 mm, super 8 mm et single 8, objectif zoom, marche arrière, lampe à halogène, entraînement du film automatique. Selon cliché

Valeur : 358.—
SOLDÉ **299.-**

SOLDES AVEC SUPERGARANTIE !

N'importe quel appareil non portatif soldé maintenant sera repris au même prix si vous désirez l'échanger contre un modèle neuf d'ici au 30 octobre 1972.

Même pendant les soldes vous bénéficiez de nombreux avantages :

- ★ **Tous les appareils neufs sont garantis.**
- ★ **Facilités de paiement larges et légales même sur les appareils soldés, sur simple demande.**
- ★ **Service après vente assuré par nos spécialistes.**

Durant les soldes, nos prix s'entendent départ magasin.
Modeste participation pour livraison.

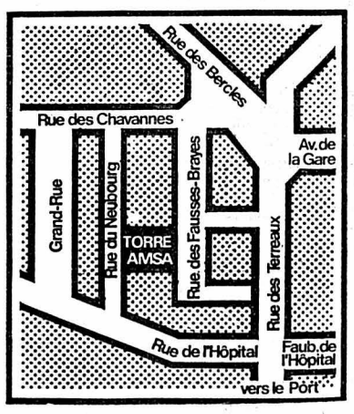

Le samedi, ouvert sans interruption de 8 h à 17 h
Autres jours : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi matin

TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise

NEUCHÂTEL : 5, RUE DES FAUSSES-BRAYES (à côté des Terreaux)
derrière les Caves du Palais - Téléphone 25 76 44 (3 lignes)

A GENÈVE : TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. - AMSA - 3, rue de Rive et 5, rue Rousseau
A LAUSANNE : AUX ARTS MÉNAGERS S.A., TORRE-AMSA - 11, Petit-Chêne et 7, rue Haldimand

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Réponse du Conseil fédéral à une interpellation

L'aéroport continental du Grand-Marais ne présente nullement un caractère urgent

De notre correspondant à Berne :

Le conseiller fédéral Bonvin a donné connaissance au Conseil national de la réponse du gouvernement à l'interpellation Marthaler. Celle-ci se faisait l'écho de l'inquétude de divers milieux à l'égard du projet de 4me aéroport continental suisse aux environs de la capitale fédérale et demandait de le motiver avec soin. La demande d'interpellation était appuyée par 27 conseillers nationaux.

Voici le texte de la réponse du gouvernement : un aéroport pour le trafic continental dans la région de Berne fait partie intégrante du programme fédéral que le Parlement a adopté par l'arrêté fédéral du 22 juin 1945, programme qui est toujours en vigueur. L'aéroport du Belpmoos ne peut entrer en considération en l'occurrence, car il est soumis à des restrictions topographiques ; cela a été arrêté dès le début et des enquêtes répétées l'ont confirmé ultérieurement. Se fondant sur les études faites, le Conseil fédéral donna son avis au Conseil exécutif du canton de Berne, le 9 février 1972, en précisant : — que l'aéroport continental de Berne devait demeurer partie intégrante du programme fédéral ; — que les autorités du canton de Berne devraient tout mettre en œuvre afin de conserver la possibilité de réaliser cet aéroport ; — que le projet du Grand-Marais constituait une base convenable en matière de technique des transports.

Cet avis a été motivé de façon détaillée. Nous avons notamment mentionné que l'avenir sera influencé par deux facteurs décisifs : — l'augmentation constante de la demande de trafic de la région elle-même, qui n'englobe pas seulement les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Soleure ; un jour ou l'autre, cette demande sera assez forte pour pouvoir supporter, économiquement parlant, des relations directes en assez grand nombre ; — le rapprochement des trois aéroports construits jusqu'ici, de leurs possibilités d'extension finale et, par là même, de leurs limites de capacité, qui commencent déjà à se dessiner clairement pour Zurich et pour Genève. Nous avons aussi mentionné et apprécié les facteurs pouvant retarder cette évolution : ce sont l'amélioration des services d'apport entre Berne et les trois aéroports existants, l'amélioration des prestations offertes par le chemin de fer dans le trafic interville européen et le développement d'avions pouvant décoller et atterrir sur de courtes distances ou verticalement.

GRAND-MARAIS : NULLEMENT PRESSANT

Il convient d'insister tout particulièrement sur les points suivants : — dans l'optique de la Confédération, il n'est nullement pressant de construire l'aéroport continental de Berne ; en revanche, l'intérêt économique de la région et du pays exigera sa réalisation très probablement dans l'avenir, dans la mesure où la croissance économique ne doit pas être freinée déjà auparavant dans son ensemble. La seule chose qui importe aujourd'hui au Conseil fédéral, c'est que cette réalisation demeure possible ; — l'aéroport continental de Berne constitue une partie de la conception suisse des aéroports, qui de son côté forme une partie de la conception globale des transports. Le Parlement aura à se prononcer de façon définitive, en temps utile, sur ces deux objets. Jusqu'à ce que de nouvelles décisions soient prises, le Conseil fédéral s'en tient formellement à l'arrêté fédéral du 22 juin 1945 ; — en se prononçant sur le projet du Grand-Marais, le Conseil fédéral a seulement déclaré qu'il représentait une base convenable en matière de technique des transports pour l'aéroport continental de Berne. Quant à savoir si c'est précisément ce projet qu'il faut réaliser et à quel moment, cela relève en tout premier lieu de la compétence des autorités du canton de Berne.

UNE CONCEPTION D'ENSEMBLE

Nous répondons comme il suit aux questions posées dans l'interpellation :

Question 1 : Le Conseil fédéral est de l'avis que le développement des transports nécessite une conception d'ensemble. Les travaux sur ce point ont déjà commencé. Cette conception d'ensemble ne peut cependant pas être érigée dans le vide, elle se compose en effet d'éléments isolés qui doivent être traités pour eux-mêmes et ne sauraient être écartés sans que l'ensemble n'en souffre.

Questions 2 et 3 : Le Conseil fédéral pense que le fait de s'assurer une réserve de terrain pour l'aéroport continental de Berne ne saurait porter préjudice à l'amélioration des communications routières et ferroviaires, et que la question de l'ordre des priorités ne se pose donc pas pour le moment.

Questions 4 et 6 : Le projet du Grand-Marais, comme n'importe quel autre projet pour l'aéroport de Berne, devra être de toute façon soigneusement examiné, lors des études ultérieures, sous tous les aspects de la protection de l'environnement (protection des nappes phréatiques, élimination des eaux usées, protection du paysage, bruit, pureté de l'air, etc.). Le Conseil fédéral l'a déjà souligné dans son rapport au Conseil exécutif. Quoi qu'il en soit, les différents aspects de la protection de l'environnement ne devraient cependant pas empêcher, de prime abord, de poursuivre les études sur la question de l'aéroport de Berne.

Question 5 : Aucune main-d'œuvre particulière n'est nécessaire afin de s'assurer une réserve de terrain pour l'aéroport de Berne. Si un jour la construction de l'aéroport devient actuelle, il faudra étudier la question selon la vue d'ensemble du moment.

DES DÉCISIONS QUI NE VONT PAS CONTRE LA VOLONTÉ DU PEUPLE

Question 7 : Le Conseil fédéral n'a pas pris de décision contre la volonté d'une population d'un quart de million d'habitants au moins. Celui qui lit notre rapport avec toute l'attention voulue constatera sans peine que la seule chose qui nous importait était de donner notre avis aux autorités du canton de Berne sur le problème tel que le voit la Confédération. Leur compétence et leur responsabilité premières n'ont pas été mises en question, mais au contraire soulignées expressément à plusieurs reprises dans notre rapport.

La question capitale qui se pose à nous tous peut se résumer ainsi : la conception d'ensemble permettant à la nouvelle génération de décider librement doit-elle être maintenue ou doit-elle être abandonnée définitivement dès aujourd'hui ?

Vacances scolaires

(c) C'est aujourd'hui que les écoliers et étudiants entrent en vacances qui se prolongeront jusqu'au 6 août.

Concours d'aéromodélisme

Le Model Air Club de Bienne organise, sur l'ancien terrain d'aviation de Bienne-Boujean, son traditionnel concours intervilles. Les sections de Lausanne, Romont, Bâle, Zurich, Berthoud, Berne, Thoune et Bienne aligneront chacune leurs trois meilleurs pilotes. L'équipe du MAC Bienne sera formée d'Eric Spahr, champion suisse 1971, Max Schwarzentrub et Jurg Aufranc.

Au Conseil de ville de Nidau

Dans sa dernière séance, le Conseil de ville de Nidau a notamment approuvé le rapport de gestion 1971 et a voté les crédits suivants : 75.000 francs pour le plan de circulation ; 5.950.000 fr. pour l'agrandissement de l'école secondaire et 340.000 fr. pour un bâtiment sanitaire logé dans ce nouveau collège.

Le Conseil de ville a confirmé la lettre du Conseil municipal aux autorités fédérales concernant le projet de route express qui devait passer par un tunnel depuis la frontière de Nidau : la commune ne pourrait en aucun cas prendre à sa charge la part des frais de cette construction.

Un avion de tourisme, piloté par un Biennois, s'écrase en Haute-Provence

Il y a quelques jours, un agent d'affaires de Bienne se rendait à Nice aux commandes d'un avion de la place de Kappelen-Bienne. Il était accompagné de sa femme. Le temps étant trop mauvais, ils choisirent un avion de ligne pour revenir en Suisse, laissant leur appareil à Nice.

Voulant le rapatrier, ils repartirent de Bienne utilisant un appareil du groupe de vol à moteur de Granges, aux commandes duquel se trouvait un jeune pilote biennois, M. Pierre Tschumi, 22 ans, étudiant à Zurich. A Nice, l'homme d'affaires et sa femme reprirent leur avion et revinrent sans encombres.

L'appareil de M. Tschumi, probablement à la suite d'une panne de moteur, fut contraint à un atterrissage forcé, jeudi soir, dans la montagne de Pereseq, en Haute-Provence. L'appareil s'écrasa et c'est un berger de l'endroit qui donna l'alerte. Une caravane partie de Saint-André-des-Alpes retrouva le pilote grièvement blessé. Il a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Toulon.

Il semble que, lorsque M. Tschumi décida de prendre l'air, les conditions météorologiques n'étaient pas favorables. Rappelons qu'un autre avion de tourisme suisse s'était écrasé dimanche soir en Haute-Provence, après que l'appareil eut heurté une ligne électrique. Les quatre occupants de l'avion avaient péri.

CARNET DU JOUR

SAMEDI ET DIMANCHE

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, La Fille de Jack L'Eventreur.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h 35, 20 h 15, Sur un arbre perché.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45, 20 h 15 ; Gestatten, Vögeleien im Dienst.
Lido : 15 h et 20 h 15, La Vengeance de Tepeoa - La Polka des marins.
Métro : 15 h et 20 h 15, 5000 Dollars sur un as - La Bataille d'El Alamein.
Palace : 15 h et 20 h 15, La Canne aux œufs d'or.
Rex : 15 h et 20 h 15, Le Voleur de chevaux ; 17 h 45, Le Salaire de la peur.
Scala : 15 h et 20 h 15, Stiletto - Les 4 Fils de Katie Elder.
Studio : 15 h et 20 h 15, Zum Zweiten Fruestueck Heisse Liebe ; 22 h 30 : Liebesmarkt in Daenemark.

DIVERTISSEMENTS

Danse : Chambord - Fantasio - Domino.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick.

EXPOSITIONS

Galerie Ray, place de la Fontaine : exposition permanente.
Le Jorat sur Orvin : exposition permanente du peintre Robert.
Galerie Forum-Light : exposition permanente des céramiques d'Alma Rossini.
Galerie Flury : 20 artistes.
Galerie d'art, la Neuveville : M. Linck - G. Bregnard.
Cave du Ring : plusieurs artistes.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : pharmacie Stern, rue du Canal 7, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 55 66.
Piscine couverte : ouverte.
Plage ouverte.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.
Divers : tir fédéral et braderie.

APRÈS LE CONSEIL DE VILLE

Vers une crise financière?

La chaleur suffocante de la soirée ne mit pas un frein à l'éloquence, bien qu'une fois de plus on ne parvînt pas à liquider l'ordre du jour. Il est vrai qu'il comprenait de « gros morceaux », en particulier les comptes de la commune pour l'exercice 1971.

Ces comptes donnèrent lieu en particulier à un exposé détaillé du représentant de la commission de gestion, M. K. Muller, et à une réponse de M. W. Gurtner, directeur des finances, qui ne manquèrent pas de s'adresser des compliments réciproques quant à la qualité du travail accompli.

En apparence, les résultats sont satisfaisants, même brillants, puisque le budget prévoyait un déficit de 117.000 francs, alors que les comptes accusent un « bénéfice » de 2,3 millions, compte tenu de 19,5 millions d'amortissements.

L'ENVERS DU DÉCOR

Mais, comme cela a été dit par divers orateurs, la réalité qui se cache derrière ces chiffres est beaucoup moins rose. Si le bouclement est favorable, c'est que divers emplois budgetés n'ont pas pu être repourvus, mais surtout que nombre de grands travaux n'ont pu être exécutés. Cette accumulation de millions (le plan d'investissement de 1972 à 1976, en prévoit 165) finira par provoquer brusquement une crise financière.

D'autres orateurs insistèrent aussi pour que l'on opérât des économies. La commune, dirent-ils, souffrait de cette affection bien helvétique que l'on nomme « perfectionnisme ». Dans bien des cas, telle ou telle construction pourrait être exécutée à meilleur compte.

En fait, la commune vivait au-dessus de ses moyens et, si elle n'y prenait pas garde, marchait tout droit vers la banqueroute.

A cet égard, déclara M. Gurtner, directeur des finances, les conseillers de ville devraient eux-mêmes, faire preuve de plus de retenue dans leurs demandes. Ils acceptaient avec une certaine légèreté les motions qu'on leur proposait sans songer aux conséquences financières.

De toute façon, dit encore le directeur des finances, le Conseil municipal devra élaborer un « programme gouvernemental » indiquant clairement les priorités (acceptons-en l'augure).

NOBLESSE OBLIGE !

On reparla de perfectionnisme à propos d'une demande de crédit pour le plan définitif de la rénovation de la plage. Etant donné la pollution catastrophique de notre lac, il est notamment prévu d'y installer une piscine de 50 m avec toit mobile, en vue de décharger la piscine couverte et de permettre des manifestations sportives officielles. Avec cette couverture mobile, le projet reviendrait à près de 17 millions.

Certains orateurs estimèrent qu'en réduisant le projet au minimum on pourrait se tirer d'affaire au prix de quelque 12 millions. D'autres, au contraire, déclarèrent que si l'on voulait faire de la plage un centre d'attraction, notamment pour les étrangers, il ne fallait pas lésiner.

J'en reviens toujours à deux points :

Tout d'abord qu'on n'a rien pour rien, que si l'on tient à créer l'infrastructure indispensable à une ville dite « de l'avenir », il faut la payer : or le citoyen pousse des cris d'orfraie parce qu'une école n'est pas terminée, qu'une institution ne se crée pas, que de grands projets tombent apparemment dans l'oubli, mais pousse des cris encore plus perçants dès qu'il est question d'augmenter les impôts (à la veille des élections, aucun conseiller de ville n'a osé toucher ce fer brûlant).

D'autre part, il est bien évident que la répartition actuelle des frais entre une ville et les localités de sa région constitue une flagrante injustice, et que l'évolution exige impérativement des communes bénéficiant des prestations de la ville une contribution adéquate. Dans la situation actuelle, l'endettement des villes est un phénomène fatal, que seule une transformation radicale des structures actuelles pourra résorber.

En attendant, la ville tire le diable par la queue, se fait reprocher son perfectionnisme quand elle tient à bien faire les choses, creuse un trou pour en boucher un autre, se voit confrontée à une situation sans issue.

R.W.

JURA - JURA - JURA

De Niederbipp à Auvers-sur-Oise : 800 km en roulotte

Partir « comme un fou » et revenir en fanfare pour la gloire de Vincent van Gogh !

Ulrich Dolder, décorateur, 20 ans, de Niederbipp : on pourrait s'attendre à rencontrer un jeune farfelu à longs cheveux, contestataire sur les bords... Non, rien de cela. C'est un jeune homme idéaliste et rempli d'une louable ambition : celle de devenir un jour peintre. Pour l'instant, il voue une admiration entière à Vincent van Gogh qu'il considère comme le plus grand peintre de tous les temps.

Cette admiration est même si grande qu'il désire la faire partager. Mais comment faire connaître Van Gogh lorsqu'on a vingt ans, que l'on habite Niederbipp, et que la plupart de vos copains vous disent un peu fou de perdre votre temps dans des préoccupations qui ne sont d'aucun rapport ?

Depuis longtemps, Ulrich Dolder a son plan. Sitôt son diplôme de décorateur en poche, il va acheter un cheval, l'atteler à un char et partir en pèlerinage par la route jusqu'à la tombe de l'artiste, à Auvers-sur-Oise, près de Paris. L'originalité de sa maison ambulante attirera l'attention et rappellera le souvenir de Van Gogh tout au long des 800 km du voyage.

Nous avons rencontré Ulrich Dolder à Bourrignon, sur le chemin du retour. Il nous a raconté son aventure et parlé de la merveilleuse hospitalité qu'il a rencontrée partout en France, bien qu'il ne parle pas la langue de ce pays. Seul mauvais souvenir : un accident qui aurait pu mettre une fin prématurée au beau voyage. Près de Romilly, en effet, un camion heurta la voiture par l'arrière. La maisonnette fut alors démolie, le cheval blessé et le conducteur projeté à cinq mètres, dans les champs. Les blessures sont maintenant guéries et la maisonnette réparée. Dolder retrouvera Niederbipp aujourd'hui. Il y sera reçu... par la fanfare ! Car même ceux qui le disaient fou au départ, sont maintenant fiers de son aventure :

— ... Ce que j'ai fait est peut-être un peu fou, mais bien d'autres folies moins drôles se font actuellement à travers le monde ! Mon seul désir est maintenant de suivre une bonne école d'art et de devenir un peintre valable. Il me semble que j'ai quelque chose à exprimer... Mais pour cela, il faudra qu'Ulrich Dolder commence par racheter une palette et des pinceaux, car les siens, il les a déposés sur la tombe de Van Gogh, en signe d'hommage et d'admiration...

BÉVI

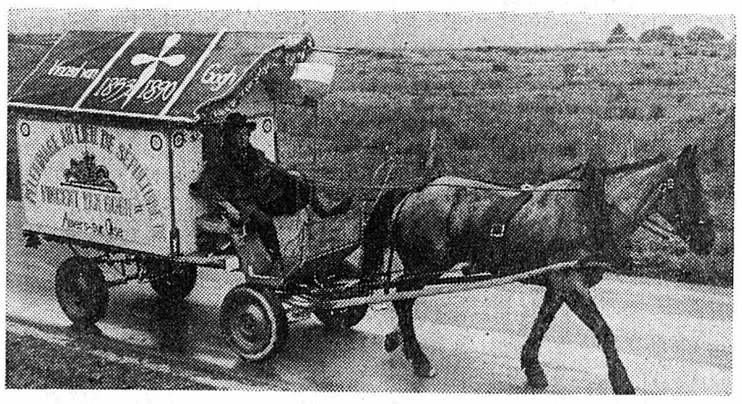

Ulrich Dolder : vingt ans et 800 km en roulotte pour faire revivre le peintre à l'oreille coupée.

(Avipress - Bévi)

A-t-on raison ou tort d'être amer ?

76% des consommateurs interrogés (enquête ISOP) ont attribué au Picon moins de 30° d'alcool. En vérité, il titre 25°, soit en moyenne 3° de moins que ses concurrents directs. Il est au second rang des apéritifs légers, et pourtant le tiers des consommateurs le préféreraient encore moins alcoolisé!

Rêve impossible, car un apéritif sans degrés d'alcool, ce n'est plus un plaisir pour s'ouvrir l'appétit: c'est un jus ou un bouillon froid!

PICON

Agent général pour la Suisse: Schmid et Gassler Genève.

SAINT-IMIER

Nominations de membres de commissions

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir, présidé par M. Henri Sommer. Les conseillers généraux ont nommé M. René Petermann à la commission de vérification des comptes. M. Marcel Baume a été appelé à siéger aux commissions d'études pour la révision du règlement de l'école professionnelle et des promotions. Est encore nommé membre de cette dernière M. Jacques Pfister. A la commission de l'école primaire, M. André Boss a été nommé ; enfin à la commission de la construction du complexe des salles de gymnastique, M. Ernest Kunz a recueilli lui aussi un vote de confiance.

En raison de l'augmentation des coûts de construction, le Conseil général a décidé de commencer le plus vite possible les travaux d'aménagement Tivoli ouest - ancienne route de Villeret.

L'aménagement de la morgue du cimetière en chapelle et la demande d'un crédit de 21.326 fr. pour réaliser ce projet ont été rejetés.

BASSECOURT

Création d'un Conseil général

Lors de l'assemblée communale extraordinaire, à laquelle 81 citoyens et citoyennes ont pris part, il a été décidé d'étudier la création d'un Conseil général et une commission d'étude sera constituée prochainement.

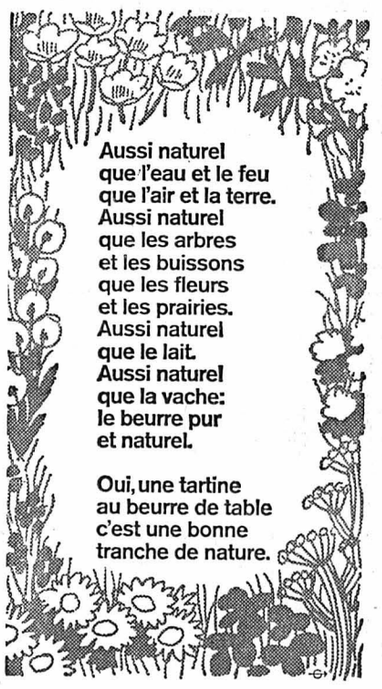

FRIBOURG - FRIBOURG

L'élection du curé de Fribourg ne sera plus affaire de bourgeois

De notre correspondant :

Par 88 voix contre 50, les bourgeois de Fribourg ont renoncé à un privilège vieux de plus de 800 ans ; celui d'élire eux mêmes le curé de la cathédrale, ou curé de ville. Ce privilège, accordé par le fondateur de la cité, Berthold IV de Zaehringen, était inscrit dans une charte octroyée en 1249 par les comtes de Kibourg et avait été confirmé par une bulle pontificale du Pape Pie XI en 1924.

Alors que les modalités de l'élection étaient restées presque inchangées depuis siècles, les conditions dans lesquelles s'est exercé ce privilège se sont beaucoup transformée. Aujourd'hui, la paroisse de Saint-Nicolas n'englobe qu'une partie des catholiques de Fribourg et les bourgeois ne représentent plus qu'une minorité des paroissiens. Cependant, selon le code de droit canonique, un privilège est de par nature perpétuel. Il ne saurait être supprimé que par la volonté du bénéficiaire. C'est ce qui vient de se produire. Les instances bourgeoisiales de Fribourg, aussi bien que le Conseil communal, étaient d'avis que le privilège comportait aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages, aussi bien sur le plan civil que religieux.

Lors de l'assemblée bourgeoisiale tenue jeudi soir sous la présidence du syndic de Fribourg, la fin du privilège a été décidée aux bulletins secrets. La question de la destination future des bâtiments de l'hôpital des Bourgeois (lequel a été regroupé à l'hôpital cantonal) a été évoquée. M. Nussbaumer s'est prononcé pour leur maintien. Une majorité semble se dégager en faveur de la cession du terrain qui jouxte l'hôpital, pour la construction éventuelle du centre des chèques postaux.

L'eau du Grand-Fribourg : nouvelles décisions

Les délégués des onze communes qui constituent le consortium pour l'alimentation en eau de Fribourg et des communes voisines viennent de décider de créer un capital de dotation de 1,5 million. Ce montant sera réparti entre les communes membres. Leurs contributions au consortium seront augmentées.

De leur côté, les onze conseils communaux ont décidé de garantir solidairement les emprunts d'un total de 15 millions de francs que le consortium devra contracter pour financer la construction du réseau.

A la station de pompage d'Hauterive et à l'usine de filtration du port, les essais se déroulent favorablement. Le consortium pourra vraisemblablement disposer de son ravitaillement autonome en eau dès le mois de juillet. Le Grand-Fribourg va donc être alimenté en suffisance en eau de consommation ménagère et industrielle, pour longtemps, grâce à l'excellent esprit de collaboration des communes.

Eurotel : trois recours rejetés

(c) Le Conseil d'Etat vient de rejeter trois recours (dont celui de « Pro Fribourg ») déposés contre l'octroi d'un permis d'implantation d'un Eurotel à Fribourg. Lors de la récente séance du Conseil général, M. Marc Waeber (rad) avait demandé si la commune avait bien l'obligation de construire une salle de théâtre de 1200 places dans le cadre de l'Eurotel, comme le prévoit le permis d'implantation (et non pas encore de construction) donné par le préfet. Le Conseil communal semble considérer qu'il n'est pas lié. Un projet primitif de 16 millions est abandonné au profit d'une solution impliquant une salle polyvalente de 800 à 1000 places, qui coûterait 8 à 10 millions et servirait aussi bien pour le théâtre que pour les congrès.

Nominations ecclésiastiques

(c) Par décision de Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, l'abbé Jean-marie Pasquier est nommé supérieur du grand séminaire diocésain, à Fribourg. Celui-ci remplace à ce poste le chanoine Max Overney qui est nommé aumônier du foyer de Montbarry (le Pâquier, Gruyère). L'évêque a exprimé sa gratitude au chanoine Overney qui fut professeur d'exégèse et de langue hébraïque dès 1929, puis supérieur du grand séminaire dès 1957. D'autre part, Mgr Mamie a nommé : l'abbé Georges Juvet, ancien curé de la paroisse Saint-Amédée à Lausanne, comme auxiliaire à Cully-Chexbres et attaché au centre catholique de radio et télévision (CCRT) ; l'abbé Marcel Broillet, chapelain de Prez-vers-Siviriez, comme aumônier du foyer Saint-Jean Bosco, à Gillarens ; l'abbé Eloi Corminbœuf, curé d'Aubonne-Bière, comme auxiliaire à la paroisse du Christ-Roi, à Fribourg ; l'abbé Joseph Demierre, préfet de l'internat du pensionnat Saint-Charles à Romont, comme curé de Lucens, en remplacement de l'abbé Emile Haefliger, qui a donné sa démission pour raison de santé ; l'abbé Alfred Maillard, curé de Vuissens, comme curé de Sâles (Gruyère) ; l'abbé Bernard Favre, ayant terminé ses études, comme curé de la paroisse d'Aubonne-Bière ; l'abbé Gérard Barone, vicaire à la paroisse Saint-François à Genève, comme vicaire à la paroisse du Saint-Esprit à Genève (hôpital cantonal), en remplacement du père Jean-Charles, capucin, rappelé par ses supérieurs ; l'abbé Marcel Dietler, vicaire à Bienne, est nommé vicaire à Vevey (Notre-Dame) en remplacement de l'abbé René Bloechlinger, en congé temporaire.

CURÉS NOMMÉS POUR 15 ANS

Au nom de la congrégation pour le clergé, à Rome, le cardinal Wright, préfet, a accordé à Mgr Mamie la faculté de nommer les curés pour une période limitée à quinze ans, à titre d'expérience et jusqu'à la promulgation du nouveau code de droit canonique.

Autres informations en avant-dernière page

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour notre secrétariat,

une secrétaire

à la demi-journée.

Travaux variés.

Sténodactylographie nécessaire.

Adresser offres écrites à HX· 1627 au bureau du journal.

CALORIE S.A. chauffage et ventilation, engage pour l'exécution de travaux intéressants, pour entrée immédiate ou à convenir, des

monteurs qualifiés

ainsi que des

aides-monteurs

Places stables et bien rétribuées. Avantages sociaux.

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, ou téléphoner au No 25 45 86.

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS

NEUCHATEL

demande

sommelier (ère)

Service non compris.

Se présenter dès 11 h 30 ou téléphoner au 24 30 30.

Pour le 1er août ou date à convenir, on demande une

sommelière

Libre le soir et tous les dimanches.

Adresser offres à la confiserie-tea-room Wodey-Suchard, 2000 Neuchâtel, tél. 25 10 92.

DATSUN 1200

tempéramment

et entrain pour une jeunesse exigeante. Une puissance insolente avec ses 69 CV. Plaisir des yeux. Maniabilité (diamètre de braquage Ø 8,2 m). Malgré cela c'est une familiale offrant 5 places confortables. A votre tour, de faire connaissance avec la grande « petite » pleine d'entrain.
DATSUN 1200 2 portes Fr. 8650.—. DATSUN 1200 4 portes Fr. 8995.—. DATSUN 1200 Coupé Fr. 9650.—. DATSUN 1200 Combi Fr. 9480.—. Avec l'équipement complet DATSUN, bien entendu.

Garantie DATSUN : 12 mois ou 20.000 km
Service DATSUN : plus de 140 agences réparties en Suisse

DATSUN

Agence principale **Garage Mario Bardo**
Sablons 47 - NEUCHÂTEL - ✆ (038) 24 18 42

Sous-agents : TRAVERS, Garage Maurice Caretti, tél. (038) 63 13 32
LA CHAUX-DE-FONDS, Garage Raoul Boichat, tél. (039) 23 70 49
LE LANDERON, Carrosserie Nouvelle, R. Baumberger, tél. (038) 51 14 12

DÉMONSTRATIONS sans engagement
sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

SODECO

Notre entreprise, **située à Genève,** occupe environ 1350 personnes à la fabrication d'appareillage électromécanique et électronique exporté dans le monde entier.

Nous sommes en train de réaliser un système intégré de gestion au moyen d'un ordinateur.

Dans ce cadre, nous cherchons, pour notre **service d'organisation,** un

licencié ès SC. commerciales

ou un

ingénieur EPF.

Son activité consistera à :
- analyser les domaines à réorganiser
- étudier des concepts généraux
- développer des concepts détaillés tenant compte de l'ordinateur ou autres moyens à disposition
- assurer l'implantation de la solution choisie
- rédiger des manuels.

Nous offrons un large champ d'activité au sein d'une équipe expérimentée, la possibilité de formation continue, ainsi que d'excellentes conditions de travail.

Des connaissances en informatique et en langues seraient appréciées. Les personnes intéressées, âgées entre 24 et 27 ans, sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, **sous référence 859, à SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.**

NESTLÉ

cherche, pour son Centre de calcul (en vue de l'installation d'un ordinateur 370-145), un

PRÉPARATEUR DE TRAVAUX

responsable de la préparation physique et technique des travaux, en fonction du planning d'exécution sur l'ordinateur 370.

Formation souhaitée :
Connaissances de l'OS MFT - du COBOL - JOB CONTROL OS.

Prière d'adresser offres à la

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., département du personnel (Réf. FN), case postale 352, 1800 VEVEY.

NESTLÉ

Ω OMEGA

Pour notre Direction-Administration commerciale, secteur SERVICE APRÈS-VENTE, NOUS CHERCHONS

1 responsable du service administratif

Exigences :
- diplôme d'une école de commerce, de fin d'apprentissage ou formation équivalente
- un minimum de 3 à 5 ans d'expérience de bureau
- langue maternelle française avec parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand
- le sens des responsabilités
- le contact aisé.

Le candidat sera appelé à gérer de manière indépendante le travail administratif du service, à maintenir le contact avec les agents et d'en assurer les relations par voie de correspondance.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à Omega, 2500 Bienne, département du personnel commercial et administratif, tél. (032) 41 09 11, intern 2502.

NOUVELLE CLINIQUE DE CHIRURGIE ET D'OBSTÉTRIQUE

de 76 lits, en construction à

GENÈVE

cherche

INFIRMIÈRE-CHEF

ayant suivi l'Ecole de Cadres ou occupant déjà un poste similaire,
âge limite: 45 ans,
avantages sociaux intéressants.
Entrée en fonction au début 1973, mais collaboration consultative désirée immédiatement.

●

Faire offres écrites avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à:

CLINIQUE BELLERIVE S.A.
14, rue Charles-Bonnet - 1211 GENÈVE 12

VEVEY

C'est pratiquement l'USINE DES PROTOTYPES

DESSINATEURS - DESSINATRICES

en vous joignant à nous, vous direz
NON A LA ROUTINE
NON AUX TRAVAUX FASTIDIEUX DE LA SÉRIE

et vous aurez à CHOISIR DANS LES TECHNIQUES SUIVANTES :
TURBINES HYDRAULIQUES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Nous attendons votre offre.

Ateliers de Constructions Mécaniques de VEVEY S.A.
à Vevey. Tél. (021) 51 00 51 (interne 206).

1972 1872 LA GENEVOISE ASSURANCES

Pour le service des **assurances véhicules à moteur** (responsabilité civile, occupants et casco) de notre siège de Genève, nous cherchons un

collaborateur

de langue maternelle allemande, ayant de bonnes connaissances de français, pour seconder efficacement le chef de ce service. En cas de convenance, nous aimerions confier à ce spécialiste la responsabilité des affaires de Suisse alémanique dans ce secteur.

Nous offrons à un candidat qualifié un poste intéressant, susceptible de développement.

Excellentes caisse de pension et prestations sociales.
Prière d'adresser offres au chef du personnel.
Discrétion assurée.

Direction générale
Place de Hollande 2, 1211 Genève 11
✆ 022 - 25 03 88

NOUVEL HOPITAL DE ZONE MORGES

SI VOUS ÊTES

CUISINIER

MAGASINIER RESPONSABLE
(capable de travailler de façon indépendante et ayant le sens de l'organisation)

EMPLOYÉ (E) DE BLANCHISSERIE
(plusieurs postes)

EMPLOYÉE DE LINGERIE

EMPLOYÉ (E) DE MAISON
(pour la surveillance de la chaîne de lavage de vaisselle, plusieurs postes)

EMPLOYÉE DE STÉRILISATION CENTRALE
(sans formation spéciale mais capable de travailler de façon très méticuleuse)

EMPLOYÉE DE CUISINE

JARDINIER DIPLÔMÉ

VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS.

Nous cherchons à constituer une véritable communauté de travail empreinte du même idéal : la guérison du malade.

Nous offrons : un salaire correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Entrée en service : septembre 1972 ou à convenir.

N'hésitez pas : prenez contact avec nous :

Direction du Nouvel hôpital de zone
Service du personnel, Case postale 318, 1110 MORGES.

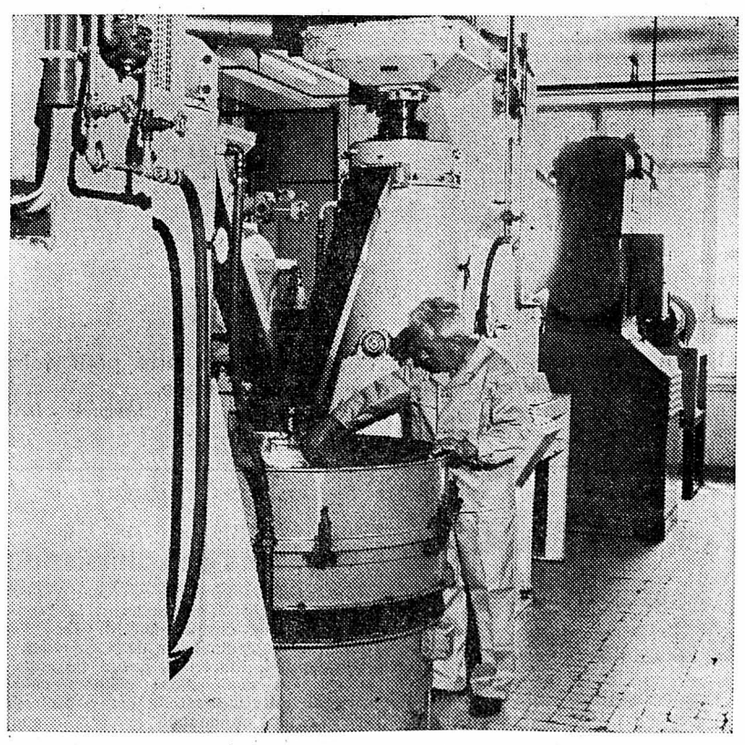

Jeunes gens et Messieurs

Vous êtes peut-être à la recherche d'un emploi de fabrique intéressant. Alors, n'hésitez pas, venez nous voir ou téléphonez-nous car, en effet, quelques postes sont à pourvoir.

Nous offrons divers emplois et des possibilités d'avancement avec formation dans l'entreprise.

Nous vous renseignerons volontiers plus en détail et attendons votre visite ou votre appel téléphonique.

Suchard — Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel-Serrières

Téléphone (038) 21 11 55, interne 256, et demandez M. Vollenweider ou M. Berthoud.

Ambiance agréable - Travail plus aisé.

OFFRES D'EMPLOIS

FBR

Nous cherchons, pour entrée en août-septembre, une

SECRÉTAIRE - COLLABORATRICE

Outre l'exécution des tâches habituelles d'un secrétariat, notre collaboratrice sera chargée de travaux dans les domaines de la gestion du personnel, de l'organisation et de la maintenance du classement, ainsi que de la tenue à jour de dossiers particuliers

Qualification exigée :

— être titulaire d'un diplôme fédéral de commerce,
— maîtriser parfaitement la sténographie et la dactylographie,
— avoir une certaine expérience des travaux de secrétariat,
— être discrète,
— avoir le sens des responsabilités et le goût du travail indépendant.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de téléphoner au No (032) 2 54 35, interne 16, ou d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae, aux

FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES S.A., 30, rue du Viaduc, 2502 BIENNE.

Nous cherchons :

TOURNEURS
FRAISEURS
RECTIFIEURS

Entrée 1er août 1972 ou à convenir.

Places stables, semaine de 5 jours, bonnes prestations sociales.

S'adresser à :

Antoine Germond, Atelier de mécanique 2056 Dombresson. Tél. 53 21 22.

---

coop

COOP

La Neuveville-Le Landeron

Pour notre nouveau Centre-Coop, à la Neuveville, nous engageons pour début octobre ou date à convenir :

1 boucher désosseur-vendeur
1 charcutière
caissières
vendeuses

Bons salaires, semaine de cinq jours, ambiance de travail agréable.

Se présenter au magasin de la Neuveville, ou adresser offres écrites à COOP, la Neuveville.

Chauffage - sanitaire
F. BURKHALTER SA
Montreux ✆ 62 42 42

cherche

monteurs en chauffage appareilleurs

pour entrée immédiate ou date à convenir.
Salaire correspondant aux compétences professionnelles.
Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Faire offres à la Direction, Petit-Clos 16, Clarens, ou par téléphone 62 42 42, interne 21.

Régie d'annonces cherche pour revues internationales de haut niveau (économie-transport-énergie)

COURTIERS D'ANNONCES

professionnels, capables de négocier sérieusement d'importants contrats. Remarquables possibilités de gain, rayons exclusifs.

Faire offres, avec références, à L'INSTITUT PUBLICITAIRE 1295 MIES (VD). Tél. (022) 55 34 11.

Air Maintenance S.A., cherche

employés (ées) de commerce

pour son département pièces de rechange. Bonnes connaissances de dactylographie et d'allemand. Semaine de 5 jours, bon salaire, avantages sociaux.

Faire offres écrites à Air Maintenance S.A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Tél. (038) 41 27 22.

La fabrique FELCO
Félix Flisch
2206 les Geneveys-sur-Coffrane (NE) cherche

MÉCANICIENS

et

MÉCANICIENS - OUTILLEURS

de préférence Suisses, pour son département outillage et construction de machines-outils spéciales.
Travail varié. Pas de séries.
Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 57 14 66.

COMPTABLE INDUSTRIEL

ayant le sens des responsabilités et sachant prendre beaucoup d'initiative

est cherché par une entreprise importante du Jura neuchâtelois.

Place d'avenir pour un collaborateur possédant des qualifications professionnelles et capable d'assumer de manière autonome les tâches comptables et l'organisation nécessaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres, avec curriculum vitae détaillé et prétentions de salaire, sous chiffres PF 1635 au bureau du journal.

Nous engageons, pour date à convenir,

mécanicien sur automobile

ayant de la pratique, sérieux, pouvant assumer des responsabilités.
Nous offrons : place stable, bon salaire, avantages sociaux, possibilité d'avancement, capable de seconder le patron.
Faire offres écrites sous chiffres DS 1623 au bureau du journal.

Important garage de la place cherche

SERVICEMAN

honnête et consciencieux, si possible d'un certain âge, en bonne santé.

Horaire régulier, bon salaire.

Avantages d'une grande entreprise.

Adresser offres écrites à JZ 1629 au bureau du journal.

On cherche

boulanger-pâtissier

pour le 1er août, congé le dimanche, ainsi qu'une

jeune fille

pour aider au commerce durant le mois d'août.
Tél. 25 34 18.

Coiffeuse

est cherchée à plein temps pour les fins de semaines.

Annemarie Coiffure
Place Pury 3, Neuchâtel. Tél. 24 03 43.

La librairie-papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une employée

de bureau expérimentée.
Travail très varié.
S'adresser au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Famille à Fribourg cherche

nurse ou jardinière d'enfants

expérimentées pour s'occuper uniquement de 2 enfants (1 1/2 et 5 ans).
Faire offres, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, sous chiffres P 17-501.133 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Entreprise moderne et bien équipée cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

tourneurs

sur tours Schäublin 102.
Place stable, travail intéressant. Bon salaire.

Faire offres sous chiffres 28-900179 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Restaurant Bagatelle cherche

sommelier

pour entrée immédiate.
Téléphoner au (038) 25 82 52, ou se présenter dès 15 heures.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Le poste de

réceptionniste de nuit

est vacant dès le 1er juillet. Nous cherchons un jeune homme intéressé à travailler dans un hôtel moderne de 60 chambres.

Prière d'adresser offres au NOVOTEL NEUCHATEL-EST, 2075 Thielle. Tél. (038) 33 57 57.

Vendeuse qualifiée

ou personne aimant le contact avec la clientèle est demandée chez Robert-Tissot - Sports.

Prendre rendez-vous par tél. 25 33 31.

On cherche, pour travail facile et varié :

ouvriers
non spécialisés
ouvrières
et
mécaniciens

Semaine de 5 jours. Ambiance de travail très agréable dans petite entreprise.

Adresser offres écrites à AO 1620 au bureau du journal.

On cherche

chauffeur

permis B. Appartements au choix à disposition.

S'adresser à l'entreprise René Fivaz, Montmollin. Tél. (038) 31 12 18.

On cherche

sommelière

(débutante acceptée).
Entrée immédiate.

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier Tél. 41 34 21.

Nous cherchons, pour date à convenir,

jeune fille

comme aide de ménage et de magasin.
Bons traitements assurés et vie de famille.
Occasion de bien apprendre l'allemand. Salaire selon entente.
Faire offres sous chiffres OFA 2843 B à Orell Fussli Publicité S.A., 3001 Berne.

Nous cherchons

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'atelier.

— Places stables, bien rétribuées
— Prestations sociales de l'industrie horlogère
— Transport par bus dans le Val-de-Ruz.

Faire offres à WERNER MARTIN & CIE 2206 les Geneveys-sur-Coffrane - Tél. (038) 57 11 22.

Nous désirons engager

1 COUTURIÈRE

pour le service des retouches.

Faire offres ou se présenter chez

Gonset

Neuchâtel — Tél. 25 02 52

Nous désirons engager, pour l'établissement de documents d'assurance dans notre service des polices, une

dactylo

précise, très consciencieuse et stable. Ce poste conviendrait également à une personne ayant suivi des cours du soir de dactylographie. Age idéal : 25-35 ans.

Notre service du personnel renseignera et recevra volontiers les candidates.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie

Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 315

Hôtel Terminus cherche

sommelière

pour entrée immédiate.

Horaire : 9 h - 17 h ou 17 h - minuit.

Se présenter à la direction. Tél. 25 20 21.

Shell

Shell distribue en Suisse, à côté de l'essence et de l'huile, plus de 1000 autres produits, par exemple les gaz liquéfiés propane et butane.

Dans nos installations modernes de mise en bouteilles, à Saint-Aubin (NE), nous offrons à un

ouvrier-manutentionnaire

une place stable avec salaire mensuel, caisse de pension et semaine de cinq jours.

Si vous appréciez une atmosphère agréable (à laquelle vous êtes prêt à contribuer), et le travail en petites équipes, téléphonez simplement à M. F. Fermann, Shell Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 14 01.
Il se fera un plaisir de vous fournir de plus amples détails au sujet de ce poste.

C'est Shell que j'aime.

Fabrique de moyenne importance des environs de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un couple de concierges
ou éventuellement
un concierge

Nous demandons gens sérieux, de confiance et débrouillards.
L'activité future sera très variée et intéressante, comportant notamment :
— entretien d'un laboratoire et de ses abords :
— courses, expédition et poste ;
— travaux d'entretien et d'aménagements internes.

Les personnes intéressées formuleront leurs offres de service sous chiffres **28-900180 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie

JEAN TANNER FILS S. A.
2525 le Landeron,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

quelques ouvrières

suisses ou étrangères avec permis C.

Prière de se présenter ou de téléphoner au No (038) 51 23 12.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE, A BIENNE, cherche pour entrée immédiate ou à convenir une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, habile sténodactylographe, ayant une bonne culture générale, et capable de travailler d'une manière indépendante.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, à la **Fédération horlogère suisse, service du personnel,**

rue d'Argent 6, 2501 Bienne, ou de prendre contact par téléphone au No (032) 2 17 15.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche :

OUVRIÈRES et EMBALLEUSE
ainsi que
ponceur ou jeune homme

Formations assurées par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Occupation temporaire

Entreprise de la Riviera vaudoise cherche, pour une période de 5 mois,

rédacteur ou rédactrice

de langue maternelle française, qui sera chargé(e) de la rédaction et de la correction de textes concernant le marketing.

De bonnes connaissances en économie seraient souhaitables.

Entrée immédiate.

Ecrire sous chiffres 19 732-214/40 à Publicitas, 1002 Lausanne.

NOUVEL HOPITAL DE ZONE SI VOUS ÊTES
MORGES

INFIRMIÈRE INSTRUMENTISTE
INFIRMIÈRE-SAGE-FEMME
LABORANTINE DIPLÔMÉE

VENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS.

Nous cherchons à constituer une véritable communauté de travail, empreinte du même idéal : la guérison du malade.

Nous offrons : un salaire correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Entrée en service : septembre 1972 ou à convenir.
N'hésitez pas : prenez contact avec nous :

Direction du Nouvel hôpital de zone
Service du personnel
Case postale 318, 1110 MORGES.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 43

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 MARIN/NEUCHATEL TÉL. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

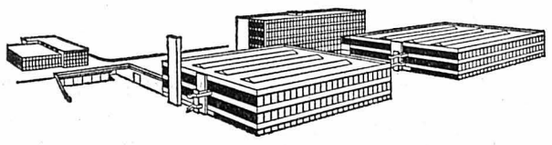

Pour notre laboratoire d'électronique, nous cherchons à engager un

ingénieur électronicien

QUALITÉS REQUISES :
— Formation EPF ou ETS,
— Sens de l'organisation,
— Bonnes connaissances dans le domaine des circuits logiques,
— Aptitude à travailler en collaboration et à s'adapter aux techniques nouvelles.

AGE : 25 - 35 ans.

DOMAINE D'ACTIVITÉS :
— le développement,
— l'optimalisation,
— la fabrication,
des montres électroniques, et plus particulièrement des garde-temps à quartz.
Selon sa personnalité et ses compétences, le candidat pourra prétendre rapidement à un poste à responsabilités.

ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible ou à convenir.
Les candidats intéressés sont priés de nous transmettre des offres écrites auxquelles il sera répondu dans la première quinzaine d'août 1972. Ils bénéficieront de tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Si vous aimez les travaux variés, que vous avez de l'initiative, que vous aimez collaborer au sein d'une équipe sympathique, envoyez-nous vos offres d'emploi ou téléphonez-nous au 33 44 33.
Vous bénéficierez, comme tous nos collaborateurs, des avantages sociaux d'une entreprise moderne et d'avant-garde.
Horaires de travail intéressants, facilités de transport.

Des enfants de 4 à 6 ans, gentils, turbulents, bien sages ou un peu « terribles » se réjouissent de faire la connaissance de leur future

JARDINIÈRE D'ENFANTS
ou d'une **DAME**

ayant le sens de la pédagogie et la tendresse qu'ils exigent !

Les candidates intéressées prendront directement contact avec notre service du personnel, en téléphonant au 33 44 33, elles bénéficieront de tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. L'entrée en fonction reste à convenir.

Notre BUREAU DES MÉTHODES cherche à s'adjoindre un nouvel

agent de méthodes

possédant si possible une formation de base du domaine de l'horlogerie, complétée par quelques années de pratique.
Ce poste englobe les responsabilités suivantes :
— Contrôle des temps de production et tenue à jour des temps alloués.
— Analyse de produits - Liste de pièces.
— Traitement d'informations internes et divers contrôles d'activités de notre entreprise.
Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à prendre directement contact avec notre bureau du personnel. Tél. (038) 33 44 33.
Nous cherchons une

employée de fabrication

ayant si possible quelques années d'expérience, pour l'entrée et la sortie du travail.
Les candidates bénéficieront des avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.
Notre service du personnel répondra volontiers à votre appel téléphonique, 33 44 33.

DERBY SWISSONIC

La Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A. (FGI), à la Chaux-de-Fonds, engage

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour compléter son équipe actuelle (introduction d'un nouveau matériel et de nouvelles applications).

Exigences : connaissance du RPG II avec expérience pratique (si possible).

Personnes de formation commerciale ou administrative complète seraient éventuellement instruites (cours à nos frais).

Matériel : système moderne de 32 K, à bandes et disques magnétiques.

Faire offres à la Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A., avenue Léopold-Robert 67, 2301 la Chaux-de-Fonds, ou prendre rendez-vous par téléphone (039) 23 63 69, en demandant M. Berringer ou M. Vogel.

LANDOLT

Entreprise moderne de l'industrie suisse des couleurs et vernis cherche

jeunes gens pour le service technique extérieur et la représentation

Leur tâche consistera à se charger du service technique et commercial auprès des peintres, firmes industrielles et fabriques de meubles.

Nous offrons à des personnes jeunes et dynamiques une mise au courant complète de nos fabrications, ainsi qu'une formation pour le service extérieur. Bon salaire, prestations sociales modernes, ambiance de travail agréable.

Les offres de service complètes, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo, doivent être adressées à la maison Dr A. Landolt S.A., fabriques de couleurs et vernis, 4800 Zofingue.

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Fabrique « C » 2400 le Locle

engagent

personnel féminin

de nationalité suisse, frontalier, étranger hors plafonnement, qui serait formé sur travaux fins, propres et faciles.

Faire offres : LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES, Fabrique « C », Collège 10, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 61 55.

Nous sommes une importante et dynamique fabrique d'horlogerie.

Nous fabriquons des montres ancre de qualité à des prix compétitifs.

Notre programme est exclusif et très varié.

Nous cherchons pour une partie de l'Europe et de pays d'outre-mer un

CHEF DE VENTE

Nous offrons :
— une riche collection très étudiée et comprenant de nombreuses exclusivités
— une organisation par computer
— une rémunération en rapport avec les capacités
— une caisse de pension ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Nous demandons :
— maîtrise des langues **anglaise,** allemande et française
— grande expérience dans le marchandising
— collaboration dans la création de nouveaux modèles
— voyages dans les pays d'outre-mer
— personnalité capable de surveiller de façon indépendante le département.
Entrée selon date à convenir.

Domicile de l'entreprise : Bienne.

Entière discrétion assurée.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et photo, sous chiffres D 920328 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

CERTINA

Pour compléter notre équipe technique, nous cherchons à engager tout de suite un

technicien-constructeur horloger

expérimenté pour la construction de nouveaux calibres, comme pour la modernisation de modèles existants.

Un constructeur doué, connaissant à fond les exigences d'une haute qualité technique ainsi que les méthodes de fabrication les plus modernes, trouverait chez nous non seulement une activité intéressante mais aussi une situation d'avenir.

Le titre acquis a une valeur secondaire, nous cherchons plutôt l'expérience et des capacités probantes.

Si vous croyez pouvoir répondre à nos demandes nous serions heureux de recevoir votre offre de service.

Notre chef du personnel, M. Eiholzer, se ferait un plaisir de vous donner encore de plus amples renseignements.

Téléphonez-lui ! La discrétion la plus absolue vous est assurée.

CERTINA Kurth Frères S.A., fabrique de montres de précision 2540 Granges. Tél. (065) 8 71 12, privé 8 12 38.

SSR

La Télédiffusion de la Société suisse de Radio et Télévision, à Berne, cherche une

opératrice - speakerine

Nous offrons :

activité variée et intéressante dans l'élaboration des programmes français, travail de speakerine et de composition de petits programmes musicaux. Situation stable. Climat de travail agréable.

Nous demandons :

bonne culture générale, habileté manuelle (travaux de commutations), langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand voix agréable, faculté d'adaptation à des horaires irréguliers.

Entrée :

dès que possible ou date à convenir.

Un cours d'initiation au travail de speakerine, à la technique du microphone et au maniement des installations sera organisé.

Les candidates, âgées de 20 à 35 ans, de nationalité suisse, adresseront leurs offres manuscrites, avec copies de certificats, curriculum vitae, références, photographies et prétentions de salaire, au **chef du personnel de la Télédiffusion suisse, SSR, Giacomettistrasse 1, 3006 Berne.**

On cherche pour début août

étudiants (tes)

pour travaux légers dans fabrique d'horlogerie.
Horaire d'engagement à convenir.
S'adresser à :

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ S.A., Usine d'Hauterive, Immeuble Voumard Machines CO S.A. Tél. (038) 25 88 41.

Banque suisse de Genève

cherche le

chef de son service

ÉTUDES FINANCIÈRES

Il ne peut s'agir que d'un collaborateur déjà très expérimenté dans le domaine boursier.

Il doit posséder les langues française, allemande et anglaise. La langue maternelle souhaitée étant soit le français, soit l'allemand.

Faire offres sous chiffres 200-6673 à Annonces Suisses S.A., Genève,

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Fin de session aux Chambres fédérales

BERNE (ATS). — A l'occasion de la dernière séance de la session, le Conseil national a examiné une motion et trois postulats ; il a procédé aux votations finales, et il a entendu le président Vontobel féliciter les députés pour l'important travail qu'ils ont accompli au cours des quatre semaines qui se sont écoulées depuis le 5 juin.

La motion avait pour auteur M. Cevey (rad-VD). Le député vaudois a demandé au Conseil fédéral de faire accélérer les études tendant à une refonte de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité, et de reconnaître sans attendre d'autres certificats de maturité, que ceux des types A, B, ou C, notamment les baccalauréats « latin-mathématiques » et « langues modernes ».

Nous ne devons pas aller trop loin dans la différenciation des types de maturité, a répondu le conseiller fédéral Tschudi : les jeunes gens ne doivent pas prendre trop tôt des décisions déterminantes pour leur orientation future. Le Conseil fédéral accepte la motion sans forme de postulat.

Lors des votations finales, la création d'une mission diplomatique au Bangla Desh a été approuvée par 135 voix contre 5 ; la 8me révision de l'AVS par 138 voix contre 0 ; le rapport sur l'initiative populaire pour une retraite populaire par 132 voix contre 7 ; la révision du droit d'adoption par 141 voix sans opposition ; l'arrêté fédéral concernant l'initiative contre les exportations d'armes par 102 voix contre 15 ; la loi fédérale sur le matériel de guerre par 123 voix contre 1.

Avant la votation sur les mesures urgentes pour lutter contre les abus dans le secteur locatif, le président du groupe socialiste, M. Muheim, député lucernois, a présenté une déclaration au nom du groupe, mettant en doute l'efficacité de ces mesures, telles qu'elles sont sorties des débats du parlement, mais annonçant que des représentants du parti socialiste les appuient néanmoins, parce qu'elles constituent pour les locataires une protection minimum. Pour sa part, a annoncé ensuite M. Koenig (ind-ZH), le groupe des indépendants, jugeant les mesures insuffisantes, s'abstiendra.

Au vote, les mesures contre les abus ont été approuvées par 122 voix contre 0. L'arrêté concernant des conventions internationales sur les transports a recueilli 146 voix. Enfin, les nouveaux tarifs postaux ont été acceptés par 134 voix contre 5.

AU CONSEIL DES ETATS

BERNE (ATS). — Au cours de l'ultime séance de la session d'été, le Conseil des Etats a procédé vendredi à une série de votations finales. C'est ainsi que la création d'une mission diplomatique au Bangla Desh a été acceptée par 28 voix et la 8me révision de l'AVS par 30 voix. Les représentants des cantons ont d'autre part approuvé par 30 voix le rapport dans lequel le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative populaire pour une retraite populaire et une modification de la constitution en vue d'établir un nouveau régime de sécurité sociale. Ils ont également adopté la révision du code civil suisse par 31 voix ; l'arrêté fédéral demandant le rejet de l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes, par 31 voix ; la loi fédérale sur le matériel de guerre par 30 voix ; les mesures à prendre contre les abus dans le secteur locatif par 28 voix ; l'adhésion de notre pays aux conventions internationales relatives au transport par chemin de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages par 28 voix et enfin la loi révisée sur le service des postes par 29 voix.

Avant de lever la séance et de déclarer close la session d'été, le président Ferrocio Bolla (rad-TI) a tenu à remercier les conseillers aux Etats pour leur assiduité et le travail accompli.

Le nouveau pavillon «air et espace» inauguré aujourd'hui à la Maison suisse des transports

(c) C'est ce matin que sera inauguré à Lucerne, en présence d'hôtes illustres, venus du monde entier, le nouveau pavillon « Air et espace » de la Maison suisse des transports. Ce pavillon fait bien des envieux à l'étranger, car il s'agira à Lucerne de la plus grande exposition permanente du genre en Europe. Le bâtiment, qui comprend tout ce qui intéresse les amateurs de l'aviation et de l'astronomie, mesure quelque 60 mètres de long, 33 mètres de large et 20 mètres de haut. Le pavillon est construit sur pilotis.

ILS ONT ÉCHAPPÉ A LA DESTRUCTION

Le but de cette exposition permanente, une véritable attraction pour notre pays, est de familiariser la population avec les vestiges de notre aviation et de l'initier en même temps aux nombreux secrets de la course à l'espace. Des avions en grandeur originale comme le « Dufaux 1910 », le « Blériot 1913 », un « Fokker F 7a » 1927, un « Messerschmitt », une « Arbalète » pour n'en citer que quelques-uns, seront présentés.

Grâce à ses excellentes relations avec les spécialistes américains de la « NASA », Alfred Waldis, le directeur de la Maison suisse des transports, a réussi un coup de maître : à Lucerne sont exposés des objets orioginaux, que les collaborateurs de la NASA ont employé lors de leurs voyages interplanétaires et leurs promenades sur la Lune.

Mais, ce qu'il y a de remarquable dans cette exposition, c'est l'esprit de collaboration, qui a régné. L'armée suisse, Swissair, des spécialistes de l'espace, des propriétaires privés et de nombreuses institutions suisses et étrangères ont apporté leur aide directe et leur soutien, en mettant gratuitement à disposition de la Maison suisse des transports des objets d'exposition, dont la valeur marchande est considérable. Comme par le passé, la Maison suisse des transports sera un lieu de rendez-vous pour la jeunesse européenne, car c'est surtout à elle que s'adresse l'exposition, car ce sont les adultes de demain qui doivent se familiariser avec l'immense travail fourni par nos ancêtres, que ce soit sur le plan de l'aviation, de la navigation, de l'automobile et du chemin de fer.

Ces moyens de locomotion, qui sont tous représentés à Lucerne, permettent d'utiles comparaisons avec les engins employés pour la course à l'espace. Après le planétarium, qui fait fureur dans le monde entier, le nouveau pavillon « Air et espace » est le symbole d'une synthèse complète. Si l'on sait qu'en 1971, près de 500.000 visiteurs ont passé le portillon d'entrée de la Maison suisse des transports, on peut se faire une idée de l'intérêt que portent les visiteurs du monde entier à cette exposition permanente, qu'est la Maison suisse des transports.

Collaboration entre communes et industrie pour épurer les eaux

LAUSANNE, (ATS). — Le problème de l'épuration des eaux des usines de produits chimiques est particulièrement délicat du fait des importantes masses d'eau qu'utilisent ces entreprises pour leurs activités, relève le service de presse romand des industries chimiques suisses. Contraintes de concevoir des procédés d'épuration très poussés, ces sociétés ont maintes fois cherché à collaborer avec les autorités pour traiter en même temps eaux industrielles et eaux usées publiques, ce qui assure aux communes des traitements très efficaces et à moindre coût.

Plusieurs de ces installations mixtes viennent d'être mises en service, notamment à Kaisten (Argovie), où l'entreprise Ciba-Geigy traite les eaux communales et ses eaux industrielles dans une installation dont la première étape a coûté environ 11 millions de francs. 600.000 francs ont été supportés par les communes de Kaisten et de Laufenbourg.

A la fin de juin a eu lieu l'inauguration, à Monthey, de la station d'épuration de Ciba-Geigy, où sont conduites les eaux communales et industrielles. Là aussi, c'est l'usine de produits chimiques qui a pris la plus grande partie des investissements à sa charge (21 millions) et qui exploitera l'installation.

Dans le Fricktal, l'entreprise Roche vient de proposer aux autorités communales et cantonales la réalisation d'une station d'épuration d'un type encore inédit en Suisse pour son usine de Sisseln. L'installation comprendra six stades de traitement et la plus grande partie des bassins seront couverts pour empêcher le dégagement d'odeurs désagréables. Les communes de Sisseln et d'Eiken devront décider si elles entendent utiliser cette station pour y traiter les eaux communales. Le budget total de la construction s'élève à plus de vingt millions de francs et l'exploitation devrait commencer en 1975.

Enfin, à Bâle, si une solution semble trouvée d'entente entre l'industrie et les autorités communales et cantonales pour les usines chimiques situées sur la rive gauche, qui auront à faire face à de très lourds investissements pour le renouvellement de leurs canalisations internes et pour les coûts d'exploitation des futures stations d'épuration.

Situation financière et économique

Berne n'a pris aucune nouvelle décision

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral s'est réuni vendredi en fin d'après-midi pour examiner la situation économique et financière. Aucune décision n'a été prise.

Le nouveau directeur général de la SSR entre en fonctions

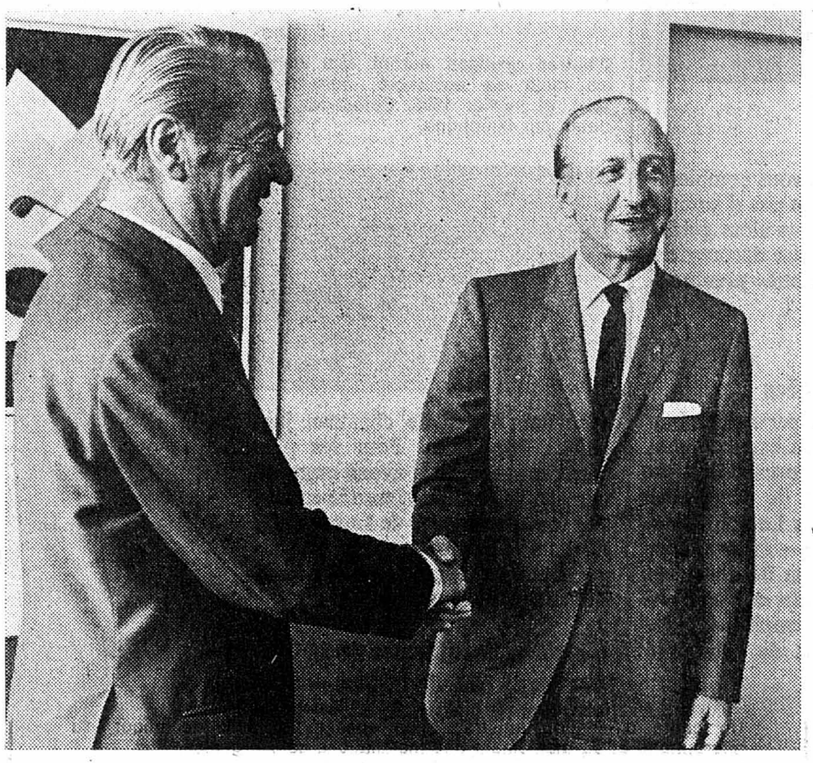

M. Marcel Bezençon, à gauche, félicite son successeur, M. Stelio Molo, nouveau directeur général de la SSR.

(Keystone)

BERNE, (ATS). — Réuni à Berne sous la présidence de M. Ettore Tenchio, le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) a approuvé la formation par la direction générale de la SSR d'une commission chargée d'examiner certaines critiques formulées à l'égard d'émissions du téléjournal et de la télévision de la Suisse alémanique et rhéto-romane.

Par ailleurs, le comité a poursuivi ses débats sur la structure de la SSR et pris connaissance des avis des sociétés régionales, des commissions des programmes et des associations du personnel. Il a décidé la restructuration de la SSR selon une variante du rapport Hayek-von der Weid, qui prévoit une structure axée sur les régions, en tenant compte des propositions de la direction générale et des sociétés régionales.

Le comité central a ensuite agréé la nomination de M. Gerd H. Padel aux fonctions de directeur de la radio suisse alémanique et rhéto-romane.

Enfin, le comité central a pris congé de M. Marcel Bezençon, directeur général, et a rendu hommage aux éminents services qu'il a rendus à la radio et à la télévision suisse et internationale. M. Stelio Molo, son successeur, entre en fonction le 1er juillet.

M. STELIO MOLO, DOCTEUR EN DROIT, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SSR

Né le 14 février 1916 à Bellinzone dont il est originaire, M. Molo fit son collège et son gymnase dans cette ville et à Lugano, puis (dès 1935) il étudia le droit aux universités de Lausanne, Berne et Hambourg. C'est à Berne qu'il obtint sa licence en 1942 et son doctorat en 1944.

Pendant ses études à Berne, M. Molo travailla dès 1937 à l'Agence télégraphique suisse en qualité de rédacteur en chef et de commentateur du service de langue italienne. A fin 1944, il rentra au Tessin pour y faire son stage d'avocat.

Dès janvier 1945, le département de l'intérieur lui confia les fonctions de secrétaire ad intérim, charge dont il devint titulaire en octobre 1946.

En mai 1947, M. Molo fut élu directeur au studio de la Radio suisse italienne. Après la réorganisation de la SSR en 1964, il fut nommé directeur régional de la Radio suisse italienne.

Dans le cadre de la CORSI, il lui incombe de coordonner les programmes de la radio et de la télévision en Suisse italienne. M. Molo préside plusieurs commissions de spécialistes instituées par la SSR et par l'Union européenne de radiodiffusion (UER).

SUITE Nouvelle initiative

Ainsi, le conseiller national James Schwarzenbach et le parti républicain lancent une nouvelle initiative contre la population étrangère.

On se souvient que la première initiative, déposée le 20 mai 1969 avait recueilli quelque 70.000 signatures, mais elle fut rejetée par le souverain lors de la votation du 7 juin 1970. Elle proposait l'insertion d'un article constitutionnel stipulant que la proportion d'étrangers ne devait pas dépasser 10 % (sauf 25 % pour le canton de Genève) et prévoyait pour le calcul de l'effectif de population étrangère, les naturalisations et les licenciements dans les entreprises, des dispositions analogues à celles qui figurent dans l'initiative lancée vendredi.

CEUX QUI PARTIRAIENT

La seconde initiative Schwarzenbach, lancée en septembre 1970 envisageait le financement des dépenses d'infrastructure et de protection de l'environnement par la perception d'une taxe sur le salaire brut des travailleurs étrangers. Elle ne semble pas avoir récolté une audience suffisamment large, puisque la collecte des signatures n'est apparement pas encore achevée. Relativement modérée, la nouvelle initiative tient compte des expériences faites, ainsi que l'a admis M. Schwarzenbach, lors de la conférence de presse qu'il a tenu hier matin immédiatement après l'issue de la session des Chambres fédérales.

Selon les chiffres de fin 1971 le nombre des étrangers correspondait à 16,1 % de la population soit 587.000 âmes. Pour atteindre 12,5 % il faudrait aussi que 217.000 personnes s'en aillent.

J.-P.G.

Initiative du mouvement républicain : première prise de position

BERNE (ATS). — Dans une interview accordée à la Télévision tessinoise, le conseiller fédéral Kurt Furgler a pris position sur la nouvelle initiative du mouvement républicain « pour la protection de la Suisse ». « L'initiative sera examinée avec soin, a déclaré le chef du département fédéral de justice et police. De prime abord, il paraît cependant très problématique de fixer un chiffre minimal pour les étrangers domiciliés en Suisse, en se fondant sur la constitution ou sur une loi ».

Interrogé sur le dialogue avec le Conseil fédéral souhaité par le conseiller national Schwarzenbach, M. Furgler a déclaré que le gouvernement accueille favorablement toute proposition de dialogue, car c'est en discutant qu'on peut élaborer, dans une démocratie, des solutions constructives.

VAUD

Prochainement devant la Cour pénale fédérale

Procès après la découverte d'un dépôt secret d'armes à Genève

LAUSANNE (ATS). — Vingt-deux fusils d'assaut, plus de 16.000 cartouches, 7707 cartouches pour armes de petit calibre, un certain nombre de baïonnettes, 41 cartes topographiques de la Suisse, une liste de plus de 300 emplacements de la Suisse romande (principalement des stands de tir), 222 fiches contenant des indications sur les organes de police genevois : c'est là le matériel d'un groupe d'étudiants anarchistes trouvé par la police dans une cave genevoise.

Cette découverte devait être annoncée au cours d'une conférence de presse le 25 août de l'an dernier par M. Armin Riesen, secrétaire général du département fédéral de justice et police, qui parlait alors « d'un cas très grave, typique de la mentalité révolutionnaire selon laquelle seule la violence permet d'atteindre les objectifs poursuivis ».

Cette affaire, qui avait fait beaucoup parler d'elle parce qu'elle survenait après toute une série de manifestations, sera jugée par la Cour pénale fédérale, à Lausanne, dès le 10 juillet prochain.

Des deux inculpés, seul Martin Cuénod sera sur le banc des accusés. En effet, Didier Maerki, 23 ans, n'a jamais été appréhendé. Les deux principaux délits suivants entrent en considération : mise en danger de l'ordre constitutionnel et fondation de groupements illicites.

SUISSE ALEMANIQUE

Ouverture de la fête cantonale bernoise de tir à Ostermundigen

OSTERMUNDIGEN (BE) (ATS). — La fête cantonale bernoise de tir a débuté vendredi à Ostermundigen près de Berne par la journée des troupes bernoises, qui a vu s'affronter 476 groupes de quatre tireurs avec chacun dix coups. Après que le comité d'organisation, présidé par l'ancien conseiller aux Etats Dewet Buri, et les autres comités eurent mis la dernière main aux préparatifs, tout est prêt à Ostermundigen et au stand de Riedbach pour accueillir quelque 30.000 tireurs au cours des deux semaines à venir.

250 fonctionnaires, 500 jeunes surveillants et 165 paleteurs (cibarres) sont à disposition. 624 sections du canton de Berne et 198 d'autres cantons se sont inscrites au concours à 300 mètres tandis que 380 équipes de 8 hommes participeront au concours à 100 mètres. Ce ne sont pas moins de 361 politiciens, à la tête desquels un groupe du Conseil d'Etat bernois, qui prendront part au « tir des conseillers », tandis que 5000 jeunes tireurs sont attendus pour le « tir junior ».

1725 tireurs participeront au concours à 300 mètres, et 819 à 50 mètres. Au total, 110 sections cantonales et 90 groupes d'autres parties du pays sont inscrits au concours à 50 mètres, tandis que 168 groupes de tireurs s'affronteront au concours de groupes à 50 mètres, 52 équipes au concours par équipe à 50 mètres.

Les autorités bernoises et les milieux économiques ont fait des dons d'une valeur totale d'environ 90.000 francs. La collecte se poursuit cependant. Les tireurs eux-mêmes n'ont pas payé moins de 1,7 million de francs jusqu'ici pour la munition et leur participation.

Violent orage en Thurgovie

DIESSENHOFEN (TG) (ATS). — Un violent orage s'est abattu au cours de la nuit de jeudi à vendredi dans la vallée thurgovienne du Schlatter, entre Schaffhouse et Stein-am-Rhein. Des inondations se sont produites, causant d'importants dégâts aux cultures, mais également dans des entrepôts, où l'eau a atteint parfois 50 cm.

De 22 heures jusqu'en début de matinée, les pompiers, aidés par une équipe de Diessenhofen, ont lutté pour tenter de contenir l'eau. Dans le village de Paradies, la route principale a été coupée par un ruisseau sorti de son lit. La route menant à Wildensbuch a également dû être fermée.

Collaboration intercommunale

LAUSANNE (ATS). — L'union des communes vaudoises, qui siège samedi à Préverenges, groupe actuellement 320 des 385 communes du canton, soit cinq de plus qu'il y a une année. Le rapport d'activité rappelle les buts essentiels de l'association : veiller à la sauvegarde des intérêts communs, servir de lien aux communes dans leurs rapports entre elles et faciliter leurs relations avec l'Etat.

Parmi les problèmes étudiés par l'union des communes vaudoises on peut citer le prélèvement des taxes d'équipement et de lutte contre les pollutions, l'aménagement du territoire, l'harmonisation des méthodes de travail dans les administrations communales, les heures de fermeture des magasins, la réglementation des naturalisations, la formation des agents communaux.

Bonne récolte en perspective dans le vignoble vaudois

LAUSANNE (ATS). — Le temps magnifique dont bénéficie le vignoble vaudois permet à la floraison de se faire remarquablement.

Au train où vont les choses, il faut s'attendre à une très bonne récolte. Selon le dicton, la récolte débutera dans 100 jours.

Le millésime « 72 » est ainsi en bonne posture, au même stade qu'en 1969 et 1970, assure l'Office des vins vaudois. Quantitativement, les premières estimations laissent prévoir une récolte d'au moins 28 millions de litres, soit 5 millions de rouge Salvagnin, et jus de raisin et plus de 23 millions de Dorin.

Déjeuner de travail entre MM. K. Waldheim et P. Graber

GENÈVE (ATS). — Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, et le chef du département politique fédéral, M. Pierre Graber, se sont rencontrés, vendredi, pour un déjeuner de travail, à la résidence de l'ambassadeur de Suisse auprès des organisations internationales à Genève, M. Jean Humbert. Cette rencontre a permis à MM. Waldheim et Graber de procéder à un vaste tour d'horizon sur tous les problèmes intéressant à la fois les Nations unies et la Suisse.

Le secrétaire général des Nations unies et le chef du département politique fédéral étaient notamment entourés de MM. V. Winspeare-Guicciardi, directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, Philippe de Seynes, sous-secrétaire général de l'ONU chargé des affaires économiques et sociales, René Keller, chef de la division des organisations internationales du DPF, Sigismond Marcuard, délégué à la coopération technique du DPF, et Raymond Probst, délégué aux accords commerciaux du département fédéral de l'économie publique.

SUITE Les pourparlers italo-suisses

Actuellement, vivent en Suisse, 530.000 ressortissants italiens dont 312.000 exercent une activité lucrative. A ceux-ci viennent s'ajouter quelque 100.000 travailleurs saisonniers et 30.000 frontaliers.

CE QUI EST PRÉVU

En ce qui concerne les travailleurs établis, aucun changement ne s'impose et il n'a pas été donné satisfaction à la requête italienne de réduire de 10 à 5 ans le délai pour l'obtention du permis d'établissement.

Le droit au changement de profession et de canton sera réduit à une année dès le 31 décembre 1975.

Une des principales requêtes italiennes portait sur l'amélioration du statut de saisonnier « fictif ». Il a été convenu qu'il sera procédé, jusqu'au 31 décembre 1973, à la transformation complète en travailleurs à l'année de tous les travailleurs saisonniers italiens qui en feront la requête lorsqu'ils auront séjourné durant 5 ans consécutifs pendant au moins 45 mois en Suisse pour y travailler. Dès le 31 décembre 1975, il suffira d'avoir travaillé 36 mois pendant 4 années consécutives.

Le regroupement familial sera autorisé après un délai d'attente de 15 mois au lieu de 18 comme jusqu'ici.

DU POINT DE VUE SOCIAL

Pour les autres problèmes à résoudre comme les questions fiscales, la sécurité sociale, la prévention des accidents, le contrôle sanitaire, des commissions spéciales seront constituées, de même que pour l'étude des mesures à prendre en vue de permettre aux enfants italiens de mieux surmonter leurs difficultés linguistiques et scolaires. Ainsi les cours d'italien pourront se voir inscrire au programme obligatoire des écoles suisses. Les experts des deux pays examineront également les problèmes qui se posent en matière de formation professionnelle.

Enfin, les pourparlers fructueux de Rome ont permis d'ébaucher une réelle collaboration entre les deux pays voisins, puisque l'on a admis que des investissements pourraient être envisagés par la Suisse et l'Italie dans les régions de la péninsule qui disposent d'un surplus de main-d'œuvre.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Il a été convenu que les commissions spéciales devront commencer leurs travaux avant le 30 novembre de cette année et la commission mixte a prévu d'ores et déjà de se réunir durant le prochain semestre de l'année prochaine pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

Les assouplissements substantiels obtenus en faveur du statut des travailleurs italiens en Suisse ne constituent ainsi manifestement qu'une première étape dans l'amélioration des conditions matérielles et sociales. Les autorités italiennes peuvent d'ores et déjà se convaincre que les bonnes intentions ne manquent pas du côté suisse.

J.-P. G.

L'initiative contre les exportations d'armes maintenue

LAUSANNE, (ATS). — Le comité d'initiative pour l'interdiction des exportations d'armes communique que celle-ci ne sera pas retirée, car les autorités fédérales, « sous la pression de grands milieux d'affaires », n'ont pas voulu tenir compte de l'émotion suscitée dans le peuple suisse par le trafic d'armes. Les amendements « microscopiques » apportés par les Chambres ne changent en rien l'esprit de la loi proposée par le Conseil fédéral, qui maintient et même adoucit les dispositions actuelles qui ont permis un récent scandale.

La votation fédérale aura lieu vraisemblablement en septembre prochain. Un comité d'action vient de se constituer à Lausanne sous la conduite du professeur Eric de Montmollin.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Plus de 40 morts pour un début de saison...

Des conseils pour éviter des accidents en montagne

LAUSANNE, (ATS). — Le début de la saison d'alpinisme en Suisse a été marqué par de nombreux accidents : plus de quarante morts, dont sept pour le seul week-end des 24-25 juin. En outre, quarante-deux rapports d'intervention de colonnes de secours sont déjà parvenus au Club alpin suisse. Aussi, la commission des secours en montagne du C.A.S. prie-t-elle instamment la population d'observer quelques principes élémentaires.

Avant une course, il faut une bonne préparation physique et technique, un équipement et une alimentation adéquats, une documentation sur les difficultés de l'ascension, des renseignements sur les conditions du moment, des prévisions météorologiques. Il ne faut jamais choisir une course trop difficile pour ses capacités.

Il faut ensuite annoncer son départ, indiquer le but prévu et les éventuelles modifications d'itinéraire, s'inscrire sur les livres de cabane du C.A.S.

Pour la course, il faut toujours être accompagné au moins d'un camarade d'excursion, ne jamais l'abandonner s'il avance moins vite, ne pas traverser un glacier enneigé seul et non encordé, être attentif au temps, revenir en arrière s'il change et être à même de l'affronter s'il n'y a pas d'abri à proximité.

Il convient encore de faire attention à la fatigue de fin de journée, de ne pas relâcher son attention ni se laisser distraire par une fleur à cueillir ou une photo à prendre, de ne pas croire trop vite que la course est finie une fois les difficultés passées.

En cas d'accident, il faut avertir la police cantonale, qui alertera les chefs de postes de secours C.A.S. de la région.

Pourquoi tant de cinéastes font-ils confiance à Bolex?

Parce que Bolex cultive une tradition de haute qualité. Parce que Bolex innove sans relâche et montre la voie du progrès. C'est pour cela que vous rencontrez toujours plus de cinéastes Bolex. Ce sont les plus exigeants. Caméras Bolex à tous les prix : de 425.– à 45000.–, par exemple la Bolex 160 Macrozoom, qui filme de 3 cm à l'infini et avec laquelle vous tournerez vous aussi des films que vos amis vous envieront.

1025.– Prix indicatif

Renseignez-vous auprès de votre marchand photo-ciné.

BOLEX
Tradition de haute qualité

Invitation aux vols spéciaux de 4, 5 et 6 jours départ de Genève

Fr. 298.– Le Caire

Ce prix comprend: vol Genève —Le Caire—Genève avec un Jet BAC 1-11 de la Phoenix Airways, 4 jours de voyage, séjour dans un bon hôtel de classe moyenne avec bain, transferts au Caire, à l'arrivée et au départ, guide suisse.

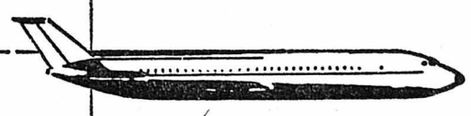

1er vol : 29 sept.-2 oct. 1972 4 jours

2me vol : 11-16 oct. 1972 6 jours

3me vol : 23-27 oct. 1972 5 jours

4me vol : 27-31 oct. 1972 5 jours

D'autres voyages auront lieu dans les mois de novembre, décembre 1972, et janvier 1973. Demandez les dates par téléphone.

Interview avec Monsieur D. Rufer
Assistant EPF
Wolfisbühl, 6020 Emmenbrücke

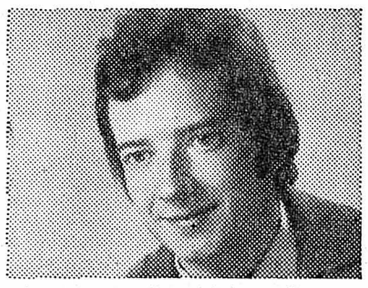

Mon attention fut attirée sur l'agence de voyages Hans Imholz SA lorsqu'elle organisa, pour la première fois il y a quelques années, de tels vols spéciaux. C'est aussi, pour les jeunes gens, une possibilité d'entrer en contact avec les villes et pays étrangers en peu de temps et avec peu d'argent. Il est vrai que j'ai la chance de pouvoir voyager avec des étudiants mais cela fait aussi plaisir de rencontrer d'autres personnes. Par exemple, il y a longtemps que je voulais aller au Caire. Grâce à l'offre vraiment avantageuse de l'agence de voyages Hans Imholz SA, ce rêve pourrait bien devenir réalité.

Nous vous offrons

★ L'occasion de voir à un prix choc Le Caire, porte du monde arabe.
★ Un superbe vol au-dessus des Alpes et les centaines d'îles de la Mer Egée.
★ La possibilité d'organiser votre séjour au Caire tout comme il vous plaira.
★ Toute une série d'excursions et visites attrayantes sous la direction d'excellents guides locaux.
★ Des heures de vol idéales: départ de Genève à 09.00 heures, retour à 20.00 heures.
★ Guides de voyage suisses parfaitement familiarisés avec les particularités du pays.

Pour sociétés et clubs de 10 personnes et plus: 1 place gratuite!

Vous profitez

★ De notre riche expérience accumulée avec des centaines de milliers de clients au cours de nos vols spéciaux intervilles qui remportent un succès considérable.
★ Du fait que nous avons lancé l'ère des vols intervilles spéciaux non seulement en Suisse mais aussi en Europe.
★ De nos achats en gros qui maintiennent bas les prix du vol, de l'hôtel et du séjour.
★ De notre système de réservation extrêmement simplifié: «Vous téléphonez — nous réservons». Nous économisons ainsi de l'argent et du personnel pour des locaux et bureaux coûteux dans toute la Suisse et ne devons par conséquent grever votre voyage que d'un minimum de frais administratifs.

Le Caire — porte du monde arabe

Vous passerez cette porte avec nous! Vous serez plein d'admiration pour cette métropole de plusieurs millions d'habitants où le moderne et le passé se côtoient. Aimez-vous les vestiges archéologiques? Vous ne devriez pas manquer, alors, de voir les fameuses Pyramides et le Musée Egyptien. Ou bien avez-vous l'âme romantique? Un coucher de soleil sur le Nil, artère vitale de l'Egypte, est un spectacle inoubliable. Aimez-vous passer de boutique en boutique et marchander? Une visite au bazar vous comblera! Peut-être n'avez-vous pas d'intérêts spéciaux. Laissez-vous alors guider par le hasard et vous découvrirez certainement les beautés nombreuses de cette ville.

Votre séjour sera riche en apogées

Vous pourrez participer comme bon vous semblera à nos excursions et visites facultatives organisées par notre guide: sorties de découverte fascinantes à travers Le Caire moderne et historique — tournée nocturne avec exhibition de danse du ventre sous une tente en plein Sahara — visite à Memphis et Sakkara, célèbres villes de l'antiquité

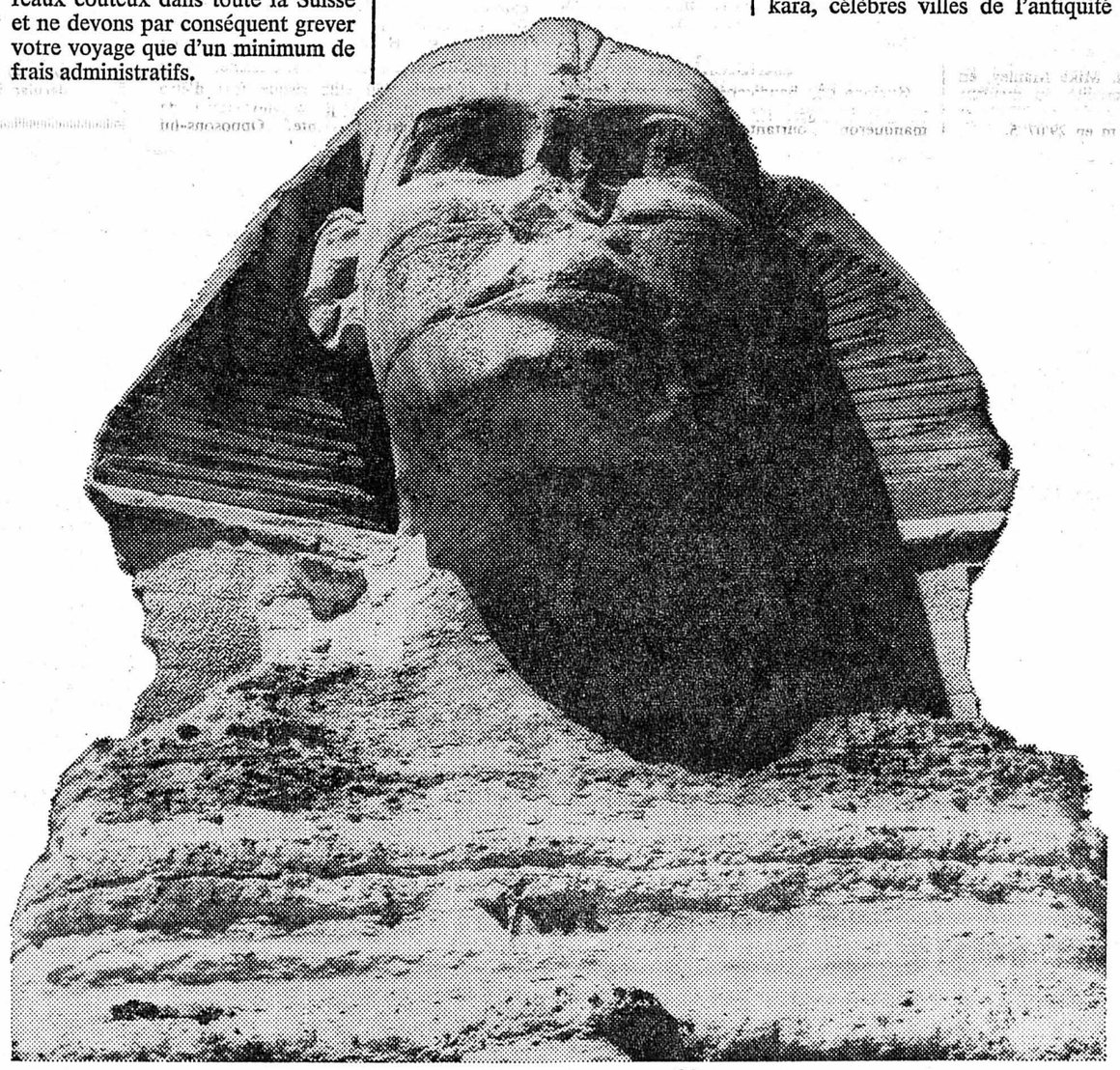

excursion à dos de chameau jusqu'aux Pyramides. Pour les plus entreprenants, nous avons organisé une excursion d'une journée entière aux fameux temples de Luxor et de Karnak. (Ceux qui veulent participer à cette excursion sont priés de s'annoncer en Suisse déjà.)

Ce qui vous intéresse aussi

Le prix de base de fr. 298.— pour le voyage de 4 jours, fr. 323.— pour celui de 5 jours et fr. 348.— pour celui de 6 jours comprend le logement en chambres à trois lits (préférées des familles). Chambres à un ou deux lits disponibles avec demi-pension au lieu de la chambre avec petit déjeuner dans un hôtel de classe moyenne ou de première classe, à votre choix. Nous vous communiquerons, lors de votre inscription téléphonique, les suppléments de prix correspondants.
Il ne vous faut pour ce voyage qu'un passeport suisse valable et un visa que nous vous procurerons volontiers si vous le désirez.
Réservez votre place plutôt aujourd'hui que demain car le nombre d'inscriptions est limité pour ces vols spéciaux.
Un coup de téléphone et votre rêve deviendra réalité!

Vous téléphonez! 01 35 77 55 Nous réservons!

Rester chez soi coûterait plus!

Agence de voyages Hans Imholz SA
Birmensdorferstrasse 83
8036 Zurich
tél. 01 / 35 77 55

Heures de bureau:
08.00—12.30 13.30—17.30
Le samedi 08.30—12.00

FAN SPORTS L'EXPRESS

athlétisme

Alors que sur tous les stades on bénéficie des perfectionnements les plus poussés

Le chronométrage manuel est un anachronisme qui devient la honte des règlements et des records

Les organisateurs de la rencontre Allemagne de l'Ouest - URSS à Augsbourg n'y sont pas allés par quatre chemins : pour toutes les courses de vitesse, ils ont publié intégralement les résultats du chronométrage électronique.

C'est un langage clair, précis. C'est le langage que nous comprenons. C'est le seul langage qui devrait avoir désormais cours dans les grandes compétitions d'athlétisme, car il est le seul à vraiment situer la performance d'un athlète. Par exemple au 100 m : Borsov 10"28 ; Ehl 10"45 ; Atamas 10"48 ; Klotz 10"60; Schumann 10"65.

On sait exactement pourquoi Ehl est classé avant Atamas. Il y a entre eux une différence de 3/100 de seconde qui justifie l'ordre établi. Une affaire de quelques centimètres. Mais, à ce jeu-là, les centimètres comptent autant que les décimètres et les mètres.

IMPOSSIBILITÉ

Le chronomètrage technique ne laisse aucune place à l'interprétation. On n'a jamais besoin de se demander quelle compromission involontaire cautionne les résultats qu'on lit. Quand on dit 10"28, c'est 10"28. En revanche lorsqu'on trouve trois athlètes à 10"2 dans la même course — comme ce fut le cas en finale des championnats de l'Allemagne de l'Est pour Borth, Schenke et Kokot — on s'interroge sur le jugement qu'aurait porté en la circonstance le chronométrage électronique. Il aurait non seulement défini le classement, mais encore, il aurait donné à chacun la part de temps qui lui revenait. 10"2 au chronométrage manuel, ça peut très bien signifier dans l'absolu du système solaire : 10"4, 10"3 ou même 10"5. Les chronométreurs ne sont pas toujours très regardants. Il ne s'agit pas, à priori, de mauvaise volonté. Mais tout simplement d'impossibilité. Je choisis ce mot à dessein : impossibilité au lieu d'incapacité. Parfois, ils sont obligés d'arranger les choses : quand ils obtiennent de meilleurs temps pour le deuxième que pour le premier. Ça arrive, parfois.

Le chronométrage manuel — pour les courses de vitesse à tout le moins — n'est qu'une suite d'erreurs. De la poudre aux yeux. Le refuge du doute.

Pour ma part, j'aimerais bien connaître quelle est la performance exacte — au centième près, comme pour les courses de descente à ski — de ceux qui ont déjà parcouru les 100 mètres en 10"0 cette année, ou de ceux qui ont été crédités de 10"1. Le chronométrage manuel les place tous sur un pied d'égalité qui n'existe pas dans la réalité.

A l'époque où les athlètes creusaient encore leurs trous de départ avec de petites pelles dans les scories de la piste, on pouvait s'en contenter. Mais maintenant, les revêtements en matière synthétique, les chaussures ultra-légères, les cale-pieds que l'athlète ajuste au millimètre, l'entraînement scientifique auquel il se soumet font apparaître le chronométrage manuel comme un anachronisme qui commence bientôt à devenir la honte des règlements et des records que l'on homologue en leur nom.

A vrai dire, ça ne tient plus debout. Récemment, en Italie, on a donné 10"0 à Borsov et Mennea sur la foi du chronométrage manuel, alors qu'il y avait pourtant le chronométrage électronique. Borsov a assez nettement battu Mennea, la nouvelle vedette de l'athlétisme italien. N'aurait-il pas été intéressant d'apprendre exactement de combien il l'avait battu ?

Guy CURDY

BORSOV.— Une victoire sur 100 m au 1/100 de seconde ! (Keystone)

Epreuves de sélection olympique américaines

SURPRISE DANS LES SÉRIES DU 800 M

Les épreuves de sélection olympique américaines ont débuté à Eugène par une surprise : l'élimination dans les séries du 800 m de Mark Winzenried, meilleur performer américain de la saison sur la distance en 1'46"6 et qui figure en 4me position sur la liste mondiale cette année.

Quelque 8000 spectateurs ont été les témoins au stade de l'Université de l'Oregon des épreuves de la première journée qui étaient consacrées aux séries éliminatoires du 800 m, du 3000 m obstacle et du 10.000 mètres. Les compétitions se dérouleront sur dix jours.

Winzenried commit une erreur tactique dans la première série du 800 m, se contentant volontairement de rester en deuxième position derrière Jim Ryun et à l'entrée de la ligne droite, il ne put répondre à l'attaque de ses suivants, terminant cinquième en 1'49"9. Il avait été éliminé d'une façon presque semblable il a y quatre ans à South Lake Tahoe. En revanche, Ryun, très à l'aise, enleva la course en 1'48"7, se qualifiant ainsi pour les demi-finales avec le troisième meilleur temps.

Le plus rapide des seize qualifiés fut le Noir Tom Fulton qui remporta la deuxième série en 1'48"3 devant le « recordman » américain Ken Swenson (1'48"6) et Juris Luzins (1'49"1). Deux autres athlètes qui, comme Jim Ryun, tentent de gagner leur sélection pour le 800 et le 1500 m, ont obtenu leur place en demi-finales : Tom van Ruden, en se classant quatrième en 1'49"6 de la troisième série remportée par Dick Vœlhuter en 1'49"2, et Dave Wottle, vainqueur de la 4me série en 1'49"8.

Dans les deux séries du 3000 m obstacle, comme dans celles du 10.000 m, les favoris obtinrent leur place en finale sans être obligés de s'employer à fond. Mike Manley, en dépit d'une chute, fut crédité du meilleur temps dans le 3000 m obstacles en 8'34"8 et Frank Shorter sur 10.000 m en 29'07"5.

motocyclisme

LA MANCHE HELVÉTIQUE AU MONTE-GENEROSO (TESSIN)

Un nouveau titre européen de la montagne pour Rung ?

La course traditionnelle qui se déroule chaque année sur les pentes du Monte-Generoso, au-dessus de Mendrisio, revêt une double importance : elle compte tout d'abord comme neuvième manche du championnat national ; elle représente d'autre part la manche suisse du championnat d'Europe de la montagne dans la catégorie des 250 cmc.

C'est donc à chaque fois un très beau plateau de coureurs qui s'aligne dans la grande course tessinoise. Le Suisse Walter Rungg, détenteur du record absolu de la montée depuis 1970 (7'17"56) sera présent dans deux catégories : 250 et en 500 cmc.

ET DE QUATRE

Actuellement en tête du championnat d'Europe, le petit Bernois va au Tessin pour gagner. Une victoire en 250 cmc équivaut pour lui à un nouveau titre européen, le quatrième. Il y a fort à parier qu'il y parviendra.

La lutte dès lors se jouera surtout pour l'attribution de la seconde place dans cette catégorie des quarts-de-litre. Le Biennois Philippe Coulon paraît être de taille à se l'attribuer, mais la course est terriblement longue — plus de dix kilomètres — et pénible. En outre les Bâlois Staehlin et Doliman, ainsi que le régional Panizzi qui connaît très bien la piste, ne partent pas battus d'emblée.

HANDICAP

Quelque peu handicapés dans cette épreuve très sinueuse, les grosses cylindrées ne manqueront pourtant pas d'intérêt. L'empoignade entre le Neuchâtelois Philippe Schreyer (Kawasaki) et le Zuricois Erich Bachmann (Meyer-Norton), les deux prétendants au titre puisque le Fribourgeois Schweizer est blessé, sera très certainement à la hauteur de l'enjeu. le titre national. Une victoire de Schreyer — ce serait la quatrième — l'assurerait presque champion suisse.

Le vainqueur de la classe l'an dernier, le Bernois Hans Meyer, s'alignera pour la première fois de la saison. La course lui plaît, il peut également jouer les ténors, tout comme d'ailleurs le Neuchâtelois Georges Beuchat, sur Triumph, qui ne participe plus qu'épisodiquement dans nos courses de côte.

LUTTE OUVERTE

La course des demi-litres sera également très ouverte. Outre le Bernois Walter Rungg, tous les prétendants au titre seront présents. Le Vaudois Gilbert Piot, au guidon de son Husqvarna, tiendra sur une piste convenant parfaitement à sa machine à prendre sa revanche après sa sixième place d'Oberhallau. Le Schaffhousois Harzenmoser (Kawasaki) et le Bernois Rothermann (Yamaha), de même que le Neuchâtelois Schreyer qui s'aligne également dans cette catégorie sur sa Kawasaki, peuvent toutefois lui contester la victoire. Le Vaudois Chaubert, sur Husqvarna, a également des prétentions sur un tracé aussi difficile.

La catégorie 350 cmc risque fort d'être la moins disputée tant la suprématie de Rothermann est flagrante. Opposons-lui toutefois le champion suisse 1970 de la classe, Hans Calonder, et le vainqueur d'Orsières Heinrich Horst, sur Aermacchi, très à l'aise dans les courses de pilotage.

Le champion suisse en titre, le Zuricois Hans Müller, aura fort à faire pour s'imposer en 125 cmc face à Enrico Canonica (Yamaha), Xaver Tschannen (Yamaha), Iwan Panizzi (Aermaechi) et Hans Greub (Maico). Le Neuchâtelois Beuchat prendra également part à cette course au guidon d'une Maico.

En 50 cmc, il est très difficile d'établir le plus petit pronostic tant les valeurs en lice sont égales. Baettig, Stammbach, Blatter, Kullmer, Bonardi, tous peuvent s'imposer dans une épreuve d'une telle longueur.

A la suite de l'accident mortel survenu l'an dernier à l'équipage bernois Zurcher-Grütter, les organisateurs ont supprimé la manche des side-cars. Seuls cinq équipages participeront, pour le spectacle, en tant qu'invités et sans chronomètrage.

C'est bien mieux ainsi. Le Generoso, c'était bien trop dangereux pour les trois-roues.

Charles-F. PÉCOUD

natation

Espoir italien

NOVELLA CALLIGARIS: EXPLOIT SUR 800 M

Après avoir battu le record national du 400 m libre féminin en 4'31"8, la jeune Italienne Novella Calligaris a réussi un nouvel exploit à l'échelon supérieur cette fois en améliorant nettement le record d'Europe du 800 m nage libre. Calligaris, qui sera la figure de proue de la natation italienne aux Jeux de Munich a amélioré de deux secondes (9'13"4) le record établi mercredi dernier à Utrecht par la Hollandaise Hansje Bunschoten en 9'15"4.

La performance de Novelle Calligaris, qui reprend ainsi un record qui lui appartenait déjà en septembre 1971, a d'autant plus de valeur qu'elle se trouva seule dès le départ, sans adversaire valable. Elle maintint un rythme régulier, passant aux 400 m en 4'37"2 et accélérant légèrement l'allure dans la seconde partie de la course (4'36"2) pour finir sans forcer.

Si vous avez besoin d'un prêt — consultez-nous !
rapide — discret — avantageux
Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation
Nom
Rue
Localité FN
Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

MOLÉSON EN GRUYÈRE
vous offre en été
FORFAIT WEEK-END à PLAN FRANCEY OU VUDALLA
Dès Fr. 33.—.
Logement, pension et téléphériques
RENSEIGNEMENTS :
Centre touristique du Moléson, 1630 Bulle. Tél. (029) 2 95 10.

Vous trouvez qu'il fait chaud... très chaud... trop chaud? Composez le 022 26 03 38...
(ou 021 32 93 83)

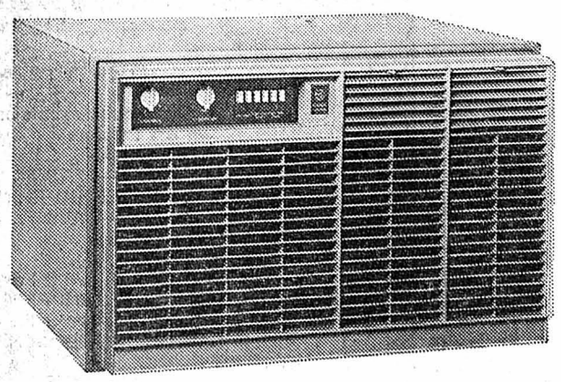

... demandez notre spécialiste en climatisation. Afin qu'il vous dise quel est le climatiseur General Electric qui vous permettra de maîtriser le mieux, et au plus vite, la canicule (à partir de Fr. 1700.–). Il vous donnera le secret de la fraîcheur. De l'air pur, sans poussières, sans insectes et sans substances excitantes. D'une atmosphère dans laquelle il est tellement plus facile de travailler.

Novelectric SA, 9, rue Céard, 1200 Genève

GENERAL ELECTRIC®

Une nouveauté! Filmez à la lueur des chandelles — aussi bien qu'en plein soleil.

Vous filmerez par exemple votre famille réunie le soir au salon. Les jeux de vos enfants dans leur chambre. Une garden-party nocturne ou une randonnée de vacances, même si elle a lieu sous une pluie battante. Pourquoi vous priver dorénavant du plaisir de filmer des scènes aussi exceptionnelles? Tous ces beaux souvenirs ne se perdront plus.

Votre marchand photographe vous fera la démonstration du premier système de prise de vues ultra-lumineux du monde et vous expliquera pourquoi, grâce à l'association des nouvelles caméras Super 8 Kodak XL et du nouveau film couleur Kodak Ektachrome 160, il est si simple et si sûr de filmer en couleurs, même à la lueur des chandelles.

Filmer à n'importe quelle lumière.

Kodak

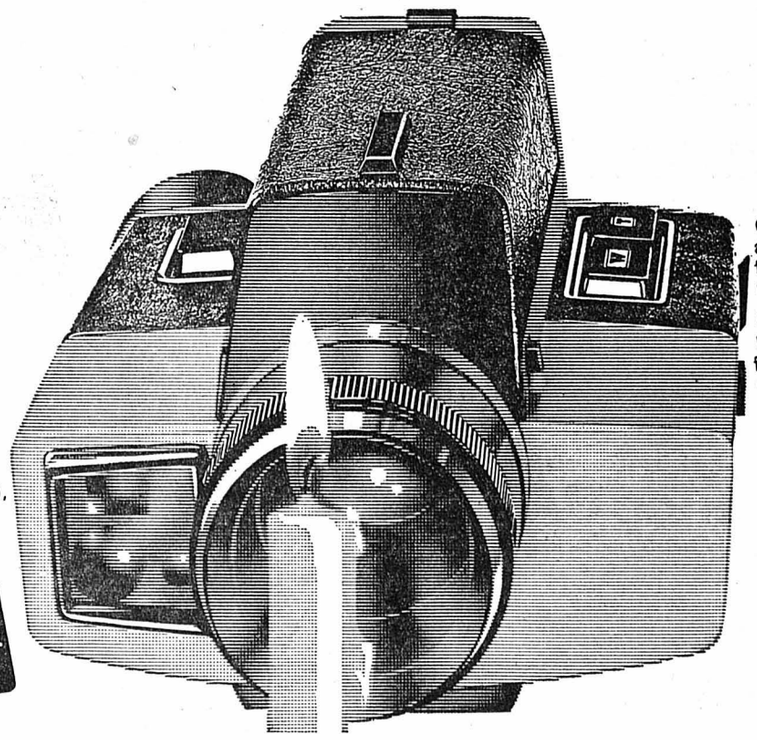

Caméra Kodak XL 33 avec objectif à focale fixe 9 mm, f/1.2, pour moins de 525 francs

Caméra Kodak XL 55 avec Power Zoom 9–21 mm, f/1.2, pour moins de 855 francs

SIP
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS, BÂLE

La Société Internationale de Placements (SIP), Bâle, est la société de gérance de fonds qui dispose de la plus grande expérience en suisse. Elle gère une douzaine de fonds de placements créés par elle.

Fonds de placements

Paiement de coupons au 1er juillet 1972

Canasec
Fonds de placement pour valeurs canadiennes

Coupon annuel nº 28	fr. 25.—
moins: impôt anticipé	fr. 7.50
par part	fr. 17.50

Swissvalor Nouvelle Série
Fonds de placement pour valeurs suisses

Coupon annuel nº 16	fr. 5.90
moins: impôt anticipé	fr. 1.77
par part	fr. 4.13

L'émission de parts des séries suivantes est actuellement en cours:

Intervalor
Fonds de placement international

Swissvalor Nouvelle Série
Fonds de placement pour valeurs suisses

Europa-Valor
Fonds de placement pour valeurs européennes

Ussec
Fonds de placement pour valeurs américaines

Canasec
Fonds de placement pour valeurs canadiennes

Energie-Valor Fonds de placement pour valeurs de l'économie énergétique

Swissimmobil 1961
Fonds de placement pour valeurs immobilières suisses

Domiciles de paiement:

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
et leurs sièges, succursales et agences

CRÉDIT SUISSE
et leurs sièges, succursales et agences

Le rapport de gestion et prospectus peuvent être obtenus auprès de ces établissements.

Société Internationale de Placements
Elisabethenstrasse 43, 4010 Bâle

SIP

Prêt comptant Renco:

Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:
- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses – comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.– et frs. 20000.–
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités – maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.–	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.–	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.–	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.–	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom

Prénom

Rue

NP Lieu

391

Crédit Renco SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

SERRURERIE A. BRAUEN
Rampes d'escalier - Grilles de fenêtres décoratives
Serrurerie générale
LES GENEVEYS s/ COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHATEL SERBATEC 24 20 66

EXCURSIONS WITTWER

Dimanche 2 juillet

LAC DE CHAMPEX
Montreux - Ouchy
Dép. 8 h Fr. 30.— (AVS : 24.—)

LAC DE THOUNE
avec promenade en bateau
Dép. 12 h 30 Fr. 26.— (AVS : 22.—)

Inscriptions :
WITTWER-CARS
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ✆ 25 82 82

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

---

LE GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE – NEUCHÂTEL

A LE PLAISIR D'ANNONCER À LA CLIENTÈLE

PEUGEOT

DE PESEUX-CORCELLES ET ENVIRONS, QU'IL A CONFIÉ LA VENTE ET LE SERVICE D'ENTRETIEN À

M. RICHARD GREUTTER
GARAGE DU CRÊT – CORCELLES
52, RUE DE LA CHAPELLE – TÉLÉPHONE 31 16 27

QUI SE MET À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS VOS PROBLÈMES DE VENTE ET D'ENTRETIEN

PEUGEOT
204·304·404·504

Monsieur et Madame **T. PALUMBI** informent leur fidèle clientèle que le

kiosque de Monruz 15 est transféré à Monruz 21

à côté de la boucherie, **y compris le dépôt du sport-toto.** La clientèle sera la bienvenue dans ses nouveaux locaux.

Merci d'avance.

La Prairie

Grand-Rue 8 Neuchâtel
Tél. 25 57 57

Le restaurant au goût du jour

Ses spécialités « maison » et son menu du jour qui convient pour groupes et sociétés

---

D.O.M. Mariages

IL Y A TOUJOURS UNE PORTE OUVERTE

sur un avenir meilleur. Vous la franchirez aisément quand vous aurez examiné avec nous les nombreuses possibilités qui existent pour vous de réaliser une union heureuse.
DISCRÉTION - SÉLECTION - CHOIX

Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.

NEUCHATEL : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion Soleure - Saint-Gall - Zurich.

QUINCAILLERIE OUTILLAGE HK
✆ (038) 211121

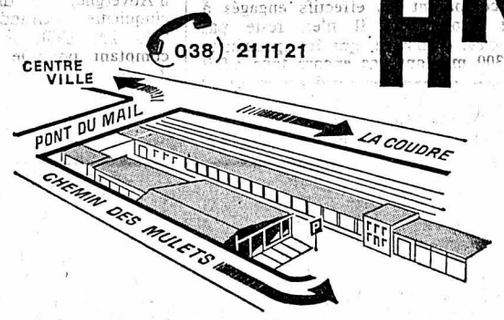

CENTRE
HAEFLIGER + KAESER S.A.

Taillez vos haies avec nos

cisailles électriques

mises en

location

à notre magasin

Chemin des Mulets 1-3, Neuchâtel

P Place de parc P

ANTIQUITÉS SCHNEIDER
Evole 9 — Neuchâtel
Achat — Vente — Evaluation

Le film couleur Super 8 à haute sensibilité de Kodak!

Extrême sensibilité, c'est la caractéristique du nouveau film couleur Super 8 Kodak Ektachrome 160 de 23 DIN/ASA 160.

en vente ici :

UNIPHOT SA

NEUCHATEL
Photo-Ciné Americain
vis-à-vis de la poste
Castellani
7b, rue du Seyon
Gloor
10, rue Saint-Maurice

LA CHAUX-DE-FONDS
Photo-Ciné Aubert
16, rue de la Balance
Nicolet
59, av. Léopold-Robert

LE LOCLE
Photo-Ciné Curchod-Nicolet
23, Daniel-JeanRichard

CERNIER
Photo-Ciné Schneider
2, Bois-du-Pâquier

SAINT-BLAISE
Photo-Ciné Lanzoni
16, Grand-Rue

SAINTE-CROIX
Photo-Ciné Agliassa
8, rue Neuve

SAINT-IMIER
Photo-Ciné Moret
4, rue Francillon

✆ 038 24 46 86
9, Rue des Moulins NEUCHATEL

JOURNÉES DE DÉTENTE
avec nos magnifiques excursions en car Pullman

9 juillet : ARC ET SENANS, 1 j. Fr. 26.—, AVS Fr. 23.—
9 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. Fr. 46.— AVS Fr. 42.—
16 juillet : LES GORGES DU TRUMMELBACH, 1 j. Fr. 30.—, AVS Fr. 27.—
16 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. Fr. 46.— AVS Fr. 42.—
17 juillet : SAINT-BERNARD ET MONT-BLANC, 1 j. Fr. 42.—, AVS Fr. 38.—
18 juillet : LUCERNE, 1 j. Fr. 31.—, AVS Fr. 28.—
19 juillet : SUSTEN ET FURKA, 1 j. Fr. 38.—, AVS Fr. 34.—
20 juillet : BEAUNE, 1 j. Fr. 36.—, AVS Fr. 32.—
21 juillet : TITISEE ET FORÊT-NOIRE, 1 j. Fr. 33.—, AVS Fr. 30.—
22 juillet : LAC CHAMPEX, 1 j. Fr. 30.—, AVS Fr. 27.—
23 juillet : COL DU PILLON, 1 j. Fr. 27.—, AVS Fr. 24.—
23 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. Fr. 46.— AVS Fr. 42.—
24 juillet : CIRQUE DE BAUME, 1 j. Fr. 27.—, AVS Fr. 24.—
25 juillet : EUSEIGNE-ÉVOLÈNE, 1 j. Fr. 33.—, AVS Fr. 30.—
26 juillet : LAC D'OESCHINEN, 1 j. Fr. 28.— AVS Fr. 25.—
27 juillet : LES DIABLERETS, 1 j. Fr. 28.— AVS Fr. 25.—
28 juillet : RIDDES-ISÉRABLES, 1 j. Fr. 31.— AVS Fr. 28.—
29 juillet : COURSE GASTRONOMIQUE, 1 j. Fr. 48.— AVS Fr. 45.—
30 juillet : FORCLAZ-CHAMONIX, 1 j. Fr. 33.— AVS Fr. 30.—
30 juillet ; LES CHUTES DU RHIN, 1 j. Fr. 46.— AVS Fr. 42.—

VOYAGES AVY
GENÈVE
NEUCHÂTEL
STE-CROIX
VEVEY
YVERDON

Musée d'art et d'histoire
VILLE DE NEUCHÂTEL

sauf le lundi, ouvert tous les jours de 10 à 12 h, de 14 à 17 h,

mercredi 10-12 h, 14-18 h, 20-22 heures.

Entrée : 3 fr. ; étudiants 1 fr., écoliers gratis.

DU 1er JUILLET AU 17 SEPTEMBRE.

Des dessins et ébauches de **VICTOR HUGO**

Des tapisseries, peintures et sérigraphies de **MILLECAMPS**

Des sculptures de **DUARTE**

De nombreuses pièces de la collection **STRUBIN**

Des monnaies neuchâteloises évoquant l'histoire du canton et accompagnées de desseins de **MARCEL NORTH**

(Les automates **JAQUET-DROZ** fonctionnent le premier et le troisième dimanche de chaque mois)

football

Petit exploit des Tchécoslovaques

SPORTS

Portugal et Brésil : fortunes diverses pour les favoris de la Coupe de l'Indépendance

Le Portugal, victorieux de l'Argentine (3-1) a préservé toutes ses chances d'accéder à la finale de la Coupe de l'indépendance. C'est l'enseignement majeur de la première journée de la phase finale de l'épreuve puisqu'aussi bien, le Brésil, le second favori, a été tenu en échec par la Tchécoslovaquie (0-0). Dans le groupe du Brésil, l'Ecosse et la Yougoslavie ont également fait match nul (2-2) cependant que dans l'autre groupe, l'URSS a réussi à battre l'Uruguay (1-0).

SUCCÈS CONVAINQUANT

Le succès le plus convaincant a été obtenu par le Portugal à Rio contre l'Argentine, non seulement en raison du résultat mais aussi de la manière dont il a été acquis. Eusebio et ses coéquipiers ont dominé les Argentins dans tous les compartiments du jeu. Leurs changements de rythme ont surpris une formation sud-américaine dont le jeu offensif était par trop axé sur le seul Fisher. Cette manière d'opérer des Argentins facilita grandement la tâche de la défense portugaise qui, composé en totalité de joueurs de Benfica, pratiqua une défense en ligue très stricte qui avait si bien réussi au champion du Portugal lors de son premier match contre Ajax Amsterdam en Coupe d'Europe.

INÉDITS SOVIÉTIQUES

Le Portugal a, face à l'Argentine, passé un cap important pour la qualification à la finale. Il semble peu probable en effet que l'URSS et l'Uruguay soient en mesure de lui barrer la route. Les Soviétiques, avec une formation inédite, ont, pour leur part, triomphé, à Sao Paulo, dans un match dont le niveau technique fut particulièrement médiocre, d'une équipe uruguayenne guère plus à l'aise que lors de sa récente tournée européenne. Un but de Onitchenko après une heure de jeu a assuré un petit succès aux Soviétiques.

Dans le groupe A, deux matches nuls ont été enregistrés. Mercredi, la Tchécoslovaquie avait contraint le Brésil au partage de l'enjeu (0-0). Jeudi à Belo Horizonte, Ecossais et Yougoslaves ont été renvoyés dos à dos (2-2).

SOLIDITÉ DÉFENSIVE

Le match nul concédé par le Brésil est dû avant tout à la solidité de la défense tchécoslovaque et en particulier au gardien Victor, mais il reflète néanmoins un piétinement de la sélection brésilienne. Celle-ci peut toujours réaliser de grandes choses grâce à ses individualités mais il lui manque le « cerveau ». Tostao, compte tenu de sa faible puissance physique, n'est pas à même de tenir le rôle qui lui est dévolu. Sa technique et son agilité ne peuvent compenser sa faiblesse sur le plan physique. Mais, c'est surtout par le milieu du terrain que le Brésil pêche. Gerson, en particulier, accuse le poids des ans. Tant et si bien que l'on se prend à douter de cette formation, qui passera un second « test » face à la Yougoslavie.

Cette dernière a été sérieusement accrochée par l'Ecosse qui, tout en ne prétendant pas tenir les premiers rôles, entend défendre sa réputation. Grâce à Macari, les Ecossais ont mené deux fois à la marque (35me et 65me minutes). Les Yougoslaves ont égalisé par Bajevic (63me) puis par Acimovic (77me) mais ils ont passé très près de la défaite si l'on pense que les hommes de Docherty ont manqué un pénalty alors qu'ils menaient encore par 2-1 ! Cette rencontre a été des plus houleuses et l'arbitre a distribué de nombreux avertissements.

Mocellin à Genève

Après une saison passée à Lugano et trois avec les Grasshoppers, avec qui il a remporté le titre national l'an dernier, Bernard Mocellin (29 ans) a retrouvé Genève, son contrat le liant au club zuricois étant arrivé à terme. Le défenseur genevois jouera tout de même ce soir samedi la rencontre du championnat international d'été contre Hanovre 96. Pour l'instant, Bernard Mocellin n'envisage pas de mettre un terme à sa carrière. Des tractations sont même en cours avec le Servette mais rien n'est encore définitif.

Dirac à Bienne

Jean-Michel Dirac (24 ans) l'avant-centre du F.-C. Monthey, a été transféré au F.-C. Bienne.

● A Ostrava, la Tchécoslovaquie a remporté la 1re édition du championnat d'Europe des espoirs en battant en finale l'URSS par 3-1 (mi-temps 2-0).

Par les chiffres

Groupe A : A Rio : Brésil - Tchécoslovaquie 0-0 ; A Belo Horizonte : Ecosse - Yougoslavie 2-2 (1-0). — Classement : 1. Ecosse et Yougoslavie 1-1 (2-2) ; 3. Brésil et Tchécoslovaquie 1-1 (0-0).

Groupe B : A Rio : Portugal - Argentine 3-1 (2-1) ; à Sao Paulo : URSS - Uruguay 1-0 (0-0). Classement : 1. Portugal 1-2 (3-1) ; 2. URSS 1-2 (1-0) ; 3. Uruguay 1-0 (0-1). 4. Argentine 1-0 (1-3).

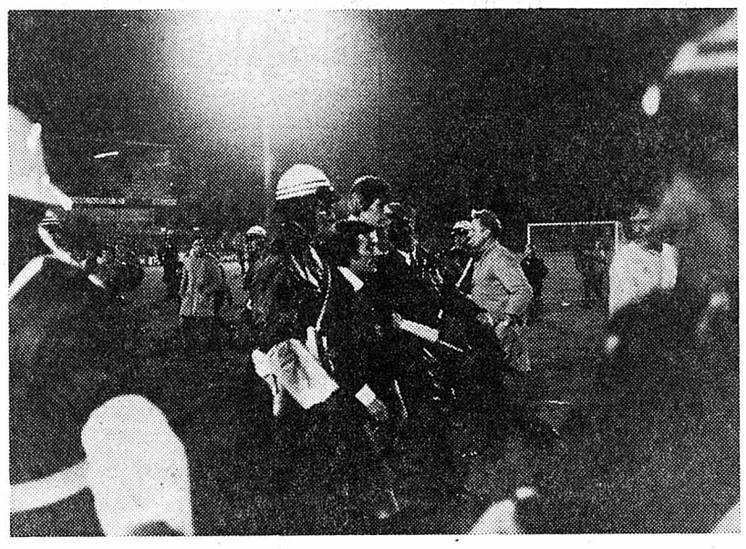

PIÈCE A CONVICTION. — C'est notamment ces incidents (M. Keller protégé par la police) qui ont incité la Ligue nationale à prendre ces mesures...

(A.S.L.)

Après les incidents de Chaux-de-Fonds-Bâle

Des grillages à La Charrière!

Telle est la décision de la Ligue nationale

A la suite des incidents qui ont marqué le match de championnat la Chaux-de-Fonds - Bâle du 16 mai dernier, le comité de la Ligue nationale a pris une décision particulièrement grave à l'encontre du F.-C. La Chaux-de-Fonds. Ce dernier est tenu d'entourer son terrain de jeu d'un grillage solide de 2 m 50 de haut et de barrer la sortie et l'entrée de la tribune avant le match, pendant la pause et après la rencontre de manière que la pénétration de personnes non autorisées soit absolument impossible. Ces installations devront être faites jusqu'au 25 octobre 1972 au plus tard. Comme il s'agit d'une mesure administrative et non pas d'une décision pénale, aucune voie de recours n'est ouverte contre cette décision.

On se souvient que lors de cette rencontre, non seulement des spectateurs avaient pénétré sur le terrain après le coup de sifflet de l'arbitre annonçant la mi-temps et après le coup de sifflet final, mais que des voies de fait sur la personne de l'arbitre et d'un juge de touche avaient également été commises.

Ce dernier, atteint dans son intégrité corporelle, n'avait pu accomplir son devoir jusqu'au bout qu'avec peine et certainement sous le coup de douleurs.

La commission pénale du comité de la Ligue nationale, sur la base des rapports reçus, a également constaté que le service d'ordre du terrain avait échoué dans l'accomplissement de sa tâche.

Van Hanegem à l'OM : des difficultés

Bien que M. Marcel Leclerc, président de l'Olympique de Marseille, ait annoncé à la télévision que le Hollandais Wim van Hanegem jouerait la saison prochaine avec l'O.M., le transfert de celui-ci n'est toujours pas conclu et les dirigeants de Feyenoord Rotterdam ont même annoncé qu'ils s'étaient mis d'accord avec van Hanegem et qu'il resterait encore un an à Rotterdam. C'est le manager de Feyenoord, Gust Brox, qui a rendu publique cette nouvelle en précisant qu'un différend avait surgi la saison dernière entre van Hanegem et Feyenoord, mais que celui-ci semblait aplani et que les deux parties sont maintenant d'accord.

Interrogé à Paris, M. Marcel Leclerc reste pourtant persuadé de la venue de van Hanegem à l'O.M. **Les difficultés pour ce transfert proviennent en ce moment uniquement de la Fédération hollandaise** a-t-il déclaré. **Les Hollandais, qui possèdent deux grandes équipes de club, voudraient aussi avoir de bons résultats avec leur équipe nationale et ils auraient voulu garder van Hanegem. J'ai eu une longue conversation avec ces dirigeants et je leur ai assuré qu'ils pourraient disposer de leur joueur pour l'équipe nationale, les matches de coupe d'Europe, pour lesquels van Hanegem est surtout destiné, ne se déroulant jamais aux mêmes dates que ceux des équipes nationales. J'espère les avoir convaincus. Ils vont se réunir à nouveau et je pense que ce transfert, dont les conditions satisfont van Hanegem, va se réaliser.**

tir

Organisée à Bienne

LA FÊTE FÉDÉRALE AU PETIT CALIBRE

Le Tir fédéral de Bienne au petit calibre, 16me du nom, a ouvert ses portes. Il est assez étrange de constater que d'aucuns veulent à tout prix tirer le week-end, alors qu'ils pourraient disposer d'un jour ouvrable pour faire leur pensum. Ils y seraient d'ailleurs beaucoup plus à l'aise !

Les Biennois ont eu la finale du championnat suisse de groupes au petit calibre pour se faire la main. Sans parler du tir de la presse, bien sûr, qui a permis aux rédacteurs romands des journaux de la Fédération suisse de tir au petit calibre et de la Société suisse des carabiniers de remporter de nouveaux succès.

Pour bien se convaincre de l'importance d'une telle manifestation, il faut savoir surtout que les Biennois ont aménagé un stand provisoire de 204 cibles — dont 4 de réserve pour les urgences — alors qu'on leur en demandait déjà un minimum de 180. Ils ont eu tout à fait raison de forcer la note, non seulement parce qu'ils devaient ainsi posséder une marge de sécurité raisonnable, mais aussi parce qu'ils n'ont maintenant aucune raison de le regretter : les quelque 10.000 tireurs inscrits aujourd'hui les occuperont à peu près toutes et régulièrement.

Les tireurs suisses au petit calibre n'ont cessé de voir leurs rangs s'étoffer ces dernières années. Depuis la fête fédérale de Neuhausen, ils se sont encore renforcés de sérieuse façon et l'on s'en rend compte aisément en comparant les effectifs engagés à un lustre d'intervalle. Il n'en reste pas moins, et c'est dommage, que les spécialistes du tir à 300 m n'ont pas encore tous « fait le saut » qui s'impose aujourd'hui et qu'ils considèrent le tir au petit calibre non plus comme un parent pauvre, car il y a progrès de ce côté-là, mais comme une discipline bien à part, à laquelle ils ne s'intéressent pas comme on pourrait le supposer. Certains d'entre eux, et non des moindres, y sont venus, sans entraîner derrière eux la masse compacte de leurs frères d'armes. Les choses évolueront-elles ? On est enclin à le penser. Mais quand ?

Toujours est-il que le 16me Tir fédéral au petit calibre est assuré d'une participation nombreuse. Donc du succès, incontestablement.

ski

Giron (section fond) Premier entraînement

La commission technique de fond du Giron jurassien vient d'établir le programme des entraînements de l'été-automne 1972 pour tous les coureurs sélectionnés dans les équipes du Giron. Seuls les skieurs qui auront participé aux entraînements pourront entrer en ligne de compte pour les futures sélections en vue des courses nationales.

La liste des OJ retenus fait état de 33 noms dont 25 nouveaux ; quatre dames ont été retenues ; les juniors convoqués sont au nombre de 25 dont 13 nouveaux. Pour les seniors, la liste comporte 10 noms, dont 5 nouveaux. Tous ces « fondateurs » ont été convoqués pour un premier entraînement qui aura lieu dimanche matin. Au Chanet sur Neuchâtel ; il est prévu un cross et un « test ». Les autres dates d'entraînement sont les suivantes : 27 août, Chanet sur Neuchâtel (cross et « test ») ; 1er octobre : lieu à déterminer (entraînement d'endurance) ; 22 octobre : Chanet sur Neuchâtel (cross et « test ») ; 12 novembre : Chanet sur Neuchâtel (cross et « test ») ; 25 et 26 novembre : entraînement sur neige (technique) ; 9 et 10 décembre : entraînement sur neige (technique) ; 26 au 31 décembre : camp de jeunesse et sport.

automobilisme

Sur un circuit très sélectif

Emerson Fittipaldi favori du Grand prix de France

Pour la quatrième fois depuis sa création en 1958, le magnifique circuit de Charade, situé près de Clermond-Ferrand, et dominé par les pittoresques et sauvages monts d'Auvergne, sera dimanche à l'occasion du cinquième Grand prix de France (306 km 090), le théâtre d'une épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule 1, la sixième de la saison.

CIRCUIT SÉLECTIF

Les Ecossais Jim Clark en 1965, Jackie Stewart en 1969 et l'Autrichien Jochen Rindt en 1970 furent en effet les précédents vainqueurs de ce très difficile circuit, l'un des plus sélectifs en Europe avec celui du Nurburgring. Tracé à travers les monts d'Auvergne à une altitude moyenne de 800 mètres, long de 8 km 055, il comprend au total 51 virages. C'est dire qu'il met à l'épreuve à parts égales la mécanique et les qualités de pilotage. En 1969 par exemple, le regretté Jochen Rindt termina la course littéralement épuisé, pris de nausées, victime du « tourniquet ». Ce sera d'ailleurs la dernière fois que les bolides se produiront sur ce tracé puisqu'il est prévu très prochainement la construction d'un nouveau circuit permanent d'environ 5 km, empruntant toutefois 3 km du circuit actuel.

FITTIPALDI FAVORI

29 pilotes, représentant 12 nations, sont actuellement inscrits. Mais 25 seulement étant admis au départ, les essais d'hier et d'aujourd'hui seront donc sélectifs. Le jeune Brésilien Emerson Fittipaldi, déjà vainqueur cette année des Grands prix d'Espagne et de Belgique, actuel « leader » du championnat mondial avec 28 points devant le Néo-Zélandais Dennis Hulme (19) et gagnant dimanche dernier du Grand prix de Rouen les Essarts en formule 2, sera le point de mire de tous les autres concurrents. Il faut dire qu'Emerson Fittipaldi, dont la classe éclate à chaque sortie, possède non seulement une excellente voiture — la Lotus JPS — mais également un brio et une maîtrise exceptionnels, qui font de lui l'un des meilleurs pilotes internationaux de l'heure.

DES OUTSIDERS

Pourtant, le jeune Brésilien à un point faible. Il n'a jamais conduit sur le circuit de Charade et cela peut constituer un énorme handicap comme ce fut le cas pour Rindt en 1969, qui se vengea il est vrai l'année suivante. Jackie Stewart, le tenant du titre mondial, s'impose comme le principal rival de Fittipaldi.

L'Ecossais, rétabli de son ulcère à l'estomac, fera sa rentrée après avoir été absent au Grand prix de Belgique. Le pilote numéro un de l'écurie Tyrrella toujours été fort à l'aise sur ce circuit. De plus, il est possible que Stewart prenne le volant de la nouvelle Tyrrell-005, plus puissante et plus maniable que l'ancien modèle. A moins que, à court d'entraînement, il ne la laisse conduire par son jeune équipier français, François Cevert.

LES AUTRES

D'autres hommes de classe ont également leur mot à dire. Tout d'abord Jean-Pierre Beltoise (BRM), qui s'est toujours bien comporté à Charade, terminant 2me en 1969, et qui aurait pu l'emporter en 1970 sans une crevaison à six tours de l'arrivée. Ensuite, le Belge Jacky Ickx (Ferrari), voue cette année aux places d'honneur, les Néo-Zélandais Dennis Hulme (MC Laren), vainqueur du Grand prix d'Afrique, et Chris Amon, qui bénéficiera lui aussi d'une nouvelle Matra-Simca, et le Britannique Graham Hill.

Cevert meilleur temps aux essais

le jeune Français François Cevert, au volant de la nouvelle Tyrrell 005 a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais en vue du Grand prix de France de formule 1. Il a couvert les 8 km 055 en 2'55"4, soit à la moyenne de 165 km 324, vitesse jamais atteinte sur le pittoresque circuit auvergnat. Grâce à cet exploit, il pulvérise le record officiel détenu par l'Australien Jack Brabham depuis 1970 en 3'00"7 (moyenne 160 km 431).

Une demi-heure avant la fin de cette première séance, Cevert touchait le rail de protection au virage de Thèdes et endommageait le train avant de sa nouvelle voiture, souffrant lui-même d'une légère entorse au poignet gauche. Autre malchanceux : le Britannique Brian Redman et son compatriote David Walker qui, eux aussi, ont heurté le rail tandis que le Brésilien Carlos Pace était victime d'une crevaison.

Quant à Jackie Stewart, qui faisait sa rentrée après son opération à l'estomac, il a montré qu'il n'avait rien perdu de ses qualités en accomplissant le 3me meilleur temps juste derrière le Néo-Zélandais Denis Hulme.

Les meilleurs temps : 1. François Cevert (Fr), Tyrrell 005, les 8 km 055 en 2'55"4 (moyenne 165 km 324) ; 2. Hulme (NZ) MacLaren, 2'55"6 ; 3. Stewart (GB), Tyrrell, 2'55"8 ; 4. Amon (NZ), Matra Simca, 2'56"7 ; 5. Ickx (Be), Ferrari, 2'56"8 ; 6. Stommelen (All-O), Eifelland-Ford, 2'59"8 ; 7. Beltoise (Fr), BRM, 3'00"4 ; 8. Reutemann (Arg) Brabham, 3'00"7 ; 9. Pace (Bre), March, 3'01"0;10. Depailler (Fr), Tyrrell, 3'01"6 ; 11. ex aequo : Fittipaldi (Bré), Lotus JPS, Pescarolo (Fr), March et Hailwood (GB), Surtees, 3'01"7.

tennis

SEULE UNE SURPRISE CHEZ LES DAMES...

Journée sans histoire à Wimbledon

L'Américain Stan Smith (No 1) contre le Soviétique Alexandre Metreveli (No 8), ainsi que le Néo-Zélandais Onny Parun face au Tchécoslovaque Jan Kodes (No 5) : tels sont les deux premiers quarts de finale connus du simple messieurs du tournoi international de Wimbledon **qui s'est** poursuivi par un temps couvert et chaud.

Une fois encore, lors de cette 5me journée, la hiérarchie a été respectée tout au moins chez les messieurs. Le finaliste de l'an passé, le grand et blond Smith (1 m 90), bien que laissant échapper la seconde manche, s'est imposé face à l'Australien Ian Fletcher en 4 sets avec beaucoup de facilité. Il en a été de même pour Metreveli qui a écrasé le Sud-Africain John Cramer et pour Kodes également qui a triomphé tout aussi aisément de l'Américain Jim McManus.

Quant à Parun, « tombeur » de l'Espagnol Andres Gimeno (No 4) au 1er tour, il l'a emporté sur le Tchécoslovaque Jiri Hrebec qui a dû abandonner à l'issue du 3me set à cause d'une blessure au genou gauche. Les deux hommes s'étaient livrés jusque-là une belle lutte, le joueur de l'est parvenant même à s'octroyer le 1er set sur tie-break.

Si chez les messieurs cette journée fut sans grand relief, il n'en a pas été de même chez les dames où une surprise a été enregistrée avec la défaite de l'Australienne Kerry Melville (No 5). Celle-ci s'est inclinée devant l'Américain Patty Hogan en deux sets au 3me tour, dont tous les matches ont été disputés vendredi.

Les principales favorites, comme la tenante du titre, l'Australienne Evonne Goolagong, les Américaines Billie Jean King (No 2), Nancy Riuhey-Gunther (No 3), Chris Evert (No 4) et Rosemary Casals (No 6), la Britannique Virginia Wade (No 7) et la Française Françoise Durr (No 8) sont toujours présentes.

cyclisme

Tour de France

La fièvre monte à Angers

Le compte à rebours sur le Tour de France a été enclenché au rythme des spiromètres et de l'électro-cardiogramme, à Angers. A 24 heures du prologue contre la montre, une moitié du peloton s'est déjà retrempée dans l'atmosphère bien particulière de la caravane en rendant sa première visite à la permanence, immense hangar d'exposition situé sur les bords de la Maine, où a pris place le service d'organisation.

Ainsi, pendant que chaque journaliste, publicitaire, officiel, gendarme, etc. venait retirer ses plaques accréditives, de nombreux coureurs rendaient leur première visite au médecin pour le traditionnel examen : tension, électro-cardiogramme, mensurations, capacité pulmonaire, etc.

Poulidor, Guimard, Karstens, le premier dans la matinée, Labourdette, van Impe, Hezard, Agostinho, pour ne citer que ceux-ci, passaient avec succès le classique « test » médical. Quant à Eddy Merckx, il ne devait arriver qu'en soirée après un voyage aérien entre Bruxelles et Nantes, retardé dans la capitale belge par une grève de la tour de contrôle.

Luis Ocana étant également arrivé en fin de soirée, le premier rendez-vous entre le champion du monde et son principal rival est fixé à ce matin devant le corps médical, rendez-vous qui précédera de quelques heures celui plus important qui les verra s'affronter sur 7 km 200 contre la montre dans les rues d'Angers. Ce sera le prologue d'une lutte de 23 jours où l'entrée en scène de bien d'autres est également attendue.

Pour cette épreuve, Eddy Merckx, blessé dans une chute en début de semaine en Belgique, a confirmé qu'il souffrait encore un peu mais qu'il ne s'estimait pas trop diminué : « J'ai surtout mal à la cuisse », a-t-il déclaré sur la table de massage, alors qu'il était arrivé depuis quelques minutes seulement à Angers. « Mais il n'est pas question que je me ménage contre la montre. Sur 7 km, les écarts peuvent être importants et ce qui sera gagné... ou perdu, vaudra encore cher au pied des Pyrénées dans une semaine. »

athlétisme

Championnats romands :

Trois titres ont été attribués au cours de la première journée des championnats romands au stade de la Pontaise à Lausanne. Dans l'ensemble, les résultats ont été assez moyens mais les concurrents, à leur décharge, ont dû subir les effets d'une température particulièrement basse pour la saison. Néanmoins un nouveau record vaudois a été réalisé par Raymond Corbaz sur 10.000 mètres. Le sociétaire du Stade Lausanne s'est imposé en 30'33"6 après une lutte serrée avec Jean-François Pahud du Lausanne Sports.

RÉSULTATS

Seniors. - 3000 m obstacle : 1. M. Kolly (CA Fribourg) 10'02"9. 2. Gallarotti (Lausanne Sports) 10'36"9. 3. D. Pilloud (Nyon) 10'50"0. **10.000 m :** 1. Raymond Corbat (Stade Lausanne) 30'33"6 (nouveau record vaudois). 2. Pahud (Lausanne sports) 30'57"6 3. Gmunder (Guin) 31'28"0. 4. Argimiro (CHP Genève) 31'39"3. 5. Vidal (Olympic La Chaux-de-Fonds).

volleyball

Deux tournois importants dans le canton

Le tournoi de Savagnier est très couru, car il réunit toujours d'excellentes équipes. Cette année encore, la participation est très relevée. Dimanche, 34 équipes s'affronteront dans ce sympathique village du Val-de-Ruz : Spada Zurich (champion suisse) Lucerne, Delémont, Berne, Neuchâtel Xamas, Star Genève, pour ne citer que les meilleures. Cette palette de champions promet des matches animés et de haut niveau. Le volleyball prend un essor réjouissant dans notre canton et le tournoi de Savagnier est une des dates importantes qui jalonnent la saison.

Le même jour à Bevaix, environ 35 équipes se mesureront également, réparties en différentes catégories : environ 15 formations féminines (parmi lesquelles Neuchâtel Xamax, Colombier promu en ligue nationale B, et La Coudre) et une vingtaine d'équipes masculines parmi lesquelles Neuchâtel-Xamax, Colombier, Tchèques Neuchâtel et Val-deRuz. Le tournoi de Bevaix connaît d'année en année un succès grandissant, dû à l'importance que prend ce sport dans ce village.

PAH

dernière SPORTS dernière

HOCKEY

● **Soixante délégués représentant 25 Fédérations nationales ont assisté à la séance d'ouverture du 57me congrès de la Ligue internationale de hockey sur glace qui se tient à Mamaia (Roumanie). Au cours de cette première journée, M. Bunny Ahearne s'est vu confirmer à son poste de président de la LIHG.**

TENNIS DE TABLE

● **La Soviétique Soja Rudnowa et le Suédois Stellan Bengtsson, champion du monde, occupent la tête du classement des meilleurs joueurs européens. Par équipes, la Suède est en tête chez les messeiurs, la Hongrie chez les dames.**

OLYMPISME

● **Otto Weckerling (61 ans) a été nommé directeur sportif du vélodrome olympique de Munich pour les Jeux d'été de 1972 en remplacement de Hans Preiskeit, ancien champion d'Allemagne, décédé dimanche dernier. En 1937, Weckerling avait gagné le tour d'Allemagne et remporté également une des étapes alpestres du Tour de France. Actuellement, il est déjà directeur sportif du vélodrome de Dortmund.**

hippisme

Concours d'Yverdon Début prometteur

Hier soir, débutaient à Yverdon les traditionnelles courses de chevaux. Cette année, elles coïncident avec le 100me anniversaire des manifestations hippiques yverdonnoises. C'est ainsi que les organisateurs ont établi un programme de choix qui s'échelonnera jusqu'au dimanche 9 juillet. Un public déjà nombreux et enthousiaste, bien qu'il s'agissait d'une journée d'ouverture, a assisté à cette première soirée ; elle débuta par deux concours de saut (cat. S 1 et cat. M 2) comptant pour le championnat suisse et romand. Toutefois, le premier concours dut être annulé pour le championnat en raison du manque de participants ! Pour la majorité des spectateurs le clou de la soirée fut, comme à l'accoutumée, les courses de trot attelé qui, sur une distance de 2200 mètres, donnèrent lieu à de rudes empoignades entre des chevaux de plus de trois ans pour l'une des courses, et de plus de quatre ans pour les deux autres. Au terme de cette première soirée, les organisateurs sont logiquement en droit d'espérer une excellente suite des opérations.

J.-Cl. G.

COURSES

Trot, 2200 m, cat. 3 (14 part.) : 1. Urzy 3, à Ch. Sommer (Y. Pittet) 3'18"8. 2. Spring-Box II (P. Schmalz) à 2 longueurs et demie. 3. Talisman III (Cl. Devaud). 4. Sine Qua Non. 5. Renard du Berry.

Trot, 2200 m, cat. 1 (11) : 1. Neolait à Mme S. Besson (M. Besson) 3'09"8. 2. Afiyolo (H. Tschudin Jr) à 2 longueurs et demie. 3. Pierre-Paul (G. Meier). 4. Soubrefault (P. Schmalz). 5. Ribecourt.

CONCOURS

Cat. s 1, barème a, au chrono (épreuve de championnat suisse) : 1. Hans Moehr (Seengen), avec Roderich, 0-90"8. 2. Rolf Schlumpf (Lausanne), avec Jester, 4-88"3. 3. Hans Moehr (Seengen), avec Rosevell, 4-90". 4. Reiner Medde (Grueningen), avec Seestern, 4-93"3. 5. Juerg Friedli (Liestal), avec Reality II, 4-93"7.

boxe

Mando Ramos dopé

La Fédération espagnole de boxe a annoncé que l'analyse d'urine de l'Américain Mando Ramos, qui a conservé mercredi son titre mondial des poids légers (version WBC) face à l'Espagnol Pedro Carrasco, s'est révélée positive et qu'elle contenait de l'amphétamine. Une contre analyse sera faite. Mando Ramos s'est refusé à toute déclaration à ce sujet.

La Fédération espagnole a d'autre part adressé un message à M. Ramon G. Velazquez (Mexique), président du conseil mondial de la boxe (WBC), l'informant du résultat positif de l'examen antidopage auquel a été soumis le Californien après avoir conquis le titre vacant de champion du monde des poids légers. Le message demande l'annulation de la décision du combat et que Pedro Carrasco soit reconnu champion du monde. Il précise également qu'il existe déjà un précédent : l'annulation du combat Betulio Gonzalez-Erbito Salavaria, (championnat du monde des poide mouche) après vérification que ce dernier s'était dopé avec de l'amphétamine, comme on prétend que Mando Ramos vient de le faire.

L'Américain Mando Ramos a violemment réagi lorsqu'il a appris qu'il était accusé de s'être dopé. Il a déclaré qu'il ne croyait pas qu'on le déposséderait de son titre au profit de Carrasco. Il a ajouté : **« Impossible. Il faudrait mettre alors sur pied un quatrième combat entre Carrasco et moi ».**

Poids mouche mondial

Chervet cinquième

Selon la revue spécialisée américaine « Ring Magazine », qui publie ses classements mensuels, le Bernois Fritz Chervet, champion d'Europe des poids mouche, occupe la cinquième place dans la hiérarchie mondiale de la catégorie. « Ring Magazine », derrière le tenant de la couronne mondiale Erbito Salavarria (Phil), classe dans l'ordre Betulio Gonzales (Ven), Masao Ohba (Jap), Servillo de Oliveira (Bre) et Fritz Chervet (S).

Voici la voiture sur mesure pour vos vacances de cet été.

La Fiat 124 Special T

Elle offre de l'espace pour 5 personnes et un coffre assez grand pour leurs bagages.
Elle est extraordinaire à conduire (0 à 100 km/h en 11,5 secondes.) Vitesse de pointe: 160 km/h, 80 CV (DIN), 1438 cm³, 4 freins à disque assistés.
La conception de la 124 a prouvé depuis plusieurs années qu'il s'agit d'une construction sûre et fiable.
Elle vous sera livrée sans délai et avec un choix de nombreuses options.

La Fiat 124 Special T Fr. 11.100.—
La Fiat 124 Special Fr. 10.600.—

FIAT

Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—. Financement Savo — un moyen actuel.

Agence officielle: **GARAGE M. FACCHINETTI**
Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33
NEUCHATEL

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse-étranger

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel - **Tél. (038) 25 35 90**

Fête fédérale de lutte suisse

La Chaux-de-Fonds, 19-20 août

LOCATION DES PLACES

Afin de donner satisfaction à tous les amateurs de ce sport national, les organisateurs chaux-de-fonniers ont ouvert le Bureau de prélocation des places.

D'entente avec le comité central, les prix ont été fixés comme il suit :

Tribune couverte Fr. 46.—
Tribune non couverte Fr. 33.—
Places assises (pourtour) Fr. 30.—

Adresser les demandes écrites à l'Office des Sports **23, rue de la Serre, 2300 la Chaux-de-Fonds.** Impossible de retenir les demandes téléphoniques.

Autres possibilités : parc spécial pour les cars : Fr. 20.— pour les deux jours ; carte de libre parcours transports publics : Fr. 3.— par personne pour la durée de la fête ; il sera émis un écu souvenir de fête à raison de Fr. 16.— (argent) et Fr. 260.— (or), tirage limité ; une cloche a été fondue à l'occasion de cette grande manifestation nationale (bronze, collier cuir avec inscription français ou allemand), elle sera vendue au prix de Fr. 90.—.

A commander également en même temps que les billets d'entrée : le livret de fête, Fr. 3.—, et la croix de fête, Fr. 2.—.

Morris Marina

Tous les modèles MORRIS MARINA possèdent

— une vitre arrière avec chauffage électrique incorporé
— un système de freins assistés double circuit
— des sièges-couchettes
— deux phares de recul

Comparez nos prix si avantageux

MORRIS 1300 Coupé	Fr. 8.540.—
MORRIS 1300, 4 portes	Fr. 8.940.—
MORRIS 1800 Super, 4 portes	Fr. 9.990.—
MORRIS 1800 Coupé, TC	Fr. 10.590.—
MORRIS 1800, 4 portes, TC	Fr. 10.990.—

GARAGE WASER

2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 16 28
25 00 98

Cultes d'été

organisés par quelques paroisses protestantes du canton à la montagne

Sommartel, chalet de la Roche : tous les dimanches, 10 h 30, juillet, août, septembre.

Le Sollat : 2 juillet et 13 août, 14 h 30.

Les Roches des Emposieux (rière Combe-Varin) : 9 juillet et 20 août, 14 h 30.

Chaumont : tous les dimanches, juillet-août, et jusqu'au Jeûne, chapelle, 10 heures.

La Tourne : tous les dimanches, juillet-août, à l'hôtel ou à proximité, 10 h 15.

Cultes dans les temples : le No 11 du téléphone indique l'heure pour chaque paroisse.

Machines à
-laver le linge
-laver la vaisselle
Frigo, Cuisinières
Congelateurs
Aspirateurs
de la plus grande maison spécialisée

Nulle part meilleur marché

que dans la plus grande maison spécialisée de Suisse

Machines à laver
dès Fr. 690.—
les meilleures dès Fr. 1425.—
Lave-vaisselle
dès Fr. 698.—
les meilleurs dès Fr. 1590.—
Congélateurs
par ex. 300 l **dès Fr.** 498.—
jusqu'à Fr. 690.—
Aspirateurs
toutes les marques connues, réduction jusqu'à Fr. 100.—
conseils, livraison à domicile, garantie, location-vente, service dans tous les cantons.
La plus grande maison spécialisée en Suisse

Ing. dipl. EPF
FUST SA
BIENNE
28, rue de la Plaenke
Tél. 032 66 66 41
Berne-Bâle-Olten
Winterthour-Zurich
Uzwil-St-Gall

Prof. médicales

DOCTEUR
Descoeudres
Corcelles
ABSENT
du 1er au 16 juillet

OFFRES D'EMPLOIS

AUGUSTE GRAND & FILS
GYPSERIE-PEINTURE
1920 MARTIGNY (VS)

cherche

spécialistes-poseurs

de papiers peints.

Nous cherchons une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour travail varié et indépendant.

— Place stable, bien rétribuée
— Semaines de 5 jours
— Prestations sociales de l'industrie horlogère

Entrée : 1er septembre 1972 ou date à convenir.

Faire offres à WERNER MARTIN & CIE
2206 les Geneveys-sur-Coffrane - Tél. (038) 57 11 22.

Nous cherchons à engager

secrétaire - sténodaclylo

pour notre bureau administratif

Nous demandons :

- apprentissage commercial ou formation équivalente
- langue maternelle française avec connaissances d'allemand ou langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français.

Nous offrons :

- travail varié et intéressant
- ambiance de travail agréable
- cantine
- horaire individuel
- avantages sociaux
- salaire correspondant à nos exigences.

Entrée :

- 1er septembre 1972 ou date à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à :

HASLER INSTALLATIONS S.A.
Monruz 34, 2000 Neuchâtel 8. Tél. 24 37 37.

Commerce d'import-export cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un (e) employé (e) de commerce

pour divers travaux de bureau.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres KX 1591 au bureau du journal.

Hôtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une personne pour servir les petits déjeuners et aider à la réception. Débutante pourrait être mise au courant.

Tél. 24 13 13, de 7 à 11 h, le matin.

Hôtel des Platanes
2025 Chez-le-Bart
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

sommelier

pour service de nuit ;

portier, sommelier

ou

sommelier débutant.

Tél. 55 29 29.

Entreprise de la place cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

une employée de commerce à mi-temps

pour divers travaux de bureau.

Travail varié ; ambiance agréable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres IW 1590 au bureau du journal.

Zodiac

Montres de précision depuis 1882

Pour faire face à l'extension de nos marchés, nous cherchons un

CHEF DE PUBLICITÉ

Fonctions et responsabilités :

— organisation du service publicité
— contrôle des budgets
— participation active à la création des campagnes publicitaires et de promotion de vente
— contact avec la clientèle suisse et étrangère
— développement des P.R.

Il s'agit d'un poste important de futur cadre au sein d'une entreprise jeune et dynamique. Préférence sera donnée à personne ayant quelques années de pratique dans le domaine de la publicité.
Diplôme ou maturité d'une école commerciale.
Maîtrise des langues anglaise, allemande et française, si possible espagnole.
Rémunération selon les responsabilités que ce nouveau candidat sera capable d'assumer.

Prière de faire offres avec curriculum vitae à la Direction de la Fabrique des montres ZODIAC, Bellevue 25, 2400 le Locle.

APPRENTISSAGES

Entreprise Albert PERROT, installations électriques, 2525 le Landeron, **tél. (038) 51 23 72,** engage pour le 21 août 1972

un (e) apprenti (e) de bureau

Formation commerciale générale et spécialisation en électricité ; candidat(e) doué(e) est prié(e) de s'inscrire au plus tôt.

Nous cherchons
pour l'automne 1972

apprenti (e) de bureau

Formation assurée par personnel qualifié.

Faire offres ou se présenter.
GARAGE MARIO BARDO
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

Bureau d'ingénieur, à Neuchâtel, cherche pour la fin de la scolarité 1972

apprenti dessinateur

en béton armé.

Adresser offres écrites à OB 1595 au bureau du journal.

Bureau de la place de Neuchâtel cherche un(e)

apprenti (e) de commerce

Occasion de faire un excellent apprentissage selon le règlement officiel et sous surveillance qualifiée.

Bon salaire dès le début.

Faire offres à ELEXA S.A., avenue de la Gare 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 45 21.

Chaussure-Coop

Chaussures Diana

Devenez vendeur ou vendeuse !

Ce métier procure du **plaisir,** de la **variété** et offre des **possibilités d'avancement.**

Nous cherchons :

APPRENTI ou APPRENTIE

qui désire se familiariser avec la vente de chaussures.
Formation théorique et pratique complète au magasin, aux cours internes et à l'école professionnelle.

UNE PLACE EST VACANTE !

Adressez-vous, sans engagement au magasin :

Chaussures DIANA Neuchâtel
Rue du Concert 2.
Tél. (038) 25 29 54.

Nous engageons pour le 21 août 1972 un

apprenti serrurier de construction

Instruction complète dans tous les domaines de la construction métallique et de la tôlerie. Certificat fédéral de capacité après 4 ans d'apprentissage. Cours initial pratique de 6 semaines au Centre cantonal de formation professionnelle à Colombier.

Se présenter ou demander renseignements à l'USINE DECKER S.A., av. de Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7, tél. (038) 24 55 44.

Dem. d'emplois

Dessinateur

cherche travail à domicile : électronique, mécanique, électricité, mise au net, etc.
Faire offres sous chiffres P 22-471893, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Nous cherchons travail

pour étudiant commercial de 17 ans, dans famille française ayant un magasin ou un bureau, pour 5 à 6 semaines environ.
Tél. (041) 84 12 44.

Programmeur

débutant cherche à pratiquer.
Adresser offres écrites à FV 1625 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

D. Duvoisin
PÉDICURE
ABSENT
jusqu'au 12 juillet

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes à acheter

OIGNONS DE TULIPES de toutes les couleurs. Tél. 24 27 02.

AQUARIUM MINIMUM 100 litres. Téléphone 25 85 53, heures des repas.

REMORQUE pour bateau, environ 4 m 50. Tél. 31 72 50.

BANC DE JARDIN. Tél. 25 76 61, interne 12.

PHONOGRAPHES A PAVILLON, boîtes à musique, vieux disques. Tél. (038) 31 66 64, heures des repas.

Divers

« DIEU N'A PAS CREE les hommes pour qu'ils se détruisent entre eux. » Communauté baha'ie, case postale 613. Téléphone 31 23 62.

ROBES DE MARIEES et accessoires à louer chez Mme Geuggis, Chanet 37, Bôle. Téléphone 41 13 48.

QUI PRENDRAIT EN PENSION, pour 3 ou 4 semaines, 5 enfants de 3 à 8 ans (juillet-août) ? S'adresser à Mlle Y. Sebastianelli, Verger-des-Fontaines 5, Marin.

RAVISSANT CHATON cherche bons parents adoptifs, si possible avec jardin. Téléphone 42 14 44, heures des repas.

2 ETUDIANTS CHERCHENT PERSONNE allant Suisse-Espagne en voiture, début août ; frais partagés. Tél. 41 26 86, heures des repas.

A vendre

1 TABLE A RALLONGES. S'adresser : Jolimont 8, 2000 Neuchâtel, 2me étage. Téléphone (038) 33 43 29.

PENDULE NEUCHATELOISE de style (soleil), neuve. Tél. 41 13 88.

POUSSETTE, pousse-pousse combiné, en bon état, avec accessoires. Tél. 24 04 33.

1 LANDAU ANGLAIS ; 1 table à six avec rallonge. Prix à discuter. Tél. 31 30 04.

4 PNEUS RADIAUX Tubeless 165 x 13, en bon état ; porte-bagages et porte-skis. Téléphone 25 73 96.

COUPLE CANARIS mâle bagué vert, femelle panachée, 50 fr. Tél. 25 31 02.

TABLE EN NOYER, avec deux rallonges séparées, en parfait état. Prix à discuter. Tél. 41 14 09.

1 CHAUDIERE A MAZOUT, puissance env. 25.000-30.000 kcal/h ; 1 brûleur Elco ; 1 bouilleur électrique de 100 l. Tél. 31 15 17, dès 19 heures.

BELLE ROBE DE MARIEE ayant pli creux devant, taille 40, 200 fr. Tél. 57 17 29.

VELO DE DAME, moderne ; 1 trottinette ; 1 tricycle. Tél. 25 75 53.

BELLE CHEVRE DE 3 ANS ; chatons siamois. Tél. 57 16 56.

CHIEN BERGER BELGE, 9 semaines, déjà propre. Tél. 42 14 31.

POUR CAUSE DE DEPART, chambre à coucher en parfait état (noyer clair), prix à discuter. Tél. 46 17 82, heures des repas.

1 PAIRE FAUTEUILS ; bureau Louis XV. Tél. 24 58 83, le matin.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, machine à laver 100 % automatique, modèle récent, à l'état de neuf, 700 fr. ; téléviseur Philips 1 norme, bon état, 100 fr. Téléphone 41 38 58.

TABLE EN BOIS, 60 x 90 cm, chaises et table rotin. Bas prix. Tél. 31 32 83.

FETE DE JEUNESSE, 2 jolies robes, taille 36, bas prix. Tél. 31 54 43.

REMORQUE de mise à l'eau pour bateau, environ 4 m - 4 m 50, 500 fr. Tél. 31 72 50.

BATEAU 2 places, en bon état. S'adresser : Ed. Jaques, Chalet 32, Colombier.

MOBILIER neuf, rabais intéressant. Tél. (038) 57 14 36, le soir.

ORGUE FARFISA, état de neuf, valeur 1400 francs, cédé à 1000 fr. Tél. 25 21 58 (repas).

LOUIS XV : salle à manger presque neuve. Tél. 33 15 75, aux heures des repas.

BUREAU MINISTRE noyer, 68 x 138 cm. Téléphone 25 04 84.

1 PAIRE FAUTEUILS ; bureau Louis XV. Tél. 24 58 83, de 18 h 15 à 20 heures.

A louer

APPARTEMENT 3 PIECES, semi-confort, libre tout de suite ou à convenir. Téléphone 67 12 78 (heures des repas).

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, dès le 4 juillet. Tél. 25 09 25.

APPARTEMENT 3 pièces, mi-confort, en ville, loyer 190 fr. ; en échange d'un appartement 2-3 pièces, confort, Neuchâtel - la Coudre. Tél. 24 74 05.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour le 15 juillet, aux Portes-Rouges 151. Tél. 24 05 75.

A JEUNE FILLE, chambre tout confort, possibilité de cuisiner. Tél. 25 46 72.

POUR LE 1er AOUT ; proche de la gare, un très joli studio meublé, composé de 2 chambres, cuisinette, salle à manger attenante, très jolie salle de bains : à louer à l'année, 400 fr. par mois, + charges. Tél. 25 37 46.

BUREAU, DEUX PIECES et toilettes, centre ville. Tél. 25 36 27.

CHAMBRES INDEPENDANTES avec part à la salle de bains, pour monsieur, à Neuchâtel, libres immédiatement, ainsi qu'un studio meublé libre le 1er août. Tél. 24 70 23.

AU SEPEY, SUR AIGLE, chalet meublé, 5 lits, du 9 au 31 juillet. Tél. (038) 31 26 00.

POUR VACANCES, APPARTEMENT 2 chambres, salle de bains, frigo. Vue magnifique, Alpes vaudoises ; libre du 1er au 15 juillet 1972 ; bas prix. Tél. (038) 25 18 75, interne 18, heures de bureau ; privé (038) 46 16 51.

UNE CHAMBRE MEUBLEE, à Saint-Blaise, avec cuisine et douche, libre tout de suite, 400 fr. par mois, charges comprises. Téléphone 33 35 25, entre 9 et 12 heures.

HAUTERIVE, chambre indépendante pour 1 ou 2 personnes. Tout confort ; libre immédiatement. Tél. 33 48 21.

POUR LE 15 JUILLET, appartement de 3 ½ pièces, balcon, meublé, tout confort, centre ville. Loyer : 530 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à KA 1630 au bureau du journal.

AU LANDERON, dans nouvelle villa à deux familles, coin tranquille, beau jardin, bel appartement de 2 ½ chambres, grand balcon sud, cuisine moderne, salle de bains, W.-C., chauffage central, galetas, garage dans la villa. 350 fr. sans charges. Adresser offres écrites à LB 1631 au bureau du journal.

HAUTERIVE (haut du village), studio meublé, 1 chambre et 1 demi-chambre, cuisine, W.-C., douche. Vue, tranquillité. Téléphone. Adresser offres écrites à ND 1633 au bureau du journal.

APPARTEMENT 5 PIECES, tout confort. Téléphone 31 56 53.

Demandes d'emplois

JEUNE EMPLOYEE DE BUREAU de langue maternelle allemande, sachant le français et l'anglais, cherche place pour début septembre. Adresser offres avec indication du salaire, sous chiffres MC 1632 au bureau du journal.

DAME cherche heures de ménage. Adresser offres écrites à OE 1634 au bureau du journal.

ETUDIANTE ferait du baby-sitting. Téléphone 41 26 86, heures des repas.

DEMOISELLE CHERCHE PLACE d'aide de cuisine. Adresser offres écrites sous chiffres DP 1600 au bureau du journal.

Demandes à louer

VACANCES, APPARTEMENT ou camping, 4 lits, du 12 au 26 août, région Neuchâtel - Cortaillod. Tél. (021) 95 25 74.

JEUNE HOMME cherche studio meublé à Neuchâtel, pour fin août. Adresser offres écrites à 17-456 au bureau du journal.

JEUNE DAME MEDECIN cherche, pour le 5 juillet, chambre à proximité de l'hôpital des Cadolles. Téléphoner vers 13 heures ou 19 heures au No 33 51 48.

Offres d'emplois

VACANCES : je cherche jeune fille de caractère agréable comme aide au ménage dans chalet, au Valais, du 20 juillet au 4 août. S'adresser à Mme G. de Chambrier, Bevaix. Tél. 46 12 68.

ON CHERCHE FEMME DE MENAGE honnête et consciencieuse, 6 heures par semaine, pour toute l'année. Tél. 33 37 46.

VACANCES EN PROVENCE. Quel jeune installateur passerait quelques jours cet été dans une famille pour aider à aménager un vieux mas ? Tél. 24 15 22.

NEUCHATEL-SPORTS

BULLETIN MENSUEL
paraissant le dernier vendredi du mois dans la FAN. Tirage contrôlé 35.100 ex.
Rédaction et administration :
Secrétariat de Neuchâtel-Sports
Stade de la Maladière, Pierre-à-Mazel 10
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 71 51.

football

TOUT N'A PAS ÉTÉ RATÉ

L'échec de la première équipe de Neuchâtel Xamax F.-C. dans sa tentative d'ascension en ligue A a eu, entre autres conséquences, celle de laisser dans l'ombre les nombreuses réussites des autres formations du club. Notre propos, plutôt que de nous lamenter encore sur une « non-ascension » qui a déjà fait bien assez jaser, sera de mettre en évidence les bonnes choses accomplies au sein de la section de football, durant la saison qui vient de s'achever.

RÉSERVISTES CHAMPIONS

Le fait marquant, au sein des « sans grade », est incontestablement le titre de champion national obtenu par notre équipe réserve. Basée sur la jeunesse, cette formation, très bien entraînée et dirigée par le sympathique et compétent Antonio Merlo, a enlevé le titre de haute lutte devant Fribourg, qui n'a terminé qu'à un point d'elle (37 contre 36). Ces deux équipes ont largement dominé le débat puisque Etoile Carouge, qui figure au 3me rang du classement final, ne possède que 29 points.

C'est la première fois que Neuchâtel Xamax remporte le championnat des réserves. Nos félicitations vont donc à ces jeunes et aux anciens (G. Facchinetti, Kerkhoffs et M. Favre notamment) qui leur ont prêté main-forte en certaines occasions.

EN DEUXIÈME LIGUE

Une de nos « deuxièmes », la IIa, a remporté le championnat de IIIe ligue et redonné une place à Neuchâtel Xamax en deuxième ligue. Cet événement ne doit pas être sous-estimé, car la deuxième ligue constitue, pour les jeunes joueurs, un excellent moyen de progresser et de se « durcir » en vue de tâches plus difficiles. Espérons donc qu'une partie des juniors saura saisir l'occasion qui leur est ainsi offerte de participer à un championnat intéressant à tous les points de vue.

JUNIORS EN ÉVIDENCE

Venons-en aux juniors. Si les « A » n'ont terminé qu'au sixième rang de leur groupe, les « inters A1 », par contre, se sont classés deuxièmes, à 1 point de Sion, qui a enlevé le titre national. Les « inters A2 » ont terminé sixièmes, tandis que les « inters B », qui ont été champions de leur groupe, ont dû s'incliner devant Young Boys dans la finale nationale. Les juniors « B1 » sont sortis champions cantonaux et les « B2 » champions de groupe, à l'image des « C1 », les « C2 » ayant, pour leur part, terminé deuxièmes de leur subdivision.

A ce palmarès éloquent, s'ajoute la magnifique prestation des équipes participant au championnat du plan Rappan. En catégorie D (années 61 et 62), Neuchâtel Xamax est sorti champion de groupe. En catégorie C (59 et 60), les deux formations de notre club ont terminé en tête de leur groupe, à égalité de points ! Un match de barrage a désigné celle qui, à l'instar de la « D », jouera la finale nationale demain après-midi, au Wankdorf, en lever de rideau du match de la Coupe internationale entre Young Boys et Wisla Kracovie.

MM. Ramseyer, responsable général des séries inférieures, et Gagg, titulaire du même poste chez les juniors, ont donc tout lieu d'être satisfaits du travail accompli tant par les entraîneurs que par les joueurs membres des nombreuses équipes de cette section de football dont on aurait tort de croire qu'elle a tout raté, sous prétexte que la « première » n'est pas montée en ligue A. Les magnifiques résultats d'ensemble obtenus par les jeunes constituent un encouragement, non seulement à persévérer dans la formation des juniors, mais encore à faire confiance aux meilleurs de ceux-ci pour des tâches plus lourdes.

L'avenir s'annonce rose.

Voici, entourée de membres du comité, l'équipe de réservistes de Neuchâtel Xamax F.-C., championne du groupe B. Debout, de gauche à droite : M.R. Prébandier, Turberg, Ramseier, Schweizer, Nussbaum, Farine, Mundwiler, M. G. Monachon (président), Stauffer, Schreyer, Triadu, MM. E. Moulin, E. Natali, M. Christen et C. Facchinetti. Accroupis : Kerkhoffs, Amstutz, Ueberschlag, Bertoni, Probst, Buchs, G. Facchinetti, Merlo (entraîneur), R. Natali et M. Selva. Manquent Rickli, M. Favre, Thoutberger, Ehrbar, Paulsson et Guillaume.

volleyball

LE BILAN DE LA SAISON 1971-72

Plus de bonnes choses que de mauvaises

Arriver au terme d'une saison entraîne, pour les responsables d'un club, deux obligations assez urgentes : 1. dresser le bilan ; 2. préparer la saison à venir.

Dans cette chronique, nous allons tirer un bilan sommaire de la saison écoulée et, dans une prochaine édition de ce bulletin, nous analyserons les buts fixés pour notre club pour la saison 1972-73.

Première équipe masculine : le but premier était de se maintenir en ligue A, objectif atteint de façon un peu bizarre, mais enfin nous y restons...

Deuxième équipe masculine : briguer une place en ligue B, but atteint à 50 %. Après une victoire en championnat régional neuchâtelois, nous avons participé aux finales mais échoué contre des équipes plus fortes et plus homogènes.

Nouveau plan des entraînements

équipes	*jour*	*horaire*	*lieu*		*responsable*
1re masc.	lundi	18-20 h	Panespo	cond. physique	entraîneurs
	mardi	20-22 h	Panespo		R. Guye - A. Monnet
	vendredi	20-22 h	Promenade		R. Guye - A. Monnet
2me masc.	lundi	20-22 h	Panespo		M. Yaïche
3me masc.	lundi	20-22 h	Terreaux		B. Krebs
jun. masc.	lundi	18-20 h	Panespo	cond. physique	entraîneur
	jeudi	18-20 h	Panespo		A. Monnet
1re fém.	lundi	18-20 h	Panespo	cond. physique	entraîneurs
	mardi	20-22 h	Panespo		R. Miserez
	jeudi	20-22 h	Promenade		R. Miserez
2me fém.	mardi	20-22 h	Promenade		J.-P. Scheidegger
3me fém.	mardi	20-22 h	Panespo		en collégialité
jun. fém.	lundi	18-20 h	Panespo	cond. physique	entraîneur
	mercredi	18-20 h	Panespo		G. Galland
	vendredi	18-20 h	Panespo		G. Galland
école de volleyball	mercredi de 16-18 h		Panespo et Maladière		
débutants	jeudi	18-20 h	Panespo		M. Yaïche

Troisième équipe masculine (vétérans) : a obtenu le titre de champion cantonal de catégorie B et gagné le tournoi de Bevaix.

Juniors masculin : malgré le peu d'éléments composant cette équipe, le but était de se qualifier pour les finales suisses, qualification obtenue assez facilement. Médaille de bronze en finale.

Première équipe féminine : l'objectif fixé était une éventuelle ascension en ligue A. Notre équipe, très jeune, a échoué de peu, surtout par manque d'expérience.

Deuxième équipe féminine : participation à divers tournois, dont celui — brillamment gagné — de Colombier, et 2me place en championnat régional A.

Juniors filles : championnes cantonales, donc qualifiées pour les finales suisses où l'on attendait une victoire. Finalement, c'est la médaille d'argent qui est venue récompenser cette équipe.

Mais un des buts principaux était et reste de former des jeunes. L'école de volley du mercredi après-midi, très fréquentée, confirme que l'objectif du comité et des initiateurs était attendu. Cela procure beaucoup de satisfactions à tous le monde.

RMi

ski

Joli divertissement

Jaccottet gagne le rallye

Le deuxième rallye automobile de la section s'est déroulé le 28 mai dernier.

Après un départ pluvieux des Jeunes-Rives, les concurrents devaient se rendre au drapeau du Plan pour trouver l'énigme qui devait les mener à Chaumont, et chercher un cadran solaire qui n'a malheureusement pas pu leur donner l'heure. Une descente vertigineuse sur Savagnier, arrêt devant l'église et, ensuite, recherche d'un poste où il fallait se présenter muni d'un caillou de 1 kg, d'une bougie allumée et d'une mouche dans une boîte d'allumettes.

Puis, venait la montée sur le téléski du Crêt-du-Puy et, enfin, le collège des Vieux-Prés où les concurrents devaient prouver leur rapidité en faisant un parcours de slalom avec... la roue de secours de leur voiture ! Il va sans dire que ce fut là le passage le plus amusant du rallye !

Une nouvelle descente conduisait les voitures sur Saint-Martin, Chézard et Fontaines, parcours à faire sans oublier de compter les arbres se trouvant des deux côtés de la route ! Le tilleul placé au milieu du village de la Jonchère était le passage suivant du rallye, lequel continuait par les Hauts-Geneveys et la Vue-des-Alpes, pour finir à Tête-de-Ran.

Il y avait 13 voitures au départ, groupant 60 concurrents. Nous tenons à remercier les commerçants qui, par leur générosité, ont permis de présenter un pavillon de prix richement garni.

Classement (maximum de points : 1730) : 1. Jaccottet 1258 pts ; 2. Hofer 1162 ; 3. Robert 1144 ; 4. Linder 1067 ; 5. Sigg 1022 ; 6. Guillod 1001 ; 7. Proserpi 797 ; 8. Burkhalter 790 ; 9. Christen 750 ; 10. Perrin 650 ; 11. Schneider 500 ; 12. Gonset 390. La 13me voiture a abandonné.

Bravo les gars !

Deux membres du Ski-club sont à féliciter tout spécialement. Ce sont Pierre-Alain Augier et Michel Villars qui, les 9 et 10 juin, ont participé aux « 100 kilomètres de Bienne ».

Communications du secrétariat

— Le bulletin ne paraîtra pas au mois de juillet

— en raison des vacances, le secrétariat du Neuchâtel-Sports sera fermé du 6 au 19 août 1972

haltérophilie

Deux juniors pétris de talent

Le samedi 27 mai s'est déroulé à Tramelan le championnat suisse junior d'haltérophilie. Deux athlètes de Neuchâtel-Sports ont obtenu de brillants résultats. Il s'agit de Roland Kobel (1953), qui a été proclamé champion suisse junior en catégorie poids léger avec un total, aux trois mouvements olympiques, de 252,500 kg. C'est la troisième année consécutive qu'il obtient ce titre. A féliciter !

Quant à Michel Grivel, il s'est honorablement classé 2me en catégorie poids moyen, avec 252,500 kg également.

Le club haltérophile de Neuchâtel est heureux de pouvoir compter sur des juniors aussi talentueux.

MULLER la bonne bière

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A.
CRESSIER (NE)
Téléphone (038) 47 18 22
Fabrication de produits en ciment

RENÉ SCHENK
VÉLOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15
2000 NEUCHATEL
Tél. 24 44 52
LE MAGASIN DES SPORTIFS

GRAND CHOIX DE JEANS
LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER
JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHATEL

HOTEL RESTAURANT CITY NEUCHATEL
Essayés un jour...
...adoptés pour toujours...
Une renommée :
nos
scampi à l'indienne

NOTRE FEUILLETON

Le Diamant bleu

par 9

ANNIE ACHARD

— Ne se trouve-t-elle pas trop désœuvrée à Paris ? Ses malades doivent lui manquer.

— Elle est heureuse de les retrouver chaque été. Pauvre marraine. C'est à moi qu'elle les sacrifie, en se sacrifiant. Pour ne pas me laisser livrée à moi-même...

Le regard d'Etienne s'assombrit :

— Elle a raison, dit-il sourdement.

Marie-Josèphe s'apprêtait à répondre un peu sèchement, mais la danse cessant, elle se tut. Ce fut même avec un peu de hâte qu'elle quitta son danseur. Elle avait pour Etienne une affection certaine mais il l'irritait souvent parce qu'il ne pouvait cacher sa jalousie et sa méfiance quant à la liberté dont elle pouvait disposer.

« Quel moraleux »... pensait-elle, employant ce terme fantaisiste.

Puis, se souvenant de sa constante patience, de sa docilité à souscrire aux pires fantaisies de l'enfant qu'elle avait été, de sa sûre bonté, elle se laissait attendrir. Elle savait que sous une apparence un peu trop grave, se cachait le cœur le plus généreux. Elle savait surtout qu'il avait pour elle une tendresse immense, un dévouement total. Et en ce soir de bal, elle était obligée de convenir que cet Etienne jusqu'alors un peu gauche, un peu lourdaud même, avait pris une assurance nouvelle et n'était inférieur en rien aux autres jeunes hommes conviés à fêter gaiement les dix-huit ans de Gervaise de Falloy.

× × ×

Depuis la soirée donnée par M. et Mme de Falloy, Marie-Josèphe avait revu plusieurs fois Gilbert Andor ; elle avait accepté de sortir en sa compagnie ainsi qu'il l'en avait longuement priée. Elle éprouvait toujours pour lui la même attirance et la même curieuse appréhension d'y céder.

— On dirait que je vous fais peur... dit-il un jour, mi-rieur, mi-fâché. Pourquoi ?

— Vous ne me faites pas peur... Quelle idée !... Mais je sais si peu de choses de vous, avait objecté la jeune fille.

— Je pourrais en dire autant à votre sujet... Si cela doit vous rendre plus confiante je suis prêt à vous mettre au courant en ce qui me concerne. Vingt-sept ans, vivant à Paris depuis mon enfance avec mes parents d'abord, puis avec ma mère seule, celle-ci ayant été veuve très tôt. Elle et mon père avaient dû quitter leur pays pour des raisons graves. Ils se sont trouvés démunis et ma mère a dû, elle, qui n'avait jamais eu à se soucier de questions d'argent se mettre en mesure de gagner sa vie et la mienne. Grâce à l'aide de certains de ses amis exilés comme elle, elle a pu y parvenir.

— Qu'a-t-elle fait ? demanda par une impulsion qu'ensuite elle jugea indiscrète Marie-Josèphe.

— Ce qu'ont fait bien des femmes douées d'adresse et de goût, dans ce Paris célèbre par ses créations de couture et de mode. Sous un nom dont la signification échappe à beaucoup, elle a ouvert une maison de couture. Oh ! rien de comparable à Lanvin ou à Redfern qui étaient en pleine vogue à l'époque où ma mère prit cette initiative, quelque chose d'infiniment plus modeste mais comportant une organisation du même ordre et groupant une quinzaine de collaborateurs. Ceci exigeait déjà un capital important. Les débuts ont été difficiles, mais ensuite l'affaire a marché assez bien. Ma mère s'en occupe activement et elle a lieu d'être satisfaite.

— J'admire beaucoup son énergie. Comment s'appelle cette maison ? demanda Marie-Josèphe.

— NADIR... Un nom curieux, n'est-ce pas ?

— Oh... N'est-elle pas située rue La Boétie ?

— Oui, au 115.

— Mais je la connais... Ma robe que je portais au bal d'anniversaire de Gervaise de Falloy venait de chez NADIR... Que signifie donc ce nom ?

— NADIR rappelle à ma mère plusieurs souvenirs... Mais c'est d'abord le nom de l'un de ses... aïeux. Voilà pourquoi elle l'a donné à la maison que des circonstances pénibles l'ont amenée à créer. A cette maison, elle voudrait pouvoir donner plus d'extension... mais elle doit attendre...

— Attendre... enchaîna Marie-Josèphe voyant son compagnon s'interrompre.

Il eut un geste vague :

— Une possibilité que des conjonctures meilleures peuvent faire naître...

Marie-Josèphe n'osa pas insister. Manifestement, Gilbert Andor ne désirait pas en dire plus long. Elle demanda pourtant encore :

— Vous êtes un Parisien d'adoption, n'est-ce pas ? J'aimerais deviner quel est votre pays.

— Essayez.

Elle parut réfléchir, considéra longuement le jeune homme. Celui-ci haussant légèremnet les épaules reprit :

— A quoi bon chercher ? Vous allez énumérer tous les pays d'Orient. Autant vous le dire tout de suite... Je suis né à Ispahan où vivait ma famille.

— Ispahan... Le pays des roses... murmura la jeune fille. Le persan était donc votre langue maternelle. Alors, pourquoi avez-vous fréquenté l'école où moi je suis venue l'apprendre ?

— J'avais quatre ans lorsque j'ai quitté mon pays. J'ai fait mes études en français à Paris dans l'un de vos lycées mais j'ai dû également étudier ma propre langue que ma mère — elle savait parfaitement le français — ne pouvait qu'essayer de ne pas me laisser oublier.

— Votre mère... Je ne crois pas l'avoir vue chez NADIR.

— Je ne le crois pas en effet. Je souhaiterais que vous fassiez sa connaissance. Je lui ai souvent parlé de vous...

Une chose étonnait la jeune fille. Elle dit :

— Si vous êtes né en Iran... comment se fait-il que vous vous appeliez Gilbert ?

Il eut un éclat de rire :

— Afin de ne pas me singulariser par un prénom inusuel qui m'attirerait mille questions curieuses, j'ai choisi de ma propre autorité celui de Gilbert. En réalité, je m'appelle Ardechir.

Leur conversation, ensuite dévia mais, lorsque Marie-Josèphe retrouva Mlle Laurens, elle lui fit part de ce qu'elle avait appris concernant la nationalité de ce Gilbert devenu Ardechir.

— Il est Iranien, marraine... Persan, si vous préférez.

— Voilà pour toi une occasion de mettre en pratique tes études, ma petite fille. Il serait difficile pour toi d'aller en Perse comme tu es allée en Angleterre...

— Difficile, c'est vrai... Pourtant, comme ce serait intéressant...

En fait, elle était contente d'avoir une raison plausible de voir fréquemment Ardechir sans que Mlle Laurens toujours un peu méfiante quant aux relations de « sa » fille, puisse s'y opposer.

Les confidences de celui à qui le nom d'Ardechir convenait beaucoup mieux que celui de Gilbert, semblait avoir fait disparaître l'invisible obstacle qui empêchait jusqu'alors Marie-Josèphe de se laisser entraîner vers lui. Il était d'une mâle beauté. Toujours empressé, toujours désireux de rencontrer la jeune fille, il n'était certainement pas loin de se poser en amoureux.

Elle-même sentait bien que, sa confiance devenue entière, elle serait bien près de s'éprendre d'Ardechir. Mais elle était volontaire. Elle savait qu'elle ne s'engagerait à personne avant d'avoir mené à bonne fin ses études. Ceci fait, elle ne se refuserait pas à choisir... et à aimer.

× × ×

Mlle Laurens avait ajouté, alors que « sa fille » lui rapportait ce qu'elle avait appris sur Ardechir et sur sa famille :

— J'aimerais que tu fasses la connaissance de la mère de ce jeune homme.

Là encore, Mlle Henriette n'avait aucune idée préconçue mais, persuadée de l'origine orientale de Marie-Josèphe, elle jugeait bon que celle-ci pénétrât dans quelques milieux, eux-mêmes orientaux. Qui sait si, un jour ou un autre, une lueur ne viendrait pas percer les ténèbres qui entouraient la naissance d'« Indji » ?

(A suivre)

JACQUIER ÉDITEUR

A Neuchâtel et dans la région

Le législatif de Marin-Epagnier vote un crédit de plus de deux millions pour un nouveau collège

De notre corespondant :

Trente-sept conseillers généraux, les cinq conseillers communaux et l'administrateur ont siégé récemment à la maison de commune sous la présidence de M. Maurice Wermeille qui souhaita la bienvenue à Mlle Betty Stauffer, siégeant pour la première fois et aux architectes qui présenteront le projet du nouveau collège. La lecture du procès-verbal ne donna lieu à aucune observation.

Selon les prévisions de la commission scolaire, six nouvelles classes seront nécessaires pour l'automne 1973. La commission spéciale chargée d'étudier un projet a donc dû adopter une procédure accélérée pour arriver à chef dans le délai qui lui était imparti. Après s'être approchée du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires à Lausanne (CROCS) et après avoir visité plusieurs écoles construites selon ce système, la commission a décidé d'ouvrir un concours interne limité à quatre architectes de la région. Les projets de ces derniers ont été soumis à MM. Musy et Vallotton, architectes du CROCS qui ont présenté leur rapport d'analyses de propositions. Le Conseil communal et la commission ont retenu en partie le projet présenté par M. Robert Monnier architecte à Neuchâtel et c'est ce projet modifié qui est soumis à l'assemblée après avoir été examiné par la commission d'urbanisme. Il comprend 8 salles de classes pour 240 élèves, et des abris pour la protection civile pour 276 personnes. La surface des accès, préaux, parcs à voitures est d'environ 1800 m2 et celle des espaces verts de 850 m2.

AVEC UN BASSIN DE NATATION

La nouvelle construction est prévue à l'ouest du complexe actuel, sur le terrain acquis de M. Haldemann-Bernasconi. Un bassin de natation est prévu au sud et une demande de crédit sera présentée ultérieurement pour cet ouvrage. En raison de l'exiguité du terrain, la commission a abandonné le projet d'une grande salle qui est prévue dans le cadre du centre œcuménique. C'est donc un crédit de 1.810.000 fr. qui est sollicité par le Conseil communal pour la construction de 8 classes et des abris, l'achat du mobilier et le raccordement aux services publics. Le département de l'instruction publique a donné son approbation au projet, dont les plans sont présentés à l'assemblée par les architectes et des diapositives permettent en outre de se rendre compte du système de construction prévu comportant une charpente métallique et des parois préfabriquées. Ce procédé fait gagner du temps et réduit le coût d'environ 10 % par rapport à la construction traditionnelle.

OBJECTIONS

Dès l'ouverture de la discussion, d'innombrables questions et objections sont adressées au Conseil communal qui rappelle les motifs de la procédure accélérée et précise que le projet est celui de la commission dans laquelle chaque groupe était représenté. Des avis opposés et qui souvent ne tiennent pas compte des nécessités techniques sont émis par des conseillers et de cette discussion longue et laborieuse se dégage petit à petit une préférence en faveur d'une modification du projet dans le sens d'une augmentation du nombre de classes bien que certains conseillers estiment qu'on voit trop grand. Une suspension de séance permet aux architectes de revoir leurs prix estimatifs dans le sens des vœux exprimés au sujet d'un étage supplémentaire, de la modification du préau couvert, de l'agrandissement des abris et des délais de réalisation.

A la reprise de la séance, des renseignements furent donnés quant aux suppléments de prix selon l'exécution en une ou deux étapes. Un amendement prévoyant un étage supplémentaire avec 5 classes fut approuvé par 34 voix contre 4 puis l'assemblée se prononça pour la construction en une seule étape et à l'unanimité accorda un crédit de 2.400.000 fr. pour le projet ainsi modifié. Le début des travaux prévu en août, devra être retardé de trois à quatre mois pour permettre aux architectes de modifier plans et devis.

CRÉDIT POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU

Poursuivant l'amélioration du réseau de distribution d'eau dans le secteur est du territoire, le Conseil communal propose, pour une nouvelle étape, la pose d'une conduite de 200 mm en bordure de la RN5, de la route des Sors jusqu'au quartier des Perveuils en passant par le carrefour de l'Etoile. Cette nouvelle canalisation permettra d'alimenter des immeubles en construction ou en projet. D'autre part, la construction de la RN5 nécessite le déplacement d'une ancienne conduite aux Pâquiers, entre la station de pompage et la Cité Martini. Le diamètre de cette conduite qui alimente tout le réseau sera porté à 250 mm et la commune doit prendre à sa charge un supplément de dépenses s'élevant à 23.000 francs. Le crédit de 110.000 fr. pour ces deux conduites fut accordé à l'unanimité.

ACHAT DE L'IMMEUBLE DU LION D'OR

En prévision de l'aménagement ultérieur de la rue Auguste-Bachelin, le Conseil communal, après des mois de négociation, propose l'acquisition du bâtiment abritant le café du Lion d'Or construit en 1723 par la commune qui le céda à un particulier en 1900 pour se procurer des fonds pour couvrir une partie des frais du nouveau collège. Bâti à l'extrême limite de l'ancienne route cantonale, cet immeuble en saillie forme un goulet qu'il importe d'éliminer pour améliorer les conditions de circulation à l'intérieur de l'ancien village, tout en tenant compte d'une condition de l'office fédéral des transports pour le passage d'une ligne de trolleybus dont on envisage l'installation.

Après avoir fait procéder à des expertises, le Conseil communal est arrivé à un arrangement pour le prix de 250.000 fr., ce qui évitera toute autre procédure. Le groupe socialiste apporta son accord en regrettant la disparition de ce témoin du passé et en espérant qu'un autre établissement sera prévu dans le quartier. Le groupe libéral est aussi favorable bien qu'estimant le prix trop élevé pour une surface récupérable de 275 m2. Le groupe radical ayant aussi fait part de son accord, l'achat fut voté par 33 voix contre une et deux abstentions.

DIVERS

Le Conseil communal annonça qu'une subvention de 200 fr. serait versée à la crèche et que la piste Vita envisagée au Bois d'Epagnier ne serait pas construite. Les points suivants furent encore soulevés : désignation des nouveaux quartiers ; stationnement sur la route de la Tène ; tableau des travaux prévus au cours des quatre ans à venir ; construction d'un trottoir dans le haut du village ; convocation des commissions, etc.

A la découverte de l'Orient

(c) Deux jeunes couples du village, M. et Mme Pierre Schleppy-Vermot, futur médecin, et M. et Mme Pierre Burgat-Rosselet, futur pasteur, viennent de partir en voiture pour les Indes et le Népal. Leur randonnée les conduira selon leurs prévisions par Venise, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie en Iran et en Afghanistan. Ils comptent atteindre, après de nombreux arrêts en cours de route, les Indes en septembre et être de retour vers la mi-novembre.

CHEVROUX

Aubade

(c) Récemment, la fanfare « L'Avenir » de Payerne avait choisi Chevroux pour procéder à sa traditionnelle broche annuelle. Ce fut l'occasion d'offrir aux habitants de Chevroux, une agréable aubade, par un temps splendide, sur la place du village où un nombreux public acclama les musiciens.

Informations horlogères

Prévisions réjouissantes pour Synchron S.A.

Malgré les difficultés économiques et monétaires auxquelles l'industrie horlogère suisse a dû faire face, l'exercice 1971 a été favorable pour Synchron S.A., Fabriques d'horlogerie réunies qui regroupe les marques Ernest Borel, Cyma et Doxa. On sait que les efforts faits au cours des quatre dernières années pour accroître la productivité ont porté leurs fruits et le chiffre d'affaires par personne occupée n'a cessé d'augmenter, passant de 52.000 fr. en 1968, à 90.000 fr. en 1971 alors que les prévisions laissent supposer un chiffre de 100.000 fr. pour l'exercice 1972.

L'aide aux réfugiés handicapés par l'âge

L'âge, les forces qui vous abandonnent, des yeux qui ne voient plus très clair... Comment vit-on quand on est sans-patrie et sans un sou en poche ?

L'an dernier, un peu plus de cent réfugiés ont été accueillis en Suisse au terme d'un programme spécial et triennal d'aide aux sans-patrie handicapés par l'âge, souffrant d'une maladie chronique, d'une infirmité ou frappés d'un handicap physique, psychique ou social.

Les œuvres suisses d'entraide bénévole affiliées à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, conjointement avec la Confédération, accueillent et hébergent les nouveaux venus. La tâche des assistants sociaux consiste d'abord à réconforter ces voyageurs sans bagages (ils n'ont que quelques pauvres effets, quelques documents, de vieilles photos, précieux souvenirs, serrés dans une valise) qui arrivent dans l'inconnu. Il se peut que la Suisse leur ait été dépeinte comme un paradis où la vie est facile. Pour certains, il se peut que les premiers mois passés en Suisse soient le temps du désenchantement. Il faut apprendre à vivre dans un nouveau cadre, se faire comprendre de ses voisins, les comprendre, il faut s'expliquer avec la Caisse communale qui verse la rente AVS, et avec l'assistante sociale qui vous assure le complément. Avec très peu d'argent, il faut faire que les fins de mois ne commencent pas trop tôt, et craindre que le prix des pommes, demain, en interdisent l'achat...

Assurant au fil des ans l'installation de réfugiés valides et aidant à leur intégration, les services chargés d'assister les réfugiés accomplissent une lourde tâche quand il s'agit de grands vieillards ou de grands malades. Les œuvres d'entraide privée disposent de fonds qui sont recueillis par la Collecte annuelle de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés. L'Office central recommande au public romand cette collecte grâce à laquelle ces tâches importantes peuvent se poursuivre.

SENN

Il se peut que, pour ce vieil homme, d'origine espagnole, les premiers mois vécus en Suisse au titre de réfugié soient le temps du désenchantement...

Les maîtres cordonniers craignent l'avenir

(c) « Près de 100 maîtres cordonniers perdront-ils leur travail ? Les parlementaires suisses vont-ils éviter que le coup de grâce ne soit donné aux professionnels de la semelle et du talon ? », Voilà des questions actuelles, des questions que se posent surtout les maîtres cordonniers, dont le revenu principal leur était garanti par la Confédération, grâce à la fabrication des souliers militaires. C'est en Suisse centrale que le problème a éclaté au grand jour, bon nombre de petits cordonniers sont inquiets de l'avenir, qui leur semble bien sombre.

M. Werner Grimm, secrétaire central de l'association des maîtres cordonniers suisses, est formel, lorsqu'il déclare : « Je ne suis pas d'accord avec ceux qui donnent toute la faute au Conseil fédéral. Si l'on sait que la fabrication des souliers militaires coûte 50 % de moins, lorsqu'elle se fait en fabrique, on comprendra la réaction des responsables. D'autre part il ne faut pas oublier que les méthodes de fabrication ont changé et que les semelles en caoutchouc ne sont plus collées, mais giclées sur les souliers. Ce mode de faire n'est applicable que par les fabriques, spécialement outillées. » Le secrétaire central de l'association devait d'autre part nous rendre attentif au fait, que le conseiller fédéral Nello Celio avait déjà averti les cordonniers il y a cinq ans, qu'un changement allait intervenir. Il y a cinq ans 120 cordonniers suisses vivaient encore de la fabrication des souliers militaires. Depuis lors une quarantaine ont changé de profession. « Nous avons encore du travail militaire jusqu'à fin 1973 au moins. Actuellement nous sommes en train de faire un sondage d'opinion. Nous laisserons ce travail à ceux de nos membres, qui ne peuvent plus modifier leur façon de travailler, vu leur âge. Les autres doivent marcher avec le temps. »

UN CORDONNIER PAR 10.000 HABITANTS

Selon des calculs faits par des spécialistes, il faudrait qu'un cordonnier puisse compter sur 10.000 habitants pour pouvoir vivre convenablement. « De nos jours, même le maître cordonnier le mieux outillé, n'a plus l'occasion de faire des souliers sur mesures. Ce privilège est réservé à quelques rares bottiers, qui profitent encore du fait que quelques dames ne peuvent se contenter des souliers fabriqués en série », devait ajouter M. Grimm. Il faut donc que le cordonnier change son fusil d'épaule et se spécialise dans l'orthopédie.

Mais où les choses se gâtent, c'est lorsque l'on examine le problème de la garde montante. « Les jeunes ne veulent plus faire l'apprentissage de cordonnier, ils s'engagent au plus dans la branche de l'orthopédie », devait préciser un spécialiste. « En Suisse alémanique on compte par exemple cette année en tout quinze apprentis, issus en général d'entreprises spécialisées. Depuis 20 ans je n'ai plus pu compter sur un apprenti », devait préciser un cordonnier lucernois.

Le problème « cordonnier » ne pourra pas être résolu en quelques semaines, mais ce n'est pas la disparition du soulier militaire, fabriqué en atelier, qui est seul responsable de la situation actuelle.

E.E.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Trey
LES CHASSEURS D'ISRAEL
(Fleuve Noir)

Récit de la collection « Feu », consacré au combat impitoyable des commandos israéliens sur le sol arabe. En janvier 1970, l'objectif est l'enlèvement d'un radar secret à Ras Ghareb. Un radar démonté pièce par pièce durant une dizaine d'heures.

G. Tiffany
LE BOUILLON D'ARAIGNÉES
(Fleuve Noir)

Gladys avait 25 ans et Nathalie 40. Ces deux femmes, grandes, blondes et belles, élégantes, sortaient ensemble, draguaient ensemble. Mais qui allait tuer, qui serait la plus forte de ces deux dévoreuses d'hommes ? La jeune Gladys au corps lourdement voluptueux ou l'aristocratique Nathalie avec son corps de chatte et la cruauté de ses 40 ans ?

SOLDES

Kilim chinois	145 × 78	Fr.	65.—	soldé à Fr.	43.—
Hamadan.	80 × 50	Fr.	75.—	soldé à Fr.	49.—
Anatol yastic	92 × 50	Fr.	128.—	soldé à Fr.	89.—
Anatol yastic	94 × 55	Fr.	128.—	soldé à Fr.	89.—
Chinois	125 × 65	Fr.	148.—	soldé à Fr.	92.—
Karadja	114 × 58	Fr.	125.—	soldé à Fr.	98.—
Karadja	110 × 58	Fr.	135.—	soldé à Fr.	108.—
Hamadan	120 × 65	Fr.	175.—	soldé à Fr.	118.—
Shiraz	120 × 80	Fr.	170.—	soldé à Fr.	129.—
Khamsé	195 × 100	Fr.	235.—	soldé à Fr.	175.—
Kaboutar-Ahang	190 × 90	Fr.	240.—	soldé à Fr.	175.—
Beloudj	147 × 90	Fr.	280.—	soldé à Fr.	190.—
Beloudj	135 × 105	Fr.	280.—	soldé à Fr.	190.—
Karadja	240 × 64	Fr.	290.—	soldé à Fr.	220.—
Niris	190 × 130	Fr.	490.—	soldé à Fr.	290.—
Karadja	228 × 61	Fr.	380.—	soldé à Fr.	290.—
Kilim de Djerba	300 × 200	Fr.	490.—	soldé à Fr.	290.—
Shiraz	153 × 110	Fr.	420.—	soldé à Fr.	340.—
Shiraz	172 × 118	Fr.	430.—	soldé à Fr.	360.—
Khamsé	205 × 120	Fr.	690.—	soldé à Fr.	490.—
Oudref Tunisie	307 × 200	Fr.	760.—	soldé à Fr.	590.—
Chinois	300 × 210	Fr.	1190.—	soldé à Fr.	690.—
Chinois tissé	200 × 300	Fr.	1150.—	soldé à Fr.	690.—
El-Djem Tunisie	302 × 204	Fr.	1090.—	soldé à Fr.	890.—
Afghan	300 × 205	Fr.	1550.—	soldé à Fr.	990.—
Kasak	263 × 166	Fr.	1600.—	soldé à Fr.	990.—
Markit Arak	305 × 200	Fr.	1460.—	soldé à Fr.	990.—
Afghan	303 × 201	Fr.	1350.—	soldé à Fr.	990.—
Markit	314 × 235	Fr.	1360.—	soldé à Fr.	1090.—
Chinois Péking	280 × 180	Fr.	1950.—	soldé à Fr.	1150.—
Markit	317 × 233	Fr.	1480.—	soldé à Fr.	1190.—
Chinois tissé	370 × 270	Fr.	1950.—	soldé à Fr.	1290.—
Afghan	296 × 230	Fr.	1720.—	soldé à Fr.	1290.—
Chinois Péking	305 × 200	Fr.	2440.—	soldé à Fr.	1390.—
Kirman	290 × 225	Fr.	3800.—	soldé à Fr.	1900.—
Chinois Péking	360 × 252	Fr.	3600.—	soldé à Fr.	1980.—
Chinois Péking	365 × 274	Fr.	3800.—	soldé à Fr.	2200.—
Tabriz	320 × 235	Fr.	4200.—	soldé à Fr.	2900.—
Hériz extra	372 × 266	Fr.	4900.—	soldé à Fr.	2900.—
Chinois super	350 × 250	Fr.	5400.—	soldé à Fr.	2900.—
Kirman	355 × 246	Fr.	5900.—	soldé à Fr.	3600.—
Kirman	348 × 249	Fr.	6400.—	soldé à Fr.	4200.—

TAPIS D'ORIENT

À DES PRIX ENCORE JAMAIS VUS

TAPIS BOUCLÉ ET MOQUETTE

Descente bouclé	60 × 120	Fr.	18.—	soldé à Fr.	9.—
Descente Tournay	60 × 120	Fr.	32.—	soldé à Fr.	22.—
Foyer Tournay	120 × 170	Fr.	75.—	soldé à Fr.	54.—
» »	130 × 190	Fr.	125.—	soldé à Fr.	62.—
» »	140 × 200	Fr.	150.—	soldé à Fr.	69.—
Milieu Tournay	160 × 240	Fr.	198.—	soldé à Fr.	89.—
» »	160 × 240	Fr.	240.—	soldé à Fr.	98.—
Milieu bouclé	250 × 350	Fr.	285.—	soldé à Fr.	129.—
Milieu Tournay	190 × 290	Fr.	195.—	soldé à Fr.	145.—
» »	200 × 300	Fr.	330.—	soldé à Fr.	198.—
» »	200 × 290	Fr.	325.—	soldé à Fr.	198.—
» »	240 × 340	Fr.	285.—	soldé à Fr.	215.—
» »	200 × 290	Fr.	575.—	soldé à Fr.	320.—
» »	200 × 300	Fr.	450.—	soldé à Fr.	350.—
» »	230 × 320	Fr.	560.—	soldé à Fr.	440.—
» »	250 × 350	Fr.	655.—	soldé à Fr.	515.—
» »	200 × 300	Fr.	720.—	soldé à Fr.	575.—
» »	200 × 300	Fr.	830.—	soldé à Fr.	665.—
» »	300 × 400	Fr.	900.—	soldé à Fr.	700.—

GARNITURES 3 PIÈCES POUR CHAMBRE À COUCHER

Tour de lit Tournay	Fr.	210.—	soldé à Fr.	98.—
Tour de lit Tournay	Fr.	297.—	soldé à Fr.	149.—
Tour de lit chinois	Fr.	990.—	soldé à Fr.	490.—
Tour de lit chinois	Fr.	1550.—	soldé à Fr.	990.—

COUVERTURES POUR DIVANS

Jeté divan	160 × 260	Fr.	19,50	soldé à Fr.	16,50
Jeté berbère	220 × 150	Fr.	95.—	soldé à Fr.	39.—
Couverture de voyage	140 × 170	Fr.	39.—	soldé à Fr.	19.—

LES TAPIS SOLDÉS NE SONT PAS DONNÉS AU CHOIX

Vente autorisée
Grand-Rue 2

E. GANS-RUEDIN

Téléphone 25 36 23
NEUCHÂTEL

MAZDA

Haute qualité + économie

Pour moins de Fr 10.000.-
Une MAZDA 1600 Sedan 4 portes

Plus de 160 km/h

Trouvez mieux !

Crédit spécial vacances...

demandez nos conditions tout de suite, elles vous enchanterons.

24 44 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHATEL · PIERRE-À-MAZEL

SIP
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS, BÂLE

La Société Internationale de Placements (SIP), Bâle, est la société de gérance de fonds qui dispose de la plus grande expérience en suisse. Elle gère une douzaine de fonds de placements créés par elle.

Fonds de placements

Paiement de coupons au 1er juillet 1972

Energie-Valor

Fonds de placement pour valeurs de l'économie énergétique

Coupon annuel nº 11	fr.	4.50
moins:		
impôt anticipé	fr.	1.35
par part	fr.	3.15

Domiciles de paiement:

Société de Banque Suisse
Banque dépositaire

Crédit Suisse
Banque dépositaire

Banque Populaire Suisse

et leurs sièges, succursales et agences ainsi que les banques privées

Pictet & Cie, Genève
Wegelin & Co., St-Gall
Des rapports de gestion et des prospectus peuvent être demandés auprès de ces établissements.

Société Internationale de Placements
Elisabethenstrasse 43, 4010 Bâle

SIP

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

A la suite de la démission honorable de Monsieur Pierre-André GOUGLER, chef de notre agence de la rue de l'Hôpital 5, à Neuchâtel, nous avons nommé, pour lui succéder,

Monsieur André VUILLEMIN

jusqu'ici employé à notre siège.
Toutes opérations se rapportant à notre activité peuvent être traitées dans le bureau de cette agence.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

PRÊTS
sans caution.
de Fr. 500.— à 4000.—
accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre
bateau de pêche
acajou (à clin) avec motogodille Johnson 5 1/2 CV.
Tél. 42 33 89, Cortaillod.

A vendre
Morris 850
modèle 1964, en état de marche, pour bricoleur.
Tél. (038) 55 21 33.

A vendre ou à échanger
bateau Cruiser
(2 tonnes), longueur 7 m 50, largeur 2 m 20, à réparer.
Moteur 130 CV révisé, 700 fr.
Tél. 41 38 58.

A vendre
1 canot pneumatique
Metzeler Twig (moteur).
1 vélo sport
10 vitesses, Condor, neuf.
Tél. 41 36 89 (repas).

Véhicules à moteur

Je vends
Simca 1100
1972, pour cause de départ.
Tél. 25 38 66, de 12 h 30 à 13 h 15

A vendre au plus offrant
2 CV 1965
Tél. (039) 22 22 20 ou (039) 22 41 24.

A vendre
vélomoteur
Cilo.
Tél. 31 21 56, aux heures des repas.

Florett
5 vitesses, très bel état, 800 fr.
Tél. 33 26 74.

A vendre
VW 1300
modèle 1972.
Expertisée, 6000 km.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
bateau
type glisseur, polyester, 4 places, moteur Johnson 35 CV, démarrage électrique, entièrement équipé.
Bâche neuve. Prix à discuter.
Tél. (038) 47 14 82, aux heures des repas.

OCCASION UNIQUE
Datsun 1200
4 portes, 22.000 km, parfait état.
Expertisée - Echange - Crédit.
Agence Datsun
Garage Mario BARDO
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

J'achète
au comptant toutes voitures récentes.
Auto-Marché Cornaux
Tél. 47 16 12
(032) 83 26 20

Lancia Fulvia Coupé
1966, bleue, bon état, Fr. 2200.—

---

camion Bedford Diesel
3,5 t, 1966, 58.000 km, pont fixe 2,1 m x 5 m.
Tél. (038) 42 12 73.

A vendre
VW 1500 S
pour bricoleur, bas prix.
Tél. (038) 24 28 10.

A vendre
Triumph TR 4
Expertisée, 2700 fr.
Tél. 25 93 55.

A vendre
2 CV Sahara
32.000 km, expertisée.
Tél. (038) 57 11 36.

Particulier vend
BMW 2000
1967, 68.000 km, prix intéressant.
Tél. 25 53 86, heures des repas.

A vendre, de particulier
NSU 1200 modèle 1971
24.000 km.
Voiture très soignée avec 4 pneus clous, porte-bagages et radio.
6500 fr.
Tél. 33 13 52.

Garage A. Peluso,
tél. (038) 33 33 71
Agence Toyota-Lada
Occasions
Fiat 1500
modèle 1966, état de neuf
Austin 1000
modèle 1970, état de neuf.
Expertisées-Garantie.

Garage Le Phare
VAUSEYON - NEUCHATEL
Tél. (038) 24 18 44
STATION ESSO
LAVAGE - SELF-SERVICE

EXPOSITION DE VOITURES
sélectionnées pour vous

Expertisées et garanties
Reprise - Echange
Crédit

Ouvert le samedi et le dimanche de 7 à 21 heures.

Pour cause de départ, A VENDRE DE PARTICULIER
Rover 3500 automatique
expertisée, modèle 1971, 19.000 km, blanche.
Parfait état de marche et d'entretien, 15.000 fr.
Facilités de paiement.
Téléphoner après 18 h au (038) 24 63 86.

A. Peluso
Garage de la Coudre
Tél. (038) 33 33 71
Agence Toyota-Lada

A vendre
BMW 2002
1969, expertisée, 7900 fr.
Reprise éventuelle, facilités de paiement.
Tél. (039) 26 76 77.

RECUPERATION
BORER
Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 ✆ 31 66 66

Pneus
batteries
Pots d'échappement
porte-bagages
neufs et d'occasion
Prix intéressants.

A vendre
BMW 1602
1971, avec radio, expertisée, très bon état.
Tél. 41 33 39, le soir.

A vendre
Peugeot 403
Commerciale en état de marche,
Fr. 900.—
Tél. 25 47 68.

A vendre
Lancia HF
expertisée, moteur neuf. Prix : Fr. 4800.—
Tél. 33 22 12.

A vendre
vélomoteur
Cady, très bon état, 300 fr.
Tél. 25 40 42.

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT
NEUCHÂTEL
Service vente : B. KALTENRIEDER
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 12 TL,	35.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS,	36.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS,	35.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 GL,	92.000 km	Modèle 1968
RENAULT 16 GL,	88.000 km	Modèle 1966
RENAULT 16 GL,	85.000 km	Modèle 1970
RENAULT 16 TS,	52.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TL,	45.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 GL,	67.000 km	Modèle 1969
RENAULT 16 TS,	75.000 km	Modèle 1970
FIAT 124 COUPÉ,	50.500 km	Modèle 1967
RENAULT 6-850,	30.000 km	Modèle 1970
VW 411 LUXE,	42.000 km	Modèle 1969
MAZDA 1200 BREAK,	48.000 km	Modèle 1970

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le
concessionnaire officiel RENAULT

OCCASION DU JOUR
Opel Kadett Rallye
1970, gris métallisé, 37.000 km.
Excellente occasion.
Echange - Reprise - Crédit.
Agence Datsun
Garage du Phare
Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 44.

OCCASIONS

OPEL Record Coupé Sprint
1969 - 33.500 km
2 portes - radio - silver

OPEL Kadett
1966 - 51.100 km
2 portes - blanche

OPEL Record II 1900
1972 - 9000 km - 4 portes
rouge - véhicule de service

OPEL Record 1900 « S »
1970 - 20.000 km
2 portes - bleue

OPEL Kadett Deluxe
1967 - 58.500 km
2 portes - blanche

OPEL Commodore GS
Automatique - 1971 - 18.000 km
servo-direction - toit vinyl
4 portes - blanche

OPEL Record Sprint
1968 - 36.000 km
4 portes - silver

VAUXHALL Viva
1967 - 62.000 km
2 portes - verte

OPEL Record 1900
1970 - 50.000 km
2 portes - gold

FORD Taunus 20 M
1965 - 56.460 km
4 portes - rouge

Etat impeccable.
Reprise. Expertisées.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

OPEL
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL 33 11 44

OCCASIONS
expertisées - crédit - échanges

OCCASIONS
expertisées - crédit - échanges

CITROEN DS 21 PALLAS 1968, bordeaux, intérieur cuir naturel, 68.000 km	Fr. 7.200.—
HONDA 600 1969, jaune, 57.000 km	Fr. 3.400.—
TRIUMPH SPITFIRE MK 3 1969, rouge, 62.000 km, radio	Fr. 4.900.—
CITROEN ID SUPER 1968, blanche, 76.000 km	Fr. 5.900.—
CORTINA LOTUS 1967, rouge, 55.000 km	Fr. 5.500.—
VW 1302 1971, blanche, 4500 km	Fr. 7.300.—
CITROEN DS 21 Pallas Injection 1971, bleu métallisé, intérieur cuir, radio	Fr. 14.900.—
VW 1300 1971, jaune, 17.000 km	Fr. 6.400.—
FIAT 124 S 1970, beige, 59.000 km, radio	Fr. 5.900.—
CITROEN AMI 8 1969, verte, 33.000 km	Fr. 4.600.—
BMW 2000 1966, blanche, 49.000 km, radio	Fr. 7.200.—
CITROEN DW 21 1966, bleu foncé	Fr. 4.900.—
CAPRI 1600 XL 1970, bronze, radio	Fr. 7.800.—
RENAULT R 16 TS 1970, bleue, 23.000 km	Fr. 8.600.—
VALIANT 14 CV 1968, vert foncé	Fr. 6.500.—
FIAT 500 1968, rouge, 35.000 km	Fr. 2.800.—

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Occasions vacances

Fiat 125
45.000 km
5450 fr.

Valiant 1965
6 places, 14 CV,
3900 fr.

Cortina
1970, **4450 fr.**

Cortina
1963, **1800 fr.**

Cortina GT
1964, **1900 fr.**

Cortina Commerciale
1967, **3400 fr.**

Austin 1100
1968, 60.000 km,
3700 fr.

Austin 1000
1968, 60.000 km
3800 fr.

Austin 1000 Cooper
1968, 52.000 km,
3900 fr.

Peugeot 404
1966, révisée,
3800 fr.

R 16
1966, blanche,
3450 fr.

Saab
1967, 70.000 km
2600 fr.

VW 411 L
1969, 42.000 km,
6400 fr.

VW 1300
1969, 70.000 km,
4450 fr.

VW 1200
1962, complètement révisée, radio,
2400 fr.

VW 1200
1963, sans expertise, **500 fr.**

TR 4 IRS
moteur-boîte,
41.000 km, **4450 fr.**

MGA
1962, complètement révisée, **5450 fr.**
Garage de la Cuvette
rue des Tunnels
Vauseyon.
Tél. 25 29 50.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Spitfire
Cabriolet sport
3 places.
Modèle 1966.
Peinture neuve.
Moteur révisé.
Prix : Fr. 4500.—.

Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
bateau à moteur
acajou, 4-5 places, moteur Scott 40 CV, à l'état de neuf.
Tél. (039) 26 83 61, aux heures des repas.

A vendre
bateau à moteur Swiss-Craft

Hydrolift-Utility-Runabout. Longueur 6 m 10, largeur 2 m. Année de construction 1967 (Faul, Horgen). Exécution en acajou.

Moteur Johnson OMC marine V8, 200 CV, transmission par arbre, en parfait état de marche.

Un hangar couvert, protégé contre les intempéries, à 5 minutes de la gare de Bienne, est à disposition.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres C 920.327 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 BREAK 1967, 6 CV, bleue, 5 portes, intérieur simili.
VW 1300 1966, 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
FORD 17 M 1967, 9 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili.
OPEL KADETT COUPÉ 1968, 6 CV, rouge, 2 portes, intérieur simili, 48.000 km.
NSU 1100 1966, 6 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
VOLVO 144 S 1969, 11 CV, beige, 4 portes, intérieur drap.
DATSUN 1968, 6 CV, bleu clair, radio.
AMI 8 BREAK 1970, 5 CV, jaune, 5 portes, intérieur simili, 50.000 km.

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises
LA QUALITÉ QU'ON NE DISCUTE PAS

CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

OCCASIONS

CITROEN DW 21 PALLAS, 1970, 50.000 km.
CITROEN AMI 8, 1970, 38.000 çm.
CITROEN AMI 8 BREAK, 1970, 48.000 km.
FORD CAPRI 3 litres, 1971, 36.000 km.
TRIUMPH GT 6, 1970, 32.000 km.
OPEL REKORD, 1969, 56.000 km.
OPEL REKORD CARAVAN, 1967, 90.000 km.
MAZDA 1300 DE LUXE, 1972, 3000 km.
MAZDA 1800 DE LUXE, 1970, 58.000 km.
MAZDA 1500 SS, 1969, 60.000 km.
VW VARIANT 1600, 1966, 80.000 km.
VW 1300, 1967, révisée.
VW 1200, 1970, 28.000 km.
CHEVROLET IMPALA, 1966.

EXPERTISÉES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

Bauknecht connaît vos désirs,
Madame

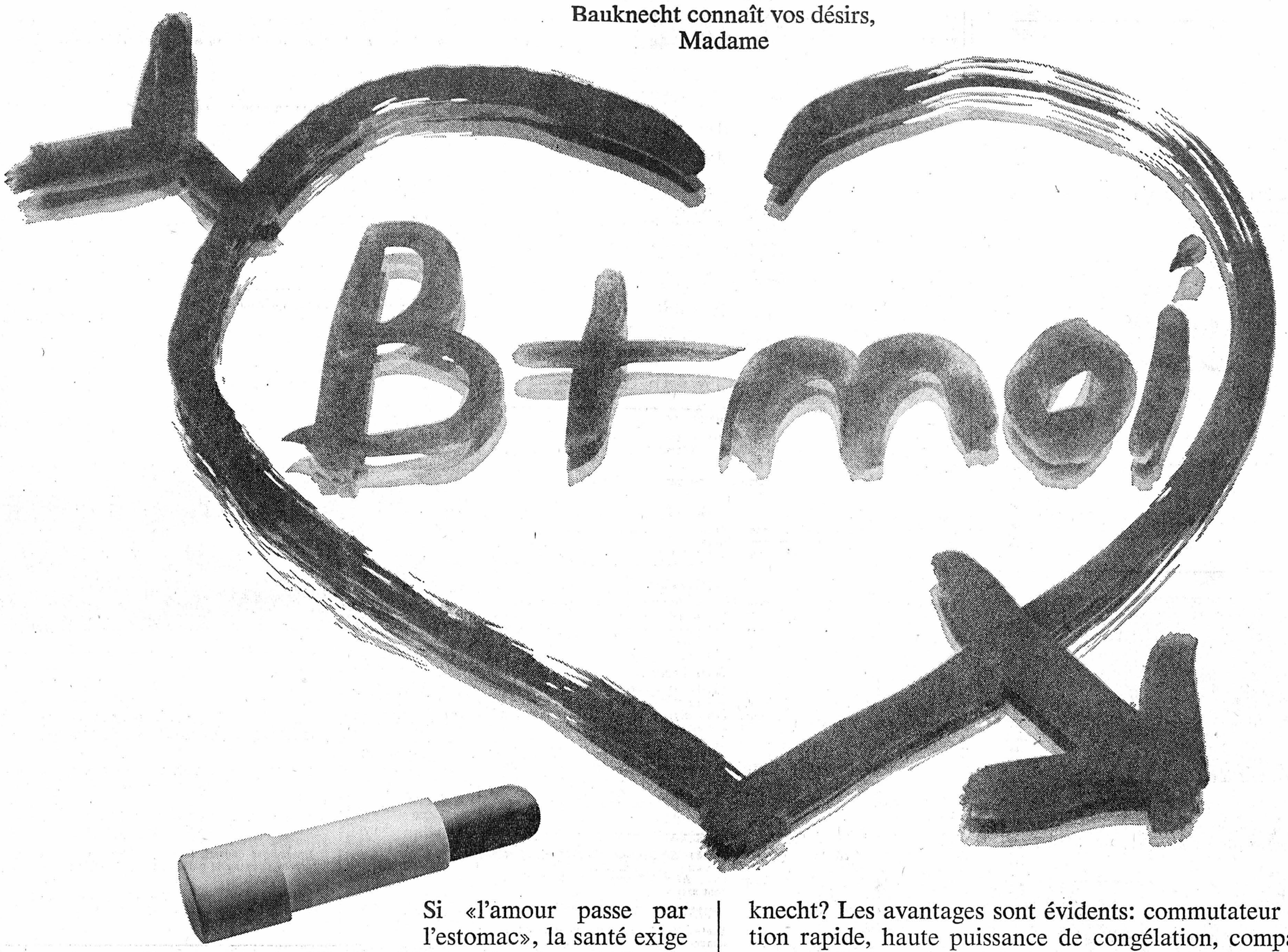

Si «l'amour passe par l'estomac», la santé exige aussi une alimentation équilibrée, riche en vitamines et diversifiée. C'est pourquoi j'apprécie chaque jour davantage mon congélateur Bauknecht qui me libère de toutes contraintes d'achat et de saison.

Pourquoi mon choix s'est-il fixé sur un congélateur Bauknecht? Les avantages sont évidents: commutateur de congélation rapide, haute puissance de congélation, compartiment de précongélation, dispositif de contrôle, conception judicieuse et pratique, avec la garantie de fabrique Bauknecht — et le service à la clientèle Bauknecht, disponible en tout temps, même les dimanches et jours fériés. C'est vrai: Bauknecht connaît vos désirs, Madame!

Pour être mieux informée,
demandez la documentation détaillée sur les congélateurs Bauknecht (veuillez cocher s.v.p.).

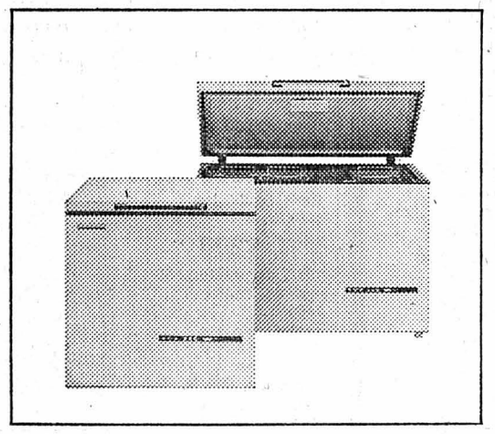

Congélateur-bahut Bauknecht
GT 220, 220 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 1 corbeille universelle. Puissance de congélation: 23 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 628.—

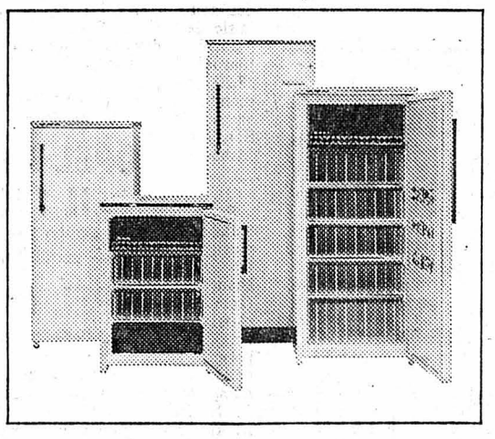

Congélateur-armoire Bauknecht
GK 200, 200 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 5 corbeilles-tiroirs. Capacité de congélation: 21 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 828.—

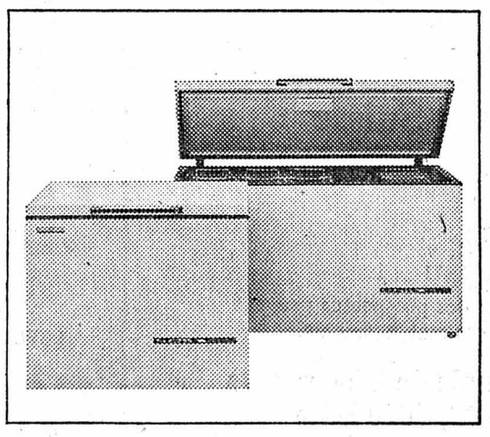

Congélateur-armoire Bauknecht
GK 350, 350 litres
Compartiment de précongélation, commutateur unique pour le réglage de la température de conservation et la congélation rapide. 3 lampes témoins. 5 corbeilles-tiroirs. Puissance de congélation: 36 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 1358.—

Congélateur-bahut Bauknecht
GT 290, 279 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 2 corbeilles universelles. Puissance de congélation: 19 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 798.—

Congélateur-bahut Bauknecht
GT 345, 340 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 3 corbeilles universelles. Puissance de congélation: 36 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 928.—

Congélateur-armoire Bauknecht
TF 135, 130 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 3 corbeilles-tiroirs. Puissance de congélation: 12 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 598.—

Congélateur-armoire Bauknecht
GK 260, 260 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 5 corbeilles-tiroirs. Capacité de congélation: 24 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 938.—

Congélateur-bahut Bauknecht
GT 455, 455 litres
Compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide. 3 lampes témoins. 4 corbeilles universelles. Puissance de congélation: 42 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE.

☐ Prix Fr. 1098.—

Marquez votre favori d'une croix et envoyez nous le coupon.
Par retour nous vous ferons parvenir une documentation étendue et gratuite. Simplement marquer ce qui vous intéresse, puis adresser le coupon à: Bauknecht machines électriques SA, 5705 Hallwil

Nom: _____

Rue: _____

N° post./Lieu: _____

Par la même occasion, faites-moi également parvenir des prospectus sur les
☐ réfrigérateurs à poser Bauknecht
☐ réfrigérateurs à encastrer Bauknecht
☐ cuisinières et fours à encastrer Bauknecht
☐ machines à laver Bauknecht
☐ lave-vaisselle Bauknecht

Vente par le commerce spécialisé et les Services Industriels.

Bauknecht Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil

0SS 117 "Top secret"

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Selon les instructions qui lui ont été données par Lin Mannova, Hubert Bonisseur de la Bath arrive à Alexandrovsk.

L'enquête du commissaire

Le regard de Lin Mannova plongea dans la cour de la ferme, que des bâtiments fermaient de trois côtés. Elle recula instinctivement. Debout au centre de la cour, immobile comme un roc, examinant du regard tout ce qui se trouvait autour de lui, un homme était là, vêtu d'un uniforme vert olive, avec des insignes rouges au col et aux poignets : l'uniforme de commissaire du M.V.D. Immédiatement, Lin Mannova pensa à l'histoire que celui qu'elle avait mission de conduire à Pogobi lui avait contée le matin même.

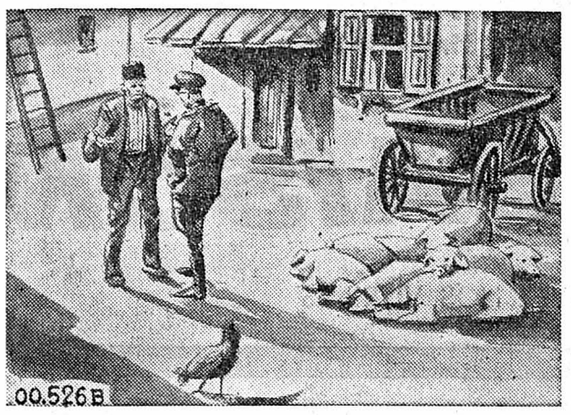

Nikolaï, le fermier, sortit de la porcherie et alla, le cœur tranquille, au-devant du commissaire, qu'il salua poliment. Lin Mannova épia l'attitude des deux hommes. Le commissaire parlait, Nikolaï hochait la tête et, de temps en temps, soulevait son bonnet de fourrure pour se gratter le crâne. Ne sachant rien, il ne pourrait rien dire. En fin de compte, il invita du geste le commissaire à entrer dans la maison. Lin Mannova s'éloigna de la fenêtre et s'assit sur son lit. Naturellement, Nikolaï allait l'appeler.

Il l'appela, et elle se présenta dans la salle commune. Le commissaire la regarda s'approcher, avec un visage fermé, et lui demanda ses papiers, qu'elle présenta. Ils étaient parfaitement en règle. « Vous étiez dans l'autocar d'hier soir, venant de Nogliki ? » demanda-t-il. « C'est exact. » — « Un de nos fonctionnaires s'y trouvait. Peut-être l'avez-vous vu ? Il portait un imperméable et une casquette de feutre marron. » Lin Mannova parut chercher dans sa mémoire. « Peut-être, dit-elle, mais je ne suis pas sûre. Pourquoi ? » — « Son cadavre a été retrouvé dans le torrent qui est tout près d'ici. » — « Ah ? » Les yeux gris du commissaire ne quittaient pas le visage de Lin Mannova. « Il n'avait aucune raison de service de venir de ce côté, ajouta-t-il. Comprenez-vous ce que je veux dire ? »

Lin Mannova prit un air surpris : « Vous voulez dire qu'il m'aurait suivie ? » — « Je n'ai pas dit cela. Mais j'ai pensé que vous auriez pu voir quelqu'un d'autre sur la route. » — « Non, camarade commissaire. Je n'ai vu personne. » Le commissaire soupira et se tourna vers Nikolaï : « Vous connaissez depuis longtemps la camarade Lin Mannova ? » — « Depuis dix ans, camarade commissaire. » Le policier réfléchit. « C'est bon, décida-t-il. J'avais pensé, camarade Mannova, que cet homme avait voulu vous accompagner jusqu'ici et qu'il avait glissé de la passerelle en rentrant à Adatuim, où il a sa femme et ses enfants. Il doit y avoir autre chose. »

(Copyright Opera Mundi)

Lundi : la piste

POUR VOUS MADAME

Un menu

Un potage d'été : la soupe au lait froide
Brochettes de fruits de mer
Riz
Yogourt

LE PLAT DU JOUR :

Soupe au lait froide

Très vite fait ce potage convient pour un retour d'excursion ; mettez dans chaque assiette une tartine en morceaux et versez dessus du lait bouilli et refroidi, légèrement salé. Pour les régimes de basses calories, remplacez le pain par une biscotte et utilisez du lait écrémé.

Toile blanche roussie

Si en repassant votre robe blanche, vous l'avez roussie, frottez la tache jaune soit avec de l'eau oxygénée à 20 volumes, soit avec le mélange suivant : ½ cuillerée à café de borax pour un litre d'eau. Rincez ensuite.

Des yogourts parfumés

Les yogourts parfumés sont plus chers que les autres. Vous pouvez les préparer vous-même et les enrichir de vitamines en ajoutant à chaque pot de yogourt naturel une cuillerée à soupe de pulpe de fruits frais (fraises, framboises, abricots). N'oubliez pas de sucrer car les yogourts ordinaires sont vendus sans sucre tandis que les yogourts parfumés sont vendu sucrés.

A méditer

Il y a deux choses qui abrègent la vie : la folie et la méchanceté.

GARCIAN

HOROSCOPE

Bonne matinée pour les réalisations méthodiques qui demandent du bon sens et de la réflexion. Par contre, il sera souhaitable d'écourter la sourée des influx divers pouvant détériorer l'ambiance familiale.

Naissances : Les enfants de ce jour seront attirés par les arts. Ils seront très originaux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Evitez de sortir la gorge nue. **Amour :** Essayez de consolider vos liens d'amitié. **Affaires :** Soyez tolérant envers les opinions d'autrui.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ménagez votre foie en supprimant les alcools. **Amour :** Soyez plus confiant et optimiste. **Affaires :** Evitez d'arriver en retard à votre travail.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vos nerfs sont en ce moment extrêmement tendus. **Amour :** Vous recevrez de bonnes nouvelles de l'étranger. **Affaires :** Vous avez tout en mains pour réussir.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Evitez les refroidissements. **Amour :** Ne jouez pas avec le feu, gardez la tête froide. **Affaires :** Déployez toute votre ingéniosité pour sortir de l'impasse.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Evitez de boire des boissons gazeuses. **Amour :** Ne doutez pas des sentiments de l'être cher. **Affaires :** Jour peu propice aux réclamations.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Accordez plus de soins attentifs à vos dents. **Amour :** Ne vous laissez pas influencer. **Affaires :** Vos supérieurs ont le droit de vous faire des remarques.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vous devriez pratiquer un sport. **Amour :** Faites comprendre vos états d'âme à l'être cher. **Affaires :** Vous aurez l'occasion d'augmenter vos revenus.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne vous couchez pas à des heures irrégulières. **Amour :** Sortez, montrez-vous à votre avantage. **Affaires :** N'entreprenez pas trop de choses à la fois.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : N'abusez pas des excitants. **Amour :** Confiez-vous plus souvent à l'être cher. **Affaires :** Le règlement de vos affaires demande de l'attention.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Bourdonnements d'oreilles, consultez donc un spécialiste. **Amour :** Ne vous vexez pas pour des petits riens. **Affaires :** Tenez serrés les cordons de votre bourse.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Adoptez un régime végétarien. **Amour :** Vos liens d'amitié s'intensifieront. **Affaires :** Exposez vos idées qui sont excellentes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Faites des exercices respiratoires chaque matin. **Amour :** Tenez les promesses que vous avez faites. **Affaires :** Soyez perspicace, des pièges vous seront tendus.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le carnet de route. 13 h, demain dimanche. 14.05, de la mer Noire à la Baltique. 14.35, le chef vous propose, la fanfare ER inf. mont. 10-1972. 15.05, samedi-loisirs.

16.05, titres et sous-titres. 16.30, le Chœur de la Radio suisse romande, le quatuor de cuivres de Saint-Jean. 18 h, le journal du soir. 18.05, le magazine du spectacle. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Simple police (1), de Samuel Chevallier. 20.20, voyage au bout de la chanson. 21.10, Little Jo parachutiste, série de M.-G. Prêtre et Marc Waeber. 21.50, métier pour rire. 22.30, informations. 22.40, loterie romande. 22.45, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, The Missing Jewel. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, le magazine économique. 10.30, let the peoples sing. 11 h, impossible royaume d'Irlande, l'enfant loin des sortilèges. 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Le Jeune Lord. 21 h, harmonies du soir. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, mémento touristique et musique variée. 11.05, homme et travail. 11.20, pages de Grieg et Liszt. 12 h, fanfare ouvrière de Berthoud. 12.40, spot et musique, magazine récréatif. 14 h, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chœurs. 15.30, orchestre J. Nicolier.

16.05, made in Germany. 17 h, hit-parades anglais et américains. 18.20, actualités sportives et musique. 19 h, carillon, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, politique intérieure et revue mondiale. 20 h, théâtre. 21.05, piano. 21.15, Orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 21.45, poncho et sombrero. 22.25, pop-time. 23.30, bal du samedi.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 13 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjours à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le ki-ou-koua. 14.05, catalogue des nouveautés. 15 h, microbus 666 (2), fantaisie de Géo-H. Blanc et Roger Nordmann.

15.30, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dimanche en liberté. 20.30, en direct du festival de Spa, Gala final. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, aspects du groupe instrumental romand. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, couleur des mots. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les mystères du microsillon. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir, Les Saltimbanques, opérette, musique de Louis Ganne. 21 h, les grands instants de la musique. 22 h, tribune internationale des compositeurs. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.10, concert au bord du lac de Constance. 8.30, prédication protestante. 9 h, culte catholique. 10 h, quatuor, Mozart. 10.20, Orchestre symphonique de Bâle et solistes. 11.25, récit. 12.05, pages de M. Bruch. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, jodels et musique champêtre. 15 h, La Passion de Selzach 1972. 15.30, musique récréative.

16 h, sports, musique et auto-guidage. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, craignons-nous les marxistes, tribune. 21.30, ensemble Ch. Vanberg. 22.20, entre le jour et le rêve.

Constipation?

Surveillez votre foie:

Il en est peut-être responsable. Faites une cure de petites pilules Carters pour le foie. Elles entraînent doucement le foie à sécréter cet afflux de bile indispensable à une bonne digestion et à la régularité des fonctions intestinales. En pharmacies et drogueries Fr. 2.70/5.95

Les Petites Pilules CARTERS pour le Foie

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Vacances-jeunesse
19.05 L'Homme du Picardie
19.30 Deux minutes avec...
19.40 Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.05 Les intarissables
20.30 (C) Tour de France
20.40 Les Suisses
22.40 Téléjournal
22.50 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Télévision éducative
14.00 Télévision éducative
15.45 Pop hot
16.30 (C) TV-Junior
17.15 La maison des transports à Lucerne
17.55 Magazine féminin
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Woobinda
19.30 (C) Lolek et Bolek
19.40 Message dominical
19.55 (C) Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.30 (C) Les Incorrigibles et l'amour
22.05 Téléjournal
22.15 Colts fumants
23.00 Bulletin sportif

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.30 Magazines régionaux
14.00 Télé-philatélie
15.00 Athlétisme
16.50 Samedi loisirs
18.20 Dernière heure
18.25 Tour de France cycliste
18.55 Bonne nuit, les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Les rois de l'accordéon
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
20.30 Tour de France
20.40 Les dossiers de Maître Robineau
21.55 Variétés
22.45 Rockenstock
23.15 Télé-nuit

FRANCE II

13.30 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Omer Pacha
18.30 (C) Jazz
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Jeux sans frontières
21.45 (C) Mandrin
22.35 (C) Samedi soir
23.15 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.35 Lo zio ricco
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Blue Screen
19.40 (C) Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
20.00 (C) Una risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 L'Uomo che visse due volte
22.00 Sabato sport
22.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.55, téléjournal. 15 h, levons l'encre pour Ténériffe. 15.30, Louis Armstrong, un mythe du jazz. 16 h, dans les remous du Colorado. 16.45, le marché. 17.15, méditation sur la vieillesse. 17.45, télésports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Clochemerle. 21.10, show Don Lurio. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, Ouragan sur le Caine. 0.05, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, les programmes de la semaine. 14.15, pour les Italiens en Allemagne. 14.58, informations. 15 h, pour les jeunes. 15.30, bataille sur le fleuve. 15.55, les découvertes journalières. 17.05, informations, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, Je m'appelle Nomad. 18.45, fantaisie à deux. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, trente-six heures. 22.05, télésports. 23.20, téléjournal, météo. 23.25, le baromètre.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

16.30 Hippisme
18.30 Téléjournal
18.35 Tél-hebdo
18.55 Présence catholique
19.15 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.15 En attendant les petits vélos
20.30 Tour de France
20.40 Bas les masques
22.00 L'homme à la recherche de son passé
22.45 Téléjournal
22.55 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 Télévision éducative
12.00 Informations
12.05 Panorama de la semaine
14.00 (C) Les 6 enfants Kummer
14.25 Le secret de la mine
15.15 (C) Petits-fils du Dschingis Khan
15.55 Frieden in unserer Zeit
16.15 Piste
17.00 (C) Daktari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.40 (C) Fin de journée
18.45 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 Nouvelle vision de films suises Café Odeon
21.45 Téléjournal
21.55 Reportage journalier du Tour de France
22.05 Musica Helvetica

FRANCE I

8.55 Télé-matin
9.00 Tous en forme
9.15 A Bible ouverte
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
11.00 Messe
12.00 Dernière heure
12.05 La séquence du spectateur
12.30 Discorama
13.00 Télé-midi
13.15 Monsieur cinéma
14.00 Visa olympique
14.30 Télé-dimanche
17.35 Camion-stop
18.30 Bonnes adresses du passé
19.25 La semaine sur la I
19.45 Télé-soir
20.10 Sports-dimanche
20.40 Pour que vivent les hommes
22.50 Théâtres
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

14.00 (C) Face au public
15.30 (C) La Fille de Neptune
17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Animaux du monde
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Le musée imaginaire
21.20 (C) Le Chemin des troubadours
22.25 (C) 24 heures dernière
CINÉ-CLUB :
22.25 (N) La Jeune Fille

SVIZZERA ITALIANA

17.30 Telegiornale
17.35 Telerama
18.00 (C) La lotta dell'uomo per la sua sopravvivenza
19.00 Domenica sport
19.05 Telegiornale
19.10 (C) Piaceri della musica
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 La Saga dei Forseyte
21.45 (C) Hurrah
22.25 La domenica sportiva
22.55 Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.15, les programmes de la semaine. 10.45, le conseiller juridique de l'ARD. 11.30, le mobile feu rouge. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.35, Robin des Bois. 15.05, congrès du DGB à Berlin. 15.50, Le Magicien d'Oz. 17.30, Le Ranch L. 18.15, télésports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, L'Homme au deuxième cerveau. 21.45, Josef von Ferenczy. 22.30, téléjournal, météo. 22.35, art 1972.

ALLEMAGNE II

10 h, les programmes. 10.30, téléhebdo. 11 h, tribune médicale. 11.30, Yao. 12 h, concert. 13 h, plaque tournante. 13.35, Abu, fils du Sahara. 14.05, Indian River. 14.30, les souvenirs. 15 h, téléjournal, météo. 15.05, Gipsy Colt. 16.15, rallye des Saints. 16.45, hippisme. 17.15, télésports. 18.10, téléjournal, météo. 18.15, Le Virginien. 19.15, la désintoxication des alcooliques. 19.45, téléjournal, météo. 19.55, nouvelles de Bonn. 20.10, Paul Temple. 21.05, Sean Mac Stiofain. 21.35, Thalia voyage en jet. 22.20, téléjournal, météo. 22.25, la démocratisation du théâtre.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

Donald Duck

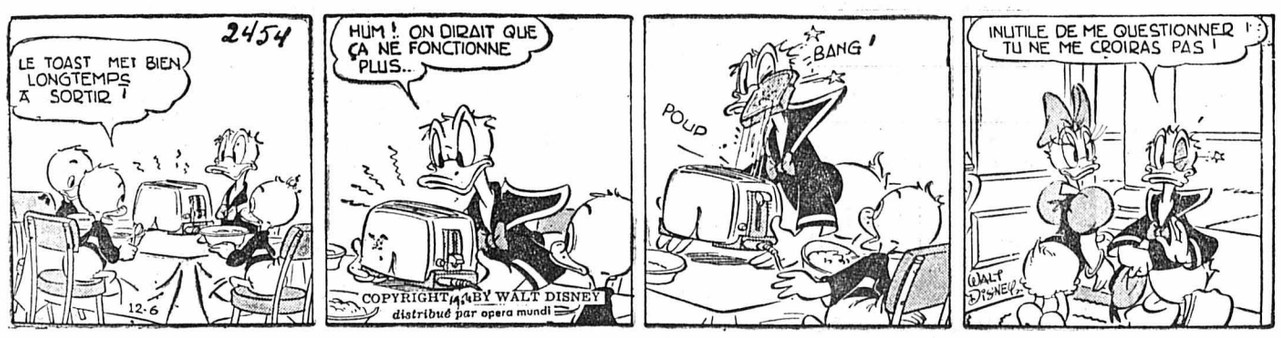

LIRE EN PAGE 29 :
Carnet du jour — Cultes — Mots croisés

POUR FAIRE DE VRAIES BONNES AFFAIRES VENEZ TOUS CHEZ

Savoie-Petitpierre s.a.

QUI SOLDE TOUJOURS DES ARTICLES DE 1er CHOIX

PRIX IMBATTABLES - RABAIS IMPORTANTS JUSQU'À 70%

RUE DU SEYON 1 :
Confection dames et girls
Lingerie-corseterie
Pulls-gants Tout pour l'enfant
Chemiserie pour hommes

FAITES UN TOUR DANS NOS RAYONS

PLACE DES HALLES 9 :
Confection dames grandes tailles
Pantalons et pantacourts
Imperméables

GRANDE VENTE FIN DE SAISON

VOYEZ NOS VITRINES (Autorisation officielle) VOYEZ NOS VITRINES

Ne partez pas en voyage sans avoir acheté vos

monnaies étrangères

ou

chèques de voyages

BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE

Cours des billets

Seyon 4 Neuchâtel tél. 038 / 240404

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

Propriétaires de jeunes chats
ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante **jusqu'à l'âge d'un an.** Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler.

Amis des Bêtes.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

ROCHEFORT

Samedi 1er juillet, dès 9 heures précises, grand

MARCHÉ AUX PUCES

Meubles de style et anciens, meubles d'occasion, et quantité d'objets hétéroclites

Hôtel Auvernier

Ombles chevaliers du Léman
Petits filets de perches du lac
Palée du lac

Caveau des Abbesses

BAR-DANCING Auvernier
L'excellent Trio The Scream's

Tél. (038) 31 62 31

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

QUINZAINE DE NEUCHATEL

Grande loterie de la double chance

Liste des billets gagnants restants

083080 Citroën GS (Garages Apollo)
027309 Coin à manger (Meubles Pfister)
416922 Salon (Meubles Meyer)
350098 Cheminée de jardin (Baillod S.A.)
078633 TV portative (Aux Armourins)
496490 Enregistreur Médiator (Jeanneret & Cie S.A.)
156454 Bicyclette enfant (Allegro)
331224 Pendulette électronique Derby
128231 Pendulette électronique Derby
133457 Pendulette électronique Derby
544299 Pendulette électronique Derby
065194 Pendulette électronique Derby
525674 Jumelles d'approche
363373 Appareil de photo
549377 Appareil de photo
522961 Appareil de photo
444070 Transistor Médiator ou Hitachi
318965 Transistor Médiator ou Hitachi
242593 Transistor Médiator ou Hitachi
313712 Transistor Médiator ou Hitachi
511366 Transistor Médiator ou Hitachi
518826 Transistor Médiator ou Hitachi
397484 Transistor Médiator ou Hitachi
328809 Stylo de luxe Madison
409256 Stylo de luxe Madison
374683 Stylo de luxe Madison
119194 Stylo de luxe Madison
437750 Stylo de luxe Madison
305547 Stylo de luxe Madison
335540 Stylo de luxe Madison
058509 Stylo de luxe Madison
542786 Stylo de luxe Madison
262397 Stylo de luxe Madison
514039 Plat en étain
447518 Plat en étain
151621 Plat en étain
305216 Briquet à gaz.

Les lots peuvent être retirés au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au 15 septembre 1972. Après cette date, les lots resteront propriété de l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel.

Seule la liste officielle fait foi.

Partons en vacances !

Mais n'oublions pas de souscrire
UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES »
si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :	Suisse	Etranger	Par avion :
Port compris	30 c. le numéro	Par courrier normal : 55 c. le numéro	Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc.

No et RUE _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays : _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :

NON, PRÉNOM _____

No et rue _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

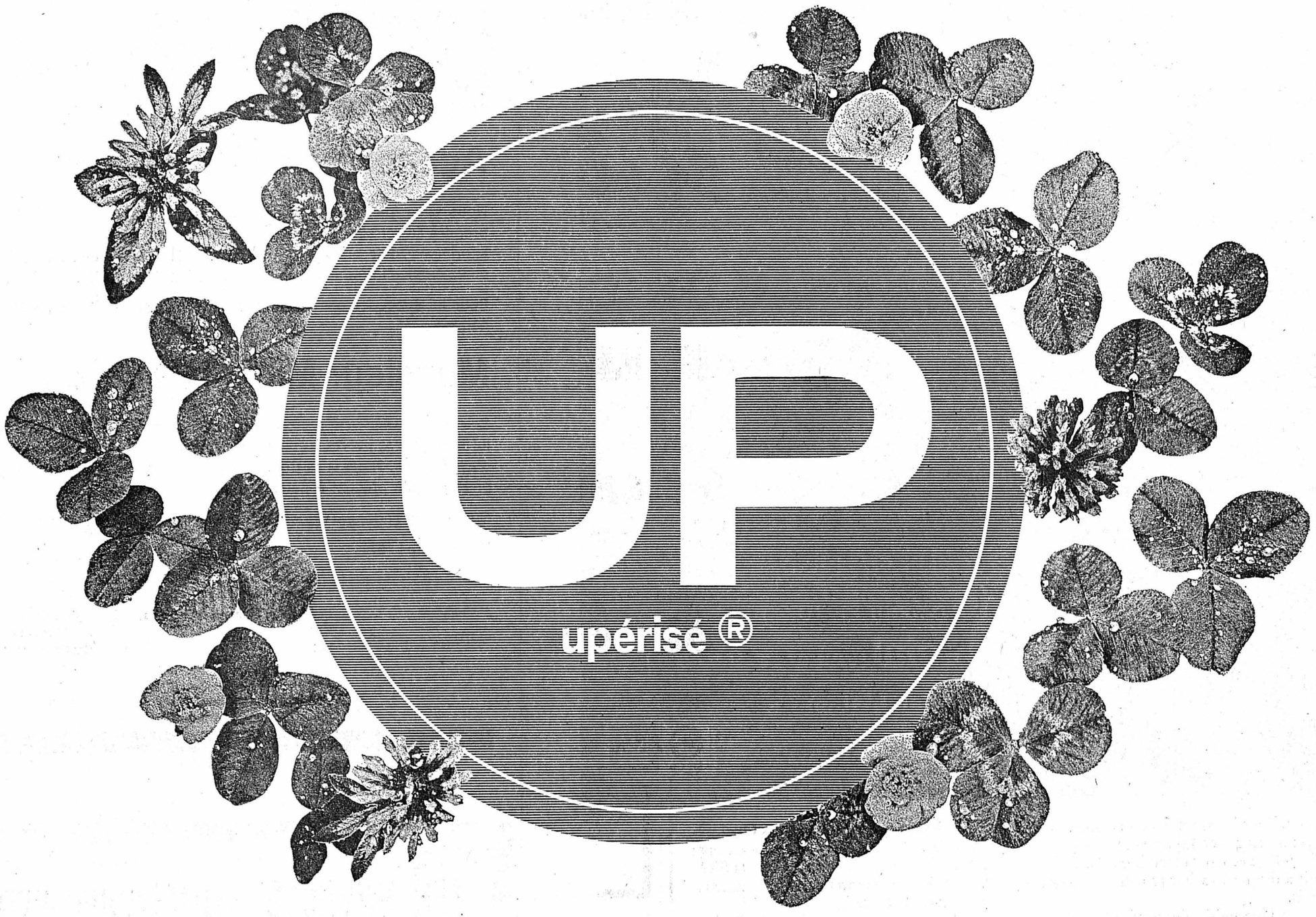

Désigne les produits laitiers-M qui restent frais plus longtemps!

Grâce à un procédé spécial de fabrication, toutes les vitamines et les substances nutritives ont pu être conservées dans les produits laitiers upérisés; ceux-ci possèdent donc toutes les propriétés du lait frais; et, comme ils sont totalement stérilisés, ils restent frais – sans même être mis au réfrigérateur – 15 jours encore après la date de vente imprimée.

Les produits laitiers upérisés sont vendus dans les nouveaux emballages en forme de brique et dans les emballages-tétra bien connus.

De par leurs propriétés, les produits upérisés rendent de grands services: puisqu'il n'est pas nécessaire de les mettre au froid, d'autres aliments peuvent prendre leur place dans le réfrigérateur; en outre, la ménagère peut les garder en réserve (exception faite de la crème entière, qui ne peut être battue que si elle est froide). L'emballage-carton «à jeter» étant très léger, ils sont aisément transportables. Dans le ménage, en voyage ou au bureau, les produits laitiers upérisés sont très pratiques et offrent davantage de sécurité, mais ce n'est en aucun cas au détriment de la qualité!

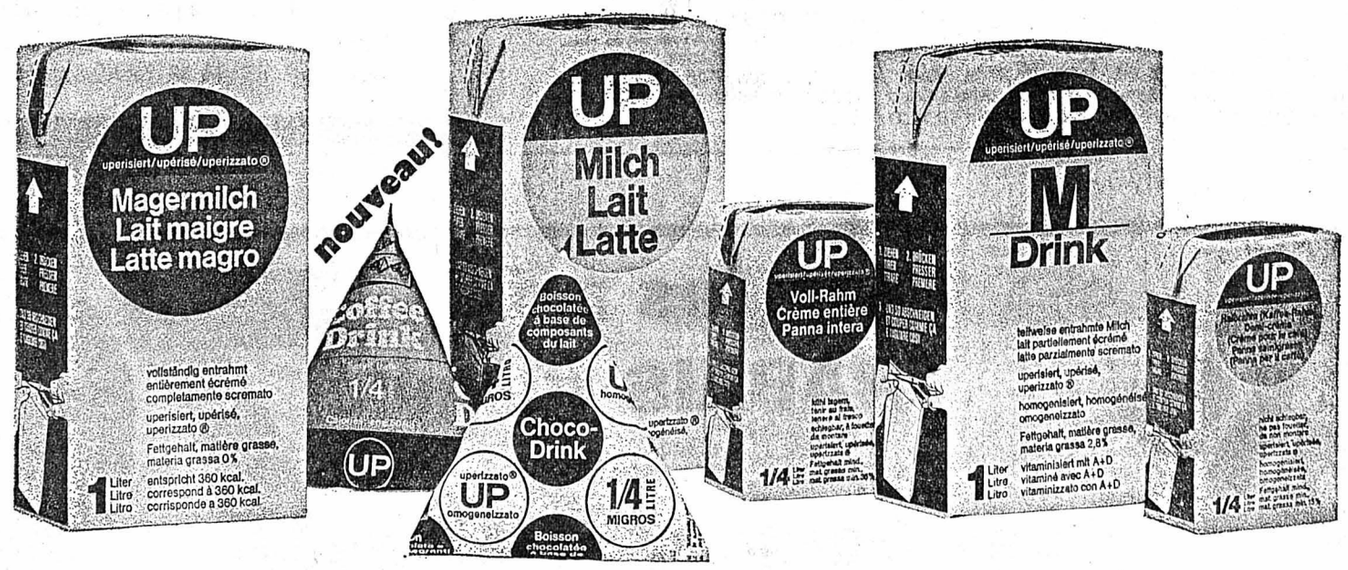

Lait maigre-UP, Coffee-Drink-UP, Choco-Drink-UP, Lait-UP, Crème entière-UP, M-Drink-UP, Demi-crème-UP (crème pour le café)

MIGROS

GRAND CONCOURS OPEL

A gagner:

1er prix **1 Manta** (valeur Fr. 11.850.–)

2e prix **1 Ascona 16** (valeur Fr. 10.250.–)

3e prix **1 Kadett 1.2 Special** (valeur Fr. 9.575.–)

et 50 appareils photo Kodak Instamatic

OPEL GM

Opel Manta. Pour les «mordus du volant». Ses références: moteur S de 1,6 litre et 93 ch ou moteur S de 1,9 litre et 103 ch (modèle SR). Freins à double circuit à disque à l'avant et naturellement son fameux châssis.

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre. Ascona avec moteur de 1,6 litre 80 ou 93 ch. L'Ascona 19 SR avec moteur de 1,9 litre développe même 103 ch. Pour conducteurs particulièrement sportifs.

Opel Kadett 1.2 Special. C'est «la» voiture, conçue spécialement pour la Suisse:
- moteur S de 1,2 litre développant 68 ch
- freins à disque à l'avant
- vitre arrière chauffante
- sièges revêtus de tissu
- stabilisateurs et pneus ceinturés

Naturellement ces 3 modèles peuvent être équipés de la sportive boîte GM entièrement automatique à trois rapports.

Participez au grand concours Opel.
Vous n'avez qu'à répondre à ces questions:
1. Combien de ch développe la Manta SR?
2. Combien de rapports possède la boîte GM entièrement automatique?
3. Comment s'appelle le modèle Opel avec moteur S de 1,2 litre développant 68 ch, vitre arrière chauffante, sièges revêtus de tissu, pneus ceinturés, freins à disque à l'avant et stabilisateurs, construit spécialement pour la Suisse?
4. Chez votre distributeur Opel une Kadett est exposée. Dans son coffre, une bonbonne est remplie de benzine super. Evaluez le nombre de km qu'une Kadett 1.2 Special peut parcourir avec le contenu de cette bonbonne sur l'autoroute Berne-Zurich.

Le formulaire officiel de participation au concours avec tous les renseignements détaillés peut être obtenu sans aucune obligation d'achat auprès de chaque distributeur Opel.

Le concours dure jusqu'au 31 août 1972. Il est ouvert à toutes les personnes de plus de 14 ans révolus, ayant leur domicile légal en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein.

McConn-Erickson OP 40/72 9a

Et maintenant, allez chez votre distributeur Opel. Cela en vaut la peine.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **La Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, **Le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **La Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **Les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54 60,
et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, Cossonay 87 15 96, **Court** 92 91 50, **Le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 2, Rue Michel Servet 46 08 17 ; 9, Route des Jeunes 42 50 46 ; 9, Boulevard d'Yvoy 25 28 00, **Glovelier** 56 71 29, **Granges-Marnand** 64 10 57, **Les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, Place du Tunnel 23 72 17, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Naters** 3 24 40, **Nods** 51 26 17, **Le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **Le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Raron** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **La Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 13 35, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

Mobilière Suisse
Société d'assurances à Berne

Agence générale de Neuchâtel

Nous vous informons que notre agent général de Neuchâtel, Monsieur Paul Favre, prendra sa retraite le 30 juin 1972, après plus de 37 ans d'intense activité. Nous lui exprimons toute notre gratitude et nos plus chaleureux remerciements pour les précieux services rendus à nos assurés et à notre Société.

Pour lui succéder comme titulaire de l'agence générale de Neuchâtel, nous avons nommé

Monsieur Michel Robert

Ses connaissances approfondies de nos branches et son expérience professionnelle lui permettront de vous conseiller judicieusement lors de l'examen de vos problèmes d'assurances. Nous vous prions de reporter sur lui la confiance que vous avez témoignée jusqu'à présent à notre ancien agent général.

Bureaux de l'agence: Neuchâtel, 14, rue du Bassin, téléphone (038) 25 91 51.

Berne, juillet 1972 La Direction

Assurances:
Incendie et dommages naturels
Chômage
Vol
Dégâts d'eau
Bris de glaces
Casco total et partiel
Objets de valeur
Machines et construction
Cautionnement
Accidents, maladie
Responsabilité civile privée
Responsabilité civile immeubles

LES VOYAGES-CLUBS vous proposent:

MARDI 11 JUILLET 1972
Au départ du Val-de-Travers et de Neuchâtel

VOYAGE EN ALSACE

Visite de Colmar et de Riquewihr
Tout compris Fr. 30.— avec pique-nique Migros

JEUDI 13 JUILLET 1972
Au départ de Saint-Imier - Tavannes - Tramelan et Neuchâtel

Visite de MIFROMA à Ursy - Broc - Col du Jaun

Tout compris Fr. 35.—, repas à Broc

MARDI 18 JUILLET 1972
Au départ du Locle - la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel

VISITE DE LA FABRIQUE DE FROMAGE ZINGG, A KONIZ - GORGES DE L'AAR

Tout compris Fr. 38.— avec repas à Thoune

MAGNIFIQUE VOYAGE CULTUREL DE 6 JOURS

LE GOLFE DE GASCOGNE - LES LANDES

Biarritz - Montpellier - Arcachon - Bordeaux - Clermont-Ferrand
du dimanche 23 juillet au vendredi 28 juillet.

Tout compris au départ de Neuchâtel et Fribourg: Fr. 450.—
Programmes détaillé et renseignements dans votre magasin Migros

Prix rabais

Sur les prix RABAIS jusqu'à 70%

Les bonnes affaires à ne pas manquer

Malgré les soldes, tous les appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré.

Durant les soldes, nos prix s'entendent: départ magasin. Petite participation pour livraison.

Des centaines d'appareils sacrifiés: RADIOS - GRAMOS - TÉLÉVISEURS - MACHINES A LAVER LE LINGE
FRIGOS - CUISINIÈRES A GAZ - CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES - ASPIRATEURS - ENREGISTREURS - ÉLECTROPHONES

JEANNERET & Cie S.A. AU CONFORT MÉNAGER

RADIO TV HI-FI

Vente autorisée

Seyon 26, 28, 30 - NEUCHATEL - Tél. 24 57 77

Entretien avec Jean Yanne

grand prix d'interprétation masculine à Cannes

Jean Yanne vient de remporter le grand prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes pour *Nous ne vieillirons pas ensemble*, de Maurice Pialat. Par ailleurs, son premier film en qualité de réalisateur-interprète, *Tout le monde il est beau, Tout le monde il est gentil*, est en train de battre des records de recette à Paris. Nous avons demandé à Jean Yanne ce qu'il pensait de ces succès et de sa carrière.

— Jean Yanne, vous voici devenu une vedette de cinéma à part entière. Vous recevez plusieurs propositions de film par jour. Or vous songez déjà à abandonner le métier d'acteur pour celui de metteur en scène... Pour quelles raisons ?

— *Je n'aime pas être acteur. Je trouve que c'est plutôt un métier de « danseuse », de femme. Je suis devenu acteur par accident. J'aime avant tout le spectacle, le cabaret, la chanson, la radio, l'écriture d'un show. Jouer la comédie est ce que j'aime le moins dans le spectacle.*

— Comment expliquez-vous votre succès en tant que comédien ?

— *Par le fait que je ne connais pas le trac. Je suis toujours décontracté. Je ne mets aucun sentiment dans ce que je fais. Je ne connais pas d'hésitations, de problèmes. Je ne suis pas « habité » comme le comédien qui s'apprête à jouer Hamlet ou Lorenzaccio...*

— Il existe différentes sortes d'acteurs ?

— *J'ai beaucoup d'admiration pour un Robert Hirsch par exemple. Je viens d'aller voir* Richard III *à la Comédie-Française. C'est l'acteur type. Il vit sa pièce depuis le saut du lit.*

Au cinéma j'aime les acteurs supernaturels, Jean Gabin, Bernard Blier.

Je déteste ceux qui ont un comportement de fillette, ceux qui calculent leurs gros plans, les vedettes qui choisissent comme partenaires des acteurs de second ordre pour mieux briller...

— On vous a déjà comparé à Jean Gabin...

— *C'est un grand compliment.*

J'aime bien Gabin. On ne doit pas jouer la comédie avec lui. Il te parle normalement. Tu lui réponds normalement.

— Abandonnez-vous définitivement le métier d'acteur ?

— *Non. Je ne suis pas en train de faire mes adieux. Mais il faut savoir s'arrêter pour ne pas mourir d'ennui. J'avais l'impression, ces derniers temps, en me rendant sur un lieu de tournage, de me « rendre au boulot ». A l'usine. Quel est alors l'intérêt ?*

J'ai toujours dit que je voulais faire un maximum de travail dans le spectacle. J'ai toujours agi ainsi par tranche de trois à quatre années.

Le cabaret, la télévision, la radio, la chanson, le cinéma. A présent je vais me consacrer à la mise en scène pendant trois ans. J'ai déjà écrit deux cents chansons. Je viens de remettre la main à la pâte. J'en ai composé une vingtaine ces derniers jours et une douzaine pour Tout le Monde il est beau, tout le Monde il est gentil.

Pour moi, toutes ces activités font partie du même métier.

— Quelle fut votre plus grande joie au cinéma ?

— *En tant qu'acteur, je n'en connais certainement pas. Au cabaret, c'est différent. Là, j'ai été heureux en montant des spectacles aux Trois Baudets par exemple.*

— Jean Yanne est-il un homme chanceux ?

— *La chance ? Peut-être ! J'ai commencé dans le métier en 1952. Nous sommes en 1972 et ça commence seulement à marcher depuis deux ans... Il est vrai que c'est aussi ma faute. Dès que « j'accrochais » quelque part, vite, je passais à autre chose. Mais je ne regrette rien.*

— Pourquoi la mise en scène de cinéma ?

— *Cela me permet de parler de tout ce que j'ai appris dans les différentes disciplines du métier.*

— Pourquoi *Tout le monde il est beau ?*

— *Pour parler de ce que je connais probablement le mieux, le monde de la radio, dont le mécanisme repose sur une totale hypocrisie. Un seul but sous des dehors en trompe l'œil : vous « fourguez » du désodorisant, du dentifrice, de la lessive. La qualité est affaire de gros sous...*

— Le personnage que vous incarnez dans le film s'appelle Gerber... Comment est-il né ?

— *Le fonctionnement de toutes les stations de radio s'avère rigoureusement le même : on organise des campagnes, puis on s'adresse aux hommes, aux femmes, aux couples, aux familles, aux yéyés. Il me fallait donc choisir un thème de campagne. Ce n'était pas sorcier, il y a encore quelques mois, de deviner que « Jésus » allait commercialement devenir à la mode. Il me fallait ensuite, logiquement, trouver un type qui ait une action par rapport à « Jésus ». Ce type applique le message du Christ ressuscité : on le massacre. Voilà Gerber...*

— Est-ce là un portrait autobiographique ?

— *Je n'ai pas le goût prononcé du martyre, mais le scénario illustre évidemment une modeste fable, qui représente elle-même une modeste synthèse de tout ce que j'ai vu et entendu en dix années d'antenne. L'univers radiophonique est un microcosme où des PDG, qui défendent les intérêts des groupes, contrôlent jalousement toutes les stations. Mon problème personnel consistait à entreprendre des émissions qui se révéleraient la négation des campagnes. Bref, je ne possédais pas « l'esprit station ». On m'a fait prendre la porte.*

— Votre premier film en tant que réalisateur est d'une grande violence...

— *Je ne pense pas avoir été trop loin. Je prends les spectateurs pour des adultes. Mon film est plein de moments de farce et de détente.*

— Et la réalisation sur le plan technique ?

— *J'ai essayé, très sincèrement, d'éviter tout ce qui pourrait me servir, moi et les facettes multiples de mon « immense » talent..., quelque chose comme « La Vie fabuleuse de Jean Yanne ». Puisque, d'après le script, j'étais le « superviseur des émissions artistiques », donc que « j'appréciais », j'ai écrit des séquences où, sans cesser de jouer, je pouvais vérifier ce qui se passait sur le plateau. Jean Boffety m'a magnifiquement épaulé, de même que Dugied pour les décors et Jean-Pierre Ruh pour le son, à qui j'ai demandé un travail fou.*

— Quels sont vos projets ?

— *Au mois d'août je vais tourner à Paris et en Italie un nouveau film intitulé* Les Gros Sous. *Je mets en scène les partis politiques. Je parle de leurs capitaux, de leurs fonds. Comment ils les obtiennent. Comment ils les utilisent. Je vais avoir besoin de nombreux comédiens. Je reprendrai bien entendu les acteurs de mon premier film, mes amis de toujours, les Daniel Prévost, les Paul Presboit, Jean-Marie Proslier, Ginette Garcin, Roger Lumont. Je ferai encore appel à Bernard Blier. Je pense aussi à Yves Robert, Daniel Gélin, François Périer et Nicole Calfan.*

Jean Yanne : je n'aime pas le métier d'acteur.

— Quel rôle réservez-vous à Nicole Calfan ?

— *Elle sera la sœur d'un curé. Elle devient maoïste. Mais, comme elle adore la musique grégorienne, elle partage son temps entre les réunions gauchistes et la chorale.*

— Vous écrivez le scénario avec Gérard Sire...

— *Oui. Notre amitié dure depuis quinze ans. Notre collaboration aussi. Je peux écrire douze pages d'un texte et Gérard peut prendre le relais sans pour cela lire le début. Et vice versa.*

— Vos autres projets ?

— *Terminer les Aventures de Robin Crusault. Un roman. Achever la rédaction de mon troisième film* Les Siamois. *C'est l'histoire de deux types attachés par la hanche. L'un est politicien, l'autre polisson.*

ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

Luis Bunuel a commencé son nouveau film

Luis Bunuel a donné le premier tour de manivelle de son nouveau film, LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE, que produit Serge Silberman. Bunuel en a écrit le scénario avec Jean-Claude Carrière, son collaborateur habituel. Il s'agit d'une comédie satirique qui racontera les mésaventures d'un groupe d'amis fort riches, représentatifs de la bourgeoisie européenne, et d'un ambassadeur d'une république latino-américaine, qu'une suite de malentendus empêche de se retrouver à un dîner prévu depuis longtemps. Stéphane Audran y joue le rôle d'une femme du meilleur monde. Jean-Pierre Cassel est son mari. Delphine Seyrig et Paul Frankeur forment un couple de snobs. Bulle Ogier est une jeune fille toujours entre deux scotches. Julien Bertheau campe un évêque, Claude Piéplu un colonel et Fernando Rey, l'ambassadeur sud-américain, qui a pour ennemis acharnés une bande de guérilleros... Luis Bunuel a qualifié de « farce sérieuse » ce film au cours duquel il compte donner libre cours à sa verve et qui, de l'avis de Jean-Claude Carrière, ne saurait être comparé à aucun de ses précédents.

Prochain film de François Truffaut : L'Histoire d'un film

François Truffaut qui vient de terminer UNE BELLE FILLE COMME MOI a déjà commencé à écrire avec Jean-Louis Richard le scénario de sa prochaine réalisation : LA NUIT AMÉRICAINE. En argot cinématographique, « nuit américaine » signifie qu'on tourne en plein jour avec un filtre spécial des scènes de nuit. Son intention est de raconter sur le ton de la comédie l'histoire d'un film depuis le premier tour de manivelle jusqu'au jour où l'équipe se sépare. Truffaut a demandé à Alexandra Stewart de jouer un rôle qu'elle connaît bien : celui de la vedette. Et pour incarner le metteur en scène il a fait appel à son comédien préféré, Jean-Pierre Léaud, dont on sait qu'il rêve de passer de l'autre côté de la caméra. C'est en s'inspirant de notes prises depuis des années que Truffaut rédige cette histoire dédiée à tous ceux qui dans l'enthousiasme et souvent les pires difficultés font du cinéma.

APOLLO
Continental Circus

Grande première du nouveau et déjà fameux film de Jérôme Laperrousaz qui vient d'obtenir le Prix Jean Vigo 1972. Un document formidable sur le monde infernal des courses motocyclistes, réalisées en couleurs avec Giacomo Agostini et Jack Findlay. La moto : une religion, une obsession, un vertige, un plaisir, la mort.

Un film spectaculaire et intelligent qui témoigne de notre temps et qui intéressera tous les publics. (Dès 12 ans).

ARCADES
On continue à l'appeler Trinita

Terence Hill et Bud Spencer... continuent à nous faire rire pendant une semaine encore ! Le western à l'italienne est pastiché avec esprit. Champions du tir rapide et de la bagarre, redresseurs de torts invincibles, ces deux frères très dissemblables nous entraînent dans des aventures homériques. Un divertissement d'excellente veine à ne pas manquer. (16 ans).

STUDIO
Plus fort est le désir

Un film jeune, interprété par une brillante équipe de comédiens, Maria Mauban, Michel Serrault en tête. La contestation y est vue avec beaucoup d'indulgence. Juliette Villard et Bernard Le Coq, pleins de gentillesse et de désinvolture, jouent admirablement leur rôle. Comédie légère sur un sujet grave, mais surtout un film charmant qui fait rire et émeut. (16 ans).

La sfida dei giganti

Un film monumental dans la tradition des productions à grand spectacle. Reg Park, à la plastique impressionnante, y tient le premier rôle.

Parlé italien, sous-titré français, allemand. (16 ans).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Le monde infernal des courses motocyclistes : CONTINENTAL CIRCUS (Apollo)
Un drôle de Far West : ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (Arcades) 2me semaine
Une comédie légère : PLUS FORT EST LE DÉSIR (Studio)
Les amours estivales : ERIKA'S HOT SUMMER (Rex)
Jiri Menzel : TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (Bio), dès lundi BLEUE EST LA MER, BLANCHE EST LA MORT
Une expérience audacieuse : LE MARIAGE COLLECTIF (Palace)

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL

Quai Osterwald : 20 h 30, L'Histoire du soldat.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.

Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.

Cité universitaire : Exposition Villalba.

Centre culturel neuchâtelois : Exposition Echec et Mythe + environnement.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Bio :** 14 h et 20 h 45, Trains étroitement surveillés. 18 ans. 16 h et 18 h, L'Ultimo Killer. 16 ans. 23 h, Anomalies sexuelles. 20 ans.

Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Continental circus. 12 ans. 17 h 30, Il Ponte sull'Elba. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Mariage collectif. 20 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, On continue à l'appeler Trinita. 16 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Erika's hot summer. 18 ans.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Plus fort est le désir. 16 ans. 17 h 30, La Sfida dei giganti. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL

Quai Osterwald : 11 h, Concert ; 20 h 30, L'Histoire du soldat.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.

Musée d'histoire naturelle : Exposition consacrée à nos arbres.

Musée d'histoire : automates Jaquet-Droz.

CINÉMAS. — **Bio :** 16 h et 18 h, L'Armata brancaleone. 16 ans. 20 h 45, Trains étroitement surveillés. 18 ans.

Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Continental circus. 12 ans. 17 h 30, Il Ponte sull'Elba. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Mariage collectif. 20 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, On continue à l'appeler Trinita. 16 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Erika'S hot summer. 18 ans.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Plus fort est le désir. 16 ans. 17 h 30, La Sfida dei giganti. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

SAMEDI

Pharmacie de service : W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. In-Kyung park (Corée), peintures. 2. Madella, Raciti, Vago, trois peintres de la jeune génération italienne.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Œuvres de peintres français et neuchâtelois contemporains.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Serafino ou l'amour aux champs.

LE LANDERON

Cinéma Royal : 20 h 30, Le Rallye de Monte-Carlo.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, Tre Croci per non morire. 20 h 30, Le Bon, la brute et le truand.

Galerie 2016 : Exposition J.-F. Favre.

DIMANCHE

Pharmacie de service : W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. In-Kyung park (Corée), peintures. 2. Madella, Raciti, Vago, trois peintres de la jeune génération italienne.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Œuvres de peintres français et neuchâtelois contemporains.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Film italien. 20 h 15, Pancho Villa.

LE LANDERON

Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Le Rallye de Monte-Carlo.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30, Le Bon, la brute et le truand. 17 h 30, Tre croci per non morire. 20 h 30, Les Diables.

Galerie 2016 : Exposition J.-F. Favre.

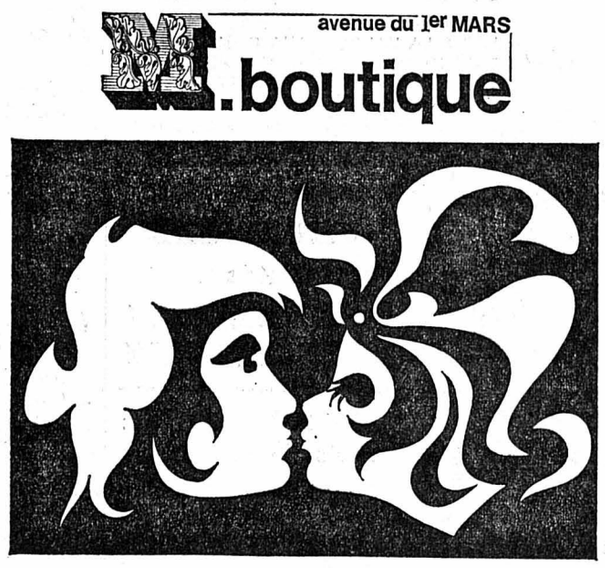

CULTES

du 2 juillet

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 7 h 15, culte matinal.

Collégiale : 10 h, sainte cène, M. J.-Ph. Ramseyer.

Temple du bas : 10 h 15, sainte cène, M. J.-S. Javet.

Ermitage : 10 h 15, M. D. Michel.

Maladière : 9 h 45, M. François Cerf.

Valangines : 10 h, M. A. Clerc.

Cadolles : 10 h, M. F. Altermath.

Chaumont : 10 h, M. J. Vivien.

La Coudre : 10 h, culte, baptême, M. R. Péter ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h et 11 h, école du dimanche.

Les Charmettes : cultes à 10 h (sainte cène) et 20 h.

Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. J.-R. Laederach, dimanche des baptêmes ; 10 h, culte de l'enfance, Vauseyon (école) ; 10 h, culte de l'enfance, Maison J.-Farel ; vendredi 17 h 15.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h, Gottesdienst (Herr Pfr L. Jacobi, Neuchâtel).

Poudrières 21 : 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagschule.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Couvet : 9 h 45.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.

Messes à la chapelle de la Providence 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois), 9 h 30 (grand-messe), 11 h et 18 h 15 ; Vauseyon: chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche 8 h et 10 h 30 ; la Coudre, 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens, 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste : rue Emer-de-Vattel. — 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et sainte cène, M. J. Dubois ; 20 h, édification, M. J. Dubois.

Colombier : 9 h 45, culte, M. G.-A. Maire.

Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6. — Samstag, Familienabend. Sonntag. — 15 h, Musikgruppe ; 20 h 15, Gottesdienst. Donnerstag keine Bibelstunde.

Evangelisch-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11. — 9 h, Gebetsvereinigung ; 9 h 15, Predigt und Hort.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20.— 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 19 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1.— 9 h 30, service divin ; mercredi 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 58. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — 9 h 45, culte présidé par les capitaines Jaggi, missionnaires au Chili, réunion pour enfants ; 20 h, réunion en plein air au quai Osterwald.

Eglise adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — Samedi 9 h 15, études bibliques ; 10 h 30, culte.

Eglise apostolique romande, Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, école du dimanche ; 11 h, jeûne et témoignages.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12. — Etudes bibliques et conférences : samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 23. — 9 h 45, M. J.-P. Golay.

Eglise évangélique de Réveil de Peseux, rue du Lac 10. — 9 h 30, culte, lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron. — Eglise catholique romaine: samedi 18 h, messe dominicale; dimanche à la chapelle, 7 h, messe lue ; à l'église : 9 h 45, grand-messe ; 20 h, messe du soir. Eglise réformée : 9 h, culte.

Cressier. — Eglise catholique : samedi 18 h 15 ; dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée : 9 h, culte.

Lignières. — Paroisse réformée : 9 h 15.

Enges. — Paroisse réformée : 9 h, culte.

Cornaux. — Paroisse réformée : 10 h, culte; 10 h 45, culte de jeunesse.

Saint-Blaise. — Paroisse réformée : 10 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

MOTS CROISES

Problème No 748

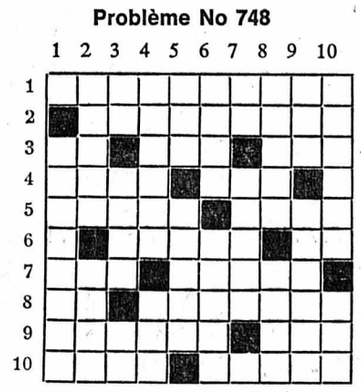

HORIZONTALEMENT

1. Il partage avec vous la joie de la victoire. 2. Elles vous introduisent dans une société. 3. Accueilli. — Opéré. — Tripotée. 4. De sa noix on extrait le cachou. — Fils de Lamech. 5. Brouilles. — Excellent fromage. 6. Employé. — Sourd dans la nature. 7. Pronom. — Un jour entre les jours. 8. Symbole. — Qui présente de petits trous. 9. Il peut être terrible par naïveté. — Sans ambages. 10. Vase. — Ville célèbre par son temple du Soleil.

VERTICALEMENT

1. Chauves-souris d'Amérique tropicale. 2. Cordage de marine. — Disposition d'humeur. 3. S'en va de la caisse. — Ils ont reçu un mandat. — Note. 4. Elles sont précieuses au limier. — A son gave. 5. Région de dunes. — Apôtre. 6. Il n'est pas de taille. — Elle peut être aux pommes. — Bradype. — Accablé de dettes. 8. Homme d'équipe. — Est mouvante par nature. 9. Sa gorge est serrée. — Où l'on en voit de toutes les couleurs. 10. Il supporte tout le poids de la caisse. — On le préfère sec.

Solution du No 747

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	H	E	C	A	T	O	M	B	E
2	D	E	U	I	L	■	I	L	E	T
3	I	L	■	M	E	E	S	■	R	E
4	S	I	R	E	■	V	E	R	N	I
5	P	O	I	N	T	A	■	S	I	G
6	A	■	P	T	O	S	E	■	E	N
7	R	U	E	■	P	E	R	D	R	E
8	A	P	R	E	■	R	I	O	■	U
9	T	A	■	T	U	A	N	T	E	S
10	E	S	T	A	R	I	E	■	T	E

Programme du 1er au 31 juillet 1972

GÜNER GÜLER SEXTETTE
De la musique pour tous les goûts

TESSY
L'inoubliable et l'inégalable clown musical

BIBI CHANEL
Rêve d'une nuit

ANNIE RAUJA
L'amante des airs de Paris

VONETTA
L'exotisme de la Jamaïque chez nous

Attractions à 23 heures et après minuit

Fermé le dimanche

Cabaret - Dancing
55, rue Centrale
Tél. (032) 2 87 31
Bienne

---

bio 25 88 88

Aujourd'hui 14 h - 20 h 45 | v. o. sous-titrée fr.-all.
Dimanche 20 h 45 | Dès 18 ans

Une réussite parfaite de JIRI MENZEL
TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS
OSCAR POUR LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 1968

Lundi-mardi-mercredi 18 h 40 - 20 h 45 | Parlé en français
Matinées : lundi et mercredi 15 h | en couleurs

LA PLUS ÉTONNANTE DES AVENTURES VÉCUES
BLEUE EST LA MER - BLANCHE EST LA MORT
Un reportage de Pierre Gimbel sur l'un des plus cruels prédateurs du monde sous-marin : le grand requin blanc | Sans limite d'âge 1re VISION

Samedi NOCTURNE à 23 h **PROLONGATION** | 20 ans révolus
ANOMALIES SEXUELLES | v. o. sous-titrée fr.-it.
LESBIENNES - TRAVESTIS - HOMOSEXUELS - SADISME - MASOCHISME

APOLLO 25 21 12
Samedi et dimanche à 14 h 45 et 20 h 30
Lundi, mardi et mercredi à 15 h et 20 h 30
12 ans

UN FILM QUI TÉMOIGNE DE NOTRE ÉPOQUE...
Continental Circus.
PRIX JEAN VIGO 1972

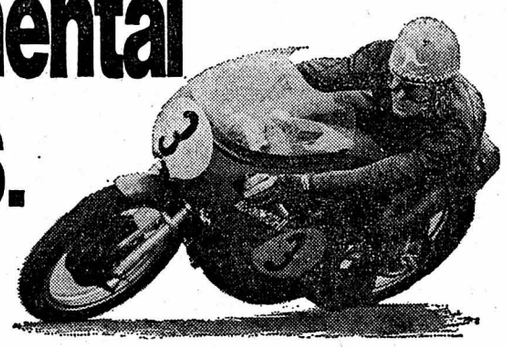

avec **Giacomo AGOSTINI** et **Jack FINDLAY**

Un formidable document sur le monde infernal des courses motocyclistes

---

ARCADES 25 78 78
Tous les soirs 20 h 30 - Samedi - Dimanche
16 ANS | Mercredi 15 h

BUD SPENCER - TERENCE HILL
continuent à vous faire rire dans
ON CONTINUE À L'APPELER TRINITÀ
UN FILM PLEIN D'HUMOUR ET DE FANTAISIE
UN WESTERN QUI NE RESSEMBLE PAS AUX AUTRES
Deux durs... au cœur tendre refont l'histoire du Far-West !

STUDIO 25 30 00
Tous les soirs 20 h 30 - Samedi - Dimanche 14 h 45
16 ans | Mercredi 15 h

LA CONTESTATION VUE AVEC INDULGENCE
L'AMOUR TOUJOURS AVEC UN GRAND A !
Mais surtout un film jeune qui fait rire et émeut...
PLUS FORT EST LE DÉSIR
(LA LIBERTÉ EN CROUPE)
Juliette Villard - Bernard Le Coq - Maria Mauban
Jean Rochefort - Michel Serrault

SAMEDI - DIMANCHE 17 h 30 **16 ans**
UNA STORIA GIGANTESCA ! AVVINCE E TRASCINA !
LA SFIDA DEI GIGANTI
REG PARK - GYA SANDRI - G. CIANFRIGLIA
PARLATO ITALIANO Sous-titré français-allemand

PALACE
Tél. 25 56 66
TOUT CE QU'ON N'AVAIT PAS ENCORE OSÉ DIRE ET MONTRER D'UN CERTAIN MODE DE VIE DANS LES PAYS SCANDINAVES
LE MARIAGE COLLECTIF
PEUT-ÊTRE UN NOUVEL ART DE VIVRE !
Tous les soirs à 20 h 30 - Samedi, dimanche, mercredi à 15 h
20 ans

REX
18 ANS ERIKA'S HOT SUMMER SEXYCOLOR

Pour le mois de juillet
Le Cabaret du strip-tease à Neuchâtel
vous propose
4 très belles filles
et le duo André Loor
Venez voir ! ! !
Cela en vaut la peine du spectacle **NON-STOP**

CLÔTURE-TOUT
41 29 47
41 13 62
Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES

---

les gais lutins
Institut pédagogique forme :
Contact journalier avec les enfants
10, av. de Jaman
1005 Lausanne
Tél. (021) 23 87 03

monitrices éducatrices
jardinières d'enfants
culture générale
pour jeunes filles dès 16 ans.

Découverte gastronomique
à 30 minutes de Neuchâtel en voiture
(par le Val-de-Ruz, les Pontins et Saint-Imier).
HÔTEL-RESTAURANT DE LA CLEF
Les Reussilles sur Tramelan
- **Cuisine française et jurassienne** - Nombreuses spécialités - Salle à manger rustique.
- **Chambres grand confort** - Salle de conférences - Banquets - Service très soigné - Grand parc à autos - Jardin ombragé.

Tél. (032) 97 49 80. Famille Schaltenbrand

Excursions FISCHER
VACANCES 72 Nos voyages :

Lukmanier - Oberalp
Col du Nufenen
du 15-16 7. (2 j.) Fr. 125.—

Côte-d'Azur de Gênes jusqu'en Provence
du 18 au 23. 7. (6 j.) Fr. 450.—

Le Tyrol - Les Grisons
du 18 au 21. 7. (4 j.) Fr. 265.—

COLS DE LA BERNINA ET DU STELVIO
du 25 au 27. 7. (3 j.) Fr. 210.—

Canyon du Verdon
Côte-d'Azur - Nice - Col de TENDE
du 26 au 30. 7. (5 j.) Fr. 345.—

VIENNE - Burgenland
du 29. 7. au 5. 8. (8 j.) Fr. 620.—

1-4. 8.	RHÉNANIE	340.—
1-2. 8.	KLAUSEN - RUTLI	130.—
8-9 8.	COL DU NUFENEN	125.—
9-10. 8.	COL DE L'ISERAN	135.—
15-17. 8.	COL du STELVIO	210.—
15-16. 8.	LES SIX COLS	125.—
22-24. 8.	L'AUVERGNE	230.—
2-10. 8.	L'ESPAGNE	705.—

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

---

rapides **PRÊTS** discrets
Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65
Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tel. 031 22 43 66

VOYAGES **WITTWER**
VACANCES 72

CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE
ESPAGNE - PORTUGAL
8-21 juillet, 14 jours Fr. 1230.—

LONDRES - BRIGHTON ET PARIS
9-16 juillet, 8 jours Fr. 735.—

BRUXELLES - HOLLANDE ET LA RHÉNANIE
9-15 juillet, 7 jours Fr. 615.—

GORGES DU TARN - LANGUEDOC
10-14 juillet, 5 jours Fr. 395.—

NUFENEN - CENTOVALLI
15-16 juillet, 2 jours Fr. 135.—

FINLANDE - LAPONIE SUÈDE - DANEMARK
16-29 juillet, 14 jours Fr. 1560.—

COTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE
17-22 juillet, 6 jours Fr. 445.—

CROISIÈRE SUR LE DANUBE
17-20 juillet, 4 jours Fr. 325.—

LA CORSE
21-29 juillet, 9 jours Fr. 850.—

GRANDE CHARTREUSE ET LE VERCORS
22-23 juillet, 2 jours Fr. 140.—

BRETAGNE - LOIRE
24-30 juillet, 7 jours Fr. 540.—

ALPES BAVAROISES - TYROL - VADUZ
24-26 juillet, 3 jours Fr. 220.—

Inscriptions - Réservations :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ✆ 25 82 82

---

dettes=ennuis
N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,
021/951150
Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

FIDUCIAIRE
accepte tous mandats :
— GÉRANCES D'IMMEUBLES
— DÉCLARATIONS D'IMPOTS
— RÉVISIONS DE COMPTES
— RECOUVREMENTS
— COMPTABILITÉ
Fiduciaire ROLF ZELLER
Comptable diplômé fédéral
2003 NEUCHATEL
Clos-de-Serrières 20 tél. 31 48 25

---

gastronomie
société des cafetiers hôteliers et restaurateurs

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
OUVERT de 17 h à 2 h du matin
Dimanche jusqu'à 23 h
Sa cuisine soignée :
MENUS
METS A LA CARTE
SPÉCIALITÉS
Ruelle du Port Tél. 25 55 56

Pavillon des Falaises ★★★
Le trois étoiles des guinguettes au bord de l'eau

HOTEL - RESTAURANT LE CHALET
CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38
UNIQUE
Entrecôte Camargue
Entrecôte Rousseau
Salle à manger 45 places
Il est indispensable de réserver

LE RESTAURANT DU GOURMET
LA FONTANA Chez Joseph
vous propose pour le week-end :
CAILLES A LA VALDOSTANA CON POLENTA
OSSO-BUCO MILANESE CON RISOTTO
COTE DE BŒUF A LA BRIGANTE
Dîner en musique avec le Trio VERACRUZ
Pour réserver, tél. (039) 26 04 04, la Chaux-de-Fonds, rue du Locle 3b.

Restaurant de la Grappe
La Coudre Neuchâtel
L. MARINI
Tél. 33 26 26
En avant-goût des VACANCES
dégustez nos SPÉCIALITÉS ITALIENNES

RESTAURANT
LE «JORAN»
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92
SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème ou à l'Indienne
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Hôtel - Restaurant
POINT DU JOUR
« CHEZ GUIDO »
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Sa grande carte servie de 11 h à 23 h
BOUDEVILLIERS - Tél. (038) 36 12 66
Fermé le dimanche

Restaurant de L'ÉCLUSE
Quilles automatiques
M. et Mme H. Mentha
Tél. (038) 25 06 00
FONDUE RACLETTE
Mignons sauce crème morilles
+ carte

RESTAURANT **SAINT-HONORÉ** NEUCHÂTEL
✆ (038) 25 95 95
Cuisses de grenouilles fraîches
Escalope « Maharani »
Gratin de langouste
Carré d'agneau provençale
Truite du lac, sauce hollandaise
Filets de perches du lac au beurre

Le coin du fin bec
HÔTEL DE COMMUNE - BEVAIX
Famille Cygan - Tél. (038) 46 12 67
Nos assiettes à prix doux :
Jambon à la crème
Curry de volaille
Côtelettes de porc chasseur
Filets de perches

Hôtel-restaurant du Soleil
E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30
Le rognon de veau provençal
Les scampis grillés à l'estragon
Salle à manger au 1er entièrement rénovée

HÔTEL — RESTAURANT DU ROCHER
Evadez-vous dans la tranquillité de son cadre artistique en dégustant sa carte richement dotée,
entre autres: FONDUE - CAILLE FARCIE - FRUITS DE MER
FILETS DE PERCHES Grand choix de vins
H. Liechti-Lienhard - Rocher 8 - Tél. 25 50 98
Fermé le mercredi

RESTAURANT *Le Jura*
Entrecôte - Cordon-Bleu - Piccata milanaise - Emincé de veau au curry - Pieds de porc au madère Saucisse au foie - Les amourettes et ris de veau forestière - Tripes au vin blanc - Les cuisses de grenouilles - Filets de perches
Tél. 25 14 10
Famille Alex RIESEN
et toujours nos spécialités à la carte et sur assiette

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX
et toujours sa grande carte
Réservez votre table
SPÉCIALITÉS:
Queues de langoustines Newburg - Gratin de fruits de mer - Pintade aux morilles - Pigeon en cocotte Grand-mère Cailles rôties au nid
MELON de Cavaillon
A midi : assiette du jour Fr. 5.—
Tél. (038) 31 77 07

HÔTEL DU MARCHÉ
PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98
Fermeture hebdomadaire le dimanche
NOS MENUS
Service sur assiette et à la carte
Filets de perches au beurre
Steak au poivre
Emincé à la crème
Rœsti

Hôtel-Restaurant
Beaux-Arts
Rue Pourtalès
Pour la réservation :
✆ 24 01 51
Toujours nos bonnes spécialités :
Tous les jours: menus soignés
Pieds de porc au Madère
Tête de veau vinaigrette
GRAND CHOIX A LA CARTE
Brasserie : service sur assiette
Cuisine excellente toute au beurre

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

La vie nationale

PTT: vers la centralisation du traitement des colis

BERNE (ATS). — Dans la séance qu'il a tenue sous la présidence de M. Pierre Glasson (Fribourg), le conseil d'administration de l'entreprise des PTT s'est occupé de la nouvelle conception de l'exploitation postale, dans le cadre de laquelle il est prévu de centraliser le traitement des colis en faisant un large usage de moyens techniques.

La nouvelle conception est fondée sur le concept des messageries CFF, qui vise à séparer le trafic accessoire (colis express et en grande vitesse ainsi que colis postaux) du trafic-voyageur.

Les PTT projettent de diviser le territoire suisse en trois zones, dotée chacune d'un centre nodal: Berne pour la Suisse occidentale, Daeniken pour la Suisse centrale et Zurich-Muellingen pour la Suisse orientale. Sept centres principaux et quatorze centres régionaux seront au surplus nécessaires pour garantir une marche rationnelle du service. Le montant total des investissements s'élèvera à plus d'un milliard de francs pour les 20 prochaines années. A cet égard, le conseil d'administration a relevé que la plus grande partie de cette somme devrait de toute façon être affectée à de nouvelles constructions, car en plusieurs endroits, tels que Zurich, Bâle, Genève, Saint-Gall, Aarau, Bellinzone, Thoune et Lucerne, la situation est aujourd'hui déjà telle que la poste n'est plus guère en mesure de faire face au trafic sans cesse croissant, ou n'y parvient que dans des conditions difficilement supportables pour le personnel. En vue des réalisations projetées, le conseil d'administration a approuvé la construction du centre postal de Daeniken (80,2 millions de francs), qui fera office de plaque tournante pour environ un tiers du trafic des colis du régime intérieur.

Le Conseil d'administration a en outre approuvé la construction d'un bâtiment des téléphones à Genève-Eaux-Vives (6,6 millions de francs), la construction d'un bâtiment des téléphones au Grand-Lancy (3,6 millions de francs) ainsi que l'achat par mesure de précautions d'un terrain pour le centre postal principal de Bienne (3,7 millions de francs).

Décisions monétaires du Conseil fédéral

Le Conseil d'Etat valaisan surpris et inquiet

SION, (ATS). — Dans sa séance de mercredi, le Conseil d'Etat du Valais a procédé à un large échange de vues sur la décision du Conseil fédéral interdisant la vente de biens immobiliers à des personnes domiciliées à l'étranger, décision dont l'annoce lui était parvenue le matin même par voie téléphonique.

Selon un communiqué publié vendredi, il a été surpris et inquiété par la nature et la soudaineté de la mesure. Il a décidé d'en faire étudier les conséquences économiques pour le Valais, l'opportunité d'une intervention de sa part, ainsi que les éventuels moyens susceptibles d'être mis en œuvre.

FRIBOURG

Vuarrens: le sourcier cherchait de l'eau le forage fait sortir «des odeurs de pétrole»!

— Découverte surprenante, hier près de Vuarrens. Depuis deux jours, une entreprise de Berne travaille à un forage sur les indications de M. Joseph Seiler, radiesthésiste à Berne. Ce dernier, qui poursuit une importante activité de sourcier, pensait trouver de l'eau à une profondeur de 40 à 50 mètres. Or, à une profondeur de 16 mètres, on tomba sur une couche poreuse molassique qui sent très fortement le pétrole.

Non seulement il y a l'odeur. Dans le trou de forage, l'eau bout. Un gaz s'en échappe. Il s'agit d'en avoir le cœur net. Le forage est arrêté. M. Seiler fait appel au Dr Roggo, directeur de l'institut d'hygiène et de bactériologie de Fribourg, ainsi qu'à M. Riedo, technicien à Cugy-Fr. Un échantillon est prélevé. Le laboratoire cantonal vaudois sera averti ensuite.

L'un des spécialistes de l'entreprise de forage, un ressortissant autrichien qui conduisit de telles recherches dans le Sahara, s'est montré fort surpris. Jamais il n'a décelé une odeur de pétrole si forte à une profondeur si faible.

Quant à M. Seiler, il ne perd pas le sourire: « rien ne prouve pour l'instant que nous soyons en présence d'un gisement.

Mais enfin, rien n'est impossible... » M. Seiler, d'ailleurs, a prouvé à maintes reprises qu'il n'est pas un farceur. De nombreuses collectivités publiques ont recours à lui, pour rechercher des sources principalement. Tout récemment encore, il en a trouvé une à Farvagny-le-Grand (FR): plus de 1000 litres-minute.

Quant aux recherches en cours à Vuarrens, elles ont été demandées par la commune.

On se souvient qu'il y a quelques années, du pétrole avait été découvert non loin, sur le territoire d'Essertines. M. Roger Ducret, syndic d'Essertines, le rappelle: « Vers 3000 mètres de profondeur, on était tombé sur une couche de sel très pur, puis dans une nappe de pétrole. On en avait extrait plusieurs citernes. Il était si pur qu'on avait pu faire tourner des moteurs diesel sans le raffiner. Puis les travaux ont été abandonnés. Peut-être que la quantité était trop faible et la profondeur trop grande pour qu'une exploitation soit rentable. On n'a jamais su le fond de l'histoire... ! »

Aurait-on trouvé, cette fois, le « bon fond » ?

Michel GREMAUD

Fribourgeois noyé dans l'Aar

L'hypothèse d'un crime n'est pas exclue

De notre correspondant:

M. Otto Suter, 53 ans, célibataire, domicilié chez son frère, Blumisberg (Singine), a été trouvé noyé dans l'Aar. La découverte remonte à jeudi, vers 10 heures. Le corps se trouvait à la hauteur du barrage de Marzili, à Berne. Dans quelles circonstances M. Suter a-t-il trouvé la mort? Selon certaines sources, il était actuellement dépressif et cet état aurait pu le conduire à une issue fatale. D'autres, en revanche, n'excluent pas la possibilité d'un crime.

M. Otto Suter était actuellement en vacances. Homme sobre, il menait une vie tranquille, retirée même. Mercredi après-midi, il avait quitté son domicile de Blumisberg pour se rendre à Berne. Il se rendit à la chocolaterie Tobler, où il était employé, pour y toucher sa paie. Il reçut effectivement l'argent qui lui revenait. Ensuite, il aurait été vu dans un cinéma de Berne, notamment.

Jeudi matin, lorsqu'on repêcha le corps, ont trouva une somme de 900 fr. dans une poche du noyé. Pourtant, selon les proches de M. Suter, cette somme est assez loin de correspondre à celle qu'il aurait dû détenir. De plus, le cadavre portait à la tête des blessures assez superficielles.

Hier soir, à la sûreté bernoise, on n'a pu nous confirmer qu'une chose: « une enquête est ouverte ».

JURA - JURA

Diplômes, cadeaux et félicitations pour les meilleurs apprentis du Jura

Pour la 16me fois, la commission de l'A.D.I.J. pour la formation professionnelle a récompensé les apprentis méritants du Jura... Méritants n'étant peut-être pas le qualificatif qui convient dans tous les cas. En réalité, il s'agit de ceux qui ont obtenu les meilleures moyennes dans les différentes professions. Trente ont été cités hier au tableau d'honneur par M. Roger Jardin. Ils ont reçu un diplôme, un prix d'une valeur de 50 fr., un cadeau offert par la municipalité de Courrendlin — car la manifestation se déroulait à Choindez, localité qui fait partie de la commune de Courrendlin — ainsi qu'un autre cadeau offert par une usine de la localité.

Plusieurs orateurs se sont adressés aux jeunes gens: MM. Fernand Monnin, Maire de Courrendlin, Martial Cortat, mandataire commercial, René Steiner, président de l'ADIJ, ainsi que M. Otto Nickler, chef cantonal de l'Office de la formation professionnelle.

Enfin, M. Roger Jardin, directeur de l'école professionnelle de Delémont, a relevé combien était réconfortante l'attitude de nombreux jeunes qui savent encore reconnaître la valeur d'une bonne formation professionnelle.

LAURÉATS

Les apprentis et apprenties suivant ont été récompensés: Roland Paupen, boucher, Courroux; Robert-Christian Tchanz, boucher, Lajoux; Roger Chèvre, dessinateur, Delémont; Jean-Marie Riat, dessinateur, Chevenez; Herbert Bloesch, dessinateur, Welchenrohr; Paul Matthieu, dessinateur, Tavannes; Willy Meier, horloger, Courgenay; Jean-Michel Thiévent, horloger, Beurnevesin; Marc Gigon, mécanicien, Neuchâtel; Jean Hertzeisen, mécanicien, Glovelier; Gaetan Membrez, mécanicien, Glovelier; Henri Wyssen, électricien, Bienne; Dominique Chételat, peintre, Montsevelier; Gérard Mougin, électroplaste, Saint-Imier; Alphonse Frésard, boulanger, Saignelégier; Gisel Frey, coiffeuse, Porrentruy; Yolande Loviat, coiffeuse, Delémont; Raymond Brin, ramoneur, Saint-Imier; André Amstuz, mécanicien, Montfaucon; Gérald Flury, mécanicien, Courrendlin; Sandro Monti, dessinateur, Tramelan; Joseph Chèvre, peintre, Bourrignon; Willy Vock, mécanicien, Villmergen; Francine Rossel, employée de commerce, Tramelan; Françoise Demierre, employée de commerce, Delémont; René Grossenbacher, employé de banque, Choindez; Denis Schindelholz, employé de commerce, Choindez; Sylviane Schneider, vendeuse, Bressaucourt; Liliane Vauclair, vendeuse, Bure; Marie-Jeanne Vuilleumier, vendeuse, Tramelan.

Autour du monde en quelques lignes

Mao serait gravement malade

NEW-YORK, (AFP). — Mao Tsé-toung souffre d'un cancer incurable à la gorge et il semble qu'il ne vivra pas au-delà de cette année, affirme vendredi le « Wall Street Journal » sous la signature de M. Robert Keatley, un des chroniqueurs principaux.

Dans son article, M. Keatley précise que le président Mao, âgé de 78 ans et grand fumeur, subit un traitement aux radiations et que pour l'instant, on ignore s'il se soumettra à une intervention chirurgicale.

Enfin, M. Keatley ajoute que ses renseignements proviennent de personnes ayant un accès exceptionnel à ce genre d'informations et souligne qu'il ne s'agit pas de Chinois nationalistes ou d'individus hostiles au gouvernement de Chine populaire.

Importante saisie de drogue en Allemagne

SARREBRUCK, (DPA). — La police ouest-allemande a démantelé une bande internationale de trafiquants de drogue et saisi pour 5,5 millions de marks (6,6 millions de francs) de stupéfiants. Dix personnes dont une femme ont été arrêtées. Selon la police il s'agit de la plus importante prise réalisée en Allemagne fédérale. Elle n'a précisé ni la provenance ni la destination de la drogue.

McGovern pourrait quitter le parti démocrate si...

WASHINGTON (Reuter). — Le sénateur George McGovern a laissé entendre, vendredi, qu'il pourrait quitter le parti démocrate si la Convention du parti, le mois prochain, lui retirerait 150 des 271 voix de délégués que lui avait valu sa victoire aux élections primaires de Californie.

Le sénateur a par ailleurs adressé une lettre à l'ensemble des délégués du parti démocrate dans laquelle il écrit: « Je ne peux guère me rappeler, dans les 20 ans de ma carrière politique, une initiative aussi cynique et grossière. Et je ne peux en imaginer une autre qui soit mieux calculée pour détruire l'unité du parti et briser les espoirs et la foi de millions de démocrates qui ont pris part au processus du choix d'un délégué. »

Au cours d'une conférence de presse, les organisateurs de la campagne du sénateur ont déclaré que M. McGovern ne pourrait pas accorder son soutien à un candidat qui remporterait la nomination du parti démocrate grâce à des manœuvres du genre de celles dont il vient d'être la victime.

L'un de ces organisateurs, M. Frank Mankiewicz, a souligné que la possibilité que M. McGovern forme son propre parti n'était pas exclue, à tout le moins si le sénateur parvenait à la conclusion que la victoire lui échapperait à Miami en raison de manœuvres en coulisses ».

VILLE DE NEUCHATEL

POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA BOINE,

Un spectacle de théâtre

C'est une aimable comédie que « La Cruche cassée » jouée hier soir, au théâtre en plein air de la Boine, par les comédiens de la Compagnie de Scamouche. Mais, au-delà de la simple anecdote, qui est fort drôle, il y a, sous-jacent, un drame: celui du pouvoir qu'exercent les nantis sur les faibles. Bien que les costumes situent l'époque, le dessein de l'auteur est bien de montrer que n'importé où, n'importe quand, pareille histoire pourrait se reproduire. Ici, c'est un juge véreux qui rend la justicecomme bon lui semble. Le pouvoir qui lui est octroyé fait de lui le maître de sa bourgade. Lorsqu'un jour il est découvert dans la chambre d'une jeune fille, il s'efuit par la fentre. Il n'est toutefois pas assez rapide, puisque le fiancé de la belle lui assène deux jolis coups sur la tête. Dans sa précipitation, le juge casse une cruche et perd sa perruque de magistrat dans la vigne qui grimpe jusqu' la fenêtre de la jeune fille.

JUGE CONDAMNÉ

A l'audience, le juge essaye malgré la présence d'un inspecteur, de rendre une justice sommaire. En fait, il ne souhaite qu'une chose: trouver un coupable. Cela s'avère difficile puisque c'est lui-même... Toute la pièce repose sur ce quiproquo. Le décor, très simple, permet aux acteurs d'exprimer véritablement un drame humain. Loin d'enserrer le comédien dans des formes, il lui permet au contraire, au gré des situations, de se placer comme plaignant, comme accusé, comme juge, comme redresseur de torts. Lente au début, l'action prend rapidement son rythme pour finir dans l'hilarité. Au passage, le juge aura été jugé, la justice aura tout de même trouvé son compte

Rappelons que « La Cruche cassée », d'Heinrich von Kleist, est la première pièce de théâtre à être jouée à la « salle en plein air de la Boine. Deux représentations, le mardi 4 et le jeudi 6 juillet doivent encore y avoir lieu. « La Cruche cassée »: un spectacle drôle, même si hier soir, il faisait un peu froid.

CAD

ECONOMIE ET FINANCES

La Suisse face à la fièvre monétaire

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois:

Le marché des monnaies est de nouveau secoué. L'accord modifiant leurs valeurs relatives, intervenu à la fin de 1971, n'a procuré qu'un répit: l'équilibre n'était pas vraiment retrouvé. On a pu observer depuis lors que la balance commerciale des Etats-Unis restait déficitaire, que les dollars stockés en Europe n'avaient pas disparu: ces symtômes faisaient pressentir de nouveaux craquements.

La décision de laisser flotter le cours de la livre sterling a précipité les choses. Le cabinet anglais ne l'a pas prise, semble-t-il, tout à fait contre son gré, ayant laissé entendre qu'il faudrait dévaluer avant d'affronter à visage découvert la concurrence du Marché commun. Il s'ensuit des réactions en chaîne, dont on ne sait où elles s'arrêteront. Les ministres des finances de la Communauté économique européenne tentent de limiter les dégâts. Mais il faut se rendre à l'évidence: la construction européenne est mise à rude épreuve par chaque secousse monétaire.

La Suisse doit aussi faire face. L'incertitude générale est de nature à provoquer un afflux considérable, probablement insupportable, de capitaux étrangers. Par deux arrêtés pris durant la nuit de lundi à mardi, le Conseil fédéral a purement et simplement interdit tout placement de fonds étrangers en Suisse, que ce soit sur des valeurs mobilières ou sur des immeubles. Il ne s'est pas contenté de décourager de tels placements, par exemple en ordonnant qu'ils soient pénalisés d'un intérêt négatif. La mesure est des plus énergiques. Reste à savoir si la cloison protectrice sera suffisamment étanche: seule l'expérience le montrera.

S'il est prématuré de se prononcer sur l'efficacité du dispositif, on peut faire deux remarques d'un autre ordre.

Au printemps 1971, face à une situation analogue, le Conseil fédéral ne voyait pas d'autre issue que la réévaluation du franc. Treize mois plus tard, il déclare qu'il n'y aura pas de réévaluation. Une part importante de nos exportateurs ne la supporterait pas et les événements de l'an dernier ont montré que la Suisse, en précédant un réalignement plus général des monnaies, avait été trop loin. On doit se féliciter que le gouvernement fédéral n'ait plus très envie de combiner des mesures de défense du franc avec une opération conjoncturelle dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas eu un succès évident.

En second lieu, il faut souligner la rapidité avec laquelle le Conseil fédéral a pu prendre ses dispositions, qui sont entrées immédiatement en vigueur. Le peuple et les cantons, le 4 juin, ont reconnu sans tergiverser le caractère exceptionnel de la situation. Il est opportun que le gouvernement soit resté investi de pouvoirs qui lui donnent la possibilité de répliquer sans délai à des actes unilatéraux d'autres Etats. Mais cela ne signifie pas qu'il faille lui accorder en permanence le droit de faire n'importe quoi pour tenter de modérer la conjoncture: la défense de la monnaie n'est qu'un aspect très particulier de la politique économique.

G.P.V.

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
(87 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions
dès le 3. 1. 1972

26 juin 1972

Groupes et sous-groupes	26 juin Ind.	26 juin Rend. %	23 juin Ind.	23 juin Rend. %	Fin 1971 Ind.	Fin 1971 Rend. %	Max. Ind.	Max. Rend. %	Min. Ind.	Min. Rend. %
Industrie	**445,5**	**1,57**	450,4	1,56	383,3	1,79	**465,6**	**1,48**	**387,9**	**1,77**
Métaux, etc.	157,6	3,49	159,7	3,44	137,3	4,46	**163,4**	**3,36**	**138,6**	**4,42**
Chimie	899,7	0,85	909,3	0,84	773,6	0,94	**928,5**	**0,79**	**784,3**	**0,93**
Consommation	276,0	2,33	279,3	2,30	234,3	2,64	**301,0**	**2,13**	**236,0**	**2,70**
Electricité	109,3	3,75	108,8	3,77	107,5	3,77	**113,1**	**3,58**	**107,4**	**3,80**
Divers	276,8	3,60	280,1	3,56	217,7	4,66	**292,8**	**3,41**	**221,0**	**4,59**
Finance et assurances	**339,2**	**2,34**	343,6	2,31	275,3	2,75	**344,7**	**2,31**	**278,6**	**2,75**
Banques	537,1	2,06	543,2	2,04	432,9	2,38	**543,4**	**2,03**	**435,1**	**2,42**
Sociétés financières	238,2	3,42	241,0	3,38	204,4	3,93	**244,9**	**3,33**	**204,5**	**3,93**
Cies d'assurances	149,2	3,08	152,5	3,01	120,4	3,73	**154,9**	**2,97**	**120,8**	**3,72**
Indice général	**405,8**	**1,82**	410,5	1,80	343,0	2,07	**419,4**	**1,75**	**347,1**	**2,06**

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	29 juin	30 juin
Banque nationale	545.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	720.—	720.—
La Neuchâteloise as. g.	1450.— o	1450.— o
Gardy	135.— d	130.— d
Cortaillod	3000.—	3000.—
Cossonay	2200.— d	2200.— d
Chaux et ciments	650.— d	650.— d
Dubied	1900.—	1850.— o
Ciment Portland	3200.— d	3200.— d
Interfood port.	6300.— d	6375.— d
Interfood nom.	1275.— d	1250.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	620.— d	620.— d
Paillard port.	400.— o	400.— d
Paillard nom.	110.— d	110.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1210.—	1210.—
Crédit foncier vaudois	840.— d	845.— o
Innovation	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	515.— d	520.—
La Suisse-Vie ass.	3000.— d	3000.— d
Zyma	3000.—	2800.— d

GENÈVE		
Grand Passage	590.—	610.—
Charmilles port.	850.—	850.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	470.—	450.— d
Physique nom.	360.— d	330.—
AKZO	84.—	84.25 d
Philips	60.75	61.75
Royal Dutch	138.—	140.—
Monte-Edison	3.30	3.35
Olivetti priv.	12.—	12.25
Allumettes B	156.— d	159.—
S. K. F. B.	296.— d	300.— o

BALE		
Pirelli internat.	223.—	223.—
Bâloise-Holding	231.—	228.—
Ciba - Geigy port.	2325.—	2475.—
Ciba - Geigy nom.	1465.—	1450.—
Ciba - Geigy bon	2210.—	2305.—
Sandoz	3450.—	3460.—
Hoffmann-L. R. 1/10	18500.—	19550.—

ZURICH		
Swissair nom.	612.—	640.—
Swissair port.	550.—	568.—
Union banques suisses	4325.—	4350.—
Société banque suisse	3590.—	3690.—
Crédit suisse	3900.—	3940.—
Bque Hyp. com., port.	1700.—	1700.—
Bque Hyp. com., nom.	1600.—	1600.— d
Banque pop. suisse	2140.—	2190.—
Bally	1190.—	1230.—
Electro Watt	2950.—	2975.—
Motor Colombus	1420.—	1470.—
Italo-Suisse	272.—	275.—
Réassurances Zurich	2250.—	2320.—
Winterthour ass. nom.	920.—	970.—
Zurich ass.	6550.—	6600.—
Alu. Suisse port.	2050.—	2090.—
Alu. Suisse nom.	930.—	930.—
Brown Boveri	1190.—	1255.—
Saurer	1500.—	1530.—
Fischer	1140.—	1160.—
Landis & Gyr	1410.—	1450.—
Lonza	1990.—	2040.—
Nestlé port.	3495.—	3600.—
Nestlé nom.	2025.—	2080.—
Sulzer	3400.—	3440.—
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	76.—	76.50
Am. Tel & Tel.	153.—	154.50
Canadian Pacific	59.—	59.75
Du Pont	620.—	618.—
Eastman Kodak	491.—	494.—
Ford Motor	240.—	241.—
General Electric	246.—	247.—
General Motors	280.50	282.50
I.B.M.	1463.—	1474.—
International Nickel	120.50	120.50
Kennecott	84.25	85.50
Litton	49.—	53.75
Std Oil New-Jersey	273.—	277.—

	29 juin	30 juin
Union Carbide	176.—	174.50
U. S. Steel	110.—	112.—
Machines Bull	58.50	59.—
Italo-Argentina Cia	43.— d	43.25 d
Sodec	77.50	79.50
A. E. G.	196.—	203.—
Farben. Bayer	161.—	167.—
Farbw Hœchst	175.—	181.—
Mannesmann	232.—	244.—
Siemens	306.—	320.—

PARIS		
Air liquide	371.—	366.—
Aquitaine	560.—	560.—
Cim. Lafarge	258.—	252.20
Citroën	92.50	92.—
Fin. Paris Bas	223.50	223.—
Fr. des Pétr.	215.—	
L'Oréal	2110.—	2078.—
Machines Bull	75.90	75
Michelin	1472.—	1440.—
Péchiney	158.—	154.—
Perrier	287.50	289.50
Peugeot	390.—	385.—
Rhône - Poulenc	169.20	161.40 ex
Saint-Gobain	190.—	184.—

LONDRES		
Anglo American	443.50	443.50
Brit. & Am. Tobacco	321.50	323.50
Brit. Petroleum	555.—	545.50
De Beers	359.—	368.50
Electr. & Musical	165.—	163.—
Imp. Chemical	258.—	260.—
Imp. Tobacco	107.—	106.—
Rio Tinto	263.50	258.50
Roan C.M.	222.—	224.—
Shell Transp.	326.—	322.—
Western Hold.	11 3/8	11.50
Zam. Anglo-Am.	219.—	87.50

FRANCFORT		
A. E. G.	163.50	171.20
Audi NSU		
Bad. Anilin	152.10	159.30
B. M. W.	241.—	249.—
Daimler	420.—	437.—
Deutsche Bank	309.—	313.50
Dresdner Bank	256.—	263.50
Farben. Bayer	133.70	139.—
Höchst. Farben	148.—	152.—
Karstadt	448.—	463.50
Kaufhof	324.—	335.—
Mannesmann	198.—	203.50
Siemens	257.30	266.20
Volkswagen	135.—	137.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	29	29-1/2
Allumin. Americ.	48	48-1/2
Am. Smelting	19	19-3/8
Am. Tel. & Tel.	41-1/2	41-5/8
Anaconda	18-1/8	18
Bœing	20-1/2	20-7/8
Bristol & Myers	62-1/8	62-1/2
Burroughs	182-3/8	183-1/2
Canadian Pacific	16-1/4	15-3/4
Caterp. Tractor	58-1/4	59
Chrysler	30-3/4	30-7/8
Coca-Cola	133	133-1/2
Colgate Palmolive	73	74-1/8
Control Data	73	73
C.P.C. Int.	31-1/8	31-1/4
Dow Cheminal	89-7/8	90-1/4
Du Pont	164-3/8	164
Eastmann Kodak	131	132-5/8
Ford Motors	64-3/8	63-7/8
General Electric	65-3/4	65-3/4
General Foods	25	25-3/4
General Motors	75	74-7/8
Gilette	47-5/8	48-3/4
Goodyear	27-7/8	28
Gulf Oil	24-3/8	24-3/8
I.B.M.	391-1/2	392
Int. Nickel	31-7/8	31-7/8

	29 juin	30 juin
Int. Paper	36	37-1/4
Int. Tel. & Tel.	51-1/2	52-1/8
Kennecott	22-5/8	22-7/8
Litton	13-7/8	14-7/8
Merck	78	77-3/4
Monsanto	50-3/8	51-3/4
Minnesota Mining	176-5/8	176-1/4
Mobil Oil	55-1/8	56-1/4
National Cash	31-1/8	31-3/4
Panam	16-1/8	16
Penn Central	4	4
Philip Morris	103	104
Polaroïd	128-1/4	127-1/2
Procter Gamble	94-1/2	93-1/4
R.C.A.	33-5/8	33-3/4
Royal Dutch	37	37-1/4
Std Oil Calif	59-7/8	60-1/4
Std Oil New-Jersey	74-1/8	74-1/8
Texaco	32-1/2	32-1/2
T.W.A.	52-5/8	52-1/8
Union Carbide	46-1/8	45-7/8
United Aircraft	34-1/2	35-3/8
U.S. Steel	29-5/8	29-3/4
Westingh. Elec.	51	50-3/4
Woolworth	37-1/8	37
Xerox	149-1/4	150-3/4

Indice Dow Jones

industrielles	926.25	929.03
chemins de fer	232.61	233.30
services publics	106.34	106.63
volume	14.610.000	12.850.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

La bourse de New-York a conservé vendredi les légers gains réalisés en cours de séance, mais les investisseurs restent prudents et demeurent sur l'expectative en attendant le jour férié du 4 juillet.

Le mouvement d'achats s'est épuisé dans l'après-midi. La plupart des compartiments étaient sans tendance déterminée.

Cours des billets de banque étrangers du vendredi 30 juin 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.—	9.70
U.S.A. (1 $)	3.70	3.80
Canada (1 $ can.)	3.78	3.88
Allemagne (100 DM)	117.—	121.—
Autriche (100 sch.)	16.20	16.70
Belgique (100 fr.)	8.40	8.80
Espagne (100 ptas)	5.80	6.05
France (100 fr.)	77.50	80.50
Danemark (100 cr. d.)	52 —	56.—
Hollande (100 fl.)	116.—	120.—
Italie (100 lit.)	—.62	—.65½
Norvège (100 cr. n.)	56.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	78.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	55.—	60.—
françaises (20 fr.)	50.—	55.—
angl. (1 souv. anc.)	58.—	63.—
angl. (1 souv. nouv.)	56.—	61.—
américaines (20 $)	290.—	310.—
Lingots (1 kg)	7500.—	7650.—

Banque Cantonale Neuchâteloise
Communiqués à titre indicatif par la

Kuoni-Suisse: chiffre d'affaires en hausse

L'organisation de voyages Kuoni a réalisé en 1971 un chiffre d'affaire d'environ 255 millions de francs, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé de l'organisation Kuoni dans le monde entier a passé de 280,5 millions en 1970 à 311,9 millions en 1971.

Le bénéfice brut a été de 33 millions (+ 14,4 %), les frais généraux de 33 millions (+ 14,2 %), les frais de personnel ont atteint 18 millions (+ 14,2 %), alors que les frais de locaux ont augmenté de 45 % pour se monter à 4 millions.

Le bénéfice de 2,2 millions permet un amortissement sur participation de 456.000 francs, un amortissement des installations de 700.000 francs et un versement de 350.000 francs à la fondation pour le personnel. Après déduction des impôts, il reste un bénéfice net de 504.000 francs.

Un dividende de 10 % sera distribué sur toutes les actions. L'année 1972 est particulièrement marquante, puisque le capital a passé au 1er janvier de 221.000 francs à 10 millions.

L'agence Kuoni, qui existe depuis 60 ans, est la plus grande entreprise de sa branche en Suisse. Fin 1971, elle occupait 1344 personnes, dont 269 à l'étranger.

Interfood S. A.

L'assemblée ordinaire des actionnaires d'Interfood S.A. (Lausanne), à laquelle assistaient 240 actionnaires, s'est réunie récemment à Lausanne, sous la présidence de M. Gérard Bauer, président du conseil d'administration.

L'excédent de l'exercice arrêté au 31 mars 1972 s'élève à 7.303.142 fr. 88. Après affectation de 1.3000.000 fr. à la provision pour fluctuation de valeur, de 300.000 fr. à la caisse de retraite et de prévoyance en faveur du personnel de Interfood S.A. et de 50.000 fr. au fonds en faveur d'actions sociales et culturelles, le bénéfice net de l'exercice se monte à 5.653.142 fr. 88 contre 4.531.453 fr. 61 l'an dernier.

L'assemblée générale a décidé d'utiliser le bénéfice selon les propositions du conseil et il sera versé un dividende de 20 fr. par action A et 100 fr. par action B.

HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Nous vous proposons:
Melon et jambon cru
Pigeonneau braisé David
SERVICE COMPRIS
✆ 55 29 29

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES VONT DOMINER LE PROCHAIN TÊTE À TÊTE POMPIDOU - BRANDT

PARIS (AP). — Le président Pompidou considère que la réunion qu'il doit avoir à Bonn lundi et mardi prochains avec le chancelier de l'Allemagne fédérale Willy Brandt peut être déterminante, dans les mois à venir, pour l'évolution de la construction européenne, déclare-t-on de bonne source.

Cette rencontre, ajoute-t-on, revêt une grande importance et les conclusions que les deux hommes d'Etat tireront de leurs conversations conditionneront le sort de la conférence européenne au sommet, quant à son maintien en octobre à Paris, ou à son renvoi dans quelques mois.

Le président de la République française se rend en Allemagne fédérale « sans mauvaise humeur » et sans aucun esprit de manœuvre, déclare-t-on. Si, comme on le souhaite du côté français, une entente se manifeste sur certaines positions, si un certain nombre de grands axes sont dégagés sur un certain nombre de sujets majeurs, par exemple ce que pourrait être le programme précis de ce sommet, il y aurait alors des signes très encourageants qui permettraient de décider, en accord avec les autres partenaires de la communauté au cours des prochaines réunions prévues, de la tenue du sommet à Dix.

Le chef de l'Etat français estime que la monnaie reste l'un des soucis premiers des Européens : il n'y aura pas de véritable construction de l'Europe si l'on n'essaie pas de mettre de l'ordre dans le domaine monétaire : « C'est le problème numéro un si l'on veut faire avancer l'Europe ».

A ce sujet, on constate un accord entre Bonn et Paris sur le parallélisme qui doit exister entre la coopération monétaire et économique. C'est là une idée allemande à laquelle la France souscrit totalement. On fait remarquer qu'il a été d'ailleurs créé dans ce domaine, un comité de hauts-fonctionnaires chargés de développer ce parallélisme.

L'accord entre le ministre allemand des finances Karl Schiller et son collègue français Giscard d'Estaing est complet, sauf sur des points mineurs. Il porte notamment sur la nécessité absolue de maintenir la parole donnée aux accords de Washington et de Bâle.

DE LA LIRE

Ainsi en est-il de la lire. Les Italiens qui connaissent certaines difficultés ont demandé des dérogations d'une quinzaine de jours et qui ne devraient pas, en tout état de cause dépasser trois mois. La France souhaite cependant que l'Italie, qui n'est pas réellement sortie des accords de Bâle, revienne le plus rapidement possible à une application plus stricte de ces accords.

En matière de mouvements de capitaux, on reconnait qu'il existe quelques différences de points de vue entre la France et l'Allemagne. Bonn a fait depuis des efforts importants sur le contrôle des capitaux flottants. Il se présente donc maintenant une certaine convergence entre les deux positions.

A LA LIVRE

Les deux pays ont également adopté une attitude commune pour recommander de ne pas sortir des accords existants et exprimer leur volonté de trouver une solution communautaire à ces problèmes. Pour l'Angleterre, on comprend les raisons qui l'ont entraîné à faire flotter la livre, mais on lui demande que la volonté manifestée par M. Barber, chancelier de l'Echiquier, de faire rentrer la livre sterling dans le cadre des accords, s'applique d'une manière absolue.

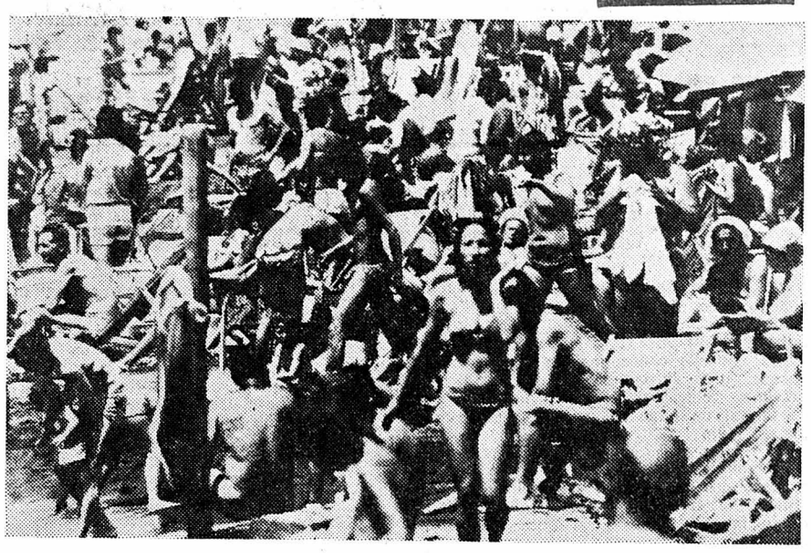

Une jolie petite plage

Il n'y a pas si longtemps, Castel-Porziano était la plage privée du président italien. C'est M. Saragat qui a décidé de l'ouvrir au grand public. On ne peut pas dire que son appel n'a pas été entendu. Mais où est donc la mer ?

(Téléphoto AP)

Mais M. Schiller sera-t-il à l'aéroport ?

BONN (AFP). — Le suspense continuait vendredi, à Bonn au sujet du destin politique de M. Schiller, ministre de l'économie et des finances de la R.F.A. Les rumeurs de démission du ministre continuent de circuler à trois jours du sommet franco-allemand.

Une chose est certaine : M. Schiller n'a pas encore écrit de lettre de démission au chancelier Brandt. Elle aurait pratiquement rendu impossible tout retour en arrière.

Un porte-parole du ministère de l'économie s'est borné à rappeler, vendredi matin, que la « situation ne s'est pas modifiée depuis la veille ». On pense à Bonn que le chancelier Willy Brandt va essayer de convaincre M. Schiller de demeurer à son poste. La nouvelle controverse autour de M. Schiller a été déclenchée par les mesures prises jeudi par le gouvernement fédéral pour lutter contre de nouveaux afflux de capitaux étrangers en R.F.A.

Le ministre, socialiste, champion du « libéralisme » en matière économique, est en effet allergique à tout contrôle ou toute mesure dirigiste, si modérée soit-elle.

Mis en minorité par le cabinet, y compris le chancelier Willy Brandt, sur une question de son ressort, M. Schiller a considéré comme une défaite « personnelle » l'application, pourtant limitée, de l'article 23 sur les échanges avec l'extérieur qui soumet, provisoirement, à autorisation préalable, les ventes d'obligations à des non-résidents.

DÉÇU

Profondément déçu et ulcéré par le « lâchage » du président de la Bundesbank, M. Klasen, pourtant son ami de longue date, M. Schiller avait menacé dès mercredi soir de donner sa démission et s'était retiré jeudi, comme Achille, sous sa tente.

On estime dans les milieux politiques de Bonn que le chancelier va mettre tout en œuvre, à la veille du sommet franco-allemand, pour faire revenir son ministre à de meilleurs sentiments. M. Schiller a, en effet, marqué de son sceau personnel la politique économique et monétaire du gouvernement socialiste-libéral et jusqu'à présent le cabinet l'avait toujours suivi, y compris le 9 mai 1971 quand il avait décidé, contre l'opposition de ses partenaires de la C.E.E., de faire flotter le DM.

Naturellement, le 26 juin, lors de sa visite à Lindau, le chancelier que l'on voit ici entre une personnalité autrichienne et le maire de Lindau était beaucoup plus souriant. La fronde de Schiller allait venir...

(Téléphoto AP)

SUITE Chichester

Un autre bateau, une frégate de la Royal Navy, le « Salisbury », fait route vers le « Gipsy moth V » avec, à bord, un médecin et une équipe de spécialistes pour éventuellement ramener au port le voilier.

Le centre de Plymouth a également signalé que sir Francis avait changé de cap et qu'il se dirigeait maintenant vers Plymouth, alors que précédemment, il faisait route sur Brest.

D'après le « France II » et un avion de la R.A.F. qui se trouvait sur place le « Gipsy moth V » naviguait à cinq nœuds environ. S'il maintenait cette vitesse, il pourrait atteindre Plymouth lundi vers midi.

« On dirait qu'il se sent un peu mieux et qu'il pense pouvoir rallier l'Angleterre seul », a dit un porte-parole.

Cependant, la faiblesse de sir Francis est telle qu'il navigue avec une voilure réduite, afin de ménager au maximum le peu de forces qui lui restent.

Washington paraît croire que quelque chose s'est passé du côté de Hanoï...

WASHINGTON (AP). — En annonçant jeudi soir dans sa conférence de presse télévisée que les pourparlers de Paris sur le Viet-nam reprendront le 13 juillet, le président Nixon est demeuré dans le vague quant aux raisons de croire à un changement d'attitude de la part de Hanoï.

Ce petit Sud-Vietnamien victime de la guerre sans être un combattant.

(Téléphoto AP)

Sans entrer dans les détails, le président s'est borné à déclarer que les deux parties considéraient de leur intérêt de rouvrir la négociation, ajoutant : « Nous estimons qu'il existe une chance que des progrès soient réalisés. »

Dans les milieux officiels de Washington, on considère que le fait que le gouvernement de Hanoï ait appelé en consultations M. Xuan-thuy, principal négociateur nord-vietnnamien à Paris et Le Duc-tho, membre du Politburo et conseiller auprès de la délégation, est l'indication qu'il a entrepris de procéder à une revision de sa position, et cela pour les raisons suivantes :

● L'offensive de grande envergure déclenchée par le Viet-nam du Nord au printemps n'a pas atteint ses principaux objectifs : la chute du gouvernement Thieu et l'occupation d'une large partie du territoire sud-vietnamien.

● Moscou et Pékin ont peu apprécié que Hanoï engage de grandes unités avec des armes lourdes, et les Nord-Vietnamiens ont été, de leur côté, déçus de ne pas avoir reçu un soutien plus substantiel de l'Union soviétique et de la Chine pour pallier les effets des bombardements intensifs et du minage de leurs ports.

● Les bombardements navals et aériens américains ont réduit sensiblement les approvisionnements du Viet-nam du Nord en provenance de l'étranger et affecte sérieusement son potentiel de guerre.

LES COMBATS

Sur le terrain, en tout cas, la contre-offensive gouvernementale se développe dans la province de Quang-tri où les formations avancées étaient arrivées vendredi à six kilomètres de la ville tenue par les forces nord-vietnamiennes.

Selon des rapports parvenus du front, les troupes sud-vietnamiennes fortes de 20.000 hommes se heurtent dans certains secteurs à une résistance, mais dans d'autres, les soldats nord-vietnamiens s'enfuient en abandonnant leurs armes.

SUITE Conférence Nixon

Si les négociations aboutissent à des progrès, la guerre pourra prendre fin, « et bien avant le 20 janvier », a affirmé M. Nixon. Mais, si les communistes ne négocient pas sérieusement, le minage des ports et les bombardements seront maintenus, car « on ne peut obtenir quelque chose d'eux (les Nord-Vietnamiens) que s'ils ont quelque chose à obtenir de vous ».

Maintenir la pression par les bombardements et le minage des ports est le seul moyen d'obtenir la libération des prisonniers de guerre, a dit M. Nixon, qui a ajouté : on n'a jamais retrouvé la trace de 15.000 soldats français après la première guerre d'Indochine, et je ne permettrai pas que la même chose se produise pour les prisonniers de guerre américains.

ÉVOLUTION

Auparavant, dans la journée, on déclarait de source proche de l'administration, que le gouvernement des Etats-Unis avait l'impression que la guerre évoluait plus ou moins rapidement vers un règlement négocié.

M. Nixon n'a pas révélé comment l'accord pour reprendre les négociations de Paris avait été réalisé. Il ne serait d'aucune utilité d'évoquer cet aspect publiquement à l'heure actuelle, a-t-il dit.

UN FAIT PAR JOUR

Jeudi 13

Le discours de Nixon a une importance considérable. Pourquoi ? La preuve semble faite que quelque chose s'est effectivement passé entre Washington et Hanoï.

J'ai sous les yeux un texte de Nixon daté du 25 mai. Le président s'y exprimait ainsi : « Nous ne reprendrons les discussions de Paris que si Hanoï présente des propositions négociables ». Voilà qui donne au discours de Nixon son importance réelle. Le tête-à-tête durait depuis quatre ans et c'était la rupture. La reprise n'était possible qu'aux conditions que nous venons de rappeler. Or, la conférence va reprendre. C'est donc que quelque chose de nouveau et peut-être de raisonnable s'est passé. D'assez important aussi pour que Nixon ait donné l'ordre à Porter de bien vouloir l'entendre.

Il y a autre chose et cela n'est pas négligeable. Le dernier plan de paix de Mme Binh date de juillet 1971. C'était l'époque où le FNL exigeait l'évacuation des troupes américaines avant que les Viets aient déposé les armes, le temps où les communistes exigeaient que soit formé à Saigon un gouvernement de coalition dont serait exclu le général Thieu.

Or, en ajournant la conférence, les Américains avaient posé aux Viets plusieurs questions. Etaient-ils prêts à discuter des mesures de désescalade mutuelles, des mesures propres à mettre fin à l'invasion, à considérer séparément les aspects militaires et civils du conflit ? Etaient-ils disposés à discuter de l'application des clauses relatives aux prisonniers ? Reconnaissaient-ils que le succès même de la négociation dépendait de concessions mutuelles ?...

Depuis, tout en martelant le Nord, les Américains ont, eux aussi, singulièrement assoupli leurs positions. La diplomatie américaine toujours désireuse de « sauver l'honneur » et de ne pas laisser se perpétrer un coup de Prague à Saigon, s'est bien gardée, ces temps-ci, d'identifier sa politique au maintien du général Thieu. Elle refuse de se laisser lier les mains par l'installation au pas de course d'un gouvernement de coalition à Saigon, mais ne refuse pas d'en envisager l'hypothèse dès l'instant que seront remplies plusieurs conditions... Et surtout, les Américains ont fait une concession fondamentale qui a pu faire réfléchir le P.C. vietnamien. Nixon a, en effet, promis que toutes les forces américaines, c'est-à-dire non seulement les fantassins, mais les aviateurs et les marins évacueront le Viet-nam (et par conséquent les eaux vietnamiennes, en application des accords de Genève) dans un délai de 50 jours après que les Viets auront cessé le combat et rendu les prisonniers.

La guerre est la guerre, certes, et elle continue. Mais quand on lit les plans de paix des deux camps, on ne peut s'empêcher de penser (les arrière-pensées de certains demeurant ce qu'elles sont) que bien peu de choses les séparent. « Le Viet-nam est un » disait en mai Phan Van-dong. Que dit Nixon ? Il reprend le fil interrompu en 1957 et dit que la séparation des deux Viet-nam ne peut être que provisoire, pour peu que la population en décide ainsi. Des concessions ? En octobre 1971, les Américains demandaient six mois pour évacuer le pays. Aujourd'hui, ils concèdent que Thieu devra démissionner et ils envisagent même de réduire leur aide économique à Saigon pour peu que Hanoï consente à vivre de ses propres deniers.

Le 12 juin, Nixon déclarait au Sénat que les communistes pouvaient être sûrs qu'il était prêt à reprendre les négociations « pour achever de bâtir la paix ». Et le même jour, Hanoï décrétait l'amnistie, pour tous ceux qui avaient cru bon de se rallier aux hommes de Saigon. Plus de fantoches ! Américains et Viets ont peut-être trouvé la tuile qui manquait sur le toit de l'Asie.

L. GRANGER

Le P.C. français se réjouit de l'accord passé avec Mitterrand

PARIS (AP). — Le programme commun de gouvernement établi entre le parti communiste et le parti socialiste est un événement considérable qui va exercer une profonde influence sur la situation politique française, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, M. Marchais, secrétaire général adjoint du parti communiste.

Il a ajouté que ce programme, approuvé à l'unanimité par le comité central, serait soumis à la conférence nationale du parti qui se tiendra le 9 juillet.

M. Marchais a fait état de la « joie » des masses populaires à l'annonce de l'événement, ce qui se comprenait car « les travailleurs se souviennent que c'est dans les périodes où s'est réalisée l'unité d'action des partis de gauche qu'ils ont obtenu les améliorations les plus substantielles de leurs conditions de vie et de travail. On comprend aussi du même coup le dépit, la rage de tous les milieux de droite ».

EN « DOUCE »

S'agissant de la politique extérieure, il a souligné que ce programme permettrait à la France de suivre une politique nouvelle qui, sans rompre brutalement et unilatéralement les courants d'échanges, les relations économiques et politiques dans laquelle elle est partie prenante, lui donnera toute latitude d'agir avec une efficacité accrue en faveur de la paix, de la détente et de la sécurité en Europe, du désarmement, de la coopération avec tous les pays sans discrimination. Sans être véritablement socialiste, ce programme permettra néanmoins selon M. Marchais d'ouvrir à la France le chemin du socialisme.

L'accord entre l'Autriche et la CEE

VIENNE, (AFP). — Les conversations franco-autrichiennes ont pris fin après un échange de vues sur les relations entre l'Autriche et la CEE.

Analysant l'accord d'association entre l'Autriche et la CEE, M. Schumann a exprimé l'avis que l'Autriche avait « des droits particuliers », — et il a insisté sur cette « Prime à l'ancienneté » — du fait que Vienne avait été la première capitale à rechercher un accord de ce genre avec Bruxelles. La formule adoptée, a poursuivi le ministre, est la plus compatible avec la neutralité autrichienne. Elle ne comporte aucun engagement de caractère institutionnel. Un accord intérimaire apporte à l'Autriche des avantages « tout à fait légitimes », en ce qui concerne certains produits sensibles. Les négociations sur le renouvellement de cet accord intérimaire progressent favorablement.

LES CAS PARTICULIERS

Le ministre a estimé que les régimes particuliers imaginés pour les produits dits « sensibles » donnaient à l'Autriche une position favorable. Il a reconnu que la question des échanges agricoles, qui reste à régler, était « sérieuse », mais il a ajouté que là encore « des solutions pouvaient être trouvées ».

« En conclusion, a dit M. Schumann, la liste des produits sensibles a été réduite à un tel point, et le régime qui leur est appliqué est si libéral, que je ne peux plus concevoir de difficultés sérieuses sur la route qui conduit à un accord définitif ».

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Fillette assassinée près de Dunkerque

DUNKERQUE (AFP). — Une fillette de deux ans a été enlevée et assassinée vendredi en début d'après-midi près de Dunkerque par trois hommes qui avaient attaqué son père à bord de sa voiture et emporté le bébé.

Le corps de la fillette a été retrouvé au milieu de l'après-midi près du bassin minéralier du port de Dunkerque. La fillette est morte noyée. Des barrages de police ont été mis en place aux postes frontières.

Pas d'accord entre Bonn et Prague

PRAGUE (AFP). — Les « conversations exploratoires » entre la RFA et la Tchécoslovaquie, commencées il y a quinze mois, se sont terminées sans que les deux parties aient décidé l'ouverture de négociations proprement dites en vue de la normalisation des rapports entre les deux pays.

Le prix de la lutte antipollution en Hollande

LA HAYE (DPA). — Les consommateurs de Hollande devront assumer, dès le 1er juillet, le financement des mesures prises pour lutter contre la pollution. Selon un communiqué du ministère de la santé publique et de l'environnement, les prix des combustibles seront notamment frappés d'une taxe. Ainsi, l'essence sera majorée de quelque 40 c. par 100 litres, l'huile de chauffage de 70 c. par tonne et le charbon de 50 c. par tonne. De son côté, le gaz naturel sera majoré de quelque 2 c. par mètre cube. Au cours de l'année prochaine, de nouveaux impôts destinés à financer la lutte contre la pollution seront appliqués à l'industrie.

Le problème des frontaliers au Conseil de l'Europe

STRASBOURG (Reuter). — Environ deux cents élus locaux et régionaux, parlementaires et hauts fonctionnaires des 17 pays membres du Conseil de l'Europe sont réunis depuis jeudi à la Maison de l'Europe, à Strasbourg, afin d'examiner les problèmes du développement de la coopération entre les régions frontalières en Europe occidentale.

M. Denis de Rougemont, pour la Suisse, a développé un rapport sur les aspects culturels du problème.

Bombe de Mururoa : Londres confirme

LONDRES (AFP). — Le gouvernement britannique a reçu de source personnelle la confirmation qu'un essai nucléaire français avait bien eu lieu dans le Pacifique le 25 juin, a déclaré le porte-parole du Foreign office.

« D'après les indications reçues jusqu'à présent, aucune conséquence nocive sur le plan sanitaire n'a été enregistrée », a-t-il ajouté en réponse à des questions.

Le porte-parole s'est refusé à préciser la source des rapports reçus sur l'essai de Mururoa, mais il a rappelé que l'équipe de techniciens britanniques est stationnée dans l'île de Pipcairn.

Fonctionnaire condamné à mort en Turquie

ISTANBUL (Reuter). — Un ancien diplomate, M. Nahit Imre, a été condamné à mort par un tribunal militaire turc pour s'être livré à des activités d'espionnage alors qu'il travaillait au siège de l'OTAN à Bruxelles.

M. Imre avait été arrêté en septembre 1968. Il avait été inculpé par la suite pour avoir vendu à des agents roumains et bulgares des informations secrètes sur les affaires spatiales et nucléaires et les systèmes d'armements.

AMÉRIQUE

Lettres aux enchères

NEW-YORK (AP). — Une lettre écrite par Lee Harvey Oswald, l'assassin du président Kennedy, à sa mère, en mars 1962, alors qu'il se trouvait à Minsk (URSS) a été adjugée 1250 dollars jeudi à New-York.

D'autre part, une lettre de Hitler à Eva Braun, datée de septembre 1931, a été vendue 500 dollars.

Vers une crise au Chili

SANTIAGO-DU-CHILI (AP). — Le parti démocrate-chrétien chilien a décidé à l'unanimité de ne plus avoir de nouveaux entretiens avec la coalition gouvernementale au sujet de la législation pour une économie socialiste.

Cette décision ouvre la porte à une crise. Les entretiens portaient sur une législation soumise au Congrès (contrôlé par l'opposition) qui limite considérablement les possibilités, pour le gouvernement Allende, de nationaliser l'industrie privée.

PROCHE-ORIENT

Le procès du kamikaze

TEL-AVIV (AP). — Kozo Okamoto, seul survivant des terroriste japonais auteurs du massacre de l'aéroport de Lod, a rencontré l'avocat israélien qui a été désigné pour assurer sa défense, et a réclamé un avocat japonais.

L'avocat israélien, Me Max Kritzman, a eu un entretien de trois heures avec Okamoto, en présence d'un psychiatre.

« Nous ignorons encore si la question de la santé mentale va intervenir dans l'affaire. Nous n'avons pas d'opinion du psychiatre », a dit l'avocat.

La loi israélienne interdit l'exercice d'avocats étrangers. Mais M. Kritzman a déclaré qu'il accepterait d'être conseillé par un avocat japonais.

Le procès pourrait s'ouvrir le 10 juillet.

ASIE

Washington et le sud-est asiatique

KUALA LUMPUR (AFP). — Les Etats-Unis entendent maintenir « une présence politique, militaire et économique » dans le sud-est asiatique, même après la fin de la guerre au Vietnam, a déclaré, vendredi, M. John Connally, envoyé spécial du président Nixon, à son arrivée à Kuala-Lumpur.

M. Connally, qui fait une tournée de quinze pays, a ajouté que cette présence américaine était « nécessaire pour assurer la sécurité et l'indépendance des pays de la région », et qu'elle n'était nullement incompatible avec le concept de neutralité que préconisent la Malaisie et un certain nombre d'autres pays.